

HISTOIRE DES GAULOIS D'ORIENT

PAR FÉLIX ROBIOU

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE, AGRÉGÉ D'HISTOIRE, DOCTEUR EN LETTRES

PARIS – 1876

AVERTISSEMENT.

CHAPITRE PREMIER. — Les Cimmériens

CHAPITRE II. — Les Gaulois d'Illyrie

CHAPITRE III. — La Macédoine, la Grèce et la Thrace, à l'arrivée des Gaulois

CHAPITRE IV. — Invasion de la Macédoine et de la Grèce par les Gaulois

CHAPITRE V. — Les Gaulois en Thrace

CHAPITRE VI. — L'Asie Mineure au commencement du IIIe siècle. — Arrivée des Gaulois en Asie

CHAPITRE VII. — Etablissement des Gaulois en Asie

CHAPITRE VIII. — Étendue et topographie de la Galatie

CHAPITRE IX. — Les cultes de Phrygie. - La religion des Galates

CHAPITRE X. — Le gouvernement des Galates

CHAPITRE XI. — Histoire des Galates, depuis leur établissement en Asie jusqu'à l'arrivée des Romains

CHAPITRE XII. — La bataille de Magnésie et la paix avec Antiochus. - Campagne de Manlius Vulso contre les Galates

CHAPITRE XIII. — Histoire des Galates, depuis la paix avec les Romains jusqu'à la réunion à l'empire

CHAPITRE XIV. — La province de Galatie

CHAPITRE XV. — Les Galates sous la domination romaine

CHAPITRE XVI. — La Galatie sous le Bas-Empire

Le sujet de concours proposé par l'Académie était celui-ci :

Retracer, d'après les monuments de tout genre, l'histoire des invasions des Gaulois en Orient ; suivre jusqu'aux derniers vestiges qui subsistent de leurs établissements en Asie Mineure, de leur constitution autonome, de leur condition sous l'administration romaine, de leurs alliances avec les divers peuples qui les entouraient ; comparer, pour les mœurs et les usages, les Galates avec les Gaulois de l'Occident.

ÉPIGRAPHES.

Taillés à coups de hache ou d'épée, les Gaulois ne désespéraient point, tant qu'ils respiraient encore, et conservaient leur courage aussi longtemps que leur vie. (Pausanias, X, XXII.)

Aucune énumération chronologique ou généalogique des chefs ou tétrarques galates, non plus que de leurs hauts faits et de leurs institutions, n'a été conservée par eux, durant les trois siècles de leur domination ; entourés de peuples lettrés, ils semblent n'avoir point eu d'écrit qui leur appartient. (Ritter, Asie Mineure, chap. XV.)

La Babylonienne Mylitta, comme la Phrygienne Gybèle, s'appelait la Grande Mère, d'après un mythe emprunté au sémitisme. (Movers, Les Phéniciens, t. I, p. 586.)

AVERTISSEMENT

Si le présent volume est, en général, la reproduction du mémoire que l'Académie des inscriptions a couronné il y a trois ans, je n'ai point négligé néanmoins, avant de l'offrir au public, d'apporter un soin vigilant à la révision de mon travail et à la recherche des documents qui pouvaient y faire disparaître de fâcheuses lacunes. Les obligeantes indications de la Commission elle-même, celles du savant qui présidait l'Académie en 1865, M. Egger, celles du jeune héritier d'un nom glorieux, M. François Lenormant, m'ont surtout été utiles pour compléter mes études sur les Galates. J'ai donc pu, tout en revoyant la forme de ma rédaction, tout en modifiant quelques conclusions de détail, soit sur les courses des Cimmériens, soit sur la topographie de l'Asie Mineure, soit sur l'administration de la Galatie romaine, en acquérant d'ailleurs une connaissance plus complète des travaux de M. Texier, et en remaniant la partie mythologique du mémoire qu'on avait trouvée trop longue, faire usage, dans cette publication, de ressources tout à fait nouvelles pour moi. Je signalerai parmi elles l'ouvrage de Wernsdorf, insuffisant aujourd'hui sans doute, mais bien supérieur, selon moi, aux travaux de son contemporain Pelloutier sur les Celtes, et spécialement sur les Galates ; des mémoires de Fréret et de l'abbé Belley, dans l'ancienne série de l'Académie des inscriptions ; enfin des documents de diverse nature touchant l'expédition de Delphes.

CHAPITRE PREMIER. — LES CIMMÉRIENS.

Les faits les plus anciens qui nous montrent la race gauloise en rapport avec les peuples orientaux, ce sont les invasions des Cimmériens dans l'Asie Mineure. Le tableau de ces invasions n'a été tracé en détail par aucun historien, à moins de ceux dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous ; aussi n'ai-je ici que deux questions à traiter : la fraternité des Cimmériens avec nos ancêtres et la chronologie de ces invasions. Encore, pour la première, devrai-je plutôt l'indiquer que la développer. Elle a été examinée par M. Amédée Thierry dans l'introduction de son *Histoire des Gaulois*, et je n'aurai guère ici qu'à rappeler ses arguments.

Outre le langage de Diodore¹, de Strabon² et de Plutarque³, et, si l'on veut, la racine du mot *Κιμμέριοι*, c'est-à-dire le nom de Kimris, que les Gallois se donnent encore à eux-mêmes⁴, le nom de la *Tauride*, dont le Bosphore a conservé si longtemps l'épithète de *Cimmérien*, tandis que *Taur*, en kimrique comme en gaélique, signifie *montagnard* et représente ici les habitants du Tchatyr-Dagh, qui s'étend de Sébastopol à Iéni-Kalé ; puis surtout le nom des cavernes que se creusaient ces peuples, sans doute pour se soustraire aux rigueurs d'un hiver de Crimée, et qu'ils désignaient par le mot kimrique d'*argel* ou *argil*, sont des indices qui laissent peu de place au doute, si, du moins, on les rapproche les uns des autres⁵. On pourrait douter toutefois que le souvenir des sacrifices humains, auxquels présidait Iphigénie, soit une preuve bien réelle que les Cimmériens de l'Euxin pratiquassent cette affreuse coutume, existant encore, aux temps les plus historiques, chez les Gaulois d'Occident ; peut-être, sans nier le culte sanglant de la Tauride, peut-on croire que les Grecs avaient choisi arbitrairement une région de ce qu'ils appelaient la Scythie, pour faire rejaillir sur la plus douce figure de la famille des Atrides les fatales horreurs de sa maison. Mais cette réserve sur un détail des preuves ne doit pas nous induire à rejeter l'existence de la race gauloise dans l'Europe orientale, à une époque à la fois ancienne et historique. Les témoignages en deviennent, d'ailleurs, de plus en plus nombreux lorsqu'on approche du siècle qui vit s'opérer l'établissement des Galates. J'aborde donc, sans plus de préambule, la question des dates auxquelles on doit rapporter les invasions des Cimmériens dans l'Asie Mineure.

Je dis les invasions, quoique Hérodote, le seul historien qui mentionne ce fait, n'en signale qu'une seule, assez longue, il est vrai. Mais Strabon, dont les textes, sur ce sujet, ont été réunis ou, du moins, indiqués par M. Bach, dans sa savante édition de Callinus, affirme qu'il y en eut plusieurs. Parlant, au troisième chapitre de son premier livre, des migrations de peuples, il assure⁶ que les Cimmériens, nommés *Trérons*, ont plusieurs fois dévasté le pays à droite du Pont-Euxin et les

¹ Liv. V, ch. XXXII.

² Voyez le second fragment de Callinus, dans l'édition de Bach (cf. Strabon, VII, II).

³ *Vie de Marius*, ch. XI.

⁴ Il est vrai que Fréret (*Mémoire sur les Cimmériens*, 2e article, *Académie des inscriptions et belles-lettres*, t XIX, p. 592-593) regarde ce nom comme dérivé du breton *kimmar associés*, et pris par les Bretons insulaires pour exprimer leur ligue formée contre les envahisseurs saxons. Mais cette hypothèse, fût-elle vraie, laisserait encore au nom des Cimmériens une racine gauloise ; et c'est dans la langue gauloise aussi que Posidonius et Festus cherchaient et croyaient trouver l'étymologie de ce nom, ainsi qu'il résulte des citations de Fréret lui-même, au même endroit (p.591). — M. de Courson m'assure que le nom de Kimri ne se trouve chez les Bretons que vers le XIIe siècle.

⁵ *Histoire des Gaulois*, introduction. p. LVI-LVII.

⁶ Liv. I, c. III, p. 97 du Ier vol. dans l'éd. Tauchnitz ; Leipzig, 1899.

Etats voisins, tantôt la Paphlagonie, tantôt la Phrygie, où ils réduisirent le roi Midas à se tuer. Il avait dit plus haut¹ que les Cimmériens avaient pénétré en Ionie, dès le temps d'Homère ou peu avant lui, et que ce poète connaissait le Bosphore cimmérien, puisqu'il parle de ce peuple. J'avoue que ce raisonnement ne me paraît pas avoir une portée bien grande. Quoi qu'en dise le savant commentateur², M. Tiersch a eu raison de ne pas voir des souvenirs historiques fort authentiques dans la mention qu'Homère fait des Cimmériens ; elle montre seulement qu'ils habitaient déjà dans la région de l'Euxin ; mais le souvenir d'incursions de ce peuple en Asie Mineure, à des époques diverses, est tout autrement sérieux.

Strabon dit que les Trères en ont fait aussi plusieurs, et il les compte au nombre des peuples gaulois, quoiqu'il les distingue des Trérons. Il raconte (*ubi supra*) que Kob, chef des Trères, fut expulsé de son pays par Madys, *roi des Cimmériens*, qu'il appelle, un peu plus haut, *Madys, l'habitant de la Scythie* (τοῦ Σκυθικοῦ). Et, comme ailleurs³ il dit aussi que les Trères, qui ruinèrent Magnésie, étaient des Cimmériens, il résulte clairement du rapprochement de ces divers passages que, selon le plus éminent des géographes anciens, les Trérons et les Trères étaient deux tribus cimmériennes ; que les Cimmériens eux-mêmes appartenaient à la race qui a peuplé la Gaule, et que les Trères ont habité la Scythie, ainsi que d'autres Cimmériens. Mais en résulte-t-il que *toutes* les dévastations opérées dans l'Asie Mineure par les Cimmériens, Trérons ou Trères, à des époques reculées, soient le fait de hordes parties de la Scythie ? Strabon semble le penser, j'en conviens ; les mots *à droite du Pont-Euxin*, qu'il emploie en parlant de la Paphlagonie et de la Phrygie, indiquent une invasion venue par la Thrace, ou, du moins, allant de l'ouest à l'est. Mais il ne se met pas en peine d'en faire la preuve, et il nous est permis d'en douter.

Rien, en effet, n'empêche de voir, dans ces traditions remontant jusqu'aux temps homériques, le souvenir, confus sans doute, mais persistant, des luttes et des déplacements qui se sont produits dans l'Asie Mineure, à mesure que des migrations successives, arrivant de la haute Asie, venaient heurter des migrations antérieures. Si l'on ne doit pas nier qu'une invasion kimrique ne se soit opérée d'Europe en Asie aux temps purement historiques, ce n'est pas une raison pour soutenir que d'autres Cimmériens n'étaient point arrivés par l'est dans l'Asie Mineure, et plus tard peut-être passés en Europe par l'Hellespont ou le Bosphore. Peut-être même d'autres morceaux de Strabon se rapportent-ils directement à ces fluctuations de races, signalées par le génie investigateur des d'Eckstein et des Stark.

Il dit⁴, en effet, que, selon Callisthène, Sardes fut prise une première fois par les Cimmériens, et, selon les témoignages réunis de Callisthène et de Callinus, une seconde fois par les Trères et les Lyciens. Or il ajoute que Callinus représente l'invasion des Cimmériens comme dirigée contre les Esions, c'est-à-dire contre les Asiens, la Méonie s'appelant jadis *Asie* ; cette dernière remarque était de Demetrius de Scepsis. Si Callinus se reportait réellement à l'époque où l'Asie c'était la Méonie, à celle où les habitants de la Lydie portaient le nom

¹ Liv. I, c. III, p. 9 du Ier vol. dans l'éd. Tauchnitz ; Leipzig, 1899.

² *Callini Ephesii, Tyrtæi Aphidnei, Asii Samii carminum quæ supersunt. (Disposuit, emendavit, illustravit Nic. Bachius ; Lips. 1831, note des pages 8-9.)*

³ *Callini Ephesii*, etc. p. XIV, 1 (2e fragment de Callinus).

⁴ XIII, IV. — Voyez le 5e fragment de Callinus de Bach ; Strabon, livre XIII, chapitre IV, au troisième volume, page 154 de l'édition Tauchnitz.

d'*Asiatiques*, nous serions ramenés vers les temps où Cariens et Méoniens, Lydiens et Phrygiens, cherchaient encore leur place définitive.

La seconde prise de Sardes, disaient Callinus et Callisthène, comme on le voit dans ce passage, fut l'œuvre des Trères et des Lyciens. Cette alliance entre un peuple kimrique et une nation de l'Asie Mineure fait supposer quelque chose de plus qu'une brutale et rapide incursion de pillards ; on y peut voir soit des vues d'établissement durable, soit même le résultat d'un établissement déjà ancien, prolongé peut-être depuis les grandes migrations dont je parlais tout à l'heure¹.

Si, d'autre part, Etienne de Byzance² appelle les Trères *un peuple thrace*, et cite, en même temps, l'hémistiche de Callinus :

Τρήρας ἀνδρας ἄγων,

cela ne prouve point que Callinus plaçât leur patrie dans ce que nous appelons la Thrace. Lorsque, en effet, l'on entend Hérodote nous dire que les Thraces sont, après les Indiens, la race la plus nombreuse (V, III) ; quand, à son tour, Strabon attribue à la famille des Thraces les Gètes, qui habitaient les deux rives du Danube, les Mysiens, les Bithyniens, les Phrygiens eux-mêmes (VII, III, *sub init.*), dont nous verrons plus loin le caractère ethnographique ; quand, enfin, Etienne de Byzance s'exprime ainsi, Ἐοῖς δὲ ἡ Θράκη χώρα, ἡ Πέρκη λέγεται καὶ Ἀρία³, on a peine à ne pas reconnaître, sous la dénomination de Thraces, le sens primitif de peuples ariens, et à ne pas interpréter le passage d'Etienne comme un souvenir confus d'anciennes migrations des populations ariennes vers l'Asie antérieure.

L'époque de la seconde prise de Sardes est déterminée par M. Bach avec une certaine approximation⁴. En effet, comme il le remarque, et comme Strabon le disait clairement⁵, Callinus parlait en contemporain de l'attaque impétueuse des Cimmériens, lorsqu'ils marchaient à la conquête de ce pays avec la *furia* qui, dans tous les temps, appartient à leur race :

Νῦν δ' ἐπὶ Κιμμερίων σίρατός ἐρχεται ὄβριμοέργων.

Or, Strabon le dit au même passage, cette expédition est *antérieure* à celle où périt Magnésie (du Méandre)⁶, puisque Callinus en parlait comme subsistant encore et victorieuse des Ephésiens ; il écrivait donc avant Archiloque, chez qui les malheurs de Magnésie sont déjà passés comme en proverbe⁷. Or les témoignages unanimes de l'antiquité placent Archiloque au temps de Gygès,

¹ Cette alliance avait frappé Fréret (*ubi supra*, p. 603) ; mais comme *Strabon place les Trères (d'Asie) dans la Dictylitis, canton de l'Asie, dont Homère nomme les habitants Lyciens*, le savant écrivain pense que les Lyciens, qui se joignirent alors aux Trères cimmériens, étaient *les Trères voisins de la ville d'Antendros ou ceux de la Lycie troyenne*. Quand cette conjecture serait vraie, elle se rapporterait encore à un établissement durable formé, en Asie Mineure, par un peuple kimrique, établissement dont l'origine n'est point indiquée et qui devait remonter loin déjà, puisque ces Trères y avaient perdu leur véritable nom.

² Au mot Τρήρος. — Voyez troisième fragment de Callinus, dans Bach.

³ Au mot Θράκη. M. d'Eckstein (*Questions relatives aux peuples sémitiques*, § 11, *sub finem*) insiste sur le caractère arien des populations phrygiennes et méoniennes. Il sera question de celui des Phrygiens quand nous aurons vu rétablissement des Galates parmi eux.

⁴ Voyez p. 6 à 17 de l'édition de Callinus, par M. Bach.

⁵ Voyez le deuxième fragment de Callinus, *ibid.* p. 31-32. On ne sait si le grand fragment de Callinus se rapporte ou non à la guerre des Cimmériens ; aussi n'ai-je point osé en faire usage.

⁶ L. XIV, c. 1, éd. Tauchn. I. III, p. 186-187.

⁷ Strabon devait avoir sous les yeux les morceaux entiers de ces poètes. — Voyez aussi (p. 7-8 de Bach) quelques mots de Clément d'Alexandrie sur ce sujet.

dans les premières années du VII^e siècle¹. En admettant donc même qu'il écrivît peu après la prise de Sardes, cet événement devait se trouver reporté au VIII^e, mais non à une époque plus ancienne ; car, puisqu'on a mis en doute, chez les anciens, si Callinus fut antérieur à Archiloque², il est à croire qu'il ne le précéda pas d'un bien grand nombre d'années, et M. Bach n'est pas trop téméraire quand il le place vers l'ère des Olympiades.

La ruine de Magnésie fut opérée, comme la prise de Sardes, par la tribu des Trères : Il arriva jadis que les Magnètes disparurent (ἀρδην ἀναιρεθῆναι) sous les coups des Trères, peuple cimmérien qui fut longtemps puissant, dit Strabon au même endroit. Mais M. Bach fait observer³ que l'invasion dont il s'agit ici fut passagère, puisque le géographe ajoute que, l'année suivante, les Milésiens prirent possession de l'emplacement de cette ville. M. Franck, cité par l'auteur allemand, en conclut que cette invasion n'est pas celle dont parle Hérodote. Une autre invasion encore est celle de Lygdamis, qui m'avait d'abord paru devoir être confondue avec celle dernière ; mais que l'on examine de près le passage de Strabon, et on l'en distinguera. C'est, en effet, après avoir parlé des invasions répétées que les Cimmériens-Trérons firent dans l'Asie Mineure et de la catastrophe du roi de Phrygie, Midas, que l'auteur grec ajoute immédiatement : Lygdamis avec sa bande (τοὺς αὐτοῦ ἄγων) poussa jusqu'en Lydie et en Ionie, et prit Sardes ; mais il fut tué en Cilicie. Les Cimmériens et les Trères firent souvent de semblables invasions ; les Trères et Kob furent enfin expulsés, dit-on, par Madys, roi des Cimmériens⁴. Or, comme l'auteur vient de l'appeler *Madys le Scythique*, nous verrons tout à l'heure qu'il doit être considéré comme le chef ou l'un des chefs de l'expédition racontée par Hérodote. Qu'on ne s'étonne pas, du reste, si Strabon parle ici d'une prise de Sardes qu'il aurait oubliée dans l'autre passage ; il connaissait assurément l'histoire d'Hérodote, et cependant il omet aussi (voyez liv. XIII) la prise de Sardes mentionnée par ce dernier. C'est ce Lygdamis dont l'invasion aux environs d'Ephèse est mentionnée par Callimaque⁵, et que le poète alexandrin regarde comme venu du Bosphore cimmérien, parce que, pour un poète, tous les Cimmériens devaient venir de là. Callimaque assure, du reste, que ses bandes innombrables (ψαμάθω ἴσον) furent anéanties par la puissance de Diane.

Cette répétition si fréquente de faits semblables dans les mêmes contrées, plusieurs fois rappelée par Strabon⁶, faits dont, sans doute, nous sommes loin de

¹ Voyez Bach, p. 6.

² Voyez Bach, p. 13-14.

³ Edit. de Callinus, p. 14.

⁴ Strabon, I, III, éd. Tauch., t. I, p.97. — L'auteur dit encore (XII, VIII) que la Phrygie subit les invasions des Trères et celles des Cimmériens.

⁵ Voyez dans Bach la citation de l'Hymne à Diane, au sujet du 3^e fragment de Callinus.

⁶ Fréret, quoique très persuadé du long séjour des Cimmériens en Asie Mineure (p. 602, 603, 606), perd de vue la succession des faits, quand il prétend, contrairement à ce que nous venons de voir, que Strabon place à la même époque la prise de Sardes et celle de Magnésie. Il suit lui-même cette opinion erronée, et joint à ces faits la catastrophe de Midas, concluant de là qu'il faut rejeter, pour cette dernière, la date d'Eusèbe (697), quatrième année de Gygès. *En effet*, dit-il, *comme, selon Strabon, les Cimmériens restèrent maîtres des plaines du Caystre ou de la Lydie, pendant un temps considérable après la destruction de Magnésie et le pillage de Sardes..... Gygès n'aurait pas été en état de s'engager dans des guerres contre les villes grecques (600-601)*. Strabon, nous l'avons vu, rapporte aux Trérons le malheur de Midas, et aux Trères la prise de Magnésie ; et le règne de Gygès peut avoir été postérieur d'une ou deux générations à la prise de Sardes. Je dirai plus : je n'ai point retrouvé le passage relatif au séjour des Cimmériens sur le Caystre ; mais on ne voit pas pourquoi, même après un échec, un roi de Lydie n'aurait pu tourner les armes d'aventuriers pillards contre ses voisins d'Ionie. Dans l'invasion du VIII^e siècle, les Cimmériens

pouvoir fournir l'énumération complète, nous doit induire à penser que, même à une époque peu reculée, il n'était nullement besoin, pour mettre ces peuples en mouvement, pour exposer la Lydie ou l'Ionie à leurs incursions, d'événements tels que la grande invasion des Scythes, et qu'il y avait des Cimmériens beaucoup plus rapprochés de l'Ionie que ceux de la vallée du Dniester.

Arrivons enfin aux faits racontés par Hérodote. Sous Ardys, fils de Gygès, dit l'historien d'Halicarnasse, des Cimmériens, chassés de leur pays par des Scythes nomades, se jetèrent sur l'Asie et s'emparèrent de Sardes, dont cependant ils n'occupèrent point la citadelle¹. Les Scythes, dit-il ailleurs², pressés eux-mêmes par les Massagètes, avaient passé l'Araxe (le Volga ?)³ et pénétré dans le pays qu'ils habitèrent depuis, pays qui s'appelait alors Cimmérie. A leur approche, les Cimmériens se divisèrent, les chefs voulant résister et le peuple s'enfuir. On en vint aux mains ; les princes trouvèrent des forces égales à celles de la plèbe⁴, et livrèrent une bataille dont les morts furent ensevelis sur les bords du Tyras⁵. Une guerre civile n'est pas une préparation efficace à une résistance acharnée contre des ennemis extérieurs, et il fallut quitter le pays.

Hérodote ajoute que les Cimmériens fugitifs gagnèrent l'Asie par la Chersonèse (Taurique), et, conséquemment, par l'Abasie⁶. Mais, soit qu'ils aient pris ce chemin, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'ils aient reflué vers le midi pour passer le Bosphore de Thrace et non le Bosphore cimmérien⁷, toujours est-il qu'il faut, avec l'historien des *Gaulois*⁸, reconnaître, dans ces envahisseurs, non le peuple cimmérien tout entier, mais une bande effarouchée par l'approche des Scythes : *Κιμμερίων... οὐ μέγα γενέσθαι τοῦ ωαντός μόριον, ἀλλὰ φυγὴν ἢ σιάσιν τίνα βιασθεῖσαν ὑπὸ Σκυθῶν*, comme le disaient les auteurs lus par Plutarque. Le gros de la nation avait reflué vers l'Europe occidentale et s'avancait graduellement, d'année en année, à travers le continent, c'est-à-dire opérait de l'est à l'ouest, ce que certains auteurs ont cru qu'il avait opéré de l'ouest à l'est⁹.

N'osant retourner dans leur pays, les Cimmériens, passés alors dans l'Asie Mineure, y commirent de longs ravages, ou, du moins, de longues pilleries. Ils n'épargnèrent pas même les hommes de leur propre race qui s'y trouvaient établis, s'il est vrai, comme le dit Strabon, qu'ils chassèrent de leurs

avaient dû combattre les deux peuples ; c'est un poète ionien qui parle de la campagne de Sardes. Si Fréret dit que Gygès aida les Milésiens à coloniser Abydos, ce fut apparemment après la guerre d'Ionie, qui put se terminer par la prise de Magnésie et être alors transportée ailleurs par les Cimmériens, car rien ne prouve qu'ils n'aient pas emporté cette ville comme alliés ou mercenaires des Lydiens. La concession de l'emplacement de Magnésie aux Milésiens serait le premier effort de Gygès pour regagner l'alliance de cette puissante cité. Hérodote fait entendre (livre I, chapitre XIV) que sa guerre contre Milet et Smyrne est du commencement de son règne.

¹ Voyez Hérodote, livre 1er, chapitre XV.

² Liv. IV, ch. XI.

³ C'est ainsi qu'Hérodote appelle l'Iaxarte, dans son *Histoire de Cyrus* ; mais il n'en peut pas être ici question.

⁴ Soutenus, sans doute, par cette clientèle qui joue un grand rôle dans l'histoire des Gaulois.

⁵ C'est-à-dire du Dniester. (Voyez, à ce sujet, Strabon, livre VII, chapitre III.)

⁶ Hérodote, II, XII. — Les difficultés de ce détail engageant Fréret (p. 606, 609 à 611) à nier que cette invasion vint réellement du dehors ; c'est trop de rigueur.

⁷ Si toutefois ceux-là n'étaient pas des Cimmériens de la Chersonèse, comme M. Thierry incline à le croire. (Introd. p. LIX.)

⁸ Introd. p. LIX-LXI.

⁹ Plutarque, *Vie de Marius*, XI ; cf. Amédée Thierry, introduction. — Plutarque donne au chef suprême de ceux qui pénétrèrent alors en Asie-Mineure le nom de Lygdamis, soit par erreur, soit que ce nom se reproduise dans l'histoire des Cimmériens.

établissements Kob et ses Trères. Arrivés en Lydie, sous Ardys, ils occupèrent Sardes, à l'exception de la citadelle, et ils demeurèrent la terreur du pays pendant tout le règne de Sadyatte, qui dura douze ans ; ce fut seulement Alyatte qui parvint à les repousser de l'Asie¹. Il faut croire, du reste, qu'ils ne restèrent pas toujours dans les bassins de l'Hermus et du Méandre, puisque, selon Hérodote lui-même, les six dernières années de Sadyatte et les cinq premières du règne suivant furent occupées par une guerre des Lydiens contre Milet. Où allèrent alors les Cimmériens, et que devinrent ceux qui les avaient précédés dans l'Asie Mineure ? Nul écrivain de l'antiquité ne le fait entendre ; il est à croire que beaucoup périrent, et que le reste gagna la Thrace et les régions du moyen Danube, où nous allons voir de vastes établissements gaulois.

Maintenant examinons à quelles dates on doit rapporter ces événements. Ce fut, dit Hérodote, sous le règne d'Ardys, le second des Mermnades, que les Cimmériens pénétrèrent en Asie Mineure. Or Sadyatte, le successeur de ce prince, régna douze ans, Alyatte cinquante-sept, et Crésus quatorze, soit quatre-vingt-trois ans de la mort d'Ardys à la ruine du royaume lydien, rapportée à l'année 544 ou environ dans le *Rationarium temporum* du père Petau². Ardys, qui régna quarante-neuf ans, occupe donc, par approximation, l'espace chronologique qui s'étend de 676 à 627. C'est là qu'il faudra placer l'invasion des Cimmériens ; le règne d'Alyatte, époque de leur expulsion, s'étend, d'après le même calcul, de 615 à 558 ; mais il ne faut pas songer aux premières années de cet intervalle, puisqu'elles furent occupées par une guerre contre les Grecs. Gela est encore bien vague ; mais, pour le commencement de l'invasion, une date plus précise semble donnée par d'autres textes d'Hérodote. Le siège de Ninive, formé par Cyaxare, fut, selon lui, interrompu par l'invasion de ces mêmes Scythes qui avaient chassé devant eux les Cimmériens et qui les poursuivaient ; puis les Scythes dominèrent vingt-huit ans en Médie ; Cyaxare régna en tout quarante ans, et Astyage trente-cinq, jusqu'à la réunion de cet empire au royaume des Perses³, événement qui, d'après Hérodote lui-même, appartient à l'année 559, puisque Cyrus, mort en 530, n'a gouverné l'empire que vingt-neuf ans⁴. Le règne de Cyaxare s'étend donc de 636 à 596. C'est en 625 qu'il a ruiné l'empire de Ninive, de concert avec Nabopolassar et ses Chaldéens⁵. Mais la bataille de l'éclipsé, entre les Lydiens et les Mèdes, est du 9 juillet 597, date précise et certaine, déterminée par le calcul astronomique⁶, si, du moins, on doit admettre, avec Hérodote, que ce fut une éclipse totale. Or, cette bataille, l'historien dit qu'elle fut livrée entre les armées de Cyaxare et d'Alyatte, après cinq ans d'une guerre causée par le refus de livrer aux Mèdes les Scythes fugitifs, lorsque le gros de la horde eut été massacré par les Mèdes. Ce massacre aurait donc eu lieu vers 602 ou 603, et Hérodote se serait gravement trompé en plaçant avant la chute de la puissance ninivite. Il serait même postérieur à la destruction de la ville.

¹ Hérodote, I, XVI. — Polyen (VII, 11) raconte qu'il avait conduit à cette guerre des chiens vigoureux, qui se jetèrent sur les Cimmériens et les mirent en fuite.

² IIe partie, p. 167. — Il s'en réfère à un passage de Diogène Laërce, mais ne donne pas comme rigoureux le résultat auquel il arrive. La prise de Babylone est de 538.

³ Liv. I, ch. CIII, CVI, CXXX.

⁴ Hérodote, I, CCXIV.

⁵ L'empire, et non la ville encore, M. Oppert ayant fait connaître, en 1862, qu'après le désastre du roi, vaincu, en 625, par Nabopolassar et les Mèdes, Ninive subsista encore quelques années. (Voyez *Annales des Sargonides*, § 5.)

⁶ Voyez de Saulcy, *Recherches sur la chronologie de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane (sub fine)*.

Supposerons-nous une inadvertance d'expression dans les récits résumés par Hérodote ? Aurai-ils parlé d'un brusque dérangement apporté par l'invasion scythique à une guerre mal terminée ? Et reporterons-nous à 625 le commencement des vingt-huit années ? De 625 à 597 il y a juste vingt-huit ans. Il faudrait donc supprimer le texte sur les cinq ans de guerre contre la Lydie et supposer que l'assujettissement des Mèdes succéda subitement à leur plus éclatant triomphe, enfin supposer que la ruine définitive de la capitale assyrienne eut lieu dans cet intervalle même, puisque nous savons aujourd'hui que la dynastie des Sargonides traîna dix-neuf années encore, mais pas davantage, une existence humiliée. Enfin il n'est pas plus possible de reporter avant 625 une conquête de vingt-huit ans, qui se serait terminée sous le règne de Cyaxare, puisque, en supposant que l'expulsion des Scythes datât seulement de 626, vingt-huit ans de plus nous reporteraient à 654, c'est-à-dire bien avant la campagne des Assyriens contre Phraorte, qui est de 636 ou 635¹ ; assurément ce n'est pas là un épisode de l'histoire de la Médie sujette des Scythes. Et quand même, ce qui est en soi moins vraisemblable, on reporterait la bataille de l'éclipse à l'année 610, où la zone de complète obscurité s'arrête à une ligne tirée de Sardes à Issus² ; quand même on admettrait que, sur les bords de l'Halys, elle était assez sensible pour effrayer les deux armées ; que l'on supprimât ou non les cinq années de guerre antérieure, il faudrait encore placer sous la domination des Scythes et la défaite de Phraorte par les Assyriens et les grands succès de Cyaxare contre Ninive, c'est-à-dire que l'on aurait deux impossibilités pour une.

Ainsi le chiffre de vingt-huit ans est, dans tous les cas, inadmissible, et ne peut nous servir à déterminer l'époque de l'invasion cimmérienne. Tout au plus pourrait-on en tirer le chiffre de huit ans (ou peut-être de dix-huit), qui ne nous exposerait pas aux mêmes contradictions ; seulement, si Cyaxare prit part à l'assaut de Ninive, en 607, et si la guerre de Lydie a commencé en 602, il faut supposer que le roi des Mèdes a attendu quelque temps pour présenter ses réclamations ou pour y donner suite. Si l'on, préfère, pour la bataille de l'éclipse, la date de 610, l'invasion des Scythes serait reportée à quatorze ans plus haut environ³, et pourrait fort bien, selon le récit d'Hérodote, avoir interrompu la première guerre contre Ninive, celle qui ruina l'empire assyrien en laissant subsister la ville. Cyaxare serait revenu contre celle-ci après l'expulsion des Scythes et la guerre contre les Lydiens. Mais la guerre en Asie Mineure, de 615 à 610, devrait alors coïncider avec les premières années d'Alyatte, c'est-à-dire avec la guerre de celui-ci contre les Grecs ioniens, et aussi avec la présence des Cimmériens dans la presqu'île. Mieux vaut donc accepter la tradition de l'éclipse totale, la guerre de Lydie en 602, et penser qu'entre la fin de sa guerre d'Ionie et cette date le roi de Lydie s'était débarrassé des Cimmériens, peut-être avec l'aide des Scythes fugitifs de Médie. Plaçons l'arrivée de ceux-ci en Asie Mineure en 608 ou 609, peu avant la destruction de Ninive ; ils auront pu se jeter sur la

¹ Voyez De Saulcy, *ubi supra* (§ 5), et Oppert, *Tableau chronologique*, publié à la suite de son rapport au ministre, en 1856.

² Ces détails astronomiques, que je ne connaissais pas en 1862, se trouvent dans le quinzième volume du *Zeitschrift der d. m. G.*, p. 521-522.

³ Cinq ans de guerre en Asie-Mineure et huit ans de conquête scythique. Le chiffre de vingt-huit ans des manuscrits me paraît facile à expliquer. Hérodote aura écrit 'Επί μὲν βυβ ἢ ἕτερα ἤρχον. Un copiste, au lieu de βυβ ἢ aura écrit βυκή, et un autre, choqué de ne pas trouver le β euphonique devant le mot ὀκτώ, aura copié βυβ ὀκτώ καὶ εἴκοσι, comme on l'imprime aujourd'hui. Si l'on adopte le chiffre de dix-huit ans, ce serait plus simple encore : κη' au lieu de ιη' ; une simple moucheture a pu transformer l'ι en κ.

Médie, vers 617, ou, si l'on veut, commencer, en 626, par la Bactriane et l'Hyrcanie, une invasion qui, l'année suivante, aurait arrêté la politique triomphante de Cyaxare ; les Cimmériens devaient déjà être en Lydie à une date antérieure de quelques années à celle-là. Renonçons donc à l'hypothèse d'Hérodote, peu d'accord d'ailleurs avec la géographie, que les Scythes venus en Médie étaient ceux qui avaient chassé les Cimmériens ; renonçons à leur faire franchir le Bosphore cimmérien et à supposer que, se trompant de route dans leur poursuite, ils laissèrent le Caucase à droite et arrivèrent, par le Daghestan, aux portes Caspiennes. Bornons-nous à admettre deux invasions scythiques, l'une en Europe, en franchissant le Volga (le faux *Araxe* d'Hérodote), l'autre en Asie, en franchissant l'Iaxarte, c'est-à-dire le véritable Araxe ; reconnaissons-les pour indépendantes l'une de l'autre, et, par conséquent, la chronologie des Mèdes pour incompétente à rien décider touchant les dates de l'invasion cimmérienne, à l'exception de la bataille de l'éclipse, qui, comme je le disais tout à l'heure, peut fournir une limite inférieure à l'expulsion des Cimmériens ; la limite supérieure est donnée par la fin de la guerre entre Alyatte et les Ioniens, et l'expulsion se trouve ainsi placée entre 610 et 602.

CHAPITRE II. — LES GAULOIS D'ILLYRIE.

Depuis le règne d'Alyatte jusqu'à la mort d'Alexandre, il n'est question en Asie, ni de Cimmériens ni de Celtes. Il ne reste ici, pour remplir cet intervalle, qu'à reconnaître quelles étaient alors, en Europe, les positions les plus avancées de la race gauloise vers l'Orient, positions d'où nous les verrons déborder sur la Grèce. Pour cette partie du Mémoire, je me bornerai souvent à exposer, à critiquer ou à développer, par l'étude des textes complets, les résultats mis au jour dans le travail de M. Léopold Contzen. (*Die Wanderungen der Kelten*, Leipzig, 1861.)

Mais, avant d'en venir aux détails topographiques et historiques, je rappellerai que Strabon consacre aux Kimris, Cimmériens ou Cimbres, une partie de son septième livre, et les représente comme ayant poussé leurs courses aventureuses, d'une part jusqu'au Palus-Méotide, de l'autre jusqu'au Danube et au territoire des Gaulois Scordisques, qui sera déterminé tout à l'heure ; puis il ajoute : On raconte que les femmes des Cimbres les accompagnaient à la guerre, et que, parmi elles, étaient des prêtresses à cheveux blancs et vêtues de blanc qui prédisaient l'avenir ; elles avaient des saies de gaze, une ceinture d'airain, et marchaient nu-pieds. Elles abordaient, l'épée à la main, les prisonniers amenés dans le camp, leur mettaient une couronne et les conduisaient vers un cratère d'airain, d'environ vingt amphores. Gravissant des degrés, elles se penchaient sur cette urne, coupaient la gorge au captif, qu'elles tenaient renversé, et tiraient des présages du sang qui coulait ; d'autres, ouvrant le corps, prophétisaient à haute voix, d'après l'aspect des entrailles, la victoire au soldat. Dans les combats, elles frappaient des peaux tendues sur les claies de leurs chariots, et produisaient ainsi un grand bruit¹. On reconnaît sans peine le culte de ces Druides que Diodore nous montre, chez les Gaulois, chargés des sacrifices humain et tirant de là des présages² ; ces prêtresses sont les Druidesses des Cimmériens, que Strabon, comme Posidonius nous dépeint errant à travers l'Europe³.

Dans la description de l'Illyrie gauloise, M. Contzen⁴ nous montre en première ligne les Scordisques, puissante tribu celtique⁵ qui s'étendait en Illyrie et en Pannonie et dont quelques fractions s'étaient même établies en Thrace⁶. C'étaient, dit l'auteur allemand, les descendants des compagnons de Sigovèse ; et il cite le passage où Justin (XXIV, XIV) représente ces émigrés de la Gaule domptant la Pannonie et livrant, durant de longues années, d'innombrables combats aux peuples voisins. C'est à eux que M. Contzen (§ 22) attribue aussi les combats nombreux rapportés par les chroniques de Pologne comme livrés entre les Slaves et les Celtes de la vallée du Danube.

Le nom de *Scordisques* est emprunté, sans doute, à la chaîne du Scordus, siège de leur établissement principal ; les limites de leur pays sont suffisamment

¹ Strabon, VII, II ; t. II, p. 69-70 de l'édition Tauchnitz.

² Diodore, V, XXXI. Le même auteur, au chapitre suivant, déclare comprendre parmi les Cimbres les Gaulois qui ont pris Rome et ceux qui se sont établis en Asie-Mineure.

³ Plutarque, in *Marius*, XI.

⁴ *Die Wand. der Kelt.* Allgemein Theil, § 21.

⁵ Strabon (liv. VII, ch. V ; t. I, p. 101 de l'édition Tauchnitz) dit que le Parisus coule des montagnes vers l'Ister.

⁶ Suivant Strabon (ibid. p. 100) les populations de la Thrace pouvaient être mêlées de quelques tribus scythiques ou celtiques.

déterminées par les écrivains de l'antiquité. La Save, dit Strabon, se réunit au Noaros vers Segestica (près de la Sciscia), puis, ayant reçu la Colapis, qui coule des monts Albius, à traders le pays des Japodes, Celtes eux-mêmes ou mêlés de Celtes¹, les deux rivières vont se jeter dans le Danube, en longeant le territoire des Scordisques. Or la Colapis, c'est la Kulpa². Une page plus loin, Strabon désigne ce mont Albius, où résidaient les Japodes, comme formant l'extrémité de la chaîne des Alpes, telle que l'entendaient les anciens, c'est-à-dire le chaînon intermédiaire entre les Alpes Juliennes et les Alpes Dinariques. Plus loin encore, il désigne les Pannoniens comme limités, au nord, par le Danube, et, à l'orient, par les Scordisques³. Ptolémée (II, XVI) met ces derniers dans la partie sud-est de la basse Pannonie, située à l'est de la haute et s'étendant jusqu'à l'embouchure de la Save. Il semble qu'il y ait ici contradiction avec Strabon ; mais Ptolémée ne fait pas de géographie historique, et les Scordisques avaient pu, lors de la conquête romaine ou depuis, passer au nord de la Save. On voit précisément dans Appien (*Illyr.*, III) que, vaincu par les Romains, ce peuple s'enfuit dans les îles du Danube ; l'auteur ajoute que, plus tard, quelques-uns revinrent sur les frontières de Péonie. Ce furent les Scordisques⁴ qui ruinèrent la nation illyrienne des Autariates, qui elle-même avait assujetti les Triballes, voisins du Danube, comme on sait.

Les Scordisques étaient partagés en deux nations : les grands Scordisques, entre deux affluents du Danube, savoir : le Noaros (la basse Save actuelle⁵) et le Margos (la Morawa de Servie⁶), les petits Scordisques, au delà de ce cours d'eau jusqu'aux frontières des Triballes et des Mœsiens⁷. Ils possédaient plusieurs îles du Danube et désolèrent divers territoires voisins, qui, dépeuplés, se couvrirent d'immenses et impénétrables forêts⁸. Gomme M. Contzen nous montre, d'après Hérodote (IV, XL), les Triballes sur la Morawa, on voit qu'entre cette époque et celle de Strabon ils avaient été refoulés soit par les Autariates, soit par les Scordisques eux-mêmes ; et cet événement peut fort bien être identique, comme le pense l'auteur allemand, à l'émigration que Diodore signale, dans la première moitié du IV^e siècle, à l'ouverture de la 101^e olympiade⁹. Au temps de Philippe on voit les Triballes entre la Scythie et la Macédoine, et, dès le règne d'Alexandre au moins, des Celtes se trouvent en deçà de la Save, entre le Danube et le mont Scordus ; à l'ouest, ils vont jusqu'à la mer Adriatique ou à peu près, puisque Arrien appelle *Celtes des bords du golfe ionien* ceux qui, députés près du jeune roi de Macédoine, pendant son expédition vers le Danube, lui dirent qu'ils ne *craignaient* que la chute du ciel, mais *estimaient* au-dessus de tout l'amitié d'un

¹ Liv. V, ch. V (t. II, p. 102) ; cf. 100.

² Voyez l'*Atlas antiquus* de Kiepert, tab. IX.

³ Strabon, liv. VII, chap. V (t. II, p. 108).

⁴ Strabon, *ubi supra*. — Polyen (VII, XLII) dit simplement les Celtes, et raconte, de leur invasion dans le pays des Autariates, un stratagème semblable à celui qu'Hérodote raconte des Perses dans la guerre contre Tomyris.

⁵ Strabon ne donne le nom de Save qu'à la partie supérieure de cette rivière.

⁶ Ils s'étendaient du nord au sud, depuis l'embouchure de la Save jusque vers les frontières de Macédoine, selon Wernsdorf (*De rep. Galat.*, ch. II, § 11), qui cite, avec Strabon, Justin (XXXII, III), Athénée (VI), l'*épitomé* du cinquante-sixième livre de Tite-Live et Appien (*Guerre d'Illyrie*).

⁷ Wernsdorf (*ibid.*) les met aussi près de la Save, ce qui est une erreur.

⁸ Voyez Strabon, liv. VII, ch. V (t. II, p. 108-109 de l'édition Tauchnitz).

⁹ Diodore, XV ; voyez Contzen, § 21. C'est au delà du Danube qu'Appien conduit les Triballes vaincus par les Scordisques (Illyrie, III) ; mais les deux faits s'excluent pas nécessairement. Un siècle plus tard, les Autariates étaient contraints d'émigrer en Péonie (Contzen, § 22 ; cf. Polyen, IV, XII et VII, XLII.)

homme tel que lui¹. Les Celtes de l'Occident allaient plus loin encore, s'il est vrai qu'ils se piquaient de ne reculer ni devant la marée montante ni devant l'incendie². Du reste, quoique Strabon, racontant, d'après Ptolémée, l'anecdote sur Alexandre (VII, III), désigne aussi, par l'appellation de *Celtes de l'Adriatique* ceux qui firent cette fière et adroite réponse au futur conquérant de l'Asie, M. Contzen paraît avoir raison de remarquer que cette tribu n'habitait pas loin du Danube, puisqu'elle envoya son ambassade pendant la courte expédition des Macédoniens vers ce fleuve. Strabon (t. II, p. 76, 85, 101) compte, parmi les peuples celtes, les Boïens et aussi les Taurisques, qui furent vaincus par les Gètes, au temps de César³.

Les Scordisques paraissent avoir conservé toujours les mœurs belliqueuses de leur race. Justin nous l'a dit un peu plus haut, et, comme nous l'avons vu aussi, des chroniques polonaises, mentionnées par M. Contzen, parlent de guerres entre les Celtes et les Slaves dans la région du Danube, sans toutefois dire à quel peuple celte il faut rapporter ces faits⁴. Polybe raconte aussi que huit cents mercenaires gaulois trahirent les habitants d'une ville d'Épire dans une guerre contre les Illyriens, au IIIe siècle⁵ ; et Appien⁶ parle d'une expédition des Scordisques et autres Celtes dans la Macédoine et la Grèce devenues romaines, expédition qui fut châtiée par un Scipion, peu après le temps de Marius.

Je terminerai cet aperçu de la Gaule illyrienne par le passage d'Ammien Marcellin auquel renvoie M. Contzen, et qui résume l'état social du principal de ces peuples. *Les Scordisques, dit Ammien, ont autrefois habité une partie de la Thrace. . . Nation cruelle et farouche, au témoignage de l'antiquité, immolant des captifs à Bellone et à Mars, buvant avidement du sang humain dans des crânes, ce peuple barbare, incommode aux Romains par des hostilités multipliées, finit par détruire une armée romaine tout entière avec son général*⁷.

¹ Voyez Contzen, § 21.

² Strabon (VII, II) nie qu'ils défiassent la marée et l'inondation, ce prouve qu'on le leur attribuait déjà. Élien dit, dans ses *Histoires variées* (XII, XXIII) : *Il n'y a point de nation qui affronte les dangers avec autant d'intrépidité que les Celtes. Ils célèbrent, par des chansons, la mémoire de ceux qui meurent glorieusement à la guerre ; ils vont au combat, la tête couronnée de fleurs ; fiers de leurs grandes actions, ils élèvent des trophées, pour laisser à la postérité, suivant l'usage des Grecs, des monuments de leur valeur..... Plusieurs attendent de pied ferme le flux de la mer : quelques-uns vont au-devant tout armés, et soutiennent le choc des flots, en y opposant leurs lances et leurs épées nues ; comme s'ils pouvaient effrayer ou blesser un pareil ennemi.* (Voyez Contzen, § 24.) Diodore parle aussi (V, XXVIII) de leur mépris systématique de la mort, et Posidonius va plus loin encore (p. 138-139 des *Potidonii reliquiæ*, de Bake).

³ Wernsdorf (*ubi supra*) place les Taurisques auprès des Scordisques, dont ils étaient séparés par des hauteurs, et les Boïens, entre la Drave et le Danube, près du lac Neusiedl ; les fugitifs de la Cisalpine vinrent, en 190, s'établir près d'eux, dans le Norique.

⁴ Ce seraient peut-être les Bastarnes, s'il faut croire ce qu'en dit Pelloutier dans son *Histoire des Celtes*, liv. I, ch. VIII : *Les Bastarnes étaient reconnus pour une nation celte. Ils ne différaient des Scordisques ni pour la langue ni pour la coutume ; mais le voisinage des Sarmates leur fit adopter plusieurs coutumes de ce peuple, et, à la fin, ils passèrent pour Sarmates. La plus grande partie des Bastarnes demeurait au delà du Danube, du côté de la Pologne. De là vient qu'ils sont appelés tantôt Scythes, tantôt Gètes, tantôt Germains.* Les passages allégués par l'auteur ne sont pas tous concluants mais, du moins, Tite-Live (XL, LVII) affirme que les Bastarnes demeuraient au delà du Danube et qu'ils étaient frères des Scordisques.

⁵ Liv. II, ch. V.

⁶ *Illyrie*, V.

⁷ XXVII, IV.

CHAPITRE III. — LA MACÉDOINE, LA GRÈCE ET LA THRACE, À L'ARRIVÉE DES GAULOIS.

La Macédoine, réduite de bonne heure, par sa position géographique, au rôle d'adversaire de tous les généraux d'Alexandre, qui prétendaient à la totalité de son héritage, la Macédoine, dont les efforts tendaient surtout, au moins depuis la mort de Polysperchon, à reprendre la position qu'elle avait en Grèce au temps de Philippe, avait usé, dans ce double rôle, la meilleure partie de ses ressources ; elle devait, d'ailleurs, se trouver épuisée par une émigration militaire trop forte pour sa population, celle des compagnons d'Alexandre et des mercenaires qui allaient servir ses héritiers. Cassandre était mort après avoir vu l'Unité de la monarchie définitivement brisée dans les Plaines d'Ipsus, et, après la catastrophe de ses deux fils, après le rapide passage de Pyrrhus et de Demetrius, la triste fin de Lysimaque et l'assassinat de Séleucus n'avaient plus laissé ni homme d'Etat ni homme de guerre qui eût reçu les leçons du conquérant ; c'est alors que les Gaulois se présentèrent.

Quant à la Grèce, elle n'était pas seulement affaiblie par sa décadence déjà ancienne et par la domination des Macédoniens, elle l'était encore par ses divisions récentes. Presque toutes les cités de la Grèce, dit Justin (XXIV, I), voyant les discordes des rois Ptolémée Ceraunus, Antiochus et Antigone (de Goni), saisirent, sous la conduite de Sparte l'occasion qui leur était donnée de recouvrer leur liberté et se lièrent par des ambassades mutuelles, et commencèrent la guerre. Pour ne pas paraître la déclarer à Antigone, dont elles avaient reconnu le pouvoir, elles attaquèrent ses alliés, les Étoliens, sous prétexte qu'ils avaient occupé par force la plaine de Cirrha, consacrée à Apollon. Elles se trouvaient d'autant plus libres d'agir, que, comme le fait observer M. Contzen¹, Antigone venait d'éprouver un grand échec naval sur les côtes de Macédoine, et que la garnison de la Cadmée avait été retirée par Demetrius, sans doute pour sa malheureuse expédition de Syrie. Area, continue Justin, est choisi par les Grecs pour commander dans cette guerre. Il réunit ses troupes, dévaste la ville (de Cirrha) et les maisons situées sur son territoire et brûle ce qui ne peut être emporté. Les pasteurs étoliens, les ayant vus des montagnes, se jettent, au nombre de cinq cents, mais cachés par la fumée des incendies sur les ennemis dispersés, troublés par la crainte et ignorant à combien de gens ils ont affaire ; ils tuent neuf mille de ces pillards et mettent en fuite le reste. Les Spartiates essayent de recommencer la campagne, mais plusieurs villes leur refusent leur contingent, estimant que Sparte cherchait à dominer sur la Grèce et non à l'affranchir. Nous verrons bientôt quelles forces opposèrent à un ennemi fort dangereux les Grecs ainsi divisés et affaiblis ; examinons d'abord en quelles conjonctures se trouva la Macédoine, lors de l'arrivée des Gaulois.

Pyrrhus, parti pour l'Italie quelques mois après la mort de Séleucus, y avait emmené vingt-cinq à trente mille combattants, recrutés, cela ne fait aucun doute, parmi les hommes les plus vigoureusement trempés de la péninsule hellénique et spécialement chez les Macédoniens, à qui, dit-on, il rappelait beaucoup Alexandre. Nous savons même, par un témoignage précis, que Pyrrhus avait emprunté, pour deux ans, à Ptolémée Ceraunus, cinq mille fantassins et

¹ Die Wanderungen der Kellen, besonderer Theil, § 22.

quatre mille cavaliers avec cinquante éléphants¹. Et il ne faut pas croire que cette distraction de forces fût compensée par une grande extension de territoire chez les populations belliqueuses de l'est. Si Lysimaque avait porté le titre de *roi de Thrace*, s'il avait paru réunir ce pays à la Macédoine, en succédant pour quelques jours aux familles de Cassandre et d'Antigone, il faut bien comprendre qu'il ne s'agissait nullement de tout le pays compris entre le mont Hæmus et la Propontide. Justin dit même (XVI, I) que, pressé par les forces du roi indigène Dromichætès, Lysimaque avait dû lui céder la portion de la Macédoine précédemment occupée par son gendre Antipater. Lysimaque, dit de son côté Pausanias², était roi des Thraces, *voisins* de la Macédoine, qui avaient obéi à Philippe et à Alexandre ; mais rien de plus. Je n'appuierai pas sur les paroles de l'auteur quand il ajoute, *Ce n'était là qu'une faible partie de la Thrace*, car, comme il dit aussi que *les Thraces sont la race la plus nombreuse après les Celtes*, on voit qu'il parle ici, comme Hérodote, en ethnographe plutôt qu'en géographe. Mais des faits particuliers vont nous éclaircir la géographie politique de ce pays et de ce temps. Lysimaque avait combattu contre les Odryses, voisins de l'Hèbre supérieur, puis contre Dromichætès et les Gètes³ ; il avait obtenu des succès, fait des conquêtes, et, selon Diodore⁴, intimidé assez les barbares pour qu'ils lui renvoyassent son fils Agathocle, leur prisonnier, afin de regagner par sa bienveillance ce qu'ils n'espéraient plus recouvrer par force, tant qu'il serait l'allié des autres successeurs d'Alexandre. Peu après, Dromichætès tint, dit-on, une semblable conduite avec Lysimaque, fait prisonnier à son tour⁵. La paix fut alors conclue, à la condition que Lysimaque céderait au roi des Gètes tout ce qu'il possédait au delà de l'Hèbre. Si le fait affirmé par Justin, la cession d'une partie de la Macédoine, est authentique, il se rapporte apparemment au même traité, ou plutôt c'est le même fait raconté en d'autres termes, car Lysimaque avait alors réuni les deux Etats. Mais, quelle que soit la diversité des détails dans la narration de ces écrivains, il résulte au moins, de leurs témoignages réunis, qu'il y avait en Thrace des indigènes indépendants, et, parmi eux, un Etat puissant, celui des Gètes. Il y a même lieu de croire que les villes grecques de ce pays n'avaient pas toutes reconnu l'autorité de Lysimaque. Justin nous apprend qu'il fit la guerre à Héraclée⁶. Ptolémée Ceraunus n'eut, d'ailleurs, ni le temps ni les moyens de faire, avant l'arrivée des Gaulois, ce que Lysimaque n'avait pas fait.

¹ Justin, XVII, II.

² Pausanias, *Descriptio Græciæ*, liv. I, chap. IX.

³ On voit, par ce passage et celui de Diodore auquel je vais renvoyer, que Dromichætès était le roi des Gètes établis en Thrace. (Cf. Strabon, VII, III.)

⁴ Diodore, fragm. du liv. XXI, 4e année de la 121e olympiade (ann. 293) ; édit. Tauchnitz, t. VI, p. 45-47.

⁵ D'après Pausanias (*ubi supra*), on aurait lieu de penser que la prise d'Agathocle et celle de Lysimaque seraient un seul et même fait raconté avec des circonstances différentes ; c'est très possible. Strabon (liv. VII, ch. III, t. II, p. 82, 88) et Memnon (*Ap. Phot.*, p. 225, init., édit. Bekker) ne parlent que de Lysimaque.

⁶ Justin, XVI, III. — On pourrait se demander s'il s'agit bien en effet d'Héraclée de Thrace ; mais, comme nous le voyons par Memnon, si Lysimaque eut, pendant quelque temps, beaucoup d'autorité dans Héraclée de Bithynie, il ne la combattit jamais.

CHAPITRE IV. — INVASION DE LA MACÉDOINE ET DE LA GRÈCE PAR LES GAULOIS.

Le récit de l'invasion gauloise en Macédoine et en Grèce a été traité par M. Amédée Thierry avec toute l'étendue et tout l'intérêt que demande un sujet si dramatique. Je n'ai pas le dessein de le recommencer ici dans tous ses détails ; je m'attacherai plutôt à faire ressortir les mœurs des tribus qui y prirent part, la nature des obstacles qu'elles rencontrèrent et les résultats de ces événements.

La grande invasion de la 125^e olympiade fut, dit-on, déterminée par l'arrivée d'émigrants qui venaient de la Gaule pour partager le domaine des héritiers de Sigovèse, et le trouvèrent trop étroit. Strabon pense, mais sans l'affirmer, que cette émigration elle-même fut causée par des dissensions intestines¹ ; il tient, d'ailleurs, pour certain que les Tectosages venus de Gaule étaient ceux-là mêmes qui s'établirent en Asie ; et l'on connaît, par le témoignage de saint Jérôme, la persistance, parmi ces colons, de la langue que l'on parlait dans la Gaule belge. On n'a donc pas le droit de nier que des aventuriers d'Occident soient venus retremper l'esprit gaulois et la passion gauloise des aventures chez les Illyriens de race celtique, avant la mémorable entreprise de l'an 279. Mais quand eut lieu cette émigration ? Étaient-ce bien les guerriers nés au delà du Rhône que nous verrons combattre en Grèce et en Asie, comme le font entendre Pausanias² et Callimaque³, ou étaient-ce leurs descendants ? C'est ce qu'il n'est ni possible d'éclaircir à fond ni bien intéressant de savoir ; cependant nous trouvons plus loin quelque motif de vraisemblance à l'opinion de Strabon.

Le premier flot de la grande invasion se dirigea vers la Thrace, sous la conduite d'un chef que Pausanias appelle *Cambaule*⁴ ; mais il n'y pénétra pas bien avant, les Gaulois ne s'étant pas trouvés assez forts pour livrer bataille aux Grecs, comme s'exprime cet écrivain, le seul qui parle de cette première expédition. S'il faut prendre ce mot à la lettre, on doit penser que les Gaulois, laissant à gauche la chaîne du Rhodope, s'étaient dirigés vers la côte sud, depuis longtemps semée de colonies helléniques. Les Gaulois, qui faisaient une expédition de pillage, devaient, en effet, se diriger de préférence vers les lieux où se trouvait le plus riche butin ; et, comme nous le verrons tout à l'heure, ils pouvaient choisir en connaissance de cause ; d'ailleurs, les montagnards du Rhodope pouvaient leur offrir des obstacles très sérieux. Mais ce n'était là qu'un essai.

Voulant recommencer l'entreprise sur un autre point, continue Pausanias, les compagnons de *Cambaule*, alléchés par le butin qu'ils avaient déjà fait, et pleins d'ardeur pour le pillage, formèrent autour d'eux une grande armée de fantassins et de cavaliers, qu'ils partagèrent en trois corps pour attaquer trois pays différents. *Kéréthrios*⁵ se chargea de conduire le premier contre les Thraces et les Triballes ; *Brennos*⁶ et *Akichorios*⁷ menèrent le second en Péonie ; *Bolgos*⁸ se

¹ Strabon, IV, 1 (vol. I, p. 301-302) ; cf. Contzen, besonderer Theil, § 23.

² I, III-IV.

³ Voyez Contzen, ubi supra.

⁴ Pausanias, X, XIX, édit. Tauchnitz.

⁵ *Certhryz*, *gloire*, dit, d'après Owen, M. A. Thierry (t. I, p. 137).

⁶ Le Brenn, le chef.

⁷ Ou *Kichorios*, *Cyçwiawr* ou *Acyçwiawr*, le collègue (?). (Amédée Thierry, *Hist. des. Gaul.*, t. I, p. 145.)

⁸ Le Belge, le Tectosage (?). (*Ibid.*, p. 139.)

dirigea avec le dernier contre la Macédoine et l'Illyrie. Il s'agit peut-être ici des Illyriens Autariates, qui avaient récemment envahi la Péonie, et que Cassandre avait ensuite établis sur le mont Orbe¹, chaîne parallèle au Rhodope, à droite du fleuve Nestus. Laissons de côté, pour à présent, l'armée de Thrace et suivons d'abord celle du Belge.

Ptolémée Ceraunus, méprisant ces ennemis ou ne croyant pas à une attaque, rejeta l'offre du roi des Dardaniens, qui lui promettait vingt mille soldats ; il repoussa avec indignation l'insolente proposition des Gaulois, qui voulaient mettre son royaume à rançon ; mais la catastrophe ne se fit pas attendre. L'armée de Ptolémée fut complètement défaite et presque anéantie ; lui-même, couvert de blessures et jeté à bas de son éléphant, fut pris et décapité, ou, selon Memnon, déchiré par les vainqueurs : la phalange macédonienne n'avait pu arrêter l'impétuosité des Gaulois². Mais, si les qualités militaires de leur race se retrouvent ici chez les émigrés tectosages, la barbarie, qu'on lui a si souvent reprochée, s'y retrouve aussi tout entière. Des sacrifices humains suivirent la victoire, et ceux des prisonniers qui ne furent pas offerts aux dieux furent tués à coups de javelot³.

La Macédoine demeura livrée à d'affreuses dévastations, tandis que ses soldats éperdus, ne sachant à qui se fier après un désastre si imprévu et si complet, se donnaient tour à tour à ceux qui leur faisaient espérer une revanche, et les déposaient ou les tuaient en voyant persister le fléau. Deux souverains furent ainsi élevés et renversés en moins de quatre mois. Enfin Sosthène surprit les Gaulois enorgueillis de leur victoire, et, sans doute, aussi peu capables de sévères précautions que leurs frères le furent dans les guerres d'Occident. Sosthène délivra son pays par un coup de main, et ne voulut, dit Justin (XXIV, V), accepter que le titre de général. Les débris de l'armée gauloise revinrent dans leur pays⁴.

La bande du Brenn, qu'on appelait *Praus*, dit Strabon⁵, avait d'abord paru en Macédoine⁶, dont la Péonie est souvent considérée comme partie intégrante. Elle comptait, selon Diodore, 150.000 hommes portant des boucliers, 10.000 cavaliers⁷ avec 2.000 chariots ; plus, une foule de marchands, c'est-à-dire évidemment d'hommes qui suivaient l'armée pour trafiquer du butin ou des prisonniers : rien n'oblige à croire que ce fussent des Gaulois. L'écrivain grec ajoute que ce corps perdit beaucoup de monde dans son expédition en Macédoine, et il attribue à l'affaiblissement produit par ce premier échec le désastre qu'il éprouva dans l'Hellade ; Justin (XXIV, VI), au contraire, fait battre complètement Sosthène par Brennus, à la tête de 140.000 fantassins et de 15.000 chevaux. On ne doit pas attacher une grande importance à l'assertion isolée d'un écrivain si peu exact, surtout quand nous le trouvons, ici, en opposition à la fois et avec le récit détaillé de Diodore et avec Porphyre, dans l'extrait qu'en a fait Eusèbe. Mais on me permettra de relever la différence

¹ Diodore, XX, XIX.

² Diodore, fragm. du liv. XXII, 2e année de la 125e olympiade (année 279), édit. Tauchnitz, VI, LX ; Justin, XXIV, V ; Pausanias, ubi supra.

³ Fragm. de Diodore, dans Amédée Thierry, p. 141. Pour Memnon, voyez Phot., 226-227, ou, dans l'édition spéciale de Memnon, par Orelli, le chapitre XIV.

⁴ Pausanias, ubi supra. Il ne parle pas de Sosthène, mais il faut se rappeler qu'il ne raconte l'invasion gauloise qu'à propos de l'attaque de Delphes.

⁵ IV, 1. — *Praus*, terrible, en gaélique, dit M. Thierry (I, 136), ou *Bras*, grand, en breton.

⁶ Diodore, fragm. du liv. XXII, olympiade 125 (4e année), p. 64.

⁷ Pausanias donne la même évaluation pour l'infanterie, mais ne s'en tient pas aux nombres ronds.

notable qui se trouve, sur un fait si grave, entre l'abrégiateur de Trogue Pompée d'une part, Diodore et Pausanias de l'autre, afin d'écartier la thèse de M. Contzen (*ubi supra*) sur la source unique à laquelle Ces trois écrivains auraient puisé leurs données.

Enfin l'armée gauloise se dirigea vers la Grèce, connaissant, dit Pausanias, la faiblesse du pays à cette époque¹. Il donne au Brenn 152.000 fantassins et 20.400 cavaliers, ou plutôt 61.200, attendu que chaque cavalier était accompagné de deux serviteurs, montés et exercés comme lui, qui le suivaient au combat pour lui fournir un cheval, s'il perdait le sien, et le remplacer lui-même s'il avait péri : blessé, le maître était emmené par l'un d'eux et remplacé par l'autre. C'était, ajoute Pausanias, ce qu'ils nommaient en leur langue *trimarkisia*, *markan* étant le nom du cheval parmi les Celtes². Ce sont là des services, non d'esclaves, mais de vassaux, soit héréditaires, comme ceux de la féodalité, soit volontaires, comme les compagnons germains. M. de Courson³ trouve, chez les Gaulois, ces deux genres de dépendance, et le même savant établi d'après des textes de lois de toutes les contrées où les races celtique ou kimrique en ont rédigé au commencement moyen âge, que le service militaire était obligatoire chez elles pour tous les tenanciers du sol⁴.

L'armée gauloise traversa la majeure partie de la Thessalie sans résistance, à ce qu'il paraît : le peuple y était hostile aux grands⁵. On arriva donc, toujours pillant et commettant d'affreux excès⁶, jusqu'au Sperchius, où les Grecs essayèrent de résister ; mais le Brenn en déroba le passage en faisant franchir ce fleuve à la nage, à gué ou sur des radeaux, par dix mille Gaulois, qui, pour cela, choisirent le temps de la nuit et un lieu non gardé, où le Sperchius s'étend en marais dans la campagne. Il fallut donc retirer sur les Thermopyles le détachement envoyé en Thessalie, et qui allait être tourné⁷. La Grèce avait, une fois de plus, envoyé dans ce défilé célèbre l'élite de ses combattants. Contre les barbares venus de l'Occident, dit Pausanias, elle avait réuni 10.000 hoplites et 500 cavaliers béotiens, 500 chevaux et 3.000 fantassins de Phocide, 700 Locriens sans cavalerie, 400 hoplites de Mégares, avec un corps de cavaliers. Les Etoliens y avaient réuni la plus grande partie de leurs forces ; on ne donne pas le nombre de leurs cavaliers, mais ils avaient 7.000 hoplites et 90 (900 ?) hommes armés à la légère. Les Athéniens avaient aussi envoyé, sous la conduite de Callippe, qui eut le commandement général, un contingent de 1.000 fantassins et 500 cavaliers, avec toutes leurs galères en état de tenir la mer. Le royaume d'Antigone et celui d'Antiochus étaient représentés chacun par 500 combattants⁸. Nous venons de voir pourquoi les soldats de Sparte, d'Arcadie et de Messène, étaient absents du poste où était mort Léonidas.

¹ *Ubi supra*. — Aux faits extraits plus haut de Justin sur les divisions de la Grèce et l'ambition de Sparte, on peut ajouter ces mots de Pausanias (VIII, VI). M. Contzen indique ce passage d'une manière un peu inexacte (p. 186), et rappelle une autre ligne du même auteur touchant Messène, alors en guerre contre Sparte.

² **Marc**, au pluriel *marcan*, en celtique et en kimrique, dit M. A. Thierry (I, 146) ; **march** en breton (très guttural).

³ *Hist. des peuples bretons*, t. I, p. 74 à 77.

⁴ *Hist. des peuples bretons*, t. II, p. 115 à 119.

⁵ Voyez Contzen, *besonderer Theil*, § 22.

⁶ *Παρανομήματα*, dit Pausanias (X, XX.)

⁷ Pausanias, X, XX.

⁸ Pausanias, X, XX.

Les Gaulois, ayant franchi le Sperchius sans plus de résistance, tuèrent autour d'Héraclée les hommes qu'ils purent saisir, mais n'enlevèrent point la ville, alors occupée par les Étoliens. Ils marchèrent aux Thermopyles, et là ils livrèrent un combat furieux, sans autres armures que leurs boucliers, se jetant sur l'ennemi avec la fureur de bêtes féroces. Taillés à coups de hache ou d'épée, ils ne désespéraient point tant qu'ils respiraient encore, et conservaient leur courage aussi longtemps que leur vie. On en vit arracher les lances de leurs blessures pour les rejeter aux Grecs ou les en frapper¹. Néanmoins, ne pouvant conserver, dans un espace si étroit, l'avantage du nombre, et pris en flanc par les archers qu'apportait la flotte, ils se retirèrent, sur le commandement de leurs chefs, mais en désordre et s'écrasant les uns les autres ; beaucoup furent engloutis dans un marais. Les Grecs furent surpris de voir qu'ils ne se mettaient point en peine de donner la sépulture à leurs morts².

Une diversion tentée vers l'Étolie par un corps de quarante mille hommes, qui, au dire des Grecs, désolèrent ce pays avec une barbarie sans nom, eut une issue funeste pour les Gaulois ; mais, grâce au sentier qu'avaient autrefois suivi les Perses, le corps principal obligea les alliés à évacuer les Thermopyles. Ils furent reçus à bord de leur flotte, et chacun retourna dans son pays³. Aussitôt, sans même attendre son collègue et le corps nombreux laissé dans le camp, corps que les Étoliens attaquèrent, le Brenn prit la route de Delphes.

La tradition nationale, recueillie par Pausanias, racontait comment l'exaltation des Grecs, armés pour la défense du temple le plus vénéré de leur pays, fut secondée par un tremblement de terre et par un orage, où chacun reconnaissait l'action d'Apollon lui-même, et fit aboutir à l'échec le plus désastreux l'assaut tenté par les Gaulois. Ce récit dramatique a trouvé crédit parmi les modernes ; c'est, d'ailleurs, le seul qui nous soit parvenu avec détail. Pourtant il s'en faut que l'antiquité ait unanimement accepté la donnée sur laquelle il se fonde, et Pausanias lui-même, qui raconte partout les traditions locales, nous donne peut-être lieu de penser que nous avons ici le récit des *Delphiens*⁴, circonstance qui déjà nous fait soupçonner que l'amour-propre municipal était en jeu dans ces affirmations. Diodore dit sommairement que les Gaulois avaient pillé *le temple de Delphes*⁵, dans le livre où il parle des Gaulois en général. Il est revenu sur cet événement dans le récit de l'invasion que comprenait son livre XXII⁶ ; mais, malheureusement, nous n'en avons plus que des extraits, et l'abréviateur s'est borné à dire que Brennus, ayant perdu en Macédoine beaucoup de soldats, se trouvait bien affaibli avant d'attaquer l'Hellade et le temple de Delphes, qu'il voulait piller ; puis il donne, sur la retraite des ennemis, après une campagne sanglante, quelques détails que nous trouverons. Ce texte ne contredit pas formellement l'autre passage du même auteur⁷, et il le confirmerait, sans doute, si nous l'avions tout entier ; or Diodore est un érudit et de moitié plus rapproché des faits que Pausanias. Appien a paru à Pelloutier s'exprimer dans le même sens, et admettre à la fois l'entrée des Gaulois à Delphes et leurs pertes cruelles

¹ Pausanias, *Descriptio Græcæ*, X, XXI.

² Pausanias, *Descriptio Græcæ*, X, XXI.

³ Pausanias, *Descriptio Græcæ*, X, XXIII.

⁴ X, XIX, § 4 init.

⁵ V, XXXII, ce qu'il dit des Kimris.

⁶ *Ecl.* XIII. Voyez p. 64-65 du sixième volume de l'édition Tauchnitz.

⁷ La tournure grammaticale *ὡς μὴ ἰσχυροὶ εἰς τὴν Ἑλλάδα ἐλθῶν* paraît, en bonne grécité, faire retomber le sens du verbe sur le participe, mais c'est un abrégé du Xe siècle.

dans cette expédition¹ ; mais il est certain par l'ensemble du récit et comme l'a entrevu Wernsdorf, qu'il parle ici d'une expédition postérieure d'environ deux siècles, et dont j'ai dit un mot au chapitre II. Dans le précédent chapitre d'Appien, il n'est pas parfaitement clair qu'il s'agisse de l'expédition dite *de Brennus*, et, d'ailleurs cet écrivain, en parlant des catastrophes qui suivirent l'audace des Gaulois, ne dit pas s'ils avaient ou non réussi entrer à Delphes. Athénée², au contraire, s'exprime là-dessus sans équivoque ; mais il mêle à cette indication, dont il ne cite point les sources, des faits très peu admissibles prétendant que les Scordisques, ou, comme il les appelle les Kordistes, sont un débris de l'armée de Brennus, et qu'en souvenir des châtiments qui suivirent leur sacrilège entreprise, ils ne transportent jamais d'or dans leur pays tout en restant pillards de profession. Ce n'est pas là qu'il faut chercher la solution du problème.

Mais il est un écrivain qui l'a incidemment rappelée et qui est un des critiques les plus sérieux de l'antiquité grecque : c'est Strabon. Il dit, en parlant des Tectosages de Gaule, qu'ils passent pour avoir pris part à l'expédition contre Delphes, et que les trésors enlevés à Toulouse par le général romain Cépion étaient l'or amassé dans le temple d'Apollon, grossi, depuis le pillage, par les offrandes expiatoires des particuliers³. Il dit aussi que le malheur de Cépion et de sa famille furent attribués à ce qu'il avait touché à cet or, et cite un certain Timagène comme ayant parlé de cette circonstance ; mais il ajoute : *L'opinion de Posidonius est plus vraisemblable* : selon lui, le trésor trouvé à Toulouse se montait à quinze mille talents en lingots, déposés dans les temples et les lacs sacrés ; or le temple de Delphes était vide au temps de l'invasion, ayant été pillé par les Phocidiens, lors de la guerre sacrée, et, si l'on y trouva quelque chose, ce butin fut partagé entre plusieurs peuples. D'ailleurs, quelle apparence que les Gaulois aient pu le transporter chez eux, ayant fait une fin si misérable dans leur retraite et s'étant dispersés en deux directions différentes ? Selon Posidonius donc et plusieurs autres auteurs, la richesse du pays, la superstition des Celtes et leur peu de luxe avaient accumulé chez eux de grandes quantités d'or et d'argent, qu'ils déposaient dans ces lacs comme lieux à l'abri du pillage⁴.

Ainsi la discussion porte réellement, dans Strabon, non sur le fait de l'entrée des Gaulois à Delphes, mais sur la vraisemblance de la translation à Toulouse d'un trésor trouvé dans cette ville. Strabon, appuyé sur Posidonius, se prononce pour la négative ; mais les deux écrivains qu'il nomme se contredisent-ils sur le succès *militaire* de l'attaque contre Delphes ? Avec l'auteur des Mémoires numismatiques, que je citerai tout à l'heure, il faut répondre que non. Les mots *εἰ δὲ καὶ ἐλείφθη* se rapportent, d'après ce contexte, non à l'entrée des envahisseurs dans le temple, mais au peu d'importance qu'elle dut avoir, selon l'auteur, en ce qui concerne le butin. C'est donc à tort que Wernsdorf⁵ laisse entendre que la réfutation empruntée par Strabon à Posidonius porte sur l'insuccès des Gaulois. Si cette dernière opinion eût alors été admise, Posidonius n'eût pas manqué de l'alléguer, car ce fait eût tranché la question.

¹ Appien, *Illyr.*, V ; Pelloutier, *Hist. des Celtes*, ch. VIII.

² Liv. VI, ch. XIV. Polybe parle plusieurs fois du désastre des Gaulois dans l'expédition de Delphes mais au sujet d'autres faits et sans donner d'explication.

³ Strabon, IV, I.

⁴ Strabon, IV, I.

⁵ *De rep. Gal.*, cap. I, § 7. Il reconnaît que Dion Cassius admet l'origine gauloise des trésors de Toulouse. (Voyez le quatre-vingt-dix-septième extrait des trente-quatre premiers livres.)

Mais c'est sur un tout autre terrain que la discussion a été ramenée, de nos jours, par un membre célèbre de l'Académie des inscriptions : c'est précisément l'importation en Gaule des trésors monnayés de Delphes, que M. Lenormant a soutenue par des arguments si pressants, qu'il n'est plus permis de traiter la question sans les rappeler.

M. Lenormant¹ signale, dans les pièces d'or de la Gaule, une imitation frappante de pièces de Philippe, et cela à l'exclusion des pièces, macédoniennes aussi et assurément fort répandues en Orient, d'Alexandre et de Philippe Arrhidée. Il en conclut que les Gaulois avaient trouvé, dans leur expédition, un trésor composé de philippes, et il s'attache à démontrer que ce fut à Delphes.

Il montre, en effet, le souvenir assez manifeste de Philippe, vengeur d'Apollon, dans la médaille n° 1², qui porte, au revers, un bige avec une couronne de laurier et le mot $\Phi\text{ΙΛΙΠΠΟΥ}$, et, au droit, une tête d'Apollon (Delphien) sensiblement différente de l'effigie ordinaire des médailles macédoniennes, qui porte les cheveux courts, même sur les philippes ordinaires, où elle est seulement laurée. Les numéros 3 et 4 de la même planche remplacent le bige par un cèlès, et la couronne de laurier, qui figure au numéro 1, par une simple branche pour le premier, par un croissant pour le second, mais toujours avec le mot $\Phi\text{ΙΛΙΠΠΟΥ}$; au droit, la tête n'est pas laurée, mais elle conserve son abondante chevelure. Les types y sont encore helléniques ; mais, malgré le bige et la légende $\Phi\text{ΙΛΙΠΠΟΥ}$ au revers, il n'est pas possible de ne point tenir pour barbare la laide effigie du numéro 5, à la longue chevelure et à la couronne de laurier, grossière imitation des vrais philippes. La tête barbare du numéro 6 est encore une maladroite imitation des mêmes pièces, et une imitation faite dans un pays où, ce me semble, on lisait fort mal le grec. Plus barbare encore dans le style et l'inscription est la médaille n° 7, toujours à la tête laurée et aux longs cheveux, avec le bige au revers.

Deux ans après, M. Chaudruc de Crazannes signalait, dans la même revue, un vrai philippe trouvé en Saintonge, un de ceux, par conséquent, qui avaient pu servir de modèle aux monnaies gauloises, mais c'était le premier qu'on trouvât en France, attendu que, comme nous le verrons tout à l'heure, l'altération successive du poids, que subirent les monnaies arvernes, dut faire disparaître promptement par les refontes les monnaies d'un poids supérieur. Le monogramme des Arvernes figure enfin sur diverses monnaies, où le cheval attelé, le bige, la tête laurée à longs cheveux, et même la légende, ne permettent point de méconnaître de faux philippes, malgré la barbarie de l'exécution.

M. Lenormant constate la série décroissante du poids de ces diverses monnaies, de 8 gr. 38 à 7 gr. 70 (le poids d'un vrai philippe étant 8 gr. 60), et il ajoute que le plus ancien des statères portant le nom d'un souverain arverne pèse 7 gr. 40 : la transition est manifeste. Il fait, d'ailleurs, observer que l'on ne connaît aucune monnaie d'or ni de Rhoda, ni d'Emporiae, ni même de Marseille, et que Rome n'en a frappé que trois quarts de siècle après l'expédition des Gaulois à Delphes³. Le témoignage de Posidonius sur l'opulence de la royauté arverne est,

¹ *Revue numismatique*, 1856.

² *Revue numismatique*, 1856, pl. IX.

³ M. de la Saussaye écrivait, dès 1840 (*Revue numismatique*, t. V, p. 265-260), que le cheval libre qui figure si souvent sur les médailles gauloises doit être *l'imitation barbare du type monétaire le plus répandu, le bige des statères de Macédoine et des deniers consulaires*.

d'ailleurs, bien connu, et rend vraisemblable, à tous égards, le fait d'un monnayage permanent dans ce pays.

Cependant les statères arvernes qui marquent les derniers termes de la série établie par M. Lenormant ont été refusés à la Gaule : Eckhel et bien d'autres tenaient pour Galates les pièces de Bituvius, Ceantulus, Jantik et Psamit¹. M. Lenormant a donc besoin d'établir l'attribution qu'il en fait aux Arvernes. Toutes les raisons qu'il en donne n'ont pas la même valeur, ce me semble. Il reste beaucoup de vague dans l'attribution du statère de 7 gr. 40 à Loarn, père de Bituv. Mais, quand on lit cet article, il est difficile de refuser à celui-ci le statère de 7 gr. 34, portant les syllabes **TOUIO**², l'ensemble des faits numismatiques tendant à écarter complètement l'orthographe Bituit, donnée par des manuscrits. Les pièces portant le nom de Bituv en grec, et avec le titre de roi, sont décrites par Eckhel. La variété d'orthographe (**ΒΙΤΟΥΙΟΣ**, **ΒΙΤΟΥΙΟΦΟ**, **ΒΙΤΟΥΚΟΣ**), qui résulte de leur comparaison, pourrait cependant faire douter que toutes appartiennent au même prince : la massue d'Hercule et le lion courant rappellent trop certains types d'Amyntas, pour ne pas réveiller l'idée que le **ΒΙΤΟΥΙΟΣ** d'Eckhel est Galate, comme le croyait ce savant ; mais cette velléité de retour à l'opinion que M. Lenormant a réfutée se trouve puissamment combattue par une observation portant sur l'ensemble des pièces attribuées à des princes de Galatie : **Je n'ai pas vu, dit-il, venir du Levant une seule des pièces qu'au siècle dernier on affirmait n'être venues que du Levant.** Et il ajoute que ni Allier de Haute-roche, ni Borell, ni Cadalvène, ni la collection du baron de Behr, formée à Constantinople, ni M. Waddington, dans son *Voyage numismatique en Asie Mineure*, n'en ont signalé une seule. Lui-même fait ressortir la ressemblance de forme, de travail et de style, entre les prétendues pièces galates de Ceantal, de Hyantik, de Psamit, portant aussi la massue et le lion, avec diverses pièces du midi de la Gaule, comme avec celles de Bituv.

Revenons à notre point de départ. Toutes les vraisemblances se réunissent pour nous persuader que réellement les monnaies signalées ici sont des imitations plus ou moins éloignées des philippes de Macédoine, ou plutôt spécialement de pièces que Philippe a dû faire fabriquer en souvenir de sa victoire sur les Phocidiens. Et, quand l'auteur de ces dissertations a eu soin de nous rappeler, dans son premier article, que, selon Diodore (XVI, LX), Philippe obligea les Phocidiens à restituer le trésor pillé, il a levé la principale objection de Posidonius au récit de Timagène sur l'origine des trésors de Toulouse, ou, pour parler plus juste, à l'opinion qui fait apporter en Gaule par les Tectosages, de l'or macédonien, car j'admets très facilement, avec Posidonius et Strabon, une origine différente pour une très grande partie des richesses que trouva Cépion. Je ne me crois pas obligé de penser que l'armée gauloise périt tout entière au retour.

Maintenant, outre les témoignages des écrivains de l'antiquité, la Grèce nous a-t-elle laissé quelque document susceptible de nous éclairer sur le fond de la question ?

Une inscription, découverte à Athènes en 1860, et publiée, cette même année, dans le *Journal archéologique*, de M. Pittakys, mais encore peu connue, ce semble, dans l'Europe occidentale, et que, pour ce motif, il peut être utile de donner ici en grande partie, contient une mention explicite de l'invasion des

¹ Voyez Eckhel, *De Doctr. numm. vet.*, t. III.

² Pl. IV, n° 4 de la *Revue numismatique* de 1858.

barbares en Grèce et de : fêtes instituées en l'honneur d'Apollon Pythien (c'est-à-dire Delphien), comme libérateur de la Grèce :

Sous l'archontat de Polyeuctès. . . . Décret du peuple. Kypernis, fils de K[yd]ias, du dème d'Alimuse, a dit : Considérant qu le conseil commun des Etoliens, témoignant sa piété envers les dieux a décrété que les jeux des Soteria seraient institués en l'honneur de [Jupiter] sauveur et d'Apollon Pythien, en souvenir du combat livré aux barbares qui avaient marché contre les Grecs et contre le temple d'Apollon commun aux Grecs, contre lesquels le peuple [d'Athènes] a envoyé ses soldats d'élite et ses cavaliers combattre avec les autres Grecs pour le salut commun ; que le conseil commun des Étoliens et le stratège Charixène ont envoyé à [Athè]ne[s] une ambassade pour conférer sur [cet objet]. Le reste manque.

Le rédacteur de la Revue fait observer lui-même que Polyeucte ne se retrouve pas dans la série des archontes éponymes connus ; mais nous n'avons, à partir du IIIe siècle, que des extraits de Diodore, et les marbres de Paros ne vont pas jusque-là. Il ne faut donc rien conclure de cette lacune, même contre l'opinion fort probable que la date de cette inscription est presque contemporaine de la guerre elle-même. Elle confirme, d'ailleurs, le récit de Pausanias, et sur le rôle important des Etoliens dans ces événements, et sur ce fait qu'Athènes n'y avait pas coopéré par un envoi de troupes fort nombreuses. Les *Soteria* furent effectivement institués, car on les voit mentionnés dans quatre inscriptions signalées à l'Académie dans sa séance du 30 août 1861, comme découvertes à Delphes parmi un certain nombre d'autres, qui appartiennent, pour la plupart, à la fin de la période macédonienne ; elles ont été publiées, en 1863, par MM. Wescher et Foucart, dans le volume qui a pour titre : *Inscriptions recueillies à Delphes*. Il n'y est question que de combats artistiques — musique, danse, tragédies, comédies¹ —, et toutes quatre appartiennent à la même époque, car le prêtre, dont le nom figure en tête des artistes qui y ont pris part, est le même pour toutes. Dans les deux premières, on désigne, apparemment comme ayant présidé à ces jeux, les hiéromnémons d'Étolie, de Delphes et des Histiéens ; dans la troisième, ces derniers sont remplacés par les Béotiens, et, dans la quatrième, l'Étolie et Delphes figurent seules : ceci encore peut rappeler que l'Étolie et la Béotie fournirent, selon Pausanias, les contingents les plus nombreux. Mais tout cet ensemble de monuments inédits résout-il la difficulté proposée ? Est-ce son temple, est-ce la Grèce que l'on remercie Apollon d'avoir sauvés ?

Les inscriptions des artistes n'en disent absolument rien ; l'inscription athénienne non plus, du moins explicitement ; mais, comme me l'a fait observer M. Fr. Lenormant, qui voit, dans cette découverte, une confirmation du sentiment

¹ MM. Wescher et Foucart font observer, à ce sujet, que ce texte n'exclut point l'existence de combats gymnastiques dans ces fêtes, et que ces inscriptions *ont été rédigées par les soins de ces corporations dont les membres, sous la dénomination d'artistes dionysiaques, allaient de ville en ville et de fête en fête*. Aussi rendent-ils pleine justice à la conjecture émise par M. Rangabé, dès 1855, dans le tome II de ses Antiquités helléniques (n° 968), que le fragment d'inscription où les mots :

Σοιτηρία
τὰ ἐν Δέλφοις
ἄνδρας
παγκράτιον

se trouvent parmi divers noms de jeux athéniens, olympiens et déliens ; se rapporte à la délivrance de Delphes, du temps de l'invasion des Gaulois.

soutenu par son père, ce silence même est significatif. La fin de l'inscription, c'est-à-dire la partie perdue, se rapportait à l'établissement des jeux, et non plus au récit de l'invasion ; on le voit assez par le contexte. Or le combat glorieux mentionné ici, ce ne peut guère être l'assaut de Delphes, puisque, selon Pausanias lui-même (X, XIII), le contingent athénien *ne s'y trouvait pas*, tandis que les Phocidiens, qui, selon le même récit, auraient joué là un rôle glorieux et à peu près décisif, ne sont mentionnés nulle part, ni dans le décret athénien, ni dans la présidence des jeux ; au contraire, nous retrouvons ici les Béotiens, qui, non seulement avaient envoyé dix à onze mille hommes avec Thermopyles, mais qui, unis aux troupes d'Athènes, s'attachèrent, comme le contingent étolien, à harceler les ennemis dans leur retraite. Serait-il téméraire d'en conclure non la certitude absolue, mais la vraisemblance de cette opinion : que le salut de la Grèce, ce fut la retraite des ennemis et non leur échec précisément sous les murs de Delphes ; et M. Lenormant avait-il tort, dans les premières pages de son article de 1856, de comparer la victoire des Grecs à Delphes, racontée par les Grecs d'un siècle bien postérieur, à l'échec de Porsena devant Rome, raconté par les Romains du siècle d'Auguste. Ou, si l'on veut un rapprochement plus exact encore, l'armée gauloise, écrasée à l'assaut du plateau delphien, ne rappelle-t-elle pas d'une manière frappante cette extermination d'une autre armée gauloise dans les murs de Rome incendiée, à laquelle aujourd'hui

Nec pueri credunt, nisi qui nondum ære lavantur.

La ressemblance des deux récits et des deux transformations patriotiques est d'autant plus grande, que, dans l'un et l'autre cas, de réels et très graves échecs, subis par les envahisseurs dans leur retraite, paraissent avoir été le premier thème sur lequel broda la tradition nationale ; mais les soldats du Brenn oriental purent rapporter en Occident des poignées de philippes, et Cépion put même en retrouver quelques-uns à Toulouse ; de même que, de l'aveu des Romains (avant Tite-Live, bien entendu), un général victorieux rapporta de chez les Gaulois Sénons un or que l'on décora du nom de rançon du Capitole¹. Pausanias raconte que, dans cette désastreuse retraite, le Brenn se tua après s'être enivré². Diodore ajoute³ qu'il conseilla aux siens d'égorger les blessés qui embarrassaient la célérité de leur marche, et ces faits, s'ils sont réels, rappellent tristement le brutal mépris de la vie que Posidonius a observé chez les Celtes⁴. Les débris de l'expédition furent, selon Pausanias⁵, exterminés en Thessalie ; selon Diodore⁶, ils le furent chez les Dardaniens. L'extermination complète est

¹ M. Lenormant attaquait aussi, dans l'article cité, la date (279) donnée par Pausanias à l'attaque de Delphes, parce que, selon Pausanias lui-même, c'est de Macédoine que le roi Antigone envoya son petit contingent, sous les ordres d'un Macédonien, tandis que la *Chronologie* de Porphyre, conservée par Eusèbe et le Syncelle, atteste qu'il ne s'écoula pas moins de trois ou quatre ans entre la mort de Ceraunus et l'avènement d'Antigone dans ce pays. J'avoue que les mots si brefs : *ἐκ Μακεδονίας* et *Ἀριστόδημος ἢν Μακέδων* ne me paraissent pas constituer une démonstration définitive, sous la plume d'un écrivain qu'on accuse de s'être laissé tromper sur un fait bien plus important. Mais il faut ajouter que, d'après l'ordre des extraits byzantins qui nous restent de Diodore, c'est, en effet, bien après la défaite de Ptolémée et pendant le séjour de Pyrrhus en Sicile, en 276 ou 277, que l'armée du Brenn subit son échec en Macédoine, avant de marcher contre l'Hellade. Or Diodore prend assez soin des dates précises pour que l'on doive ici tenir compte de cette considération. Polybe (I, VI ; IV, XLVI) ne confond pas les échappés de Delphes avec ceux qui passèrent en Bithynie.

² Pausanias, X, XXIII.

³ Diodore, XXII.

⁴ *Posid. Reliquiæ* ; ill. Bake, p. 139.

⁵ *Ubi supra*.

⁶ *Ubi supra*.

une fable, sans doute, mais rien n'empêche de croire qu'ils aient subi des échecs répétés au delà comme en deçà du Sperchius. Désormais les Gaulois n'ont plus de place dans l'histoire de la Grèce, si ce n'est comme mercenaires.

Vers le même temps, dit Justin (XXV, I-II), quinze mille fantasias et trois mille cavaliers gaulois battirent les Gètes et les Triballes, puis offrirent à Antigone Gonatas, qui venait d'être reconnu roi de Macédoine par le fils de Nicator, de lui vendre la paix à prix d'argent. N'ayant pu l'y déterminer, ils essayèrent de le surprendre ; mais, malgré les Précautions qu'ils avaient apportées, ils furent surpris eux-mêmes dans le camp que les Macédoniens avaient abandonné par stratagème. Ce corps fut exterminé, dit-on, mais ce n'était qu'un essaim de cette immense tourbe de Gaulois qui s'était jetée sur les provinces européennes de l'empire d'Alexandre. Antigone lui-même recruta des soldats parmi eux pour combattre Pyrrhus¹, qui, revenu d'Italie, lui enlevait la Macédoine, et qui, de son côté, en avait réuni un certain nombre autour de lui. C'est alors que, suivant le récit de Diodore² et de Plutarque³, ils pillèrent impunément jusqu'aux tombeaux des rois de Macédoine, Pyrrhus n'osant sévir contre de si utiles et si redoutables auxiliaires. Il paraît cependant, d'après un prologue de Trogue Pompée⁴, que, quelque temps après, son rival fut plus hardi et plus heureux⁵.

La Macédoine avait été de nouveau attaquée par les Gaulois, vers le temps de l'expédition de Pyrrhus dans le Péloponnèse. C'est alors que, selon Justin, ces hommes, exagérant la barbare superstition de leur race jusqu'à des fureurs dont aucun autre historien ne la charge à aucune époque de son histoire, égorgèrent, avant la bataille, leurs propres femmes et leurs enfants, pour satisfaire leurs dieux sanguinaires et en obtenir la victoire. Ils furent punis de leur cruauté par une entière défaite et un carnage affreux — *omnes occisione cœsi*. Là se termine l'histoire des invasions gauloises en Macédoine.

¹ Justin, XXV, III ; Pausanias, I, XIII.

² Fragm. du livre XXII, 3e année de 126e olympiade (274).

³ *Vie de Pyrrhus*.

⁴ Celui du livre XXVI.

⁵ *Ut defectores Gallos Megaris delevit (Antigonus Gonatas)*. Aucun récit de Justin ne se rapporte à ce fait, qui ne peut appartenir qu'à une révolte de soldats mercenaires. Le mot *Megaris* ne permet pas de les confondre avec ceux que Justin (I. XXVI, eu) va nous montrer attaquant la Macédoine. C'est donc à tort que Wernsdorf (c. I, § 11) voit, dans ces *defectores*, des Gaulois de Thrace qui auraient traité avec Antigone.

CHAPITRE V. — LES GAULOIS EN THRACE.

Pendant ces événements, la première division de l'armée gauloise avait pénétré dans la Thrace et s'approchait de l'Hellespont et de Byzance. M. Contzen¹ pense que cette armée était celle qui, au rapport de Justin, battit les Gètes et les Triballes ; il est certain, du moins, que les Gètes occupaient une grande partie de la Thrace (nous l'avons vu au chapitre III), et que les Triballes étaient depuis longtemps ou dans cette contrée ou tout au moins sur ses frontières, d'après un passage de Diodore² auquel M. Contzen renvoie plus haut. En Thrace³, dit-il, les Triballes, pressés par la famine, firent en masse (ὠανδημει) une expédition sur territoire étranger ; ils envahirent la Thrace limitrophe de leur pays, et dévastèrent impunément le territoire d'Abdère. Abdère étant un peu à l'est de l'embouchure du Nestus, ces Triballes avaient dû marcher par la vallée qui sépare le mont Orbel du Rhodope ; ils venaient peut-être de ce que l'on appelle quelquefois *la Dardanie* ; mais les Autariates, vainqueurs des Gaulois, ayant été quelque temps après leur succès, refoulés vers la Péonie, au sud des Dardaniens, et établis par Cassandre sur le mont Orbel, sans résistance connue de la part des Triballes, il y a quelque lieu de penser qu'au temps de Pyrrhus ceux-ci se trouvaient dans la Thrace elle-même.

Du reste, que la bande gauloise dont Antigone eut raison ait ou non passé par la Thrace, et qu'il y ait eu ou non confusion dans le récit de Justin, il est certain que les troupes dont il nous reste à suivre la marche ne durent pas traverser en amies le pays qui les séparait de Byzance. Mais n'y avaient-elles pas déjà des frères ? La colonne d'aventuriers dont il est question ici suffit-elle à fonder à la fois l'empire celtique de l'Hæmus et les redoutables tétrarchies de l'Asie Mineure ? C'est là une question que je n'ai vu examiner nulle part et qui n'est pas indigne d'intérêt.

M. Contzen (§ 21) cite deux passages, l'un de Pline⁴, l'autre de Sénèque⁵, d'après lesquels, lorsque Cassandre régnait en Macédoine, une tribu gauloise fut assiégée par lui sur le mont Hæmus. Les deux auteurs prétendent que, par suite des abatis considérables qui furent faits à cette occasion, le terrain se trouva beaucoup mieux pourvu de fontaines. Ils n'ont pas dû emprunter leur récit au même écrivain, puisque les bois furent abattus par les assiégés, selon Sénèque, par Cassandre, selon Pline ; cette contradiction ne donne donc que plus de valeur à leur témoignage, touchant la présence des Gaulois sur l'Hæmus au temps du fils d'Antipater, du vivant de Lysimaque, et, par conséquent, avant la guerre où succomba Ceraunus. Or remarquons ici qu'il ne s'agit pas de forêts incendiées pour anéantir jusqu'au dernier des aventuriers audacieux. Pline dit seulement que le prince macédonien fit couper des bois pour se retrancher durant le blocus qu'il fit subir aux ennemis ; Sénèque, que les Gaulois, se voyant serrés de près, se retirèrent sur l'Hæmus et y abattirent des forêts. Ceci est fort peu vraisemblable : une tribu fugitive, qui cherche un asile sur les montagnes, ne les déboise pas. Mais ne faudrait-il pas combiner les deux témoignages et dire que, Cassandre ayant fait des abatis importants en vue d'envelopper les Gaulois sur

¹ *Besonderer Theil*, § 28.

² XV, XXXVI. Ce fait se rapporte à 101e olympiade.

³ *Ἐν τῇ Θράκη*, dit Diodore de Sicile, mais non pas *εἰς τὴν Θράκην*.

⁴ *Hist. nat.*, XXXI, IV.

⁵ *Sen., Natural. Quæstion*, lib. III, cap. XI.

les flancs de l'Hæmus, ceux-ci lui échappèrent néanmoins, gagnèrent soit les crêtes de la montagne, soit un chaînon plus oriental, et parvinrent à s'y maintenir, ou même qu'ils s'y trouaient déjà et que Cassandre n'en atteignit qu'un essaim ?

Subtile hypothèse, dira-t-on peut-être. Je le dirais tout premier, si les passages dont je parle restaient isolés dans l'histoire ; mais je maintiens, au contraire, la vraisemblance de cette opinion, en présence des faits qui vont se produire et montrer dans la Thrace un empire gaulois puissant et durable, au temps même où celui d'Asie se constituait. Nous verrons, d'ailleurs, un peu plus loin, des raisons de penser que les Gaulois jouaient, *en Asie*, un rôle considérable bien avant le passage de Lutar et Léonnor : ces Gaulois ne venaient pas, sans doute, des bords du Rhône, ni peut-être des bords du Margus.

A l'arrivée des envahisseurs partis de l'Illyrie et grossis probablement par plusieurs Gaulois de l'Hæmus, les Byzantins n'osèrent opposer une résistance acharnée, et se soumirent à payer tribut. Il fallut que toutes les villes situées sur la côte européenne de la Propontide subissent le même sort et vissent les Gaulois camper impunément dans leur voisinage. Lysimachie fut même enlevée par stratagème, et la Chersonèse devint, pour un moment, terre gauloise¹.

Dix-sept chefs commandaient ces bandes ; mais Luthar et Léonnor sont les seuls dont le nom se soit conservé². Ces chefs ne tardèrent pas à passer la mer, comme nous le verrons bientôt ; mais la voie était tracée, et ils furent promptement remplacés par quelques troupes revenues de l'expédition de Delphes. On ne peut suivre ces bandes mobiles dans les variations de leurs marches, de leur réunion et de leur séparation. La comparaison entre les passages de Diodore et de Pausanias sur le désastre des soldats d'Akichorios, taillés en pièces, en Thessalie d'après l'un, en Dardanie d'après l'autre, et peut-être battus successivement dans ces deux pays, indique apparemment la direction suivie par le gros de cette armée, qu'Appien dit avoir regagné sa patrie³. Il put donc venir un certain nombre de Gaulois en Thrace par la Macédoine, tant après la victoire de Sosthène qu'après l'expédition faite en Grèce ; mais les restes de ces troupes avaient encore probablement fourni des mercenaires à Antigone et à Pyrrhus, bien qu'ils eussent la faculté d'en tirer directement d'Illyrie. Il faut tenir compte de tout cela pour bien comprendre qu'après le passage en Bithynie de Luthar et de Léonnor, la grande invasion de 279 ne laissa guère de soldats en Thrace, et que, par conséquent, le royaume de l'Hæmus devait remonter plus haut ; il lui était, d'ailleurs, possible de se recruter lui-même par le flanc septentrional de ces montagnes ; les Celtes scordisques, établis dans la vallée du Margus, pouvaient se trouver, par les plaines du bas Danube, en communication avec lui.

Le royaume gaulois de Thrace ne nous est guère connu que par Polybe, et, je dois le dire, il le regarde comme fondé par des échappés du désastre éprouvé devant Delphes, suivant les Grecs ; mais, comme il n'en raconte pas l'origine, comme il n'en parle qu'au sujet des relations entre ce royaume et Byzance, l'autorité du plus savant critique de l'ancienne Grèce ne me paraît pas décisive à ce sujet. Polybe appelle Comontor le premier chef de cet empire ; c'est un nom

¹ Tite-Live, XXXVIII, XVIII.

² Contzen, § 28.

³ Appien, *De rebus Illyricis*, IV. Voyez aussi Athénée, dans Contzen, *allgemeiner Theil*, XXI, et *besonderer Theil*, XXIX.

d'une physionomie assez gauloise, mais qui ne figure nulle part parmi ceux des chefs de la grande invasion ; Pausanias, nous l'avons vu, appelle Kéréthrios celui qui marcha vers le pays des Thraces et des Triballes.

Les Gaulois échappés de Delphes et arrivés sur l'Hellespont, dit Polybe (IV, XLVI), ne passèrent point en Asie, mais demeurèrent dans le pays de Byzance, qui les avait charmés. Ils devinrent maîtres de la Thrace, établirent leur capitale à Tylé, et réduisirent Byzance au plus grand péril. Dans le commencement de leurs incursions, sous Comontor, leur premier roi, cette cité les apaisa par des présents de 3.000, 5.000 et jusqu'à 10.000 pièces d'or, pour éviter le ravage de son territoire. Enfin elle fut réduite à payer un tribut annuel de quatre-vingts talents, ce qui dura jusqu'au règne de Cavar, époque à laquelle le royaume gaulois fut détruit ; et ce peuple, vaincu à son tour par les Thraces, fut anéanti tout entier. Les douloureuses exigences de cette situation avaient amené les Byzantins à établir un droit de navigation sur le passage du Bosphore, fait qui produisit une guerre dans laquelle se trouva engagée une grande partie de l'Asie Mineure¹ ; et c'est à ce sujet que Polybe parle du royaume de Tylé.

Quant au royaume gétique, qui naguère florissait sous Dromichætès, M. Contzen pense que ce peuple, abattu par tant de coups répétés, fut subjugué par les Gaulois, et que ceux-ci, pour assurer leur domination, obligèrent beaucoup de nobles Thraces à émigrer au service de puissances étrangères². Le fait n'est pas invraisemblable, et il est certain que plusieurs écrivains mentionnent des soldats thraces dans les armées des rois de cette époque ; mais il serait bien hardi de tirer de là des conséquences si précises. Si, en effet, l'on recourt au texte même des passages : que l'auteur indique, on trouvera, dans Athénée³, un Ptolémée, fils de Philadelphie, massacré en trahison par des Thraces, dans la ville d'Ephèse, puis vengé à coup de massue par une femme, historiette que je tiens pour fort suspecte. Je n'en voudrais pas dire autant du fait que rapporte un autre compilateur, et qui doit être du III^e siècle. L'Antiochus, *fils d'Antiochus*, qui, dans Polybe (IV, XVI), attire lui, par l'exemple du sort fait à ses mercenaires thraces la ville thrace de Cypsela⁴, ne peut, en effet, être Antiochus Eupator, qui n'a jamais rien eu à démêler dans ce pays-là ; ce n'est pas non plus Hiérix apparemment, car ce n'est pas en Europe que devait se décider la possession du royaume de Syrie. C'est donc Antiochus II Théos, fils d'Antiochus Soter, et telle est, d'ailleurs, l'interprétation de M. Contzen. De l'an 54 à l'an 62 des Séleucides⁵, Antiochus II combattit le roi d'Égypte, Philadelphie, pacifique de sa nature, mais fidèle à la politique que les Lagides conservèrent le plus longtemps possible, de maintenir sur un terrain étranger à l'Égypte le théâtre des débats qu'ils avaient avec d'autres souverains. Le siège de Cypsela peut fort bien appartenir à cette lutte, et, s'il n'est pas bien clair que les habitants de la ville fussent alors *ὁμόφυλοι* et *ὁμόγλωσσοι* des généraux Tiris et Dromichætès, comme le croit Polybe, ces noms paraissent réellement *thraces* ou *gétiques* : seulement rien ne nous prouve que ce fussent des Thraces forcément émigrés, et, par suite, l'argumentation de M. Contzen ne paraît pas ici bien solide. Enfin une autorité bien plus grave que ces deux-là, Polybe, mentionne des Thraces et un général thrace dans les troupes que le régent d'Égypte, Sosibius, dirigea contre la Syrie dans la 140^e

¹ IV, XXXVIII et XLVII à L.

² *Besonderer Theil*, § 29.

³ L. XIII, t. III, p. 342, éd. Tauchn.

⁴ Dans le bassin inférieur de l'Hèbre.

⁵ Voyez Vaillant, *Seleucidarum imperium*.

olympiade. Mais, comme ils étaient placés dans le même corps que les Gaulois, et comme Polybe ajoute, *ἐκ μὲν τῶν κατοίκων καὶ τῶν ἐπιγόνων*¹, je ne puis voir là des émigrés chassés par un roi gaulois et cherchant aventure ; tout au plus pourrait-on y voir des descendants de Thraces bannis à l'époque de Comontor ; encore ne faut-il pas oublier qu'il y avait des Thraces parmi les compagnons d'Alexandre, conséquemment parmi les troupes que se partagèrent ses successeurs, et que les guerres des premiers partages durent en faire accourir beaucoup pour prendre leur part du butin.

Nous savons peu de chose, ajoute l'écrivain allemand², des rapports qui existèrent entre ce royaume gaulois et les autres peuples, ainsi que de son état politique ; mais il est certain qu'il arrêta la prospérité des riches cités de la Propontide et du Bosphore. Leurs fortifications empêchèrent, il est vrai, qu'elles ne fussent sérieusement menacées ou assiégées ; mais les territoires importants qu'elles possédaient en dehors de leurs murailles, et dont le produit, était la source de leur commerce, ne pouvaient être conservés en paix, sans puiser bien avant dans la caisse de l'État.

Il n'y a ici nulle objection à faire. Mais, quand l'auteur se fonde sur ce que Polybe emploie l'expression générale de Thraces, suppose que l'empire gaulois s'étendait sur tous les peuples de cette dénomination, et quand, de la position de Tylé (position que j'ignore), il conclut que l'Hæmus se trouvait *au centre*³ de cet empire, j'avoue que je conserve des doutes. Rien ne prouve même que le royaume des Gètes ait été anéanti par les nouveaux arrivants, et M. Contzen lui-même ne regarde pas Cypsela comme étant de leur domaine. Nous verrons, d'ailleurs, tout à l'heure, que, du moins dans la seconde moitié de ce siècle, il y avait des Thraces indépendants.

Un document historique d'une nature spéciale, auquel renvoie l'auteur des *Migrations des Celtes*, la grande inscription d'Olbia⁴, gravée en l'honneur d'un certain Protogène, peut donner des renseignements plus précis, quoique très insuffisants encore, sur la puissance des Gaulois au nord de l'Hæmus ; essayons à la fois d'en déterminer la date et de reconnaître ce qu'elle nous apprend de la position alors occupée par les Gaulois.

Nous lisons dans la seconde partie de cette inscription : *La plus grande partie de la ville, du côté du fleuve, se trouvant dépourvue de murailles, ainsi que le quartier du port et l'ancien marché aux poissons. . . des déserteurs nous ayant appris que les Gaulois (Γαλατὰς), alliés aux Scires, avaient formé avec eux une grande armée, et devaient arriver pendant l'hiver ; que les Thrisamates, les Scythes et les Sandarates désiraient un refuge, parce qu'ils craignaient aussi la cruauté des Gaulois, beaucoup de citoyens se décourageaient et se préparaient à abandonner la ville. . . . Le peuple se réunit pour délibérer, etc.* Vient ensuite l'énumération des actes patriotiques de Protogène ; il paraît, d'après la teneur de l'ensemble, que l'invasion annoncée n'eut pas lieu⁵.

¹ Sur les soldats épigones des armées d'Égypte, voyez le second papyrus grec du musée britannique, dans une préface du *Corpus inscript.* (2e fascicule du 3e volume) ; pour le passage de Polybe, voyez l. V, c. LXV.

² Contzen, *Besonderer Theil*, § 29.

³ Strabon (t. II, p. 81-82) parle de Thraces au delà de l'Hæmus, combattus par Alexandre. Trogue Pompée disait : *quas regiones Tyleni occuparunt* (*Prol.* XXV) ; mais Justin ne nous le dit pas.

⁴ Colonie de Milet, un peu au-dessus de l'embouchure du Borysthène (Strabon, VII, III) ou du Bug, selon Kiepert (*Atlas antiquus*).

⁵ *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 2058.

Or, du texte cité, il semble résulter deux choses : l'une que les Gaulois ne s'étendaient pas jusqu'au voisinage d'Olbia, où l'on ne prévoyait point ordinairement de péril de leur part, et près de laquelle vivaient des Scythes, mêlés de tribus probablement sarmates ; l'autre, qu'ils n'en étaient pas assez loin pour qu'une invasion de leur part fût incroyable, leur esprit d'aventure étant, d'ailleurs, connu non seulement des Milésiens d'Olbia, en rapports fréquents avec Byzance, mais aussi de tous les peuples barbares des environs. Il n'est pas bien téméraire d'en conclure que les Gaulois de Thrace s'étendaient alors au delà de l'Hæmus (bien qu'à la rigueur ces Gaulois, alliés des Scires, pussent être ceux de la haute Mœsie) ; l'inscription doit se rapporter au temps de leur plus grande puissance, puisqu'ils faisaient trembler des populations situées si loin, au nord du Danube. Or cette puissance redoutable des Gallo-Thraces dura très peu. Le Cavar dont parle Polybe, et sous le règne de qui elle s'écroula intervint comme pacificateur dans une guerre entre Prusias et les Byzantins, et parvint à leur faire conclure la paix¹ ; or cette guerre est de la 139^e olympiade, soixante ans à peine après l'attaque de Delphes². Le sens naturel du texte de Polybe s'oppose à ce que l'on distingue ici deux Cavar, le pacificateur et le dernier roi de Tylé ; d'ailleurs l'historien écrivait vers le milieu du siècle suivant, et ce royaume n'existait plus de son temps³.

Comment s'opéra ce nouveau changement dans l'état politique de la Thrace ? M. Contzen pense que le caractère belliqueux de ces Gaulois s'était émoussé, et que des recrutements continuels pour l'étranger avaient affaibli notablement cette population campée au milieu de races hostiles. Ici encore sa critique est judicieuse ; mais ne va-t-il pas trop loin quand il fait entendre que les armées gauloises qui remplissent l'histoire militaire de ce temps-là étaient habituellement recrutées en Thrace ? Sans doute il vint, et nous le verrons, des Gaulois d'Europe en Asie, dans la seconde moitié du III^e siècle ; mais les rois de Syrie et de Cappadoce trouvaient plus de facilité à recruter des mercenaires au cœur de l'Asie Mineure qu'à en faire venir des forêts du mont Hæmus ; et la Bithynie elle-même, à portée des deux États, dut emprunter plus souvent des soldats aux anciens alliés de ses rois qu'au royaume d'outre-mer, ne fût-ce que pour prévenir chez ceux-là le désir d'envahir son territoire.

¹ Il existe des médailles portant les mots [B]ασιλε[ω]ς Καναρο[υ], [B]ασιλεω[ς] Καναιου, Βασιλεω[ς] Καναρων, la première avec une tête barbue, la seconde avec une tête laurée. Toutes trois ont été trouvées près de Choumla, et, par conséquent, au nord de la crête des Balkans. (*Revue de numism.*, t. II, p. 458-465.)

² Polybe, IV, XXXVIII-LII ; voyez (VIII, XXIV) l'éloge que Polybe fait des qualités de ce prince et des services qu'il rendit aux Byzantins dans leurs hostilités contre les Bithyniens et les Thraces ; il y avait donc, comme je le disais tout à l'heure, des Thraces indépendants. Plus haut (IV, XLV), parlant de la situation habituelle des Byzantins au milieu des Thraces, il dit que la ville est pressée par une multitude de princes et de peuples qu'elle ne peut jamais satisfaire tous à la fois.

³ Wernsdorf (*De rep. G.*, c. 1, § 10) donne la même conclusion ; seulement il ajoute, d'après Strabon (VII), qu'il resta, jusqu'au temps de l'empire, des Celtes mêlés aux Thraces.

CHAPITRE VI. — L'ASIE MINEURE AU COMMENCEMENT DU III^e SIECLE. - ARRIVÉE DES GAULOIS EN ASIE.

J'ai dit plus haut que l'Asie connaissait des aventuriers gaulois même avant la grande invasion de 278. Polyen, en effet, rapporte des anecdotes où ils figurent dans cette contrée, sous les premiers successeurs d'Alexandre. Il parle d'un corps de Gaulois assez nombreux qu'*Antigone employa* dans une campagne contre Antipater, et qui montrèrent Par leurs exigences l'estime qu'ils faisaient de leurs forces ou celle qu'on en faisait déjà. Or, comme l'auteur nous dit qu'ils avaient avec eux leurs femmes et leurs enfants, et que cette particularité tient au fond même du récit¹, il y a lieu de croire qu'ils songeaient à s'établir dans le pays, et il n'est pas invraisemblable qu'ils l'aient fait. Aussi peut-on supposer que ce sont là les *barbares* qui battirent Séleucus Nicator et l'obligèrent à *fuir en Cilicie* (IV, IX), probablement durant une des nombreuses campagnes que les chefs confédérés *contre Antigone* eurent le temps de faire avant la bataille d'Ipsus. Ailleurs, c'est Eumène, adversaire et victime de l'ambition du même Antigone, que Polyen nous représente² comme poursuivi par les Gaulois, et ne leur échappant qu'à force de hardiesse et de présence d'esprit : il y a donc apparence qu'il s'agit toujours d'une colonie établie par Antigone.

Mais l'état de division où demeura l'Asie Mineure, après le règne de Séleucus, allait encourager et provoquer une invasion bien plus importante. Séleucus, en effet, en donnant l'Asie macédonienne à son fils Antiochus³, n'avait pu la lui donner, ni surtout la lui garantir tout entière. Outre le royaume de Pont (Cappadoce de l'Euxin), qui faisait remonter son origine à l'un des amis de Darius Ier⁴, outre la Cappadoce, qui avait aussi subsisté comme principauté ou gouvernement héréditaire, sous l'empire des Achéménides⁵, et qui, momentanément soumise sous Perdiccas avait repris son indépendance durant la guerre contre Antigone⁶, plusieurs Etats, d'importance diverse, se montraient dans l'ouest de la péninsule. Les villes grecques ou, du moins, une partie d'entre elles, possédaient une autonomie plus ou moins assurée, plus ou moins intermittente⁷, et le royaume de Pergame venait de naître. En effet, quand Lysimaque eut ordonné la mort de son fils Agathocle, Philétère, gardien de cette forteresse et d'un trésor considérable (9.000 talents), s'était rendu indépendant du royaume de Thrace⁸. Il n'avait d'abord paru que vouloir changer de maître ; il avait fait des offres de soumission à Séleucus, qui se préparait alors à conquérir

¹ Polyen (IV, VI) dit qu'après la bataille ils demandèrent le prix convenu, qui était d'une pièce d'or par tête, mais qu'ils avaient la prétention d'y faire comprendre les non-combattants. La somme montait à cent talents si l'on adoptait ce système, à trente seulement si l'on ne comptait que les soldats. Comme la pièce macédonienne représentait le statère attique, la 300^e partie du talent, on aura 9.000 combattants et 30.000 autres personnes.

² IV, VIII. Cependant M. Wolfflin, dans son édition de Polyen, croit qu'il y a erreur, et que c'est Eumène de Pergame.

³ Appien (*Syr.*, 59, 61-62) dit qu'en mariant Stratonice à Antiochus, Séleucus lui donna toutes les provinces au delà de l'Euphrate. Pausanias (I, XVI) dit, de son côté, qu'il lui donna l'Asie après sa victoire sur Lysimaque ; ces deux assertions ne se contredisent pas. Memnon (ap Phot., 226) s'accorde avec Pausanias.

⁴ Polyen, V, XLIII.

⁵ Polyen, *Fr. Hist.* X ; Diodore, XXXI.

⁶ Diodore, XXXI.

⁷ Dès le temps des Perses. — Memnon racontait l'histoire politique d'Héraclée, même pour l'intervalle compris entre la bataille du Granique et la mort de Lysimaque.

⁸ Strabon, XIII, IV ; Pausanias, I, X.

les Etats de Lysimaque ; mais, si Philétère avait ainsi évité d'être écrasé dans le choc, il n'avait point quitté son gouvernement : à la mort de Séleucus, qui ne tarda guère, il gardait toujours sa bonne ville et citadelle, et probablement une grande partie de l'argent. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Eumène, son neveu, lui succéda. Or, comme le dit M. Lebas¹, il y avait alors, dans le monde grec, tant de soldats à vendre, qu'Eumène, riche comme il l'était, avait pu facilement acheter des soldats mercenaires ; et ce qu'on dit du neveu, on pouvait aussi bien se dire de l'oncle. Antiochus n'était guère en mesure d'empêcher la formation du nouveau royaume. Philétère racheta à grands frais le corps de Séleucus des mains de son meurtrier pour le brûler avec honneur et en renvoyer les cendres au roi de Syrie² ; en sorte que celui-ci, ayant d'ailleurs de nombreuses luttes à soutenir, même dans l'Asie supérieure, et n'ayant pu d'abord s'occuper des régions situées de l'autre côté du Taurus, n'avait garde d'inquiéter Pergame³. Aussi Appien donne-t-il le titre de dynaste à Philétère ; Strabon nous dit qu'Eumène, qui lui succéda vers 262, régnait sur tout le pays d'alentour et sut même battre les troupes d'Antiochus II⁴.

Mais il existait, dans la même région, un Etat plus ancien et qui va jouer, dans l'histoire des Gaulois, un rôle bien plus considérable : c'est le royaume de Bithynie. Lui aussi, comme ceux de Cappadoce et de Pont, était bien antérieure la conquête d'Alexandre ; c'était un des nombreux témoignages du peu d'unité qu'avait toujours eu l'empire des Perses. Il y avait eu, selon Appien⁵, quarante-neuf rois de Bithynie, quand les Romains devinrent maîtres de ce pays ; depuis la guerre de Dercyllidas, elle avait eu, sous Dydalcès, une plus large part d'indépendance⁶. Lorsque Alexandre vint en Asie, ce petit royaume ne fut pas détruit. Memnon⁷ parlait de la résistance heureuse que Bas, petit-fils de Dydalcès, avait opposée à Calas, lieutenant du conquérant. Après la mort de Bas, qui précéda de deux ans celle d'Alexandre, Zipœtès, son fils, sut se maintenir pendant les luttes des généraux macédoniens ; je ne dirai pas néanmoins qu'il conserva son royaume intact, car Strabon nous apprend⁸ que la ville de Nicée, située au cœur de la Bithynie, fut fondée une première fois par Antigone, fils de Philippe, et une seconde fois par Lysimaque ; mais enfin la Bithynie subsista. Zipœtès, que Memnon appelle seulement Βιθυνών ἐπάρχων, fut successivement adversaire de Lysimaque et de Séleucus⁹, qui régnèrent l'un après l'autre sur l'ouest de l'Asie Mineure, et prit même apparemment le titre de roi, si, comme on l'a dit, l'ère de Bithynie date de 288. Il mourut en 278, au moment où les Gaulois arrivaient sur les rivages de la Propontide.

On le voit, les antécédents de la Bithynie ne la préparaient point à vivre en bonne intelligence avec le Bis de Séleucus. Lorsque Antiochus put s'occuper sérieusement des régions situées au delà du Taurus, par rapport à la Syrie, il y envoya son lieutenant Patrocle ; celui-ci s'adjoignit Hermogène d'Aspende et le

¹ *Asie Mineure*, p. 228.

² Appien, *Guerres de Syrie*, LXIII.

³ Memnon, ap. Phot. p. 237 de l'édition Bekker. Ce qui nous reste de Memnon se trouve aussi dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la collection Didot, et Conrad Orelli en a donné une édition séparée, où ce passage forme le commencement du chapitre XV.

⁴ Strabon, *ubi supra*.

⁵ *Guerres de Mithridate*, II.

⁶ Lebas, *Asie Mineure*, p. 223.

⁷ Ch. XX d'Orelli ; p. 228 du *Photius* de Bekker.

⁸ T. III, p. 54 (éd. Tauchnitz).

⁹ Ch. X d'Orelli ; p. 226 sub init. de *Photius*.

lança contre les Bithyniens, qui le surprirent, le battirent et le tuèrent¹. La lutte était donc engagée ; le point d'honneur militaire d'un Prince à la fois héritier du grand roi, d'Alexandre et de Nicomède, se trouvait compromis ; l'habile et courageux Zipœtès, étant mort à la même époque, laissait à ses adversaires l'espoir d'une facile revanche ; enfin le nouveau roi Nicomède avait un rival dans son frère Zipœtès². Ce qui devait ajouter aux inquiétudes de Nicomède, c'est qu'Antiochus, armé d'abord contre Antigone de Goni, menaçait de tourner toutes ses forces contre la Bithynie³. C'est alors que les Gaulois, qui venaient d'épouvanter Byzance, la Thrace et la Chersonèse, qui les épouvantaient encore, mais qui frémissaient d'impatience d'aller rançonner à leur tour les cités asiatiques, firent leurs premiers efforts pour passer les détroits. Ils étaient entrés en négociations avec Antipater, gouverneur de la côte bithynienne opposée à la Chersonèse ; mais, comme elles n'aboutissaient point, le dépit et l'ennui ramenèrent vers Byzance la majeure partie des vingt mille Gaulois qui étaient campés vers Lysimachie. Cette division suivait Léonnor ; Luthar, avec le reste de la troupe, s'empara d'une escadre de cinq navires qui avait escorté l'ambassade d'Antipater, et, en quelques voyages, toute la bande se trouva sur la côte d'Asie⁴. Elle n'y fut pas longtemps seule.

Nicomède, en effet, se décidait à introduire lui-même dans ses Etats la troupe qui accompagnait Léonnor, pour la prendre à sa solde et se débarrasser, à l'aide de cette force redoutée, des périls qui le serraient de si près ; en même temps il témoigna sa reconnaissance aux Byzantins pour le service qu'ils lui avaient plusieurs fois rendu, celui d'empêcher les envahisseurs d'entrer comme ennemis en Bithynie. Il conclut, en effet, avec les Gaulois, une convention préalable portant, non seulement qu'ils seraient à perpétuité alliés de Nicomède et de ses héritiers, et qu'ils ne feraient, sans son avis, alliance avec aucun de ceux qui les solliciteraient ; mais aussi qu'ils seraient amis de ses amis, ennemis de ses ennemis, et qu'ils serraient spécialement, en cas de besoin, alliés de Byzance, de Tios, d'Héraclée, de Chalcédoine, de Kiéros et de quelques princes du pays⁵. A ces conditions, il fit passer les barbares en Asie⁶, où ils furent rejoints par leurs compagnons de l'autre corps. En tout, je l'ai dit plus haut, il y avait dix-sept chefs, mais les principaux, les seuls dont le nom ait survécu, étaient Léonnor et Luthar⁷.

La guerre civile de Bithynie fut terminée, grâce à leur secours, à l'avantage de Nicomède, qui avait aussi l'assistance d'Héraclée. Les partisans de Zipœtès furent écrasés, et le butin fut abandonné aux Gaulois ; mais Memnon ne dit pas, comme Justin le fait entendre, qu'il leur ait dès lors abandonné une partie de ses

¹ Ch. XV d'Orelli ; p. 227 sub init. de *Photius*.

² Je ne sais où M. Lebas a trouvé que ce Zipœtès avait échappé à un massacre de ses frères, ordonné par Nicomède.

³ Voyez Memnon, ch. XVIII d'Orelli ; p. 997 de *Photius*.

⁴ Tite-Live, XXXVIII, XVI. Foy-Vaillant (*Seleucid, imper.*) date l'expédition de Patrocle de l'an 33 des Séleucides (272 ou 273), les préparatifs d'Antiochus de l'an 34, la paix entre le roi de Syrie et Antigone de l'an 35, et le passage des Gaulois en Asie de l'an 36.

⁵ Memnon, ch. XIX d'Orelli ; p. 227 de *Photius*.

⁶ Ceci réfute déjà l'opinion de Memnon, déjà réfutée par Wernsdorf, et d'après laquelle toutes les bandes auraient passé ensemble. L'historien d'Héraclée dit que les Byzantins empêchèrent les Gaulois de franchir le détroit ; mais il n'ajoute pas que Byzance était leur tributaire (Wernsd., I. IX) ; probablement ce fait se rapporte à un refus antérieur.

⁷ Memnon, *ubi supra* ; Tite-Live, *ubi supra*.

Etats, et M. Contzen¹ juge qu'il devait le savoir mieux que l'abrégiateur (peu érudit) de Trogue-Pompée. Les Gaulois venus en Bithynie n'étaient alors, dit Tite-Live², qu'au nombre de vingt mille, dont la moitié n'était pas des combattants ; sans doute c'étaient leurs femmes et leurs enfants qu'ils traînaient avec eux, comme ceux dont j'ai parlé plus haut³. Mais il est facile d'admettre, avec le docteur Allemand⁴, que, du royaume de Tylé comme de l'armée de Grèce, il leur vint des compagnons nombreux pour profiter d'une telle aventure, sans préjudice de l'hypothèse vraisemblable⁵ que, durant les courses de ces premières années, ils trouvèrent beaucoup de recrues parmi les soldats mercenaires, Grecs d'origine et toujours prêts à servir le premier venu pour la solde et le butin, qui fourmillaient alors dans les Etats des successeurs d'Alexandre. Peut-être cette observation doit-elle servir à expliquer comment la Galatie finit par prendre une couleur grecque assez prononcée, bien que la rudesse gauloise y ait toujours dominé pendant la période de l'indépendance. Dans tous les cas, il faut admettre que la colonie qui fonda les douze tétrarchies galates, et qui joua, pendant un siècle, l'un des premiers rôles dans les affaires de l'Asie occidentale, se composait de plus de dix mille soldats.

¹ *Besond. Theil*, § 30. Memnon, ch. XIX, ap. Phot. p. 227. Wernsdorf prend un moyen terme très vraisemblable, en admettant que le roi leur donna des terres. (I, XVI.)

² *Ubi supra*.

³ Fin du chapitre V et commencement du chapitre VI. Peut-être aussi des marchands.

⁴ *Ubi supra*.

⁵ Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, I, V ; cf. Lebas, p. 226.

CHAPITRE VII. — ÉTABLISSEMENT DES GAULOIS EN ASIE.

Les barbares étaient en Asie Mineure, et ils ne songeaient, après avoir accompli leur tâche, ni à sortir de ce pays, ni à y vivre en laboureurs ou en pâtres ; ils y continuèrent leur vie vagabonde et pillarde, Ils inspirèrent, dit Tite-Live, une si grande terreur à toutes les nations qui habitent en deçà du Taurus, que celles-là mêmes qu'ils n'avaient pas abordées, les plus éloignées comme les plus voisines, obéissaient à leurs ordres, aussi bien que les cantons envahis. Et, comme ils se divisaient en trois tribus, Tolistoboyes, Trocmes et Tectosages, ils divisèrent l'Asie en trois parts, dont chacune devait être tributaire de l'une d'elles : aux Trocmes, la côte de l'Hellespont ; aux Tolistoboyes, l'Eolide et l'Ionie ; aux Tectosages, les provinces de l'intérieur. Ils exigeaient le tribut de toute l'Asie en deçà du Taurus¹.

L'Asie dont il est question ici, c'est ce que les Romains appelaient, au temps de Tite-Live, la *province d'Asie* : l'ensemble du passage est clair, surtout si l'on songe que, deux lignes plus haut, l'auteur dit que les Gaulois partirent *de Bithynie* pour pénétrer en *Asie*. Les limites approximatives de cette contrée, que les Gaulois avaient assujettie plus encore par la terreur que par les armes, étaient, au sud, le Taurus, et à l'est probablement la Cappadoce : ceci résulte du texte que je viens de traduire et de celui qui, dans la géographie de Ptolémée, porte le titre de τῆς ἰδίας Ἀσίας θέσις (Liv. V, ch. II). En faisant abstraction des îles, qui se trouvaient à l'abri des Gaulois, l'Asie de Ptolémée comprend les rivages des mers Myrtoïque, Egée et Propontide, sauf, pour ce dernier versant, ce qui appartenait à la Bithynie ; ce qui comprend, en conséquence, Cyzique, Parium, Lampsaque, Abydos, la Mysie et la Troade : c'était la part attribuée aux Trocmes ; elle comprend aussi l'Eolide et l'Ionie, abandonnées aux Tolistoboyes ; quant à la Doride et à la Carie, il semble que les Gaulois ne se soient pas *habituellement* avancés jusque-là, et que les habitants, enhardi par les difficultés que le terrain présente entre les cours supérieurs du Méandre et de l'Hermus², par les derniers contreforts du Taurus et par le voisinage de Rhodes n'aient pas payé tribut aux nouveaux maîtres de l'Asie-Mineure. Tite-Live, nous l'avons vu, excepte tout ce qui est au delà des monts. Les cantons de l'intérieur, où le Gaulois levaient leurs contributions, comprenaient certainement une partie de ce qui s'appela Galatie au temps de l'empire ; et la Grande Phrygie tout entière devait être comprise dans la part des Tectosages, ainsi que la Phrygie Epictète, la Méonie et même la Lycaonie³. M. Contzen paraît considérer comme limite de l'invasion vers le sud la ville de Thémisonion, dont les habitants, à l'approche des Gaulois, se mirent, avec leurs familles, en sûreté dans une caverne⁴, comme le raconte Pausanias, qui ne dit pas si la ville fut dévastée. Personne, du reste, n'attribue aux Gaulois l'occupation intégrale et permanente de ces provinces. Il ne faut entendre ici par le mot conquête, ni l'expropriation des habitants, ni une occupation du sol tant soit peu régulière. Chaque horde restait retranchée, une partie de l'année, soit dans son camp de chariots, soit dans une place d'armes ; le reste du temps, elle faisait sa tournée par le pays, suivie de ses troupeaux et

¹ Tite-Live, livre XVI, chapitre XXXVIII. J'adopte l'orthographe Tolistoboyes, qui, en tenant compte de la prononciation des Grecs, paraît concilier les orthographes antiques.

² Voyez les six premières pages du chapitre XL dans le voyage de Hamilton (*Researches in Asia Minor*).

³ Ptolémée, V, IV, § 10 ; VI, § 16 ; cf. II, § 26.

⁴ *Besond. Theil*, § 30 ; Pausanias, X, XXXII.

toujours prête à se porter sur le point où quelque résistance se serait montrée. Les villes lui payaient tribut en argent, les campagnes en vivres ; mais à cela se bornait l'action des conquérants ; ils ne s'immisçaient en rien dans le gouvernement intérieur de leurs tributaires..... Cette vie abondante et commode, sous le plus beau climat de la terre, dut attirer dans les rangs des Gaulois une multitude d'hommes perdus dans tous les coins de l'Orient, et beaucoup de ces aventuriers militaires dont les guerres d'Alexandre et de ses successeurs avaient infesté l'Asie¹. Bien des actes de violence durent assurément signaler ces tournées ; le suicide des vierges de Milet en est un épisode, et, à Ephèse, les Gaulois trouvèrent, dit-on, une Tarpeia². Mais il est certain que la dynastie de Pergame ne fut pas interrompue. Memnon dit même, au sujet de ce maintien des gouvernements indigènes, qu'en définitive (τὸ δὲ τέλος) l'arrivée des Gaulois fut favorable au pays, car les rois s'efforçaient d'anéantir la démocratie (des colonies grecques), et les nouveaux venus la protégèrent, en contenant ses ennemis³.

Cependant l'état présent était fort pénible : il l'était pour les populations soumises à ce brutal régime ; il l'était aussi pour la fierté des princes dont les sujets étaient ainsi tributaires des barbares et tributaires à merci. D'après un récit fort connu, Antiochus, le plus puissant des princes voisins, et celui qui avait le moins à craindre pour l'ensemble de ses États, en cas d'un premier échec, prit l'initiative de la lutte et marcha en personne contre les Gaulois.

Il rencontra, dit Lucien, leur armée brave et fort nombreuse (ὠλήθει ὠαμπόλλους), présentant une phalange rangée en bon ordre, de vingt-quatre hoplites de profondeur, et protégée, sur son front, par des soldats armés de cuirasses d'airain ; sur les ailes était leur cavalerie montant à vingt mille combattants ; du centre devaient s'élanter quatre-vingts chars armés de faux et deux fois autant de chariots à simple attelage⁴. Nous voilà bien loin des dix mille soldats qui, selon Tite-Live, étaient entrés en Asie. Et, si ce récit était pleinement historique, si la rhétorique n'y était pas entrée pour une large part, comme Contzen le soupçonne⁵, il faudrait croire, non seulement que les Gaulois avaient reçu de nombreux auxiliaires, mais qu'ils avaient été formés à la tactique des Grecs. Cet appareil ne ressemble guère à celui des batailles du cap Télamone et du Mincio, et ce n'étaient pas des Gaulois qui formaient à Cannes la *phalange* d'Annibal⁶. D'ailleurs, si les Gaulois d'Illyrie avaient eu, en 279, la tactique et l'équipement des Grecs, Pausanias l'aurait su.

Quoi qu'il en soit, Lucien ajoute qu'Antiochus, dont les troupes étaient *moins nombreuses et moins bien armées*, hésitait et voulait traiter avec l'ennemi. Un de ses généraux, Théodote de Rhodes, l'en détourna et lui promit le succès. Le roi avait avec lui seize éléphants, que ce général fit cacher derrière les troupes, quatre à chaque aile et huit au centre, pour les lancer, au moment du choc, contre les chars des Gaulois⁷. En les voyant, ceux-ci prennent l'épouvante, ainsi que leurs chevaux, et s'enfuient en désordre ; les fantassins se percent

¹ Amédée Thierry, Ire part. ch. V.

² Contzen, *ubi supra*.

³ Ch. XIX ; *ap. Phot.*, p. 397. Si Memnon semble passer légèrement sur les désastres de leur arrivée, il faut se rappeler d'abord que nous ne possédons que des extraits de son livre, puis qu'il n'était pas contemporain, et que la ville dont il écrit l'histoire était, en vertu du traité cité plus haut, à l'abri de la première invasion.

⁴ Συνοπιδας. (Lucien, dans l'opuscule intitulé : *Zeuxis ou Antiochus*, ch. VIII.)

⁵ *Besond. Th.*, § 31.

⁶ Polybe, III, 113-114.

⁷ *Antiochus*, ch. IX.

réciroquement de leurs lances et, tombant à terre, sont foulés aux pieds des chevaux ; les chars se trouvent lancés contre l'armée qui tes avait amenés ; les éléphants, atteignant les fuyards, les écrasent sous leurs pieds, les jettent en l'air avec leurs trompes ou les percent de leurs défenses : Antiochus reste pleinement victorieux, avec un grand carnage ; beaucoup d'ennemis sont prisonniers ; un petit nombre parvient à gagner les montagnes¹.

Tel est le récit du satirique sur cette campagne, qui, dit-on, mit fin à l'invasion des Gaulois dans le centre de l'Asie Mineure, et valut au roi de Syrie le surnom de *Soter*. On n'a le droit de nier ni la victoire, que mentionne aussi Appien², ni le surnom rappelé à cette occasion par le même auteur, et que l'on a dit aussi se trouver dans une inscription du cap Sigée³ ; mais les arguments de Contzen et de Wernsdorf contre les détails de cette histoire ne sont point à dédaigner. A la rigueur cependant on pourrait leur objecter que, si les Gaulois avaient déjà vu des éléphants en Macédoine, ils avaient pu néanmoins être rompus par le choc de ces masses animées, surtout si des chars se précipitaient en même temps contre eux ; et, comme je le disais tout à l'heure, ils avaient pu aussi être accoutumés par des aventuriers grecs à se servir d'armures grecques ; néanmoins, un peuple belliqueux ne change pas, d'ordinaire, si vite et si complètement ses habitudes militaires. Quant au surnom de *Soter*, M. Contzen, soutient, comme Wernsdorf, qu'il ne doit pas être allégué comme garantie du succès éclatant qui aurait rendu la sécurité à ces provinces. Selon ces deux savants, l'inscription de Ieni Schehr est antérieure à cette bataille, qui, en effet, n'y est pas expressément désignée ; et pourtant elle y eût été parfaitement à sa place⁴. Dans tous les cas, si le corps vaincu par Antiochus fut *anéanti*, ce qui est fort possible, il ne comptait pas, comme Lucien le fait entendre, soixante à quatre-vingt mille hommes *au minimum* : une telle défaite aurait non pas réprimé, mais détruit la puissance des Gaulois en Asie. Ce chiffre d'hommes *mis en ligne* serait déjà plus qu'in vraisemblable, surtout si l'on considère que ce n'étaient point les forces totales et réunies des peuples gaulois, mais une simple bande : le seul auteur vraiment ancien dont le témoignage nous reste disait, comme nous l'allons voir : *une troupe de cavalerie* (τὴν ἵππων). Et en effet, les Gallo-Grecs, et même les Tectosages, maintinrent, après cette bataille, une prépondérance redoutable ; leur domination, moins dévastatrice peut-être, se consolida fortement. Un passage de Solin avait fait penser déjà à M. Pelloutier que cette victoire fut remportée sur un seul tétrarque appelé *Centarèthes*. Quant au fait même de cette campagne, Wernsdorf, dans le paragraphe 18, où il le discute, cite un témoignage important de Suidas que je ne me rappelle pas avoir rencontré ailleurs, et qui mentionne la victoire remportée par Antiochus, à l'aide de ses éléphants, sur des cavaliers galates. Wernsdorf dit que, si le surnom de *Soter* peut, à la rigueur, se rapporter à quelque combat livré lors de la première arrivée des Gaulois, ces titres officiels étaient, en général, donnés (ou

¹ *Antiochus*, ch. X-XI.

² Appien, *Syriaca*, LXV. Mais nous verrons tout à l'heure que le fait avait été raconté par un auteur beaucoup plus ancien que Lucien et l'auteur des *Syriaca*.

³ Voyez le n° 3595 du *Corpus inscriptionum græc.*, avec l'énumération des honneurs décrétés par la nouvelle Iliion. (Trouvé à Ieni Schehr ou Gaurkoi et emporté en Angleterre.) M. Bœckh, qui maintient l'opinion que le titre de *Soter* a été réellement pris par Antiochus après la défitte des Gaulois, fait observer que les mots *σώτηρ τοῦ δήμου*, inscrits dans le décret, pourraient bien n'être pas une formule officielle ; j'avoue que j'en suis convaincu pour ma part, en ne trouvant ni dans les premières lignes de l'inscription, ni dans celle de statue décrétée par les Iliens.

⁴ Voyez Bœckh.

⁵ Wernsdorf, § 19, et Pelloutier, *Dissertation sur les Galates*, chapitre VII.

pris) au commencement du règne. J'ai déjà répondu à cette double observation. C'est à cette époque que MM. Amédée Thierry¹ et Lebas² placent l'établissement fixe des Tectosages près de l'Halys, reportant aux succès d'Attale celui des Tolistoboyes et des Trocmes, à l'ouest et à l'est du premier ; à moins doit-on penser que ce furent les Tectosages qui furent vaincus par Antiochus, puisque c'étaient eux qui rançonnaient les provinces du centre. M. Contzen pense³ que la défaite des Gaulois ne produisit point de résultats décisifs, mais que les divers princes de l'Asie Mineure s'en tirent la nécessité d'acheter leur repos, et que les rois de Bithynie et de Syrie traitèrent aussi avec les Gaulois. Déjà, ajoute-t-il, les barbares avaient formé un établissement solide dans le territoire compris entre les sources du Sangarius et celle de l'Halys (c'est là celui des Tectosages) ; on détacha pour eux une partie de la Bithynie avec un lambeau de la Phrygie du côté de l'Halys, et l'on fit la paix. Tel fut le commencement de la Galatie. Mais, quoiqu'ils eussent occupé un beau pays, l'esprit sauvage des nouveaux venus ne pouvait se contenir dans ces limites, et, sans se laisser arrêter par la sainteté des serments, ils reprirent bientôt les armes contre Antiochus et Nicomède. Leurs courses de pillage, loin de cesser, devinrent plus formidables que jamais. Antiochus, qui ne pouvait espérer de les arrêter que par une ligne de forteresses, eut grand soin d'en garnir les routes qui conduisaient de la Phrygie vers les opulentes cités de la côte. Cet événement arriva, d'après le calcul de Prideaux, la troisième année après l'invasion des Gaulois.

Ces derniers mots, contre lesquels l'auteur n'élève aucune objection, sont peu d'accord avec l'ensemble des faits : ils resserrent dans un bien court espace l'entrée des Gaulois en Phrygie, la campagne d'Antiochus, la capitulation des princes d'Asie, les courses obstinées des barbares, et les précautions du roi de Syrie. Mais, laissant de côté les dates, qui ne peuvent être précises, tenons-nous-en, à cette heure, à examiner l'opinion de l'écrivain allemand sur la suite des événements. Les trois peuples ont-ils formé leurs établissements et arrêté leurs limites dès le temps d'Antiochus Soter, et doivent-ils être considérés, dès lors, comme arrivés tous trois à un état fixe, sinon très régulier ? Ou bien faut-il croire, comme on l'a dit, qu'ils s'établirent successivement, et même à de longs intervalles, dans les contrées qui leur furent dévolues, les Tectosages ayant précédé leurs compagnons d'environ un demi-siècle dans ce changement de condition ? Examinons les textes anciens sur ce fait, qui va devenir le point de départ de l'histoire, sinon des Galates, du moins de la Galatie.

Tite-Live croyait à un établissement définitif près de l'Halys bien avant le règne d'Attale, et il ne distingue pas entre les trois peuples : *Stipendium tota cis Taurum Asia exigebant, sedem autem ipsi sibi circa Halyn flumen ceperunt, tantusque terror eorum nominis erat, multitudine etiam magna subole aucta, ut Syriae quoque ad postremum reges stipendium dare non abnuerent. Primus Asiam incolentium abnuit Attalus, pater regis Eumenis*⁴. Attale succéda, vers 240, comme dynaste de Pergame, à son oncle Eumène, le neveu de Philétère⁵, et l'accroissement de la population galate par des naissances est évidemment placé par l'historien entre son établissement près de l'Halys et les victoires du roi

¹ *Histoire des Gaulois*, Ire partie, ch. V.

² *Asie Mineure*, p. 228, 234-235.

³ *Besonderer Theil*, § 31.

⁴ Liv. XXXVIII, ch. XVI.

⁵ Voyez Strabon, XIII, IV.

de Pergame, pour les tribus de l'est et de l'ouest aussi bien que pour celle du centre.

Memnon, dans le passage où il désigne l'emplacement des trois colonies, ne distingue pas davantage entre les dates de leur formation¹. Pausanias, il est vrai, paraît au premier aspect, avoir considéré Attale comme ayant le premier repoussé les Tolistoboyes loin de la mer, dans le pays qui forma la Galatie proprement dite. La plus grande de ses actions, dit-il, est d'avoir forcé les Galates à fuir loin de la mer dans le pays qu'ils occupent encore aujourd'hui². Et un peu plus haut : Une foule de Gaulois, ayant passé en Asie sur des navires, en coururent les contrées maritimes. Mais, plus tard, les princes de Pergame et du pays appelé jadis *Teuthranie* refoulent les Gaulois loin de la mer, dans ce dernier pays. Ceux-ci occupèrent la contrée au delà du Sangarius, ayant pris *Ancyre*, ville des Phrygiens..... et *Pessinonte*, au pied de la montagne³. Mais qui ne voit que Pausanias ne distingue point ici entre les Galates d'Ancyre, c'est-à-dire les Tectosages⁴, et les Tolistoboyes, qui dévastaient, comme nous l'avons vu, l'Éolide et l'Ionie, et qui s'établirent à Pessinonte, ainsi que les monuments l'attestent⁵ ? Si donc les Tectosages acquirent un domaine fixe dès le temps d'Antiochus Soter, les Tolistoboyes pouvaient en avoir fait autant, et déborder seulement de là sur les terres du voisinage, dans les cas fréquents où ils se trouvaient trop à l'étroit. On en était venu très vite à leur payer un tribut régulier ; on s'y soumettait, comme, il y a cent cinquante ans, les Écossais des basses terres payaient le *black-mail* aux Celtes de l'extrême Occident ; mais, comme ceux-ci, les Galates avaient une patrie.

Soutiendra-t-on contre Tite-Live que, s'il ne faut pas distinguer entre Tolistoboyes et Tectosages, c'est que nul des peuples galates ne s'était encore établi dans une région déterminée, quand ils furent vaincus par Attale ? On invoquera peut-être ici le témoignage de Strabon, mais son texte doit être étudié de près, car il n'en est point de plus important. Un érudit tel que lui devait bien connaître l'histoire des voisins si longtemps redoutables d'Amasée, sa patrie, quand l'époque de leur arrivée était si loin de se perdre dans une fabuleuse antiquité.

Après avoir énuméré les trois tribus établies en Galatie, Strabon ajoute : Les Galates occupèrent cette contrée après avoir longtemps erré et couru le pays soumis aux rois attaliques et aux rois de Bithynie, jusqu'à ce qu'on a leur eût cédé à l'amiable celui qui est appelé *Galatie* ou *Gallo-Grèce*⁶. Certes cette phrase indique des courses prolongées antérieures à l'établissement des Galates, courses faites aux dépens même des rois de Bithynie, bien qu'ils fussent arrivés dans le pays comme alliés de Nicomède. On pourrait donc croire que ces hostilités eurent lieu assez tard. Mais Trogue-Pompée semble avoir placé leurs

¹ Comme nous le verrons ailleurs, ce passage a subi des transpositions, mais elles n'ont aucune importance pour la question chronologique.

² Pausanias, I, VIII.

³ Pausanias, I, IV.

⁴ Voyez *infra*, VIII, 2.

⁵ Voyez *infra*, VIII, 1.

⁶ Strabon, XII, V, *init.* Il est clair qu'il ne faut pas prendre à la lettre l'expression *rois attaliques*, car elle ferait commencer leurs grandes courses précisément à l'époque où leur vainqueur, Attale prit le titre de roi (XIII, IV), que n'avait point porté son oncle.

guerres en Bithynie avant la mort de Soter¹. Nous savons d'ailleurs que les Trocmes avaient adopté pour théâtre habituel de leurs premières exactions les contrées voisines de l'Hellespont, et il est probable qu'ils ne respectèrent pas bien scrupuleusement les limites plus ou moins factices qui séparaient la grande Phrygie de la Phrygia Épictète ou *Hellespontique*, laquelle appartenait d'abord à la Bithynie et ne fut cédée à Pergame que par Prusias, l'hôte d'Annibal² ; quant à l'Etat naissant de Pergame, il est clair qu'il fut exposé dès l'origine au pillage des Tolistoboyes, qui s'étaient attribué l'Eolide. Les faits de vie nomade que mentionne Strabon ne nous obligent donc pas à reculer jusqu'à la seconde moitié du IIIe siècle la constitution de la Galatie. Les mots *ὠλανηθέντες ὠλὺν χρόνον* nous empêcheront, j'en conviens, d'accepter le chiffre de Foy-Vaillant³, qui place la victoire de Soter dans la trente-huitième année des Séleucides, si, du moins, l'on veut qu'elle ait, sans autre délai, amené les Tectosages à se fixer ; mais, si l'on prolonge la période de ravages jusqu'à une époque avancée du règne de Soter, le texte de Strabon ne nous embarrassera plus ; il ne prouvera ni que les trois peuples aient erré jusqu'en 240, ni qu'ils se soient successivement établis, ce que Strabon ne dit point entendre⁴.

Mais comment expliquer la date généralement adoptée pour la première défaite des Gaulois ? d'une manière fort simple assurément. Memnon, après avoir parlé des préparatifs d'Antiochus contre Antigone et Nicomède, ajoute qu'avant d'en venir aux mains avec le roi de Macédoine le fils de Séleucus se tourna contre la Bithynie⁵. C'est alors que les Gaulois se présentent et que Nicomède les appelle à son secours. Les écrivains modernes se sont crus autorisés à penser que ses ennemis de la veille et ses alliés d'aujourd'hui ont dû s'entrechoquer le lendemain ; or le récit de Memnon induit réellement à penser tout le contraire. En effet, d'après l'historien d'Héraclée, quand Nicomède a les Gaulois à son service, il les emploie contre Zipœtès, et contre Zipœtès seul⁶. Tout se passe en Bithynie, entre Gaulois et Bithyniens, et il faut que l'héritier de Nicator soit insolemment provoqué chez lui, en Phrygie, pour qu'il se décide à livrer bataille. Était-ce timidité de sa part ? Je ne le prétends point ; mais, si, pour quelque motif, il n'a pas pu agir en Bithynie et empêcher son ennemi Nicomède d'écraser un ennemi domestique, s'il n'a pas pu profiter de l'avantage que lui donnaient alors et une diversion importante dans ce pays et les dispositions favorables du petit, mais opulent dynaste de Pergame, ce motif a pu le retenir *longtemps*, et le *ὠλὺς χρόνος* de Strabon trouvera place avant sa victoire que l'antiquité s'accorde à considérer comme un bienfait réel pour l'Asie Mineure, comme une des causes qui mirent fin à l'invasion incessante des Gaulois. Rien n'empêche même de placer dans cet intervalle la construction de forts du Taurus, d'autant plus qu'il est difficile de croire que le premier des Antiochus ait payé tribut aux ennemis et que les mots *Syriae quoque ad postremum reges*, de Tite-Live, doivent s'appliquer à lui. S'il l'eût payé d'abord, et que la bataille des éléphants

¹ On trouve en effet ces mots dans le prologue du livre XXV : *ut Galli transierunt in Asiam, bellumque cum rege Antiocho et Bithynis gesserunt*. Or c'est au livre XXVI que Trogue-Pompée racontait la mort d'Antiochus.

² Strabon, XII, IV, *sub. init.*

³ *Seleucid. imper.*, p. 23. M. Lebas reconnaît (*Asie Mineure*, p. 227) que *la date de cette bataille est assez incertaine*. Cependant il s'arrête à 275.

⁴ Wernsdorf, favorable à l'opinion de l'établissement tardif des Galates, ne la présente point comme assurée, et ne cite en sa faveur que les textes de Strabon et de Pausanias ; Memnon n'en fixe pas la date.

⁵ Chap. XVIII d'Orelli, *ap. Photium*, p. 297 (éd. Bekker).

⁶ Voyez, à ce sujet, Memnon, *ibid.*, in fine.

l'en eût délivré, Tite-Live eut-il ajouté sans explication : *primus Asiam incolentium abnuat Attalus*.

Mais est-il impossible de deviner ce qui retenait Antiochus ? Non, certes, et, si les *historiens* qui nous restent aujourd'hui sont muets sur ces événements, comme sur la plupart de ceux qui remplirent les annales de la Syrie, des documents d'une autre espèce ne le sont pas. Nous avons déjà rencontré, dans une note du présent paragraphe, la mention très significative de troubles qui avaient agité ce royaume dans la Séleucide, et qui avaient, pendant quelque temps, empêché Antiochus de se porter dans les régions en deçà du Taurus¹. Des événements extérieurs semblent, d'ailleurs, avoir compliqué, prolongé, causé peut-être les embarras survenus dès la première période du règne. Foy-Vaillant, appuyé sur l'autorité de Pausanias, parle d'intrigues de Magas, qui voulut attirer sur Philadelphie les armes du roi de Syrie, et des moyens puissants que le prince Lagide employa pour le prévenir. Comme Antiochus allait se mettre en campagne, dit l'écrivain grec, Ptolémée envoya vers tous ceux qui étaient sous la domination d'Antiochus, invitant les plus faibles à lui faire une guerre de partisans, en courant sur ses terres, les plus forts marcher contre lui, et sut ainsi le retenir². Ceci n'annonce pas une guerre courte et sans importance ; et le peu que nous savons des résultats confirme cette opinion, s'il faut rapporter à Soter une partie des échecs signalés par M. Lebas dans la lutte de la Syrie contre Philadelphie. Si l'on objecte à cette dernière interprétation des embarras d'Antiochus Ier, au commencement de son règne, que, lors de cette guerre contre l'Égypte, Magas était déjà son gendre, on peut répondre que le mariage romanesque de Soter avec Stratonice peut avoir été fort antérieur à la mort de Séleucus, et même paraît l'avoir été, d'après le récit d'Appien³ ; d'autant plus que Stratonice, jeune encore à cette époque, avait donné un enfant à Séleucus⁴ et que celui-ci est mort à soixante et treize ans⁵. Enfin Apamé, la fille de Soter, peut avoir été mariée fort jeune au roi de Cyrène. De tout cela il résulte qu'il n'y a nulle témérité à placer la guerre contre Philadelphie dans les premiers temps du règne d'Antiochus. Doit-on aller jusqu'à dire qu'elle fut contemporaine du passage de l'Hellespont par les Gaulois ? Ce serait beaucoup affirmer, et nul ne saurait aujourd'hui reconstruire, année par année l'histoire des Séleucides. Des troubles purement intérieurs peuvent avoir retenu d'abord Antiochus Soter ; mais il suffit d'avoir montré qu'il a dû éprouver des embarras prolongés sur des frontières fort éloignées de la Phrygie, et que, par suite, les Galates ont pu la parcourir à l'aise pendant bien plus de deux ans.

Ces dangers duraient encore, ou du moins s'étaient renouvelés pendant les dernières années du règne, si, comme il y a grande apparence, M. Lebas⁶ a corrigé avec raison un prologue de Trogue-Pompée⁷, pour nous montrer Soter amené à faire périr un fils rebelle ; il nous le montre aussi occupé, dans les derniers jours de sa vie, à une guerre malheureuse contre Pergame, et mourant

¹ Voyez *Corp. inscript.* 3595. Ces faits auxquels Memnon fait allusion (chap. XV d'Orelli, p. 227, *sub init.* du *Photius* de Bekker), sont, selon lui, antérieurs à l'expédition de Patrocle que j'ai mentionnée plus haut, et, par suite, au passage des Gaulois en Asie. Mais comment reculer si haut toutes ces *guerres multipliées* par lesquelles Antiochus recouvra la plus grande partie de son empire ? Ses embarras durent se prolonger longtemps.

² Pausanias, I, VII.

³ Appien, *Syriaca*, chap. LIX et LXI-LXII.

⁴ Appien, *Syriaca*, ch. LIX.

⁵ Appien, *Syriaca*, ch. LIIII.

⁶ *Asie Mineure*, p. 229.

⁷ Trogue-Pompée, prol. XXVI. Justin n'a rien dit de tout cela.

à Ephèse (en 261), peut-être dans une dernière lutte contre les Galates. Admettra-t-on même qu'il n'ait remporté la grande victoire dont parle Lucien qu'au temps de la guerre contre Pergame ? Essayera-t-on d'expliquer, par ce long retard, la multiplication des Galates, nécessaire pour former la grande armée dont parle l'auteur syrien ? Ce serait exagérer les données de la saine critique : il vaut mieux renoncer aux gros chiffres de celui-ci, s'en tenir aux paroles de Simonide de Magnésie, et croire que cette campagne eut lieu lors du voyage en Asie Mineure dont parle l'inscription du cap Sigée.

Concluons enfin, il en est temps, d'après les textes différents, mais non contradictoires de Memnon, de Pausanias, de Strabon et de Tite-Live, que les courses des Gaulois dans l'Asie Mineure se prolongèrent assez longtemps, mais que le rude échec des Tectosages les décida à adopter, sinon des mœurs plus pacifiques, du moins un genre de vie moins irrégulier et une politique plus prudente ; sans renoncer à lever des tributs, ils cherchèrent surtout à profiter des discordes si fréquentes entre les princes de l'Orient. Dès lors, entre les vues nouvelles des Gaulois et la lassitude de leurs voisins, la transaction fut moins difficile. Des terres furent cédées aux trois peuples par les rois de Syrie, de Bithynie, de Pont (?), et peut-être même de Pergame, également désireux de fixer des voisins si incommodes, soit que les traités aient été conclus simultanément avec les trois bandes, soit que l'exemple de la première ait décidé les autres. Évitions des affirmations trop précises là où l'histoire ne nous fournit pas les moyens d'en formuler ; ne méconnaissons ni des cours prolongées avant la paix avec Antiochus, ni des aventures nombreuses avant la victoire d'Attale ; mais reconnaissons aussi que l'histoire des trente-cinq années qui suivent le passage du Bosphore ne nous montre point cette opposition prétendue entre les Tectosages sédentaires et Tolistoboyes errants ; arrêtons-nous à cette pensée que depuis la fin du règne de Soter, il y avait une Galatie, non plus seulement des Galates¹.

¹ Wernsdorf (ch. II, § 1) émet, sur la distinction des trois peuples galates, une conjecture qu'il est peut-être à propos d'indiquer ici. Comme il a distingué, d'accord en cela avec Strabon, trois peuples celtes en Illyrie, les Scordisques, les Boïes et les Taurisques, il y fait correspondre (ch. II, § 25-27) les trois peuplades galates ; selon lui les Tectosages sont des Scordisques, car il se figure, comme Pelloutier (voyez le chapitre V de sa *Dissertation*), que les Celtes parlaient allemand, et il dérive ce nom de *Teut sohne* ou *Teut sagen*, le prenant pour le nom générique des Celtes. Les Tolistoboyes, ce sont, pour lui comme pour Pelloutier encore, les derniers des Boïes, *die letzten Boïen*, c'est-à-dire les plus voisins des Scordisques. (Pelloutier, *Dissertation sur les Galates*, ch. I.) Enfin les Trocmes, ce sont les Taurisques ou montagnards. Ici Pelloutier, à défaut du sens historique, a du moins adopté une étymologie moins bizarre au point de vue purement philologique, en faisant dériver leur nom de *Trokmänner*, les hommes de Thrace. Disons simplement que, sauf les Tectosages, nom bien connu d'un peuple gaulois, l'identification de ces tribus n'est pas plus connue que la valeur de leurs noms.

CHAPITRE VIII. — ÉTENDUE ET TOPOGRAPHIE DE LA GALATIE.

L'accord unanime des écrivains classiques, qui donne Pessinonte aux Tolistoboyes, Ancyre aux Tectosages, et Tavium aux Trocmes ; l'accord encore plus décisif de ces écrivains avec les inscriptions et les médailles, ne permettent pas de concevoir l'ombre d'un doute sur la vérité de cette attribution ; et, si Memnon intervertit cet ordre géographique, il faut, comme un voisin des Galates ne pouvait pas s'y tromper, dire, avec le P. Hardouin¹, que le *lapsus* appartient, non à lui, mais à Photius ; ou plutôt, ajouterai-je, aux copistes de Photius.

Quant à l'étendue de la Galatie, durant l'époque de sa empiète indépendance, il faut, pour la déterminer, s'en tenir à celle des régions que Strabon et Ptolémée assirent à ces trois peuples, sans tenir compte, pour le Moment, de l'extension considérable que les frontières Salâtes atteignirent, au temps où ce pays descendait rapidement la pente de la servitude à l'égard de Rome. Pour Passer du plus connu au moins connu, commençons par es Tolistoboyes, dont la géographie est moins difficile à restituer.

I. Les Tolistoboyes. — Depuis les voyages de Texier et de Hamilton, depuis les travaux de Franz et de Ritter, il ne peut rester aucune hésitation sur la position de Pessinonte, leur capitale. Ses ruines sont là, étalées en plein soleil, sur un espace considérable², au pied d'une montagne, où l'on n'a pas de peine à reconnaître le mont Dindyme des anciens³, près duquel Pessinonte était situé d'après Strabon⁴. Acropole bâtie sur un plateau escarpé de tous côtés, excepté au nord ; nombreux fragments de colonnes, débris témoignant, à chaque pas, de l'importance et de la magnificence des monuments publics ; monceaux de blocs de marbre, architraves sculptées et frises, dont chacune marque la place d'un temple, d'un arc triomphe ou de quelque autre monument ; restes du fronton d'un temple et d'un portique, dont plusieurs colonnes sont encore en place ; enfin théâtre, dont les sièges en marbre sont presque tous conservés ; et, sur les collines voisines de la vallée qui conduit vers le Sangarius, antiquités de toute sorte⁵ : voilà, même en dehors quelques inscriptions grecques trouvées sur les lieux⁶, des preuves surabondantes de l'existence d'une grande ville ancienne à l'emplacement désigné. Aucune de ces inscriptions, il est vrai, ne porte le nom de Pessinonte ; mais à Sevri-Hissar, situé à neuf ou dix milles anglais seulement⁷, et qui ne présente nullement l'aspect d'une grande cité antique⁸, les habitants racontent qu'on a apporté d'un lieu voisin les débris de marbre épars dans leur cimetière⁹. Or, en tête des onze inscriptions de Sevri-Hissar, que donne le *Corpus inscriptionum græcarum* (n° 4085-4095), figure celle d'un sarcophage, publiée et commentée par Franz¹⁰, puis éditée par Hamilton sur une copie plus

¹ Note sur le XLIIe chap. du Ve liv. de Pline l'Ancien.

² Voyez Texier, *Voyage en Asie Mineure*, I, p. 166 et suiv. — Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. I, p. 439-441, analysé par Ritter, *Klein-Asien*, I, p. 576.

³ Ritter, *Klein-Asien*, I, ch. XIII, p. 596-597. — Hamilton, tome I, p. 438.

⁴ Strabon, liv. XII, ch. V ; Tauchnitz, t. III, p. 57.

⁵ Voyez Hamilton, *Res. in Asia Minor*, I, p. 439-440. — Cf. Texier, *Voyage en Asie Mineure*, t. I, p. 166-169.

⁶ *Corp. inscript. græc.*, n° 4081-4084. — Hamilton, *App.*, n° 143-146 des Inscriptions.

⁷ Hamilton, t. I, p. 438.

⁸ Texier, t. I, p. 166.

⁹ Texier, t. I, p. 166.

¹⁰ *Fünf Inschriften und fünf Städte in Klein-Asien*.

exacte¹, et qui contient un décret du sénat et du peuple tolistoboye de Pessinonte, en l'honneur d'un de leurs magistrats municipaux, décret appartenant à l'époque impériale, puisque les Pessinontiens y portent le nom d'*augustaux* (σεβαστήνων). Cette inscription a clos tout débat sur la position de Pessinonte. D'ailleurs les mesures itinéraires discutées par Franz (p. 19-20), l'analogie de cette inscription avec le style lapidaire d'Ancyre et le style numismatique de Tavium², c'est-à-dire des deux autres métropoles galates, complètent la démonstration de ce fait que le monument appartient à Pessinonte même. Je me borne, ici, à indiquer le raisonnement du célèbre épigraphiste, sans m'arrêter aux détails des itinéraires, sur lesquels je reviendrai bientôt pour déterminer d'autres positions, en partant de celle de Pessinonte déjà connue. Je note seulement, pour ne pas être soupçonné de cercle vicieux, que, parmi les localités dont la distance à celle-ci est donnée, il s'en trouve, comme Ancyre et même Germa, qui n'ont pas besoin de ces mesures pour être reconnues.

Quant à la situation de Bala-Hissar (emplacement Pessinonte), par rapport au Sangarius (Sakaria), Ritter a éclairci d'une manière précise la prétendue difficulté que faisait naître sur ce point l'ignorance, longtemps prolongée en Europe, sur les différentes branches de ce fleuve. Que la rivière d'Angora ait porté le nom de Sangarius, rien ne s'oppose à ce qu'on le pense ; mais ce n'est pas le vrai, ou du moins le principal Sangarius des anciens, nom appartenait à la rivière qui coule *vers l'est, au sud* de Pessinonte, pour tourner ensuite au nord et rejoindre la première³. Le témoignage des habitants du pays, recueillie par Hamilton⁴, montre d'ailleurs que, lorsque Ptolémée place au sud-ouest de Pessinonte la source du Sangarius⁵, il a parfaitement raison, et que Strabon a raison encore de la placer à 150 stades environ de cette ville, puisque cette distance est estimée à huit heures de marche⁶. Quant au mont Adoreus, où Tite-Live indique la source du fleuve, Ritter (p. 452) fait observer que nul autre écrivain ne le mentionne sous ce nom ; mais, en 1861, une carte de Kiepert conserve⁷, en modifiant son cours, cette branche intermédiaire du Sangarius, qui vient du sud pour passer auprès de Germa ; branche qu'il prenait à tort, ce me semble, dans sa carte de 1860, pour la source du Sangarius mentionnée par Strabon. Cette branche méridionale vient de l'Emir-Dagh, ou, du moins, des premiers mouvements de terrain qui commencent à le former. Ce serait donc l'Emir-Dagh qu'il faudrait nommer Adoreus, car, pour le reconnaître dans l'Elmah-Hagh, comme le faisait autrefois Kiepert, il faudrait n'appeler Sangarius que la rivière d'Angora ; or telle n'est point la conséquence qui résulte du récit de Tite-Live sur la campagne de Manlius Vulso.

Avant Pessinonte, Ptolémée nomme, chez les Tolistoboyes, la colonie de *Germa*⁸. Ce nom de colonie ne prouve en aucune façon que la ville ne fût pas antérieure à la domination romaine, et je ne m'arrêterai pas ici à démontrer une vérité de cette espèce ; d'ailleurs Eckhel⁹ fait observer que ni Strabon ni même Pline ne

¹ Voyez le *Corp. inscr.*, n° 4085, et Hamilton, *App.* 147.

² Page 22. — Eckhel, *Doctrina numm. veter. Pessinus et Tavium.* — Hard., *Nummi ant. TAOTIANΩN.*

³ Voyez Ritter, *Klein-Asien*, t. I, p. 451, 453, 458, 520, 524, 527, 536 ; et, pour les détails, Hamilton, tome I, pages 433, 434, 442, 444, 446.

⁴ Hamilton, t. I, p. 442.

⁵ Voyez Ritter, p. 451.

⁶ Hamilton, t. I, p. 442-443.

⁷ *Atlas antiquus.*

⁸ Liv. V, ch. IV, § 7.

⁹ *Doctrina nummorum veterum*, t. III, *Galatia.*

donnent ce titre à Germa, et qu'on ne le voit pas sur ses médailles avant Commode. Mais, quand cette ville serait l'œuvre des Romains, ce qui est fort invraisemblable, son emplacement n'en serait pas moins à rechercher ici, puisqu'elle appartenait au *territoire* des Tolistoboyes. Or il n'y a point là de difficulté. A trois ou quatre heures à l'est ou au sud-est de Bala-Hissar, dit Hamilton¹, se trouve une localité aujourd'hui connue sous le nom de *Yerma*. (C'est la prononciation en grec moderne du nom de Γέρμα.) Elle contient des ruines considérables², et l'*Itinéraire d'Antonin* lui assigne précisément cette situation : sur ce dernier point, on trouve tous les détails désirables dans les *Fünf Inschriften* de Franz (p. 19).

La distance de Dorylée à Ancyre, dit-il, est ainsi répartie :

Itiner. Anton, éd. Wesseling, p. 202. Iter a Dorylao Ancyra, m. p. CXXI, sic ; Arcelaio, m. p. XXX. Germa, XX. Vindia, XXXII. Papira, XXXII. Ancyra, XXVII.

It. Ant. p. 201. Iter a Pessinunte Ancyra, m. p. XCIX sic : Germa, XVI. Vindia, XXIV. Papira, XXXII. Ancyra XXVII.

Tb. Peut. Doryleo XXVIII. Mideo, XXVIII. Tricomia, XXI. Pessinonte. (La suite manque.)

141 milles romains, de Dorylée à Ancyre, c'est trop peu, ajoute M. Franz, car la route directe en donnerait 150 ; et M. Kiepert pense que la faute se trouve dans la route de Dorylée à Germa, puisque, de là à Ancyre, les deux textes sont identiques, sauf les deux chiffres 32 et 24 pour la distance de Germa à Vindia ; mais ici c'est le second qui doit être préféré, l'autre s'expliquant par sa présence à la station suivante, qui aura trompé le copiste. Or les 99 milles de la seconde route (qui est correcte), ajoutés aux 77 que la table de Peutinger donne de Dorylée à Pessinonte, font 176, ce qui est fort exact, car il faut tenir compte du détour par Pessinonte, que ne faisait pas l'autre route de l'itinéraire. Et Kinneir indique, dans son voyage en Asie Mineure, à mi-chemin d'Angora à Pymnesia, qui est à 14 ou 15 milles géographiques d'Angora (c'est-à-dire à 70 ou 75 milles romains), un lieu du nom de Ghermah, avec les restes d'une ancienne ville. Non seulement le nom, mais la distance sont convenables, l'itinéraire d'Antonin donnant 83 milles d'Ancyre³.

En effet une différence de 8 ou 10 milles romains est bien peu de chose sur une pareille distance, avec les procédés de calcul topographique dont les anciens faisaient usage. Quant à la distance de Germa à Pessinonte, M. Hamilton, *qui n'a pas visité Yerma*, dit trois ou quatre heures, sur le rapport des gens du pays. Or ses heures de route représentent 3 à 4 milles anglais, comme on le voit par l'ensemble de son voyage, où il faisait d'assez longues traites à cheval ; et si, comme il est probable, il parle ici de la marche des paysans turcs, allant à pied à une faible distance, le chiffre doit être à peu près le même. Comptons 12 ou 14

¹ T. I, p. 432. La carte de Kiepert, en 1840, indiquait le nord-est, mais Pessinonte y est trop rapprochée du Sangarius, et, par conséquent, trop au sud (cf. la carte et le récit de Hamilton). Cette erreur est corrigée en partie dans l'*Atlas antiquus* de 1861, qui cependant n'est pas sur une grande échelle. Je dois avouer, mais seulement pour mémoire, à cause des inexactitudes dont il fourmille, que Ptolémée place Germa un peu au nord-est de Pessinonte. C'est là, sans doute, ce qui avait d'abord trompé Kiepert.

² Hamilton, t. I, p. 432.

³ Si nous mesurons sur la carte de Hamilton la distance directe de Germa à Angora, nous trouvons environ 68 milles anglais. C'est un peu moins que les 76 milles romains de l'itinéraire, mais la différence est très faible, et l'on peut dire qu'elle est nulle, si l'on tient compte des détours que devait faire la route romaine.

milles pour la distance en question. Kiepert estime que le mille romain vaut le cinquième du mille allemand, qui est au mille anglais comme 69 est à 15 ; nous avons ainsi, pour le rapport du mille romain au mille anglais, 75/69e ou 15/14e environ. Les 16 milles de l'itinéraire seront donc, à très peu de chose près, 15 milles anglais ; il y en a 12 ou 14 peut-être par les sentiers plus directs ; il est impossible de demander une exactitude plus grande.

Après Pessinonte, Ptolémée donne Vindia, qui, comme nous l'avons vu, doit se trouver sur la route d'Ancyre à 24 milles romains. M. Franz¹ pense que cette localité peut correspondre à Meulk-Koï, où Hamilton a trouvé une inscription latine, et la *Papira* de l'itinéraire au Baluk-Kouyoumji du même voyageur². Je ne puis admettre ce tracé, que cependant Hamilton ne contredit point. Il juge que cette inscription latine, assez mutilée d'ailleurs, était celle d'une pierre milliaire appartenant à la route d'Ancyre à Dorylée ou à Germa³. Que la colonne de marbre où cette inscription est tracée fût érigée sur une voie romaine, la chose est plus que probable, et Meulk-Koï est bien sur la route directe d'Ancyre à Dorylée, puisqu'il est reconnu que Dorylée est Eski-Sehr⁴ ; mais, pour aller par là d'Ancyre à Germa, il faudrait faire un bien grand détour au nord-ouest. Hamilton a passé par Meulk, en se rendant tout droit d'Angora à Sevri-Hissar. De plus, un coup de compas sur la carte montre que la distance de Meulk à Yerma est à peu près la moitié de celle qui sépare Meulk de Baluk-Kouyoumji ; tandis que, d'après l'itinéraire, il n'y avait qu'une différence d'un quart entre les distances indiquées. Enfin Hamilton a mis treize heures à parcourir la distance entre ces villages (treize heures de marche, et non comptées du départ à l'arrivée), ce qui suppose au moins 40 milles anglais, ou plus de 40 milles romains, et non pas 32, une voie militaire étant, d'ailleurs, facile à tracer sur ce terrain et exigeant peu de détours⁵. Sans être bien exacte pour la position de Meulk-Koï, la carte de Kiepert (Phrygie et lieux voisins, 1860), qui est jointe à la brochure de Franz, le distingue cependant de Vindia, qu'elle met un peu plus au sud-est. Tenons-nous-en donc à placer Vindia dans la plaine de Haimaneh, à huit lieues au nord-est de Germa, pas très loin de Beyjays et d'Yaila.

Pour Papira, 59 milles de Germa et 27 d'Ancyre nous donnent-ils la position de Baluk-Kouyoumji ? Hamilton estime seulement à 18 milles anglais, soit environ 20 milles romains, la distance de ce village à Angora ; ce serait donc une erreur de plus d'un quart dans l'itinéraire. Je pense néanmoins que la voie romaine passait par là, à cause des hauteurs qu'elle eût trouvées à droite et à gauche de ce tracé ; elle ne pouvait guère prendre la direction précise de Germa, qu'à l'entrée de la plaine de Haimaneh entre Baluk-Kouyoumji et Beyjays. Du reste, il serait croire que, située à 25 milles seulement d'Ancyre, Papira, qui ne figure pas sur les listes de Ptolémée, appartenait plutôt aux Tectosages qu'aux

¹ *Fünf Inschriften und fünf Städte*, p. 20.

² Il écrit différemment ces noms, qu'il ne connaissait encore que par le sommaire publié dans le journal de la *Société anglaise de géographie*.

³ L. 436 et Append. n° 139. Ce monument est daté de la *IIe année de la puissance tribunicienne du divin Vespasien*, 7e consulat d'un prince de la jeunesse qui doit être Domitien, d'autant plus qu'après une assez courte lacune se trouve le mot *Cæsar*. Or l'an 80 est à la fois le IIe du règne de Vespasien et le 7e consulat de Domitien. Cependant la date pourrait être 79 (7e consulat de Titus) et comptant la puissance tribunicienne de Vespasien du jour de sa proclamation par les armées d'Orient. Dans un monument élevé en Asie, en l'honneur des princes et d'un lieutenant de l'empereur, mais non par ce lieutenant, puisque le nom de Cesennius Gallius est à l'accusatif, il ne faut pas s'étonner si le mot *divus* est appliqué à un prince vivant.

⁴ *Fünf Inschrift. etc.*, p. 4. — *Cf. Corp. inscr.*, n° 3810-3817.

⁵ Voyez Hamilton, t. I, n° 433, 435, et sa carte.

Tolistoboyes, si ce géographe ne paraissait mettre Ancyre vers la frontière occidentale des premiers, et si Assarli-Kaya fut réellement, dans la campagne de Manlius, la forteresse des Tolistoboyes.

Ptolémée donne encore à ceux-ci Anaros, *Tolastachora* et Vetestum. La position de la seconde est assez facile à établir, si l'on identifie avec son nom le nom bien probablement altéré de *Tolosocorio*, qui se lit sur la table Peutinger¹. Tolosocorio est à 24 milles d'Abrostola, par la route qui, se bifurquant près d'Archélaïs avec celle d'Ancyre, venait d'Iconium, ainsi que le montre la *Table* dont Kiepert donne une section avec sa carte de Phrygie, Abrostola elle-même étant sur le chemin de Pessinonte à Amorium. Cette dernière ville est identique à Herjan-Kaleh, d'après Kiepert comme d'après Hamilton, qui l'a vue². Hamilton y a remarqué des ruines étendues, mais dont le caractère n'est pas bien nettement hellénique, et qui doivent, pour la plupart, appartenir à l'époque byzantine³. Ces 47 milles, comptés, sur la Table théodosienne, de Pessinonte à Amorium, ne s'accorderaient point, il est vrai, avec la distance réelle, qui est de 25 milles anglais ; mais la route qui s'y trouve tracée à droite d'Amorium, et qui conduisait à Tolosocorio, n'en donne que 11 d'Amorium à Abrostola, ce qui indique une réduction de 12 milles, réduction d'ailleurs vraisemblable, puisque les 23 milles notés à gauche peuvent être une répétition maladroitement des 24 milles comptés entre Pessinonte et Abrostola ; de plus, rien ne prouve que celle-ci fût sur la route *directe* de Pessinonte à Amorium. Quant aux 22 milles donnés par la Table, comme distance de cette dernière ville à Laodicée-Katakékauméné, qui est Jorgan-Ladik, comme le montrent et son nom et l'abondance des inscriptions grecques qui s'y rencontrent⁴, ils présentent, au moins à la première vue, un problème inextricable, d'autant plus que cette même Table théodosienne indique plus de 100 milles, partagés entre plusieurs stations, de Laodicée à Iconium (Konieh), tandis que Konieh est assez voisin de Ladik. Faudrait-il croire que le copiste a mesuré en sens contraire, a retourné de gauche à droite la route d'Amorium à Iconium ? Je me garde de l'affirmer ; mais le manuscrit unique, ce me semble, que la science possède de cette Table n'est pas fait avec assez de soin pour que cette explication soit absolument inacceptable. D'ailleurs le *Caballu-Come*, qui est donné comme la première station, *à partir de Laodicée*, rappelle beaucoup le bourg de *Cuballum*, première station de Manlius, sur le territoire gallo-grec⁵. Or Manlius se dirigeait, par la plaine de Hairaaneh, vers le haut Sangarius ; supposez que *Caballu-Come* forme la tête de ligne, en allant d'Amorium à Laodicée, et vous pourrez admettre soit son identité avec le Caballum-Tolistoboye de Tite-Live, soit une origine commune pour deux dénominations voisines. On m'excusera donc si, avec le (?) de rigueur, je me suis permis de l'inscrire sur ma carte, dans la situation que lui donnerait la Table ainsi rectifiées comme premier bourg de la Galatie sur cette frontière.

Revenons à Tolistochora. La position d'Abrostola étant connue par le tracé d'un triangle, dont les deux angles sont Amorium et Pessinonte, et dont les trois côtés se trouvent connus en longueur, on aura facilement celle la ville désignée par Ptolémée, en portant, dans la direction de Laodicée, une ouverture de compas

¹ C'est l'avis de Ritter, p. 605.

² *Le nom de Herjan-Kaleh*, dit-il, *lui est donné par tous les Turcomans ; les Turcs l'appellent Hassar-Kieui*. (T. I, p. 449.) Voyez aussi Ritter, p. 581, qui adopte cette identification entre Amorium et Herjar-Kaleh ; et une inscription latine dans l'*Appendice* de Hamilton, n° 155.

³ *Ibid.*, p. 450-451.

⁴ *Corp. inscript.*, t. III, p. 65-66. — Hamilton, t. II, p. 194.

⁵ Voyez Tite-Live, liv. XXXVIII, p. 18.

correspondant à 24 milles. Le géographe grec place Anaros à la longitude de Germa et à 10' au sud de Pessinonte, Vetestum à 20' plus au sud encore et à la longitude de Vindia. Je ne donne pas, bien entendu, ces mesures comme définitives, puisque, pour Pessinonte même, il se trompe de plus d'un degré. Comme, d'ailleurs, ses longitudes sont habituellement tout ce qu'il y a de plus incertain, je ne donne la position d'Anaros et de Vetestum que comme des approximations très vagues ; néanmoins on peut, ce me semble, déterminer avec une certaine exactitude la frontière méridionale des Tolistoboyes par l'emplacement des villes qui sont désignées comme appartenant à la Phrygie, et qui regardent cette frontière. En tête de celles-ci se placent Amorium et Abrostola elle-même. Ptolémée les place¹ un peu à l'ouest de Pessinonte ; la première à 40' plus au sud ; la deuxième à 15' seulement ; ce qui s'accorde passablement avec ce que nous avons vu ; Strabon met Amorium dans la Phrygie Paroreia².

Quant à la ville d'Orcistus, son identité avec Alekian était déjà reconnue par Pococke³, mais elle se trouve démontrée par Hamilton, qui y a lu deux fois le mot Ὀρκίστινοι, sans parler de deux autres inscriptions grecques et d'une assez longue inscription latine. L'une de celles qui contiennent le nom Ὀρκίστινοι mentionne (pour l'époque romaine) des magistrats de cette cité⁴. Le *Corpus* dit, au lieu cité : *Orcistus in Notitiis episcopatum oppidum est Galatiæ, sed antiquitus Phrygiæ annumeratur*. Cet *antiquitus* doit-il se rapporter au temps où il n'y avait point de Galates en Asie Mineure, au temps de la Galatie autonome, ou au temps du Haut-Empire ? Ni Ptolémée, ni Plinie, ni Strabon, ne nous éclairent directement là-dessus ; mais Orcistus est entre Abrostola, ville de Phrygie, et Mideum, que Strabon y place également ; Orcistus est aussi placé en Phrygie dans l'*Atlas antiquus* de Kiepert ; le sens naturel de la phrase du *Corpus* conduit à la même conclusion. De plus, Strabon nous dit qu'en allant de la Phrygie Épictète, où se trouve Mideum, dans la Grande Phrygie, qui est au sud, on laisse à gauche Pessinonte, le pays des Orcaoriques et la Lycaonie⁵. Pessinonte n'était point pas bien éloignée de la frontière. Cependant tout cela ne constitue pas une démonstration, et certains faits, qui trouveront place ailleurs, m'induisent à penser qu'Orcistus appartenait aux Tolistoboyes lors de la campagne de Manlius.

Strabon désigne deux forteresses du pays des Tolistoboyes, Blucium et Peium, dont l'une fut, dit-il, capitale de Dejotarus, et l'autre le lieu où était déposé le trésor⁶ ; mais il ne donne, à cet égard, non plus que sur Gorbie, résidence de Castor, aucune désignation topographique. Ptolémée n'en parle pas, et il pourrait être téméraire de les assimiler aux fortifications *sui generis* dont je parlerai bientôt. L'examen de la marche de Manlius montre que *Gordium* était sur le Sangarius, un peu au-dessous de Pessinonte.

II. Les Tectosages. — La position d'Ancyre ne peut offrir matière à aucune incertitude, à aucune discussion même, en présence des nombreuses inscriptions antiques que renferme l'Angora moderne⁷, qui a d'ailleurs presque conservé le nom que la ville portait au temps des Gaulois. C'est encore une ville

¹ Liv. V, ch. II, § 23.

² Vol. III, page 72 de l'édition Tauchnitz.

³ Voyez *Corp. inscr. gr.*, n° 3822-3826.

⁴ Voyez Hamilton, *Appendice*, n° 150-154 ; et t. I, p. 446-448.

⁵ Liv. XII, ch. VI (p. 71-79 du 3e vol. de l'éd. Tauchnitz).

⁶ **Pau, penies**, en langue kimrique, *loisir, lieu de repos* ; **Blouk, caisse, coffre**, et par extension, *lieu de dépôt*, dit M. Am. Thierry (I, ch. X).

⁷ Hamilton, *Appendice*, n° 103-138, et t. I, p. 420-423. — *Corp.*, I, n° 4010-4080.

considérable. La hauteur où se trouve le château s'élève au milieu d'une rangée de colonnes, séparées par une vallée profonde d'autres collines situées un peu plus à l'est. Une rivière venant du sud-est, serpente à travers des roches boisées, que couronnent à gauche les murs ruinés de la ville et de la citadelle¹. Des nombreuses villes ou bourgades que Ptolémée énumère à la suite d'Ancyre, Olène, Corbéonte, Agrizama, Viazéla, Orosologia, Sarmalia, Dictis, Carima, Landosia, la plupart sont, je pense, à jamais perdues pour la géographie comparée, d'autant plus que le *Corpus inscriptionum* n'indique aucune inscription comme appartenant aux environs d'Angora. Il me resterait donc seulement, si je m'en tenais aux données classiques, à faire observer ici que, selon Ptolémée², Ancyre et Agrizama étaient les plus occidentales de toutes, Sarmalia et Landosia, les plus orientes ; la distance mesurée entre ces deux limites s'élevant à 1°, 40' de longitude, s'il était permis de se fier aux longitudes de cet écrivain ; tandis que les latitudes extrêmes diffèrent de 1° 20', Ancyre et Olène étant les deux villes es plus septentrionales³. Mais, à côté des textes écrits, on a signalé des données archéologiques, ces ruines de forteresses dont je parlais tout à l'heure, et qui peuvent appartenir en partie au territoire tectosage ; il est temps d'y arriver.

III. Les forteresses galates. — Je rappellerai préalablement que Ritter⁴ pense reconnaître, au mont Magaba (sans doute le Baglun-Dagh de Hamilton⁵), la position occupée par les Tectosages lors de la campagne de Manlius, position que Tite-Live (XXXVIII, XXVI init.) dit avoir été prise sur une montagne, à un peu plus de 10 milles d'Ancyre. Cette attribution est vraisemblable, mais elle résulte de considérations purement géographiques ; on trouve, au contraire, plus au nord, des forteresses où l'on a pensé reconnaître non seulement la position d'anciennes places de guerre, mais le caractère des fortifications de ce peuple.

Le Karawiran (ruines noires), visité par M. Ainsworth en janvier 1839, est situé sur une des hauteurs qui limitent à gauche la vallée du Char-Su, affluent de droite de la rivière d'Angora⁶. C'est, dit Ritter (p. 464), un mur isolé, en pierres colossales, sans mortier, renfermant un espace de 127 pieds de diamètre, et, non loin duquel, sur le revers d'un rocher, subsiste encore un petit fort de même espèce. Un mur environnant un espace vide est le caractère spécial des forteresses galates. Plusieurs d'entre elles peuvent avoir été dépourvues d'habitants, tandis que d'autres auront été bâties dans des villes plus anciennes, pour servir d'asiles. Rien de semblable, fait observer Ainsworth, ne s'est rencontré dans cette partie de l'Asie, et ce genre de construction est complètement différent de toutes les autres constructions antiques ou modernes. Il ne pouvait, sur ce vieux sol de la Gallo-Grèce, au cœur du pays montagneux des braves Tectosages, que lui rappeler les forteresses celtiques⁷.

Une fois ce caractère déterminé, nous pouvons revenir pour quelques instants en arrière, vers le pays des Tolistoboyes, pour y chercher de semblables monuments. C'est en effet dans l'angle des deux rivières de Pessinonte et d'Angora, que MM. Hamilton (I, 431-432) et Ritter (p. 592) reconnaissent le mont

¹ Hamilton, t. I, p. 416-417.

² Voyez Ptolémée, livre V, chapitre II, § 24.

³ Corbéonte se trouve sur la carte de Kiepert, apparemment d'après Ptolémée.

⁴ *Asie Mineure*, p. 523.

⁵ Voyez la carte de son voyage, dressée d'après les documents originaux par John Arrowsmith.

⁶ Voyez la carte de Hamilton.

⁷ Celles-ci étaient quelquefois éloignées des villes.

Olympe, où Manlius Vulso attaqua les Tolistoboyes. Voici comment Hamilton le décrit :

Le mercredi 14 septembre (1836), je partis de bonne heure pour visiter des ruines sur le sommet d'une colline élevée et conique, nommée Assarli-Kaiya, à 3 milles au sud (de Baluk-Kouyoumji). En marchant sur un sol nu et rocheux, nous en atteignîmes le sommet en une heure. Là je trouvai les restes curieux d'une forteresse très remarquable ; c'est une sorte de château-éminence (*a kind of hill-fort*), évidemment très ancien. Le sommet de la colline, formé de trachyte rouge porphyrique, est complètement couvert de débris grossiers, environnés d'un mur presque circulaire d'environ 10 pieds de haut et formé de grossiers blocs de pierre de différentes dimensions ; il y a aussi quelques restes d'un ouvrage extérieur au sud-est. Tout l'intérieur est divisé en petits appartements, formant un parfait labyrinthe et sans rues ou passages pour conduire de l'un à l'autre. Ce n'est certainement pas un travail turc, et il ne ressemble à aucun ouvrage byzantin que j'aie jamais vu. Il est à une hauteur considérable et forme un point visible de tout le pays environnant. En me rappelant le récit de Tite-Live, ce lieu me paraît concorder parfaitement avec la description du mont Olympe, où les Tolistoboyes avaient cherché un asile et se défendirent. Il est évident que le mont Olympe était une colline isolée et non un pays montagneux, comme le pays au nord d'Ancyre, où on le met généralement.

En la lisant, on regrette néanmoins que cette description ne soit pas plus complète, et que le docte voyageur ne nous dise pas si réellement ce monticule est presque inaccessible au nord, en pente douce au midi, et offrant une pente accessible, mais seulement jusqu'à une certaine hauteur, au sud-est et au nord-ouest, comme Tite-Live nous représente le mont Olympe (XXXVIII, XX). Hamilton ne nous dit pas non plus si quelque éminence, située à 1 mille de l'emplacement du camp gaulois, domine la route qui conduit du pied de la montagne au sommet¹. Du moins Tite-Live parle du camp gaulois comme d'un retranchement proprement dit, assez difficile à franchir et contenant une multitude de femmes et d'enfants², ce qui donne lieu de penser qu'il était construit d'avance, et qu'il a pu subsister depuis. Si un passage de l'auteur semble indiquer, avec le récit même de l'attaque, que le plateau du camp n'était pas sur un pic entièrement isolé³, le dessin de la carte de Hamilton, que j'ai de mon mieux reproduit sur ma carte, ne l'indique pas précisément non plus ; on pourrait même, à la rigueur, y retrouver les traits principaux de la description faite par l'auteur latin ; on pourrait donc, jusqu'à informé contraire, admettre l'identification proposée et penser que les Tolistoboyes s'étendaient à l'est jusque-là.

Je dois ajouter néanmoins, sur le témoignage de M. G. Perrot, qui a visité les lieux et a bien voulu me communiquer le résultat de ses observations, que les détails topographiques exposés par l'historien latin ne se reconnaissent pas ici : le pic d'Assarli-Kaiya est bien un cône, et quant aux fortifications du sommet elles n'ont point paru au docte voyageur français présenter ce caractère d'antiquité qui semble avoir entraîné l'opinion de Hamilton. Il les assimile, au contraire, aux fortifications de campagne, improvisées par les Grecs d'Europe dans la guerre de l'indépendance (1821-1827), et ne voit aucune preuve que celles d'Assarli-Kaiya ne soient pas d'une époque tout à fait moderne :

¹ Tite-Live, XXI-XXII.

² Tite-Live, XXII-XXIII.

³ *Late per omnes anfractus montium fuga cœdesque fuit, et magna pars rupibus inviis in profundæ altitudinis convalles delapsa est.* Après tout, Tite-Live ne l'a pas vu.

néanmoins il ne nie pas que la géographie de l'itinéraire ne puisse conduire à voir là le mont Olympe. Quant aux constructions de grand appareil et manifestement antiques de l'Asie Mineure, M. Perrot les croit plutôt pélasgiques que celtiques : il m'a dit n'avoir pas vu les ruines près d'Istanos, dont il va être question.

M. Ainsworth, sorti d'Angora en mars 1839, et descendant la vallée de l'Enguri-Su, arriva le surlendemain de son départ à Istanos, petite ville située sur la rive droite du Tchar-Su, à l'extrémité orientale d'un défilé, dans une position pittoresque et dominée par des hauteurs couronnées de ruines antiques¹. Le lendemain, continuant sa route dans la direction du nord, par les montagnes, il rencontra, sur une hauteur avancée², une enceinte de retranchements semblables aux fortifications galates, formée d'énormes blocs de rocher, qu'il appelait *pélasgiques*, offrant néanmoins une certaine régularité dans sa construction et ressemblant à celle d'Assarly-Kaiya, ainsi qu'à d'autres monuments de la même contrée ; en sorte, continue Ritter, qu'un assemblage de forteresses galates bien caractérisées se montre clairement (*sich nachweisen lasst*) dans quatre monuments du territoire galate, tout à fait analogues entre eux, et inconnus jusqu'à présent³. Le quatrième est une construction isolée, du même appareil celtique, que M. Ainsworth a rencontré à Beyad, dans le voisinage des mines de sel⁴, sur la rive occidentale de l'Halys, et à l'est de Tchangri (Gangra) canton qui devait appartenir aux Trocmes, si nous nous en rapportons au passage où Pline⁵ les désigne comme ayant formé une partie de leur établissement aux dépens de la Paphlagonie.

IV. Les Trocmes. — Pour le même motif, il faudrait peut-être, et quoique l'Halys forme ici une limite bien naturelle, attribuer aux Trocmes plutôt qu'aux Tectosages la position de Kalajik, où Hamilton, après M. Texier, place le Galatôn-Teichos des anciens. C'est une petite ville située près de l'Halys, mais à la gauche du fleuve, un peu au nord de la route directe d'Ancyre à Tavium. Hamilton a trouvé là quelques inscriptions grecques et une latine, outre deux grecques à peu de distance, à Akjah-Tash⁶. L'acropole de Kalajik a, d'ailleurs, une assiette assez forte pour avoir pu attirer la préférence des Galates, et, quoique le château soit de construction turque, le voyageur anglais trouva, dans les murs extérieurs, de grands blocs qui lui parurent helléniques (I, 411-412). Les antiquités d'Akjah-Tash, à trois lieues environ au nord-est, ont un caractère plus artistique (I, 413-414) ; on y voit d'ailleurs les restes d'anciens remparts sur le sommet de l'acropole. Les mots *Κωμῆς κλωσσομένων*, qui se trouvent dans l'une de ces inscriptions, ont fait penser à M. Hamilton que c'est là *Κωμῆ*, capitale des Comenses, signalés par Pline comme un peuple galate ; la conclusion me semble bien arbitraire, et je n'y insisterai pas.

Revenons aux textes classiques.

Les Trocmes, dit Strabon, habitaient les cantons situés vers le Pont et la Cappadoce ; c'était le pays le plus riche (τὰ κράτιστα) de toute la Galatie. Il s'y

¹ Ritter, *Klein-Asien*, p. 531-532.

² Ou *détachée* (**Vorhöhe**).

³ Ritter, *Klein-Asien*, p. 531, 532.

⁴ Il s'agit ici des mines de sel situées sur les frontières de Paphlagonie. Celles où M. Hamilton reconnaissait des salines mentionnées par Strabon se trouvent à Chayan-Kieui, au nord de la route d'Alajah à Kalajik.

⁵ *H. N.*, V, XLII : *qui Mæoniae et Paphlagoniae regionem, Træmi*.

⁶ Voyez son *Appendice*, n° 95-101. — *Corp. I.*, n° 4099, 4101-2.

trouve trois forteresses, Tavia, ville de commerce... Mithridatium, que Pompée démembra du royaume de Pont, pour se donner à Bogodiatare (apparemment un tétrarque des trocmes), et Danala, où eut lieu l'entrevue de Pompée et de Lucullus¹.

Laissons de côté Mithridatium, qui n'appartient pas à la Galatie primitive, et Danala que l'on ne reconnaît nulle part, à moins qu'on ne veuille la retrouver dans la Dadusa de Ptolémée ou de ses copistes, dont j'indiquerai bientôt la position plus ou moins approximative ; arrivons au point capital, c'est-à-dire à l'emplacement de Tavium, la métropole des Trocmes².

Ptolémée la place à 20' seulement au sud d'Ancyre, mais à 1° 35' plus à l'est. Sans doute je n'accepte cette donnée que comme indication vague du lieu où il faut chercher Tavium ; mais les mesures astronomiques qui accompagnent le nom de chaque ville des Trocmes fournissent des preuves surabondantes de ce fait qu'ils se trouvaient à l'est des autres Galates. La différence notable en longitude que donne l'auteur entre Ancyre et la ville la plus occidentale des Trocmes permet d'ailleurs de reculer, en toute sécurité, au delà du coude de l'Halys leur établissement principal ; il y a donc une certaine vraisemblance à admettre que le fleuve formait en partie la limite réciproque des deux tribus, trocme et tectosage.

Quant à Tavium ou Tavia elle-même, M. Hamilton a cru devoir combattre l'opinion qui la voyait dans Tchorum (T. I, p. 379). Il renvoie, pour l'exposé de ses motifs, au VIIe volume du Journal de la Société royale (anglaise) de géographie, que je n'avais pas à ma disposition ; mais je n'ai pas eu besoin des preuves négatives du savant voyageur puisqu'il cherche directement où il faut reconnaître la capitale des Trocmes. En effet, quelques pages plus loin (p. 391-898), après avoir écarté (p. 386-387) l'identification avec Yeuzgatt, qui ne contient aucun vestige d'antiquité, et qui, commandé de tous côtés par des collines très élevées (*lofty*), comme il le dit lui-même, ne peut avoir été le Φρούριον de Strabon, Hamilton s'arrête à montrer que Tavium est Boghaz-Kieui, le Pterium de M. Texier, ville qui peut, en effet, avoir été la capitale de l'ancienne Ptérie, au temps où il n'était question, en Asie Mineure, ni de Trocmes, ni de Galates. Des antiquités, faciles à reconnaître pour asiatiques, s'y laissent voir encore aujourd'hui³ ; mais il n'y a pas contradiction entre ces deux sortes de données, et l'on peut même accepter pour ancien nom Pterium, si, comme le pense M. Amédée Thierry, l'étymologie de Tavium est gauloise⁴, si, par conséquent, ce nom fut, aune époque comparativement récente, imposé par les Trocmes conquérants à leur capitale.

Ce ne sont pas les murs cyclopéens de Boghaz-Kieui⁵ qui déterminent la conviction de M. Hamilton : le village d'Euyuk a aussi un mur de ce caractère, et ses antiquités ne sont pas du tout gauloises⁶ ; d'ailleurs les murs de ce genre ne

¹ T. III, p. 56 de l'éd. Tauchnitz.

² Voyez Pline, V, XLII. — Cf. Strabon, XII, V, et Ptolémée, V, IV, § 9, où Tavium est en première ligne. — Cf. Eckhel (t. III de la *Doctrina nummorum veterum*), ΤΡΟ.ΤΑΟΥΙΑΝΩΝ (méd. des emp. afr.). Hardouin n'hésite pas plus qu'Eckhel à lire Τρὸκμων pour ΤΡΟ.

³ Voyez Hamilton, p. 393-395 et la planche. — Lebas, *Asie Mineure*, pl. 2, 3, 4, 5, 8. — Revue archéol. février 1862. — Texier, I, 209-214. Cf. 215-222.

⁴ **Taobh**, *place, quartier, séjour* en langue gallique (*Amstrong's Dict.*). — **Taw**, *grand, large, étendu*, en langue cambrienne (*Owen's Dict.*). — Voyez *L'Hist. des Gaulois*, ch. V. Entre les deux étymologies on n'a que l'embaras du choix. — Hérodote nomme la Ptérie, mais non Pterium.

⁵ Hamilton, I, 391.

⁶ I, 382-383 et planche.

manquent pas en divers lieux de l'Asie Mineure¹. Ce ne sont pas non plus des inscriptions grecques, car il n'en signale aucune ; encore moins des inscriptions galates, que l'on ne trouve nulle part ; c'est la position même de la ville. Nous apprenons de Strabon, dit-il, que Tavium était une place d'un grand commerce, et conséquemment, avait des communications nombreuses avec les cités voisines ; fait confirmé, ajoute l'auteur, par les nombreuses routes qui, sur la Table de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin, conduisent de Tavium à différentes villes². Or il poursuit en constatant que distances données de Tavium à Angora, Césarée, Amas Zela et Néocésarée, conviennent précisément à la position de Boghaz-Kieui. La première et la deuxième sont fournies par les deux documents ; les trois autres par la table seule, qui donne deux routes de Tavium à Néocésarée. L'auteur fait observer, au sujet de cette dernière, qu'il faut corriger ou plutôt interpréter ici le texte, cette route étant identique, jusqu'à Zela, avec celle qui conduit de Tavium à Comane du Pont, ce qui explique l'omission de plusieurs stations déjà données par celle-ci. Il ajoute que Rogmor, trouvé en première ligne sur la route de Tavium à Zela, est probablement une faute de copiste pour Trocmor(um), signifiant que Tavium est la capitale de Trocmes. Or, en tenant compte de cette correction, l'on a 90 milles romains de Tavium à Zela ; et la distance de Boghaz-Kieui à Zilleh, qui, comme on le voit, a conservé son nom, est de 93 milles romains, ou 70 milles géographiques. Entre Tavium et Ancyre, l'Itinéraire d'Antonin donne 116 milles ; et, sur cette route, 68 d'Ancyre à Eccobrige. D'après Ainsworth, la distance totale est de 85 milles géographiques, soit 116 milles romains. Enfin de Tavium à Césarée, l'Itinéraire donne 109 milles, la Table 191, peut-être à cause d'un détour. Les 85 milles géographiques qui constituent la distance réelle, étant 114 milles romains, il n'y a pas deux lieues de différence avec la mesure de l'Itinéraire ; on pourrait donc se tenir pour satisfait de cette triple démonstration.

Cependant M. Texier, aux pages 497-499 de son volume sur l'Asie Mineure, publié tandis que je composais mon mémoire, refuse de s'y rendre, mais sans se rallier aux opinions qui identifiaient Tavium, soit avec Tchorum, soit avec Yeuzgalt. Selon lui, Tavium est Nefez-Kieui, à 24 kilomètres au sud de Boghaz-Kieui, et, comme on le voit sur la carte de Hamilton, à peu près à la même distance à l'ouest de Yeuzgatt : Hamilton a parcouru les deux routes. M. Texier fait observer que Tavium, encore important sous le Bas-Empire, doit présenter des antiquités grecques, et que l'on en trouve à Nefez-Kieui, tandis qu'elles manquent totalement à Boghaz-Kieui ; que, d'ailleurs, Nefez-Kieui, située dans un pays ouvert, consent mieux que l'autre situation à un centre d'où partaient, dans des directions diverses, plusieurs grandes voies de communication. Ces raisons sont graves, et l'on put accorder à l'auteur qu'une simple désignation d'itinéraire ancien est un moyen peu sûr de déterminer une localité ; j'avoue cependant que je me sentirais retenu par cette considération, que ce n'est pas une distance itinéraire, mais *cinq* qui *concordent* à désigner Boghaz-Kieui, si ces deux localités n'étaient si peu éloignées que l'accord *approximatif* des distances peut se reporter de l'une à l'autre. Une incertitude sur ce point ne bouleverserait pas beaucoup la topographie de la contrée ; mais il faut noter que les motifs archéologiques qui ont frappé M. Texier ont porté aussi la conviction dans l'esprit de M. Perrot, comme je le tiens de lui-même.

¹ I, 47, 383, 478 : II, 8, 34, 42, 70, 73 ; et Schönborn, *Beiträge zur G. Klein-Asien*, p. 17-20.

² Hamilton, I, 395-396.

La position de Tavium étant déterminée, il reste d'abord à grouper autour les localités assez nombreuses q désigne Ptolémée ; je dis *autour*, car Tavium est assez central d'après l'ensemble de ces données. Parmi ces villes ou bourgades, il en est une, *Karissa*, que le géographe dit être à l'est de Tavium et à la même latitude. Je crois devoir ni arrêter ici, parce que je me laisse aller à la pensée, ou à l'illusion, d'en avoir retrouvé l'emplacement véritable et précis, assez différent des indications de Ptolémée, puisque c'est au nord-nord-est de Boghaz-Kieui (à une médiocre distance). Je me hâte d'ajouter que cette découverte, je ne l'ai pas faite sur les lieux. Voici le cas dans toute sa simplicité.

M. Hamilton avait trouvé à Tchorum (I, 378-379) un assez bon nombre d'inscriptions dont il reproduit quelques-unes¹, et, quoique la première (la plus longue) y eût été apportée d'un village ruiné, situé près de Tekiyeh, il ne put se défendre de la pensée qu'il était dans le voisinage de quelque ville importante de l'antiquité, ou du moins du temps de l'empire, car plusieurs de ces inscriptions étaient surmontées d'une croix. Les Turcs de Tchorum lui dirent que ces inscriptions et colonnes, encastrées en assez grand nombre dans les murs, debout ou ruinés, de la ville, avaient été transportées là d'une place ruinée appelée *Kara-Hissar*, située sur la route de Yeuzgatt. Ils ajoutèrent que leurs anciennes chroniques ne mentionnaient ni Yeuzgatt ni Tchorum, mais que *le pays et la ville* s'appelaient *autrefois* Kara-Hissar.

Naturellement M. Hamilton résolut de visiter le lendemain ce curieux emplacement ; il arriva en effet à une colline noirâtre, dont le sommet domine toutes les collines qu'il fallait dépasser d'abord, et s'aperçoit de loin au-dessus de leurs crêtes. La position de cette masse isolée de roche trachytique, s'élevant, dit-il, à plus de cent pieds, au centre d'une petite plaine, environnée de collines basses, bien que plusieurs vallées s'ouvrent dans différentes directions, était tout à fait frappante : il est évident que ce fut là un lieu d'une grande force et d'une véritable importance. Le sommet consiste en deux pics, éloignés l'un de l'autre de cinquante à cent pieds, dont l'un est presque inaccessible ; tandis que l'autre, mesurait environ cent pieds de long sur vingt de large, porte des restes de murs et d'arcades, prouvant qu'il a été fortifié. Une fortification semblable enveloppe la partie la plus accessible de la base ; au pied de la colline, sont les restes d'une ville considérable, consistant en ruines massives de quatre ou cinq grandes constructions en pierres non taillées, la surface (outer-caving) de presque toutes ayant été enlevée ou détruite ; c'était probablement un ouvrage turc... Je fus désappointé en n'y trouvant aucune trace de ruines grecques².

Que le voyageur n'en ait pas trouvé là, je le crois, puisqu'il le dit ; mais il les avait trouvées à Tchorum, il vient de nous le dire lui-même. On trouve bien à Savri-Hissar presque toutes les inscriptions connues de Pessinonte ; et, si cette dernière a pourtant gardé sur son sol d'immenses débris, personne ne comparera le centre du culte de Cybèle à une obscure cité des Trocmes. Kara-Hissar n'est donc pas purement turc, ou, du moins, ne l'a pas toujours été ; il n'est pas tout grec non plus, mais il paraît rappeler l'appareil gaulois. Sans doute le nom est bien turc, et même ce n'est pas le seul Kara-Hissar de l'Asie-Mineure³ ; *Kara*, qui signifie *noir*, comme nous avons vu, fait sans doute allusion à la couleur de la colline ; mais serait-ce là le premier exemple, d'un peuple accommodant à son

¹ Appendice, n° 80-88.

² I, 381-382 : *It certainly was not Tavium, and I felt disappointed at not finding any traces of helenic ruins.*

³ Afium Kara-Hissar, Eski Kara-Hissar, Kara-Hissar (Develi).

idiome un nom propre d'une langue étrangère, et cherchant par des allitérations un sens que sa propre langue lui fournit ? Sans aller plus loin, Strabon¹ mentionne l'opinion que le fleuve Halys tire son nom des mines de sel (ἅλις) qui se trouvent dans le voisinage.

D'ailleurs les Turcs de Tchorum disaient non seulement que le nom de Kara-Hissar était connu *avant* ceux de Tchorum et de Yeuzgatt, mais qu'il s'étendait à tout le canton. N'est-ce pas la *civitas* romaine, la ὠόλις hellénique ? Si donc nous trouvons, dans la géographie ancienne, une cité d'un nom semblable, située dans le même pays, peut-on se défendre de les identifier ? Assurément M. Hamilton l'aurait fait lui-même, si son désappointement lui eût permis de méditer sur sa découverte. Cette cité, c'est Karissa. La différence qui existe entre les données astronomiques de Ptolémée et la position réelle de la ville, par rapport à Boghaz-Kieui, n'est point une fin de non-recevoir, quand on a devant soi des textes où les mesures ne varient que de 5' en 5', et où les longitudes présentent si souvent une déplorable confusion. Kiepert² écarte sa Karissa bien plus au nord-est de Tavium que je ne le fais ici. Si, tout en admettant mes conclusions, on voulait maintenir la position de Kara-Hissar, par rapport à Tavium, telle que Ptolémée la donne, il faudrait ramener cette métropole entre l'Halys et les mines de sel, si près de l'un et des autres que l'on comprendrait peu le silence de Strabon sur cette double particularité.

La Dadusa de Ptolémée, où l'on peut, avec quelque bonne volonté, trouver la Danala de Strabon, était, s'il en faut croire le géographe alexandrin, à 15' à l'est et à 20' au sud de Tavium. Ce serait à peu près l'emplacement de Yeuzgatt ; mais nous savons que M. Hamilton n'y point reconnu d'antiquités, et une situation dominée de toute part convenait peu aux villes antiques, encore moins à une forteresse galate ; on placera, si l'on veut, Dadusa sur quelque une des hauteurs voisines qui forment le prolongement de l'Ak-Dagh. Lascoria, Androsia, Phubana, Saralé, Anicia, Rastia, n'ont point été signalées, à ma connaissance, si ce n'est que la première se trouve, apparemment d'après Ptolémée, sur la carte de Kiepert³. Disons donc seulement que Rastia et Saralé sont placés par Ptolémée à près d'un degré à l'est de Tavium, mais un peu plus au sud, surtout la première, Lascoria au nord-ouest, et Androsia au nord-est de cette métropole. Je n'ai pas à parler ici de Claudiopolis, signalée comme la ville la plus occidentale ; mais les inscriptions et la position astronomique de Tekiyeh me feraient incliner à y reconnaître Androsia (et, en ce cas, Kalaijik aurait pu hériter de Claudiopolis), si les détails que Strabon donne sur cette frontière ne me déterminaient à reculer celle-ci vers Tekiyeh, et Androsia vers Tchorum, pourvue aussi d'inscriptions⁴.

V. Limites de la Galatie. — Un passage de Ritter, qui lui-même était favorable à cette opinion, m'avait porté un instant à placer les limites septentrionales de la Galatie bien plus loin que les cantons parcourus jusqu'ici dans cet examen, bien plus loin surtout qu'on ne peut l'induire de Ptolémée ; c'est celui⁵ où l'auteur rappelle les monuments signalés par M. Bore sur les hauteurs d'Yflani, entre Zafaran-Boly et Kastamouni, bien loin dans la Paphlagonie, monuments que le

¹ T. III. p. 23 init. de l'édition Tauchnitz.

² *Atlas antiquus, Asia Citerior*.

³ Wernsdorf (*De rep. Galatarum*, chapitre V, § 7) rapproche de ce nom celui de Lassoro, que la *Table de Peutinger* place aux environs de Tavium.

⁴ Hamilton, *Appendice*, 80-88.

⁵ *Klein-Asien*, t. I, p. 464.

voyageur français nommait *paphlagoniens*. Ritter les joint à ceux de Bejad, de Karawiran, etc. et les croit celtiques. Voyons ce qu'on en doit penser.

La position de Zafaran-Boly et de Kastamouni est bien établie par les cartes d'Andriveau-Goujon et de Hamilton ; cette dernière porte, en outre, dans l'intervalle, Agyan of Yflani, Bazar of Yflani, noms qui peuvent servir à reconnaître le canton montagneux dont parle Boré. S'il fallait reculer la Galatie jusque-là, il n'y aurait pas de difficulté à comprendre dans ses limites les points cotés aux numéros 4120-4126 du Corpus inscriptionum græcarum¹, c'est-à-dire la région à l'ouest de Gangra ; il faudrait encore, ce me semble, y faire entrer Gangra elle-même, située entre cette contrée et celle que j'ai reconnue comme appartenant aux Trocmes ; tandis que Ptolémée² donne comme latitude extrême de leurs cités celle de Tavium, celle d'Ancyre pour les Tectosages, et, pour les Tolistoboyes, une ville située à 10' seulement au nord de Pessinonte, c'est-à-dire à peu près au confluent des deux Sarigarius (Vindia). Au contraire, les hauteurs d'Yflani appartiennent à une chaîne de collines située au nord de l'Orminius (Ala-Dagh), dont Ptolémée place le centre à 40' plus au nord qu'Ancyre³ ; l'Orminius passe un peu au nord de Gangra. Le géographe nomme d'ailleurs cette montagne à l'article *Pont et Bithynie*, c'est-à-dire dans la Province romaine comprise sous cette double dénomination, province qui s'étendait, sur la côte, depuis la Propontide jusqu'à Kytore, un peu au delà d'Amastris, à 30' à l'est des bouches du Parthenius, et, dans l'intérieur, jusqu'à Juliopolis⁴. Etienne de Byzance, en citant, au mot Gangra, la même autorité, met cette ville en Bithynie. Juliopolis, située au sud de la montagne, était, selon Ptolémée, à la même latitude qu'Ancyre, mais à 2° plus à l'ouest, c'est-à-dire au point où je l'ai placée sur ma carte, d'accord avec l'*Atlas antiquus* de Kiepert (sa carte de 1840 était incorrecte sur ce point). Tout ceci concourt à placer au nord-est, vers le Sangarius même, la frontière de la Galatie. Ptolémée limite la province bithynienne, au sud, par l'Asie propre, et, à l'est, par la Galatie, voisine de la Paphlagonie, et par la ligne qui part de l'angle commun pour rejoindre, sur la côte, la ville de Kytore, appartenant encore au Pont⁵. Plus loin (V, § 1) il répète que la Galatie est bornée, à l'ouest par la Bithynie et une partie de l'Asie, au nord par le Pont, et à l'est par la Cappadoce, faisant d'ailleurs partir le Pont de la frontière de Bithynie, telle qu'elle était tracée alors.

Mais la Paphlagonie n'était, on le voit, au temps de Ptolémée, qu'une désignation historique, et, comme il ne fait pas de géographie historique, il la mentionne à peine en passant. Strabon, au contraire, en fait, et beaucoup ; il a, de plus, ici, l'avantage d'être, par sa naissance, voisin des lieux que nous examinons. C'est donc de lui surtout qu'il faut apprendre quelle était la condition politique de ces diverses contrées, avant que le niveau de la domination romaine y eût passé.

A la fin du chapitre (des éditions modernes) qui concerne le Pont⁶, Strabon décrit la Paphlagonie. Le reste du gouvernement du Pont, dit-il, se trouve au delà (c'est-à-dire à l'ouest) de l'Halys ; c'est la région de l'Olgassys, limitrophe du territoire de Sinope. L'Olgassys est une montagne très élevée et d'un accès difficile ; tous les

¹ Environs de Tscherkesch de Keredi ? Cf. le *Corpus* et la carte d'Andriveau-Goujon (Empire ottoman, en deux feuilles).

² Voyez Ptolémée, livre V, chapitre 1.

³ Et deux à trois degrés plus à l'ouest. La latitude relative est exacte, la longitude ne l'est pas, car Angora est juste au sud du centre de la chaîne.

⁴ Ptolémée, V, I, § 1, 7, 10, 14. — Cf. Schœnemann, *De Bithynia et Ponto*, p. 1-3, 76-91.

⁵ Ptolémée, livre V, chapitre I, § 8-9.

⁶ Le troisième du livre XII.

temples de cette montagne appartiennent aux Paphlagoniens. Autour de l'Olgassys sont les fertiles cantons de Blaène et de Domanite, celle-ci traversée par la rivière Amnias..... C'est là qu'est située Pompeiopolis..... Après Pompeiopolis, le reste de la Paphlagonie appartient à la région de l'intérieur, jusqu'à la Bithynie, en allant vers l'occident. Ce district, de peu d'étendue, a eu des rois (particuliers) jusqu'à ce temps où, la lignée s'en étant éteinte, les Romains ont pris possession du pays¹..... Là se trouve la Kinistère, avec la place forte de Kimiata, au pied de l'Olgassys. C'est de là que Mithridate, surnommé *le Fondateur*, partit pour devenir maître du Pont, et ses successeurs l'ont conservée jusqu'à Eupator. Le dernier roi des Paphlagoniens fut Dejotarus, fils de Castor, et surnommé *Philadelphie*, qui avait pour capitale une petite place de guerre nommée *Gangra*.

Le canton que Strabon vient de décrire est bien celui qui nous occupe. L'Olgassys, c'est le Doghou-Dagh, qui figure sur la carte de M. Andriveau-Goujon, petite chaîne située entre les bassins du Gheuk-Irmak et du Deverek-Tchai, *tous deux au sud* de la chaîne d'Aroud-Dagh, prolongement de l'Alfar, et qui comprend le canton ou le chaînon d'Yflani, comme on le voit en comparant cette carte avec celle de Hamilton. Je dis que l'Olgassys c'est le Doghou-Dagh, et non l'Aroud ou l'Alfar-Dagh, et, pour cela, je me fonde non seulement sur la position que Kiepert donne à l'Olgassys², mais sur les paroles mêmes de Strabon. Celui-ci ne dit pas, en effet, que l'Olgassys limite le territoire de Sinope, comme il le dirait probablement de la chaîne qui enveloppe, au sud, la banlieue de cette ville ; mais que la contrée qui l'environne (*ἡ ὠπερὶ τὸν Ὀλγασσον*) forme la frontière de la Sinopide. Or les deux contrées fertiles qui l'environnent sont évidemment les deux vallées que je viens de nommer, et l'Amnias est une de ces rivières. Kiepert se décide pour le Gheuk-Irmak. Je ne verrais pas a priori de motif pour le contredire, et il y aurait même une certaine vraisemblance en faveur de cette opinion : c'est que Strabon semble dire que Pompeiopolis se trouve dans la Domanite, c'est-à-dire dans le bassin de l'Amnias, et qu'il fait commencer à partir de cette ville (*μετὰ τὴν Πομπηίου ὠλίαν*) la Paphlagonie intérieure, ce qui s'accorde bien avec cette position³. Mais la question est tranchée, si mon interprétation de Strabon est juste, car les inscriptions nous apprennent⁴ que Pompeiopolis est Tasch-Kouprou, de la carte d'Andriveau-Goujon place Tasch-Kouprou sur le Gheuk-Irmak. Ainsi la Paphlagonie *intérieure* commence *au nord* de l'Orminius, au nord de Gangra par conséquent ; elle comprend les deux versants de l'Olgassys. Or, Strabon vient de nous le dire, ce pays eut des rois particuliers jusqu'au moment où les grands suzerains de ce temps-là, les Romains, se l'adjugèrent par droit de déshérence, peu avant l'époque où lui-même écrivait. Ce pays s'étendait *à l'ouest jusqu'à la Bithynie*, et

¹ L'auteur avait dit, au commencement du même chapitre, en résumant l'histoire de cette contrée depuis Mithridate, que Pompée donna quelques cités de l'intérieur à gouverner aux descendants de Pylamène, comme les Gaulois à leurs tétrarques (il ne confondait donc pas ce pays avec la Galatie), et que, plus tard, les Romains créèrent là des dynastes des princes et des républiques.

² Carte de l'Asie citérieure, dans son *Atlas antiquus*.

³ M. Schœnemann, dans sa *Dissertatio de Bithynia et Ponto* (p. 89-91), nous dit, d'après leurs médailles, qu'Amastris était métropole (de la côte Pontique), et que Pompeiopolis l'était (de la Paphlagonie intérieure), comme Amasia de son propre territoire.

⁴ Voyez *Corpus inscriptionum græcarum*, 4153-4156 ; on y lit le nom de la métropole Pompeiopolis. Quant à Strabon, après avoir nommé la Blaène et la Domanite, *οἱ ἧς* (et non pas *οἱ ὦν*) *Ἀμνίας πρὶ ὠταμός*, il ajoute immédiatement : *Ἐνταῦθα Μιθριδάτης ὁ Εὐπάτωρ τὰς Νικομήδους τοῦ Βιθυνοῦ δυνάμεις ἀρδὴν ἠφάνισεν*. Et, après quelques détails sur cet événement : *Κάνταῦθα δ' ἀπεδείχθη ὠλίς ἢ Πομπηιοῦλίς*. (Livre XII, chapitre III, *sub finem*.)

son dernier roi eut Gangra pour capitale. Tout cela sépare si nettement de la Galatie Kastamouni, Zafaran-Boly, Keredi et même Tscherkesch, qu'il ne faut plus songer à en faire des villes galates.

Qu'une demi-douzaine de numéros fussent mieux placés à l'article *Paphlagonie* qu'à l'article *Galatie*, dans le *Corpus inscriptionum*, cela n'a qu'une médiocre importance ; mais je ne puis laisser en oubli ces fortifications que Ritter veut comprendre dans le système gaulois.

Les ruines de l'Yflani n'ont pas été comparées *de visu* à celles de Kara-Wiran ou du mont Olympe. Ni Hamilton ni Ainsworth ne les ont vues ; M. Boré seul les signale. Je ne conçois pas le moindre doute sur leur existence : Hamilton et Ainsworth ne les ont pas vues, tout simplement parce qu'elles n'étaient pas sur leur chemin ; mais enfin ces descriptions d'auteurs différents peuvent-elles donner une complète assurance sur le caractère *identique* de constructions qui, après tout, n'étaient pas des œuvres d'art ? Si un voyageur dit, j'ai vu des colonnes doriques aux grottes de Beni-Hassan, tout le monde sait ce qu'il entend par là ; mais, quand il s'agit de blocs massifs, il me faudrait une description bien détaillée de leur agencement pour être sûr qu'ils sont semblables. Les monuments massifs ne sont pas, d'ailleurs, bien rares dans l'Asie-Mineure. De retour à Bartan, dit M. Bore, je pris, le 28 mai, la route de Castemouni, située au centre de la Paphlagonie, environ à trente-deux heures de distance ; j'employai cinq jours à ce trajet..... Le quatrième jour j'atteignis de hautes montagnes, couvertes de pins magnifiques..... Le lendemain, à trois lieues de là, je vis sur une petite élévation un monument circulaire ayant 18 mètres de diamètre. Les murs, conservés jusqu'à la hauteur de 6 pieds, étaient d'énormes blocs de granit brut. Au pied du monument, du côté méridional, gisait un énorme obélisque fracturé en deux parties..... A la hauteur du sol, il paraissait un ornement semblable à un cordon assez grossièrement fait. Toute la plate-forme de ce monument recouvrait avec des pierres massives un caveau ou souterrain de la hauteur d'un homme. Le caractère simple et puissant à la fois de cette architecture me fait penser qu'elle est bien antérieure à la conquête romaine, et que cet édifice servait à l'ancien rite paphlagonien¹. Tout cela est très médiocrement gaulois.

Je ne veux pas dire pourtant que les Gaulois n'ont jamais pris possession de l'Yflani. Nous ne connaissons point l'itinéraire de leurs premières courses, et Strabon, en limitant aux bouches du Sangarius la Bithynie primitive, nous met fort à l'aise pour supposer que les bons alliés de Nicomède se sont conduits en maîtres dans la Paphlagonie ; mais ils n'ont pas fait de ce côté d'établissement permanent. La Paphlagonie occupée par les Trocmes, dont parle Pline, ne peut représenter que les cantons de Bejad et de Kalaijik ; car il n'est pas besoin d'admettre qu'il se soit trompé, comme il l'a fait au même endroit pour la Méonie².

Quant à la frontière orientale, il n'y a pas, je crois, à se préoccuper beaucoup de l'idée émise par M. Hamilton³, qu'il faut la chercher dans la ligne du partage des eaux entre les bassins de l'Iris et de l'Halys. Cette limite, en effet, est bien peu sensible, puisque, après avoir cru la reconnaître aux environs de Tekiyeh, en se dirigeant vers Tchorum, il s'aperçoit, après avoir dépassé cette dernière ville, que

¹ *Mémoire à l'Académie des inscriptions*, daté de Tokat. — Cf. § 5 du *Journal de voyage*.

² Voyez supra. Pour Strabon, XII, IV, init.

³ T. I, p. 377.

l'Alajah-Su, rencontré alors par lui, coule dans le Tchoterlek-Irmak, affluent de l'Iris¹ ; et il s'arrête enfin², pour la limite naturelle du Pont et de la Galatie, à la chaîne des hauteurs qu'il dépassa après la plaine appelée Hussein-Ova, trois heures après sa sortie d'Alajah, c'est-à-dire à la longitude de Tavium même. Il faudrait, si l'on suivait sa pensée, reléguer dans le Pont galatique, non seulement la position attribuée à Karissa par l'atlas de Kiepert, mais celle même de Kara-Hissar ; il faudrait, à plus forte raison, lui laisser Tchorum et Tekiyeh, que le *Corpus* attribue à la Galatie, et réduire le pays des Trocmes à des proportions si étroites, qu'elles supposeraient une population tout à fait minime.

Recourons plutôt à Strabon. Le géographe d'Amasée, décrivant le territoire assez étendu de sa ville natale³, territoire qui se trouvait précisément sur la frontière des Trocmes, le limite, au nord, parla Phazémonite, canton qui s'étend au nord vers la Gazélotte et la cité d'Amisus, à l'ouest, jusqu'à l'Halys, à l'est, jusqu'à la Phanarée, c'est-à-dire jusqu'au confluent de l'Iris et du Lycus (V, p. 38), enfin, au sud, jusqu'au pays même des Trocmes. Le grand lac Stiphane, entouré de pâturages, qui limite la Phazémonite du côté de la Phanarée, est, comme le reconnaît Hamilton, le Boghaz-Kieui-Ghieul⁴. Strabon indique, demi pages plus loin, entre Amasée même et l'Halys, les cantons appelés Diacopène et Pimolisène, formant la partie septentrionale du territoire d'Amasée, sur une longueur d'environ 500 stades ; c'est là presque rigoureusement U longueur de la section de parallèle qui court d'Amasia à Kizil-Irmak. Ensuite, dit Strabon, *le terrain s'allonge beaucoup, sous les noms de Babanome et de Ximène, celle-ci touchant à l'Halys*. En effet, au sud de la latitude d'Amasée, l'Halys vient de l'ouest-sud-ouest. Voilà pour la longueur, continue le géographe ; en largeur, ce territoire va du nord au sud, du côté de la Zélite et de la grande Cappadoce, jusqu'au pays des Trocmes. Il y a dans Ximène des sels gemmes (ἀλες ὀρυκτοί), d'où l'on a pensé que l'Halys a tiré son nom.

Ici deux petites questions topographiques se présentent : les sources chaudes (*Thermal springs*), représentées sur la carte de Hamilton au nord de Tchorum, sont-elles ce qu'entend Strabon, quand il dit : ὑπερκεῖται δὲ τῆς τῶν Ἀμασέων τὰ τε θερμὰ ὕδατα τῆς Φαζημονιτῶν ? et les mines de sel dont il parle seraient-elles celles de Chayan-Kieui, visitées par le voyageur anglais⁵ ? Lorsque celui-ci ajoute⁶ qu'en s'éloignant de la dernière, située au sud des hauteurs, il descendit par un ravin escarpé, dans la riche plaine de Sarek-Hamsch, pleine de troupeaux de gros et menu bétail (full of herds and flocks), on ne peut s'empêcher de reconnaître le caractère attribué par Strabon à la plaine d'Amasée : Ἐσὶ μέντοι ὠάσα εὐδενδρος ἢ δ' ἰππόβοτος καὶ τοῖς ἄλλοις θρέμμασι ὠρόσφορος. Ces miIles sont d'ailleurs voisines du fleuve. Néanmoins, si l'on observe que ce point se trouve à peu près à la latitude de Kara-Hissar (et plus à l'ouest), par conséquent, plus au sud que Tekiyeh et Tchorum, plus au sud que la forteresse gauloise de Bejad, on a peine à rapprocher autant au sud-ouest les limites des Trocmes ; et l'on incline plutôt à adopter pour leurs frontières les hauteurs dont M. Hamilton a longtemps suivi le pied, en se rendant d'Amasia à Tchorum. Les mines de sel ne

¹ Hamilton, t. I, page 380, Cf. 385.

² Page 400.

³ T. III, pages 45-47 de l'édition de Leipzig.

⁴ Il est indiqué, sans cependant être nommé, sur la carte d'Andriveau-Goujon, mais trop près de l'Iris, parce que le confluent du Lycus trop à l'ouest. (Voyez la carte de Hamilton, qui a visité les lieux, et son chapitre XX.)

⁵ Hamilton, I, 405-406.

⁶ Hamilton, I, 407.

sont pas rares dans cette contrée. D'après la carte de Hamilton, on trouve plus d'une aux environs de Tchangri, et Strabon en place d'autres plus à l'est¹. Il peut bien s'en trouver d'autres encore au nord de Tchorum, et M. Hamilton dit que, jusqu'à son excursion à Chayan-Kieui, *avait toujours échoué dans ses tentatives pour visiter quelque une des mines de sel gemme, pour lesquelles cette partie de la Galatie, aussi bien que du Pont, était célèbre au temps de Strabon*. Quant aux sources d'eau chaude, M. Hamilton ne les a pas vues, et, si l'on reporte celles dont parle Strabon plus au nord que les *Thermal springs* de la carte, loin de contredire le géographe, on sera moins exposé à forcer le sens de ses expressions, puisque le lieu désigné sur la carte est précisément à la latitude d'Amasia, et vis-à-vis du lieu où, en remontant le Kizil-Irmak, on tourne beaucoup à l'ouest. En attribuant cette position à la Phazémonite, on ne saurait plus où placer la Diacopène et la Pimolisène.

Strabon disait aussi, nous l'avons vu, que les limites sud (et sud-ouest) de sa patrie étaient la Zélite, la grande Cappadoce et la frontière des Trocmes. Zela (Zilleh) pouvait étendre les siennes du côté de l'est et du sud-est, où Pompée lui donna temporairement un accroissement assez considérable². Mais Zela est à gauche de l'Iris, et il résulte du texte que la Cappadoce touchait au pays d'Amasée entre Zela et la frontière de Galatie. Il faut donc arrêter celle-ci à quelque distance de l'Iris moyen. A quel point doit-on le faire, et quelle est, en général, la frontière cappadocienne des Galates ?

La Cappadoce, dit Strabon³, qui, en sa qualité géographe historien, y comprend d'abord la côte du Pont⁴, *est bornée au nord par le Pont-Euxin jusqu'aux bouches de l'Halys, à l'ouest par les Paphlagoniens et les Galates établis en Phrygie jusqu'à la Lycaonie et à la Cilicie-Trachée*. (La Galatie romaine allait jusque-là.) La Cappadoce se divisait alors en dix régions : cinq vers le Taurus, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, et cinq autres, qui étaient : la Laviniasène, la Sargarausène, la Saraounène, la Chamanène et la Morimènes⁵. La première, ayant été momentanément réunie au petit État de Zela, doit être cherchée vers le nord-est. La Sargarausène, qui contenait la petite ville de Herpa, était arrosée par le Garnaola (quelque affluent du Sarus), coulant en Cilicie⁶. Ptolémée la met au sud-ouest de Zela⁷ ; ce doit être vers la frontière d'Amasée, mais, avec des longitudes comme les siennes, on ne peut faire un dessin exact. Le très petit nombre d'inscriptions grecques que le *Corpus* tire de la Cappadoce⁸ sont toutes prises vers le 38^e degré de latitude, ou aux environs du lac Tatta : un chiffre de Strabon nous sera ici plus utile.

Il dit en effet⁹ que, du Taurus au Pont, la largeur de la Cappadoce est de 800 stades, soit 1° 15', tandis que sa longueur est de 3.000, de l'Euphrate à la Phrygie. Les limites naturelles demeurant fixes, les limites politiques peuvent être ici déterminées avec une certitude approximative ; la dimension du nord au sud doit, d'ailleurs, avoir été plutôt restreinte que forcée par l'auteur, car il me semble qu'il appelle isthme le pays compris entre la côte du Pont et le golfe

¹ T. III, page 44 de l'édition de Leipzig.

² Cf. Strabon, III, 44, et la carte de Kiepert.

³ Liv. XII, ch. I, init.

⁴ Voyez Hérodote, I, LXXII.

⁵ Strabon, XII, I, *sub fin.*

⁶ Strabon, XII, II.

⁷ V, 6, § 10-13.

⁸ Pars XXI.

⁹ Voyez Strabon, livre XII, chapitre II.

d'Issus. Enfin il désigne comme limite de la Cappadoce et du Pont une ligne de hauteurs parallèle au Taurus, et s'étendant de l'extrémité occidentale de la Ghamanène jusqu'à la Lavinasène à l'est. L'extrémité occidentale de la Ghamanène touche donc encore au Pont, et laisse à l'ouest et au nord-ouest la frontière galate, en sorte qu'il y a ici une petite inexactitude dans la carte de Kiepert.

Les montagnes indiquées par Strabon ne sont pas bien difficiles à reconnaître : c'est la chaîne de l'Ak-Dagh¹, formant à peu près un arc de 60°, convexe au sud et réellement parallèle, dans la plus grande partie de son étendue, à la direction principale du Taurus oriental, qui limite au sud la Cappadoce ; de plus il se trouve à 1° 15' environ des dernières croupes de cette montagne ; c'est précisément la distance indiquée par Strabon ; et, si l'on force le chiffre pour la raison que j'ai donnée, on arrivera aux principaux sommets du Taurus. Je ne veux pas dire que l'extrémité occidentale de l'Ak-Dagh, qui s'avance fort loin dans l'angle du Kizil-Irmak ; et du Delidji-Irmak, appartienne encore aux frontières : mais elles pouvaient suivre cette crête jusqu'à ce que le chaîne eût pris la direction du nord-ouest et cessé d'être parallèle au Taurus. Là nous commencerons à tracer la frontière de Galatie. Rien ne nous oblige, d'ailleurs, à croire que Claudiopolis ait toujours fait partie du territoire galate.

Un autre passage de l'auteur grec² nous apprend que le lac Tatta (Tour-Ghieul), ce grand réservoir que Hamilton a examiné en détail³, se trouvait au sud de la Galatie, et était borné par la grande Cappadoce, canton de Morimène. La frontière galate de la Cappadoce devait donc partir de l'extrémité septentrionale du lac, et aller, vers l'est, rejoindre le point où nous avons abandonné celle du Pont, en suivant le cours de l'Halys durant quelques lieues, puisqu'il se dirige là presque vers l'ouest. Cette frontière doit appartenir, tout au moins en partie, aux Tectosages, Plin disant que ce peuple a occupé la partie la plus fertile de la Cappadoce.

Quant à la limite des Tolistoboyes, du côté de la Phrygie, je n'y reviendrai pas : c'est par là que j'ai commencé cette étude topographique. Je rappellerai seulement, pour achever le dessin de la frontière, que Ptolémée étend la Galatie centrale jusqu'à 1° 20' au sud d'Ancyre (à Landosia), et que, pour la Galatie occidentale, son point extrême, au sud, est vers Tolistochoira.

¹ Carte de l'Empire ottoman, par Andriveau-Goujon. On pourrait prétendre que la chaîne désignée par Strabon est le Yuldouz-Dagh, situé un peu plus au nord, et au pied duquel se trouve la source principale du Kizil-Irmak. Strabon dit (t. III, page 23 de l'édition Tauchnitz) que les sources de l'Halys sont près de la région Pontique, en Camisène. Mais ce passage même me décide en faveur de l'Ak-Dagh. En effet, la Camisène, voisine de la petite Arménie (ibid. 44), n'est nullement désignée comme faisant partie de la Cappadoce, ce qu'il faudrait pourtant admettre si l'on reculait les frontières de celle-ci jusqu'à la vallée de l'Iris supérieur, omis par Andriveau-Goujon, mais maintenu par Hamilton et Kiepert, et sur lequel se trouvait la ville de Comane.

² Strabon, III, page 58 de l'édition de Leipzig.

³ Voyez ch. XLIV ; Strabon dit : ἡ μὲν οὖν Τάτια ἀλοπήγιόν ἐσιν αὐτόφους. Quant aux gisements de cristal d'onyx, trouvés en Cappadoce près de la frontière de Galatie (Strabon, XII, I), M. Hamilton pense les avoir retrouvés aux environs de Kodj-Hissar (t. II, p. 230), où il a vu un banc de gypse blanc saccharoïde ou albâtre.

CHAPITRE IX. — LES CULTES DE PHRYGIE. - LA RELIGION DES GALATES.

Bien que les Galates n'aient, selon toutes les apparences, pratiqué le culte de Cybèle que longtemps après leur établissement en Asie, comme il serait impossible d'assigner l'époque précise où il fut adopté par eux, ou, plutôt, comme il est manifeste que la religion de la Phrygie pénétra graduellement dans la croyance des colons occidentaux ; comme, d'ailleurs, à l'époque de leur arrivée, le temple de Pessinonte était, depuis des années et des siècles, en possession d'une immense renommée, et que les visiteurs, y affluaient, je crois ne pas devoir différer l'exposition sommaire des résultats auxquels m'a conduit l'étude de ce culte singulier.

La déesse phrygienne, que les Grecs confondirent de très bonne heure avec Rhéa, et que les Romains adoptèrent comme épouse de leur Saturne, portait le nom de *Cybèle* ; mais il y a lieu de croire que cette appellation n'est point celle qui lui appartenait dans l'origine, et que c'était le surnom phrygien d'une divinité étrangère, ou, si l'on veut, la traduction libre de son nom réel. En effet, parmi les diverses étymologies imaginées pour ce mot, et qu'il n'est pas de mon sujet d'examiner ici, la plus satisfaisante est celle de *Kybela, antres et montagnes*, car Hésychius nous apprend¹ que telle était, en phrygien, la signification de ce mot. Or Cybèle était adorée comme représentant la fécondité de la nature sauvage², et, de plus, elle portait le nom de *Mâ*, c'est-à-dire la *mère*³. Mère des dieux, Magna mater, sont les titres qu'on lui donne le plus souvent, jusqu'à la fin de la période romaine. Que ce nom de Ma fût lui-même d'origine arienne ou sémitique, cela importe peu au fond de la question, puisque la signification de cette racine serait la même dans les deux cas ; seulement il n'est pas sans intérêt d'observer que, si, d'après les conjectures philologiques les plus vraisemblables, et même d'après ce que nous savons des opinions de l'antiquité sur ce point, le peuple phrygien appartenait à la race des Aryas⁴, le culte de la déesse mère a dû lui venir des populations araméennes par l'intermédiaire des Phéniciens, dont les établissements commerciaux ou politiques furent si nombreux et si importants dans l'Asie-Mineure⁵, ou, si on l'aime mieux, ce culte, originairement cananéen, se répandit d'un côté chez les sémites de la Syrie, de l'autre chez les Aryas de la presqu'île.

¹ Voyez Bötticher, *Arica*, II, 30.

² *Es ist dieses eine solche wo die Erde als Bergmutter (μήτηρ ὄρηια), als im Waldgebirge herrschende (μήτηρ ἰδαία) verehrt wurde.* — *Die wilden Thiere des Waldes... Pardel und Löwen, waren ihre gewöhnliche Begleitung.* (Preller, *Griechische Mythologie*, I, p. 401-402. — Cf. Maury, *Hist. des Rel. de la Grèce ancienne*, III, 80.)

³ *Am* des Hébreux, ou *ἄμμα* des Grecs (Maury, *ibid.*, 81, qui cite Étienne de Byzance, s. v. *Μάσιαυρα*). Comme les différentes formes indo-germaniques citées par Bötticher pour le mot mère (cf. II, 32 ; I, 38) ont généralement deux consonnes au radical, la dérivation sémitique de *Mâ* paraît la plus vraisemblable.

⁴ J'ai rappelé, au ch. I, que Strabon rapporte à la famille des Thraces les Gètes et les Phrygiens (VII, 3 *sub init.* — Cf. XII, 8 *sub init.*). Bötticher a réuni un assez grand nombre de mots donnés comme phrygiens par les anciens, et dont il trouve les analogues en sanscrit, perse, arménien, gothique, slave ou grec. Je citerai parmi eux, comme appartenante certainement au fond de la langue, *adamna* (ami), *azen* (barbe), *armem* (guerre), *attagos* (bouc), *bedu* (eau), *zalk* (légume), *pur* (feu). (Voyez Bötticher, *Ar.* II, 1, 2, 6, 7, 12, 24, 40.)

⁵ Voyez entre autres témoignages ceux qu'allègue M. de Vogué dans la *Revue archéologique* de janvier 1862.

Ce n'est pas à dire que les Phrygiens aient reçu une religion toute faite. Le peu que nous savons de leur mythologie, en dehors du culte de Cybèle, annonce, pour une notable partie, une origine bactrienne¹ ; mais la déesse de Pessinonte est bien la déesse de Hiérapolis. Le rapide aperçu de sa nature et de son culte, que doit comprendre une histoire de Pessinonte, le démontrera sans peine : les mythes pélasgiques de la *Γαῖα εὐρύσιερνος* d'Hésiode, ou de la Tellus de Hygin, mère du ciel ou aïeule de l'Océan, et devenant ensuite épouse d'Ouranos ou de l'Ether, ne ressemblent point à l'histoire de cette Cybèle. Les déesses-mères, dans l'ancienne croyance des Pélasges, représentent bien plutôt la matière indéterminée, et n'ont de commun avec la déesse de Pessinonte que d'offrir un symbole de la production matérielle et d'être *sine matre creatæ*.

Du reste, il n'y a pas uniformité complète dans les traditions, mêmes phrygiennes, qui racontent la fable de Cybèle. Pausanias, il est vrai, en exposant la religion des *Galates* de Pessinonte, s'accorde, quoique dans un récit plus abrégé², avec celui qu'Arnobé emprunta plus tard à un certain Timothée, qui disait exposer la doctrine des mystères³ ; mais les détails, même essentiels, de cette mythologie, subissent, chez divers écrivains du temps de l'empire, parlant expressément de la Cybèle de Phrygie, de notables variations. Les difficultés insurmontables d'une traduction de ces mythes dans une langue vivante m'obligeront à en faire seulement connaître l'esprit, qui, du reste, se reproduit presque constamment dans ces variations de la forme.

Une pierre est fécondée par Jupiter, et il en naît un être de forme humaine, Acdistis, que les dieux mutilent pour réprimer ses fureurs ; mais de son sang naît un arbre dont le fruit rend féconde à son tour Nana, fille du roi Sangarius. L'enfant, nommé Attis, est aimé de la mère des dieux, chéri aussi d'Acdistis lui-même, et celui-ci saisi de rage quand il voit Attis accepter une épouse qui le fera oublier, lui inspire un accès de fureur dans lequel il se mutilé et périt. Puis Acdistis, selon Pausanias, ou la mère des dieux, selon Timothée, obtient de Jupiter, sinon qu'Attis revive, du moins que son corps ne se corrompe pas.

Tout bizarre qu'est ce mythe, il le devient davantage encore par la confusion que des variantes diverses établissent entre ces personnages. La pierre dont il est question, c'est Cybèle elle-même, adorée, comme on le sait en Phrygie, puis à Rome, sous la forme d'une pierre noirâtre et non façonnée de main d'homme⁴. Acdistis ou Agdistis, ce monstre considéré indifféremment comme mâle ou femelle, se confond à son tour avec Cybèle, qui porte aussi ce nom⁵ ; le rocher fécondé par Jupiter est d'ailleurs appelé *Agdus* dans le récit de Timothée. Différentes traditions supposent même expressément que c'est Cybèle qui a mutilé Attis⁶. Il y a plus : dans une fable qu'Arnobé lui-même⁷ et Clément

¹ Le Bagaï ou Jupiter phrygien (Bött., II, 9) est le Bagavat indien et le mot Baga (dieu) des Perses ; le nom de *Mazeus* rappelle le Mazda de Zoroastre (*id.*, *ibid.* 33). Le dieu lune, Men, est plus arien que sémitique (Maury, III, 126) et Sabazius lui-même peut rappeler, à quelques égards, la religion des Perses. (*Id.* III, 101-109 ; Bötticher, II, 93, et Garucci, *Mystères du syncrétisme phrygien*, p. 25 et 36.) La fusion de deux cultes, à l'époque de leur décadence, permet de leur supposer un certain rapprochement à l'origine.

² Pausanias, VII, XVII.

³ Arn. V, V, VI, VII. — A en juger par le *Corpus, inscr. græc.*, les noms dérivés de *Μήτηρ* paraissent avoir été plus rares en Phrygie que dans l'ouest de l'Asie Mineure.

⁴ Voyez Tite-Live, XXIX, XI. — Arn., VII, XLVI.

⁵ Strabon, XII, v. Cf. Hamilton, *Appendice*, 351, et Letronne, *Sur quelques points de la géographie ancienne d'Asie-Mineure*, p. 9.

⁶ *De Dea syra*, I, XV. — Firmicus, *De err. prof. rel.*

⁷ Arn. V. XX-XXI. Clem. Alex., in *Protrep.* cité dans le Commentaire d'Orelli sur Arnobe.

d'Alexandrie affirment appartenir aux mystères phrygiens, Deo, Brimo, Déméter, de quelque nom qu'on appelle la terre elle-même, considérée comme mère universelle, est à la fois mère et épouse de Jupiter, qui se fait ensuite l'époux de Perséphoné, leur fille, et a d'elle le Bacchus des mystères, le Bacchus taureau des rites sabasiens, qui fut adoré, conjointement avec la mère des dieux, sous le nom d'*Attis-minotaure*¹.

Ajoutez à cela que c'est le fruit d'un amandier qui rend Nana mère d'Attis, et que, selon les *Phrygiens*, l'amandier est le père de tous les êtres² ; que, selon l'auteur des *Philosophumena*, cité par M. Maury, le Papas phrygien était le père par excellence, mais qu'on le révérait comme vivant et mourant tour à tour, de même qu'Attis, dont il portait aussi le nom³, et dont la mort et la renaissance périodiques étaient le principal objet des fêtes de Pessinonte⁴, devenues plus tard celles du monde païen. Attis c'est Adonis, de même que Cybèle est l'Aphrodite syrienne cela ne peut plus souffrir de contestation.

Or, que l'on considère ces changements perpétuels de noms et de rôles que subissent ici les mêmes personnages l'on reconnaîtra dans les mythes phrygiens, dans la religion de la Galatie, qui finit par être celle des Galates comme dans les triades égyptiennes, dont le rapprochement avec la triade de Cybèle, Adistis et Attis, pourra, être suivi de plus près, un être identique sous des formes diverses, et se reproduisant lui-même, suivant les plus grossières théories de l'émanation. Attis, c'est-à-dire Adistis, c'est Cybèle, comme, à l'autre bout de la chaîne, Attis c'est le Bacchus taumorphe, le Bacchus Sabazius, fils de Proserpine, qui se confond si souvent avec Déméter, confondue elle-même avec Rhéa, c'est-à-dire avec Cybèle des Grecs.

Quant à l'origine sémitique de ce culte matérialiste, si voisin, d'ailleurs, dans sa signification intime, des cultes professés par les peuples chamitiques de l'Euphrate et du Nil, quant à l'identité de la déesse phrygienne avec la déesse de Syrie, sans vouloir rien ôter au mérite des études approfondies que Movers a faites sur cette question dans le premier volume de ses *Phœnizier*, je dois dire que l'antiquité elle-même ne s'y était pas toujours méprise, tout inexpérimentée qu'elle fût en matière de mythologie comparée. L'auteur de ce pastiche d'Hérodote, que des copistes se sont avisés, je ne puis deviner pourquoi, d'attribuer à Lucien, dit⁵ qu'un sage lui a raconté que la déesse de Hiéropolis était Rhéa ; or, à l'époque où il écrivait, Rhéa ne se distinguait point de Cybèle. Ce sage lui montrait les attributs communs de la Rhéa asiatique et de la célèbre déesse de Syrie, et surtout lui signalait la mutilation volontaire de leurs prêtres, comme témoignages de leur identité. Quand l'auteur de l'ouvrage tient pour l'assimilation avec Héra, et que, pour le prouver, il la décrit comme une déesse panthée⁶, il confirme, sans le savoir, la réalité du fait qu'on lui raconte. Je n'ai point, du reste, à reprendre en détail une démonstration faite par tant de savants, et sur laquelle il ne s'est pas élevé une seule contestation vraiment sérieuse⁷. Il n'est pas même absolument besoin, pour expliquer ce

¹ Orelli, *Inscr. lat.* 2353 ; cf. 2351-2352.

² A. Maury, III, 98. Cf. *Mov.*, *Phœn.*, I, 578 et errata.

³ Cf. Baumeister, *De Atye et Adrasto*, p. 9. — Diodore, liv. III, ch. LVIII.

⁴ Voyez Firmicus, *De err. prof. rel.*

⁵ *De Dea syra*, I, XV. Creuzer, t. II, ch. III, § 3.

⁶ *Ibid.* 16, 31-32. — Cf. Movers, *Phœn.*, I, 150.

⁷ Creuzer, t. II, ch. III, § 3. — Movers, *Phœn.*, 569-570. 574-575, 577-579, 598-599. — Maury, III, 193-199. Le vénérable auteur du mémoire sur le culte du cyprès parle dans le même sens, p. 71-72, 80-82.

rapprochement, de recourir aux colonies phéniciennes de l'Asie Mineure. Une émigration assyrienne s'était, à une époque antique, établie en Lydie¹, et paraît lui avoir donné son nom ; or la communauté fondamentale de religion entre l'Assyrie et la Syrie devient chaque jour plus claire ; et, d'autre part, à l'est de la Phrygie, on trouve, en Cappadoce, les *Syriens* blancs. En Phrygie même, M. Maury l'a fait observer avec raison², nous trouvons une Apamée, comme en Syrie. C'est enfin à Boghaz-Kieui que M. Perrot a cru reconnaître encore les traces sculptées des cultes matérialistes de la Syrie³ ; et la numismatique a montré la Phrygie cernée, en quelque sorte, par des sémites de diverses tribus⁴.

Ce qu'était ce mythe de la déesse-mère chez les sémites araméens, ce que signifiait le nom d'*Athara* ou *Atharath* (l'Atergatis des écrivains classiques), ce qu'étaient la décoration de son temple et les symboles de son culte, les rapports frappants qui se présentent entre le pin ou le cyprès de Phrygie et les Aschéras, tant chananéens que syriens, la science l'a établi aujourd'hui par des rapprochements aussi démonstratifs qu'ingénieux⁵ ; je n'ai pas heureusement à en recommencer ici la preuve. Il me suffira de dire que le panthéisme matérialiste le plus grossier, que les forces de la nature, considérées à la fois comme principe et substance de la vie, y étaient représentés sous les symboles les plus expressifs : les détails du mythe de Cybèle représentent les mêmes doctrines, reproduisent la même confusion, par cette confusion de personnages que j'ai signalée plus haut, par les attributs d'Acdistis ainsi que par l'histoire même et le culte d'Attis. Nana portait un nom assyrien, nous le savons aujourd'hui : elle était adorée dans la vallée du Tigre comme épouse du soleil hyperboréen et déesse de la pluie⁶, c'est-à-dire de la fécondité universelle, de l'eau, que l'école à moitié asiatique de Milet faisait le principe de toutes choses. Le temple de Cybèle à Pessinonte était d'ailleurs, à la fois, le centre d'une puissance politique exercée par les prêtres et d'un grand mouvement commercial⁷.

Il n'est pas permis non plus d'omettre ici ce dieu-lune (Men), qui joue un grand rôle sur les médailles romaines de la Galatie, et dont le culte était si répandu dans l'Asie Mineure. M. Texier en a trouvé des bas-reliefs en Phrygie, à Emir-Haman et à Koula. Dans l'un⁸, ce dieu, qui accompagne Mithra, a la tête couronnée de tours, le croissant derrière les épaules, la figure jeune et presque féminine, avec ces mots, dans la dédicace : *Μηνί Τιάμου και Μηνί Τυράννω*. Dans l'autre⁹, où il figure avec le croissant et le bonnet phrygien, il porte la lance et a les pieds appuyés sur un taureau qui rappelle celui de Mithra ; il est accompagné aussi d'une inscription grecque datée de la même année que l'autre, l'an 256 (de l'ère romaine du pays, apparemment). Les noms propres dérivés de Men sont fréquents dans les inscriptions grecques¹⁰ de l'Asie Mineure. La lune, adorée

¹ Voyez Hérodote, I, VII. Lud, comme Aram, était frère d'Assur, et fils de Sem. (*Genèse*, X, 22.)

² Tome III, 199.

³ *Rev. arch.*, février 1862.

⁴ *Rev. arch.*, janvier 1862.

⁵ Voyez Laj., *ubi supra*, p. 7-11, 19-20, 39-40, 54-56, 63, 80, mais surtout Movers, p. 148-149, 190, 560-584, 589, 593-594. Les anciens Grecs (*De Dea syra*, I, XV-XVI, XXVIII, XXIX, XXXIII ; — Diodore, II, IV, XX) n'en ont qu'une intelligence incomplète.

⁶ Voyez Oppert, traduction du *Caillou Michaux*, et *Journal asiatique*, 1857.

⁷ Strabon, III, 67. — Cf. Am. Thierry, *Ire part.*, c. X.

⁸ Pl. LI du *Voyage en Asie Mineure*.

⁹ Pl. L. — Cf. p. 131-132 du Ier volume.

¹⁰ Voyez *Corpus inscr. græc.*, aux inscriptions de la Phrygie et de la Galatie, n° 3855, 3887, 3891, 3909, 3957, 3993, 4039, 4064. 4126, 4146. — Une des tribus d'Ancyre portait le nom de

comme divinité mâle, rappelle d'ailleurs ce fait remarquable que, dans les langues germaniques, et même, en général, dans celles du rameau perso-germanique¹, cet astre porte un nom masculin et change, pour ainsi dire, de sexe avec le soleil. Chez les peuples de la Bactriane, au temps des rois indo-scythes, dit M. Maury, nous retrouvons précisément un dieu-lune. Les monnaies du roi Kanerki offrent une image portant, comme le Men phrygien, le croissant sur ses épaules légende zende *mao* est la forme perse du sanscrit *mas*, lune². Il ne faut pas oublier cependant que le dieu lune se retrouve en Assyrie³ ; la pomme de pin, qui, si les médailles, accompagnait quelquefois son effigie⁴, joue un grand rôle dans la symbolique de Ninive, et l'Aglybol des Palmyriens représentait certainement la même divinité que Men⁵.

Le culte de ce dieu phrygien n'est pas connu dans ses détails : celui de Cybèle l'est assez bien, du moins pour l'époque où il se répandit dans l'Occident, soumis alors à la domination de Rome ; mais il y a lieu de croire qu'il n'y subit pas de changements essentiels, et que les détails même en furent généralement conservés tels qu'ils se pratiquaient à Pessinonte : c'est, d'ailleurs, nous le verrons, peu avant l'époque impériale que la religion phrygienne fut adoptée par les Galates. On peut donc sans crainte attribuer à ceux-ci la religion décrite tant par les Occidentaux de l'ère chrétienne que par les Grecs des temps classiques, quand même on penserait, avec Lobeck⁶, que les Galles de ce temps-là ne suivaient pas exactement le culte antique de la Phrygie. Lobeck a réuni⁷ une série de textes remontant jusqu'au siècle d'Euripide et descendant jusqu'à celui de Jamblique, qui renferment des allusions plus ou moins explicites aux mystères orgiastiques de la Mère des dieux, de Bacchus Sabazius, d'Attis et d'Adonis ; car ils paraissent, dès l'époque classique du théâtre athénien, unis et même confondus⁸. Les Galles de Cybèle, plus tard connus sous le nom de *Μητραγυρται*, qui réveillait à la fois les idées de mendiant et de charlatan, faisaient retentir, dans des danses fanatiques, des instruments plus bruyants qu'harmonieux, et offraient à la déesse des libations de leur propre sang ; mais ces démonstrations repoussantes se rapportaient spécialement au mythe de la renaissance d'Attis, annuellement arraché à la mort pour être rendu à l'amour de la déesse, c'est-à-dire à un symbole de la force vivifiante du soleil, venant, après son déclin durant l'hiver, rendre à la terre sa fécondité⁹. Le culte Attis faisait donc réellement partie du culte de Cybèle elle-même ; et c'est à la fable qui leur est commune, fable destinée à exprimer la nature même de ces deux divinités, que se rapportent les fêtes décrites par Arnobe (V, xvii-xviii). Là chaque année, à un jour marqué, on introduisait en cérémonie, dans le sanctuaire de la déesse, un pin

Menorizites (4021). Pour les médailles, voyez Eckhel (*Doctrina nummorum veterum*), Pisidia, Lydia, Phrygia, Galatia. — Maury, *Rel. de la Grèce ant.*, t. III, p. 123-155, 129. — Pour les temples (à Antioche de Pisidie, et près de Laodicée), voyez Strabon, t. III, p. 72 et 77 de l'édition Tauchnitz.

¹ Voyez Maury, III, 196, qui cite Bötticher (*Arica*).

² *Id. ibid.* L'analogie avec le Men des Phrygiens (cf. *μήν, μηννοειδής*) est d'autant plus frappante, que, chez les anciens Perses, la nasale pouvait être suppléée, comme j'apprends de M. Oppert que le prouve l'orthographe originale du nom de Cambyse. (Cf. Spiegel, *Inscr. des Achém.*)

³ Oppert, *Traduction des inscriptions de Khorsabad*.

⁴ Voyez Maury, p. 124.

⁵ Lajard, *Mém.* cité, 39-50.

⁶ *Aglaopham. Orphica*, chap. VIII, § 2-3.

⁷ *Aglaopham. Orphica*, chap. VIII, § 2-6 bis.

⁸ Voyez spécialement les citations d'Euripide (*Crétois*), de Plutarque (*Amatorius*), d'Aristophane (*Lysistrata*), et aussi de Démosthène.

⁹ Voyez Creuzer, *les Religions de l'Antiquité*, tome II, 1^{er} partie, livre IV, chapitre III, § 3. — Cf. Firmicus, *Mat. De Errore prof. rel.* Plutarque, *De Is.*, LXIX. Arnobe, VII, XXXII.

dont le tronc était enveloppé de laine, en souvenir de la laine avec laquelle la voulut réchauffer le corps du dieu Attis déjà glacé par la mort. Les branches du pin étaient ornées de couronnes de violettes, et les Galles, les cheveu épars, l'accompagnaient en frappant à coups redoublés sur leurs poitrines, symbole de la douleur que la catastrophe d'Attis fit éprouver à Cybèle et à Acdistis. L'usage du pain (mais du pain seulement) était interdit alors à ces prêtres, à cause, dit Arnobe, de l'abstinence que la douleur imposa à la déesse, mais plutôt, sans doute, parce que l'éloignement du soleil est la saison où le blé disparaît enfoui dans la terre. La fête où était baignée l'image de Cybèle *lavatio deum Matris* (VII, xxxii), fête qui se pratiquait à Rome, venait assurément des bords du Sangarius. Orelli, commentant la mention qu'en fait Arnobe, résume différents textes concernant ces fêtes, et desquels il résulte que, le 11 des calendes d'avril (c'est-à-dire à l'équinoxe du printemps), elles commençaient par le transport de l'arbre, dont je parlais tout à l'heure. Le lendemain, de bruyants sons de trompettes expiaient les fautes de la ville envers Cybèle¹. Le troisième jour était celui où les Galles ensanglantaient leurs bras ; le quatrième était consacré à la joie (Hilaria) : c'était sans doute la fête de la résurrection d'Attis. Puis, après un jour d'interruption, la déesse était conduite sur un chariot au ruisseau d'Almon, qui se jette dans le Tibre auprès de la porte Capène, pour le bain qui devait terminer ces solennités. Le culte de Cybèle était florissant au IIIe siècle, et les débris du temple de Pessinonte, reconnus par M. Texier, l'ont convaincu qu'il avait été reconstruit au temps des Attale².

Mais les Gaulois étaient-ils prédisposés par leurs propres croyances à adopter le culte de la Mère des dieux, qu'ils trouvèrent en vigueur à Pessinonte ? Le nier absolument serait peut-être téméraire : les Druides n'écrivant rien de leurs enseignements, nous n'en connaissons qu'une faible partie, et Diodore, dans son aperçu général des mœurs gauloises, ne les présente pas comme devant s'effaroucher beaucoup des turpitudes asiatiques. Ce qu'il ne faut pas oublier non plus, c'est que les Galates se trouvaient éloignés des collèges de Druides par des distances énormes, et presque sans relations possibles avec eux ; déjà peut-être, en Illyrie, ils ne conservaient plus qu'une vague tradition de cet enseignement, spécialement par la croyance aux présages³. Les Galates, qui ne paraissent pas avoir amené en Asie de prêtres de leur nation, se trouvaient donc bien plus disposés à adopter une religion étrangère qu'ils ne l'eussent été s'ils fussent demeurés en Gaule. Je dirai plus : si l'on s'attachait aux détails donnés par Tite-Live sur la campagne de Manlius (où il ne parle de ces faits que dans un discours), et si l'on ne tenait pas compte d'un fait rapporté par Diodore⁴, on croirait volontiers que les Galates avaient renoncé au rite exécrable des sacrifices humain. De plus, s'il faut admettre, avec M. Amédée Thierry⁵, que les Celtes ou Galles avaient un culte plus naturaliste que les Kimris, ce culte pouvait dominer dans l'émigration. Il est certain que, outre les personnages mythiques de Hesus, Teutatès, Ogmios, les populations celtiques adoraient des esprits tutélaires attribués aux montagnes et aux forêts ; qu'ils regardaient comme des divinités le soleil et la lune, et qu'ainsi la confusion d'Attis avec le soleil, considéré surtout

¹ *Tubilustrium*, dit un calendrier du IVe siècle, cité par Orelli dans ses notes sur Arnobe. Celui-ci disait : *Omnipotentia numina tibiurum stridore mulcentur, et ad numerum cymbalorum mollita indignatione flaccescunt.*

² *Voyage en Asie Mineure*, p. 67. — Strabon, t. III, p. 57, édition Tauchnitz.

³ Voyez Wernsdorf, *De rep. Gal.*, ch. VI, § 18, 32.

⁴ Voyez ch. XIII, où, d'ailleurs, je fais observer que l'attribution de ce fait est incertaine.

⁵ *Hist. des Gaulois*, IIe part. ch. I.

dans son action sur la terre¹, pouvait les prédisposer à adopter son culte. Néanmoins il se passa de longues années avant que l'étymologie du nom des Galles, prêtres de Cybèle et d'Attis, pût être cherchée dans celui des Gaulois. Les prêtres de Pessinonte se montrent fort peu dévoués aux Gaulois, lors de la campagne de Manlius, près d'un siècle après l'invasion². Si ces doctrines naturalistes avaient quelque affinité avec le panthéisme abject des populations araméennes et phrygiennes, cette affinité est certainement plus visible pour nous qu'elle ne l'était pour les Gaulois, peu versés dans l'étude de la mythologie comparée. Rien n'est moins propre que l'esprit des barbares, et même, en général, que celui de l'antiquité classique, à saisir avec justesse ces sortes de rapprochements ; d'ailleurs, malgré la corruption de leurs mœurs privées, le caractère viril de leurs mœurs publiques, le respect des femmes fort grand, ce semble, vers Toulouse, et que les Celtes proprement dits ne paraissent pas avoir ignoré³, put les éloigner longtemps des ignobles mystères de Pessinonte. Ces faits expliquent, sans trop d'in vraisemblance, comment ils hésitèrent longtemps à se faire adorateurs ou prêtres de la Mère des dieux ; mais ils ne nous empêchent pas de comprendre comment, l'oubli graduel de leurs propres traditions effaçant peu à peu leurs croyances, les superstitions les plus monstrueuses purent enfin trouver place, même dans des esprits peu disposés à les recevoir. Tout peut être dieu chez un peuple qui n'adore plus Dieu lui-même.

¹ Voyez Arnobe, V, VII, XVI-XVII. — Plutarque, *De Is. et Os.*, LXIX.— Cf. Firmicus, *De Err. prof. rel.* — Preller, *Griech. Myth.*, I, 407. — Maury, *Rel. de la Gr.*, III, 91-99. — Cf. 193-194 et 197.

² Des inscriptions récemment trouvées à Sevri-Hissar par M. Mordtmann (*Gordium, Pessinus, Sevri-Hissar*, 1860) donnent lieu de croire que le sacerdoce pessinontien avait conservé dans cette ville une véritable autorité politique : ce sont des lettres du roi de Pergame, Eumène, et d'Attale, son frère, à un prêtre de la Mère des dieux, fort avant dans leur alliance, et à qui l'on promet un appui énergique contre les usurpateurs qui l'oppriment, lui et ses collègues. Ce prêtre s'appelle Attis, et un messenger qu'il envoie au prince Attale, Ménodore ; mais un frère d'Attis porte le nom à forme gauloise d'Aiorix. Ces inscriptions sont formulées en termes généralement lieu de croire qu'elles se rapportent à l'une des crises que je raconterai plus loin, vers le commencement du XIIIe chapitre.

³ On se rappelle la convention faite avec Annibal, lors de son passage dans le midi de la Gaule, d'après laquelle on devait prendre les femmes pour juges des différends soulevés par les Carthaginois contre les indigènes (Plutarque, *De virt. mul.*, VI). Plutarque dit que c'était une coutume existante chez les Celtes. — Pour les Galates, voyez dans Wernsdorf (VI, XI) un passage d'Eustathe (*ad Il.*, VI).

CHAPITRE X. — LE GOUVERNEMENT DES GALATES.

Les trois peuples Galates, dit Strabon¹, de même langue et semblables en tout, se partagèrent chacun en quatre parties, qui s'appelèrent tétrarques, ayant des tétrarques distincts, un juge et un gardien de l'armée subordonnés au tétrarque, avec deux sous-gardiens de l'armée (ὑποσιρατοφύλακας). Le sénat des douze tétrarques se composait de trois cents hommes, qui se rassemblaient dans un lieu appelé *Drynémète*. Il jugeait les crimes capitaux ; les autres cas étaient jugés par les tétrarques et les juges. Telle était l'ancienne organisation. Vers notre époque, le pouvoir suprême a été concentré entre les mains de trois chefs, puis de deux, puis d'un seul.

Tel est le seul texte classique que je connaisse sur le gouvernement de la Galatie indépendante ; mais ce texte, tout laconique et insuffisant qu'il est, peut cependant servir de point d'appui à des recherches sérieuses, à des rapprochements intéressants entre les institutions de la race gauloise, aux différents points du temps et de l'espace.

Le même Strabon nous affirme que, lorsque les habitants de la Gaule vivaient libres, avant l'arrivée de César, la plupart des cités étaient constituées en aristocratie à une époque ancienne, elles se choisissaient un chef annuel ; de même un chef de guerre était élu par la multitude... Les Druides... sont considérés comme les plus justes des Gaulois, et sont, pour cela, chargés de juger les causes publiques ou privées².

De son côté, César parle avec quelque détail du caractère aristocratique des institutions, coutumes et mœurs gauloises³. Il parle de *rois* des Suessions, dont l'un gouverna une partie de la Gaule et même de la Bretagne⁴, du *sénat* des Nerviens, composé de six cents personnes⁵, de celui des Vénètes⁶ et de celui des Éduens⁷. Il dit encore que les Belges avaient, dans une assemblée générale, fixé le contingent de chaque peuple pour la guerre contre César⁸, que nul ne pouvait parler des affaires publiques, si ce n'est dans les *assemblées*⁹ ; enfin que les Druides, à une époque fixe de l'année, se réunissaient dans un lieu consacré de la Gaule centrale, au pays des Carnutes¹⁰, et que là arrivaient de toute part ceux qui avaient des différends, pour entendre une décision judiciaire, à laquelle ils se conformaient exactement.

Des chefs militaires et un sénat pour chaque peuple, des assemblées pour les délibérations politiques, soit d'un peuple, soit d'une confédération, des assemblées générales de prêtres pour juger les grandes causes, tels sont donc les faits saillants qui se présentent dans les institutions de la Gaule européenne ; et ils concordent assez bien avec l'idée que donne Strabon du gouvernement galate. Mais ces rapprochements demeurent vagues, et peuvent représenter

¹ Strabon, *Géographie*, liv. XII, ch. V.

² Strabon, liv. IV, ch. i, p. 317-318 du tome I (éd. Tauchnitz).

³ *De bello gallico*, I, IV ; II, XIV ; III, XXII ; VI, XI, XIII, XV, XX ; VII, XXXII.

⁴ *De bello gallico*, II, XIV.

⁵ *De bello gallico*, II, XXVIII.

⁶ *De bello gallico*, III, XVI.

⁷ *De bello gallico*, VII, XXII.

⁸ *De bello gallico*, II, IV.

⁹ *De bello gallico*, VI, XX.

¹⁰ *De bello gallico*, VI, XIII.

plutôt un état social analogue que des rapports de filiation prochaine ou d'imitation directe. Il faut développer par d'autres documents ces courts passages d'écrivains qui n'avaient guère l'un les moyens, l'autre la volonté d'approfondir cette matière.

Après avoir établi qu'il ne faut pas trop étendre le sens du mot *servitude*, employé par César pour exprimer la condition de la plèbe gauloise vis-à-vis des grands, et que le système de la *recommandation germanique* existait dans la race gauloise, M. de Courson¹ reconnaît, d'après César, que la plèbe n'était point admise au gouvernement du pays². Ceci donne lieu de penser que les *conseils* dont parle César ne se composaient *alors* que des Druides, juges ordinaires des causes publiques ou privées³, mais exempts du service militaire comme des impôts⁴, puis des nobles, que César appelle *chevaliers*, et qui étaient sans cesse appelés aux armes par d'innombrables guerres de tribu à tribu. Ces traits de mœurs étaient généraux dans la race gauloise, et pourraient, sauf peut-être la mention de Druides, s'appliquer aux Galates, chez qui cependant leur occupations au dehors laissaient peu de place à des guerres intestines ; mais il est d'autres détails, empruntés à des textes beaucoup moins classiques, et qui peuvent trouver place ici pour éclaircir ou compléter les témoignages de César et de Strabon.

Rappelant le célèbre procès d'Orgétorix⁵, M. de Courson⁶ fait observer que, parmi les hommes qu'amenait l'accusé, César distingue trois classes : 1° *omnem suam familiam, ad hominum decem millia*, ce que l'auteur traduit sans hésiter par le *clan* (*cednl*) dont il était le chef ; 2° *omnes clientes*, c'est-à-dire ses *ambacts*⁷, analogues aux soldures aquitains⁸, et qui sont les *recommandés*⁹ dont nous parlions tout à l'heure ; 3° *obœratosque suos*, tous ses débiteurs. La première de ces classes, le savant écrivain la considère comme liée héréditairement à son chef (*pencedl*) ; partout, en effet, dans l'étude des lois bretonnes, il retrouvera le système du clan.

Mais, avant d'aller plus loin, qu'il me soit permis de rappeler à mon tour que ce système se retrouve, presque à l'autre bout du monde connu des anciens, chez des peuples d'origine commune aux Germains et aux Celtes, mais séparés des Gaulois à une époque primitive encore. En regard de ces analogies frappantes que des peuples de même race présentent dans l'histoire du moyen âge, et même, pour la haute Ecosse, dans l'histoire des temps modernes ; en regard aussi des faits signalés par Tacite et Grégoire de Tours sur les institutions analogues qui se retrouvent dans une branche de la même famille, de mœurs différentes pourtant, puisqu'elle aime la vie errante, écoutons ce qu'un célèbre interprète de l'*Avesta*, M. Spiegel, nous apprend touchant l'état politique des peuples iraniens, à l'époque où furent composés quelques-uns des plus anciens de leurs livres sacrés.

¹ *Hist. des peuples bretons*, t. I, p. 63-71, 75-78. Ouvrage couronné par l'Institut. Depuis la composition de ce mémoire, l'auteur des *Peuples bretons* vient d'y obtenir un nouveau succès.

² *Plebes... per se nihil audet nulloque adhibetur consilio.* (César, *De bello gallico*, VI, XIII.)

³ *De bello gallico*, VI, XIII.

⁴ *De bello gallico*, VI, XIV.

⁵ *Cæsar, De bello gallico*, I, IV.

⁶ *Hist. des peuples bretons*, t. I, p. 73-76.

⁷ *Cæsar, De bello gallico*, VI, XV, et la note de M. Régnier sur ce passage.

⁸ *Cæsar, De bello gallico*, III, XXII.

⁹ *Cæsar, De bello gallico*, VI, XI et XIII.

La composition des peuples (*stammverfassung*), qui paraît être un caractère propre à la race dite indo-germanique, s'était maintenue dans sa plus grande pureté. Les Iraniens se partageaient en familles (en Zend, *nmâna*) ; un certain nombre de familles formaient un *clan* (*vic*) ; un certain nombre de clans une confédération (*zântu*), et plusieurs confédérations, une région (*daghu*). Comme degré le plus élevé, paraît le *daghu-çaçti*¹, placé au-dessus du *daghu*, et qui désigne probablement un grand empire. Connue chef de ces différentes fractions, nous trouvons le seigneur (*paiti*) ; cependant il y a aussi des indices (*Yaçna*, XIX, 50-52) que, dans plusieurs lieux de la terre iranienne, on ne trouvait pas de *daghu-paiti*, mais que la Confédération se régissait sous la forme démocratique..... La coutume des assemblées populaires (le mot iranien qui les désigne est *haûjamana*) se trouve déjà indiquée dans Hérodote ; c'était une force placée auprès du chef de chaque division, et elles limitaient essentiellement sa puissance. — Ce mode de composition d'un peuple remonte aussi loin que nos sources, se maintient sous les Sassanides et subsiste encore avec de rares modifications². L'auteur ajoute, une page plus loin, que, si, au temps des Sassanides, la population était divisée en prêtres, guerriers, laboureurs et artisans, cette dernière classe ne paraît point dans le *Vendidad* ; elle n'est nommée que dans les chapitres XIV et XIX du *Yaçna*, probablement postérieurs au *Vendidad* même.

La persistance singulière de cet état de choses, peu en rapport avec les habitudes des conquérants étrangers, qui, à diverses époques, ont dominé dans l'*Iran*, paraît de nature à motiver une attention sérieuse. Si maintenant l'on se rappelle que les populations belges ont pu ne quitter qu'aux temps historiques les plateaux de l'Asie centrale, on pourra penser que les rapprochements marqués, faciles à signaler, entre un Code des Bretons insulaires au Xe siècle et les coutumes bactriennes, se rapportent à une communauté réelle d'habitudes et de traditions ; et l'on peut aussi penser qu'elle exista en Galatie³.

Revenant donc aux peuples gaulois, écoutons ce que nous dit M. de Courson : Ces cités (ou États belges, celtes et aquitains) se subdivisaient elles-mêmes en pagi ou cantons. Quatre pagi composaient ordinairement le territoire d'une cité ; il est permis, du moins, de l'induire de quelques exemples que l'histoire fournit ; et il cite en note les quatre pagi helvétiques du Ier livre des *Commentaires* de César et les quatre chefs du pays de Kent, dans le Ve livre. Il ajoute que, d'après l'exemple des Suessions et des Helvètes, on peut admettre que chaque cité comprenait douze *oppida*, comme chaque *cymmwd* ou canton était partagé en douze *mœnawr* (manoirs ou bénéfiques) dans les lois de *Hoël-dda*⁴. Le nombre 4 et son multiple 12 formaient, nous l'avons vu, la base de l'organisation des Galates. Ce dernier nombre, il est vrai, résulte ici d'une circonstance accidentelle : c'est que trois tribus distinctes formèrent la colonie ; ce ne sont point 4 cités qui comprennent ensemble 12 *oppida*, ce sont trois peuples qui se partagent chacun en quatre tétarchies ; mais la division de la cité en 4 se retrouve ici comme chez les Kimris du moyen âge (voir ci-après). Poursuivons.

¹ Voyez *Yaçna*, LXI, XV. Ce sont les chapitres XXVIII à LIII, écrits dans un dialecte différent, qui, dans le *Yaçna*, paraissent à M. Spiegel de l'antiquité la plus grande. — Voyez traduction allemande de l'*Avesta*, introd. du Ier vol. p. XIII-XIV, et introd. du IIe vol. p. LXXVI.

² Spiegel, traduction allemande de l'*Avesta*, introduction du IIe volume, p. III-IV.

³ J'ai dit plus haut que les incursions des Cimmériens se renouvelèrent plusieurs fois en Asie Mineure, entre le XIIe et le Ve siècle, et qu'elles ne vinrent pas toutes d'au delà du Pont-Euxin ; peut-être la Phrygie en avait-elle conservé quelques débris.

⁴ *Hist. des peuples bretons*, tome I, p. 86.

Chaque tétrarque avait sous lui, dit Strabon, un juge, un chef militaire et deux sous-chefs. Un pouvoir militaire Permanent devait exister aussi dans chaque cité gauloise, puisque, comme nous l'a dit César, la guerre était extrêmement fréquente entre les cités¹. Au *vergobret* électif et annuel des Éduens, qui avait droit de vie et de mort², devait correspondre, dans chaque cité, un juge suprême, car on ne peut pas supposer que toutes les causes criminelles ou civiles des Gaulois se jugeassent au pays des Carnutes : voilà le *σίρατοφύλαξ* et le *δικασίης* des tétrarchies galates. On reconnaîtra, si l'on veut, dans les deux *ὑποσίρατοφύλακες*, les chefs des deux factions³ qui, selon César, se trouvaient dans chaque cité et qu'autorisait une coutume légale, afin que chaque chef local de parti *protégeât* ses partisans contre l'injure des personnes puissantes. Il est même assez naturel que, sous un chef unique, nécessaire pour l'unité des opérations militaires, on formât des corps séparés de ceux qui se trouvaient groupés d'avance sous l'autorité de leurs *gardiens*. Quant au tétrarque, nous ne savons s'il fut, dans les premiers temps, électif ou héréditaire, et la dignité royale, qui correspondrait à une tétrarchie héréditaire, n'existait pas chez les Gaulois, au temps de César ; mais ce n'est pas à dire qu'elle fût essentiellement étrangère aux mœurs gauloises et que le fait de *Déjotar*, héritant du pouvoir chez les *Tolistoboyes*, fût sans analogue dans l'histoire de leurs frères occidentaux. Dans tous les cas, la distinction faite par Strabon entre le chef militaire et le chef politique des peuplades gauloises, il la fait également pour la tétrarchie galates, où elle était plus nécessaire encore, quand les accidents de la guerre et l'état politique de l'Asie conduisaient si souvent les troupes loin du pays.

Transportons-nous maintenant à douze siècles et à mille lieues de la conquête de la Galatie, à la cour de *Hoël le Bon*, dans cette Bretagne insulaire dont César a dit⁴ qui la partie méridionale était peuplée de Belges, conservant pour la plupart les noms des cités gauloises d'où il étaient sortis. Ne nous laissons pas entraîner, à cause de la résidence de Hoël, à nier l'origine belge de ses sujets : les *Kimris* réfugiés dans l'ouest de l'île se disaient *Logriens* et parlaient de Londres comme de leur ancienne patrie⁵.

Le code que promulgua Hoël, et qui probablement, comme toutes les lois des peuples à demi barbares, représentait bien plutôt des coutumes traditionnelles qu'une création législative, nous apprend d'abord qu'un royaume se divisait en *quatre cantrefs*⁶ ou cantons, divisés eux-mêmes en *cymmwd*. Chacune de ces divisions (tétrarchie) avait à sa tête un *arglwydd*, ou chef militaire héréditaire, qui porte quelquefois le titre de *machtyern* ou vice-roi, parce qu'il représente, dans son territoire, le *tyern* ou *brennin*, c'est-à-dire le roi. Que, dans un pays resserré par la féodalité saxonne, l'*arglwydd* fût devenu d'électif, héréditaire, cela n'a rien qui doive surprendre, et ce n'est pas là un motif qui puisse faire contester la parenté entre le *σίρατηγός* de Strabon et cet *arglwydd* insulaire ; il sera le *vic-paiti* des Iraniens, comme le *cymmwd* peut correspondre à leur *nmâna*.

¹ Cæsar, *De bello gallico*, VI, XV.

² Cæsar, *De bello gallico*, I, XVI.

³ Cæsar, *De bello gallico*, VI, XI.

⁴ Cæsar, *De bello gallico*, V, XII.

⁵ Dans un vieux fragment de législation que cite l'*Hist. des peuples bretons*, t. II, p. 79.

⁶ **Cant**, *cent*, **tref**, *village* : l'auteur rappelle, à ce sujet, que les quatre cantons des Helvètes comprenaient quatre cents bourgs.

Mais les attributions de l'*arglwydd* n'étaient pas seulement guerrières. Il présidait une assemblée judiciaire, où se jugeaient les causes de nobles bretons, qui, à leur tour, administraient la justice parmi les chefs qui leur étaient subordonnés¹ ; l'*arglwydd* réunissait donc aux fonctions militaires celles du juge, comme autrefois le vergobret des Éduens. Mais il existait des cours supérieures à la sienne : celle du *brennin* d'abord, à laquelle étaient réservées certaines causes, tant criminelles que civiles² ; puis, au-dessus de toutes, celle de la confédération. Celle-ci, on le voit sans peine, correspond à la cour du *drynémète* en Galatie. Le *drynémète*, dit Ritter, était un bois de chênes (*derv*, δρῦς), choisi, en souvenir des coutumes gauloises, comme lieu de réunion du sénat des douze tétrarques. L'auteur cite en effet³ un sanctuaire des environs de Bordeaux, appelé en gaulois *vernemetes*, selon Fortunat, *nemet* indiquant un bois, une chênaie ; *derv*, aujourd'hui encore, signifie un chêne, en breton. C'était, en Galatie, à la cour du *drynémète* qu'étaient réservés les cas de meurtre, que les lois kimriques attribuaient à celle du roi ; mais Strabon ajoute, Les causes non capitales étaient jugées par les tétrarques et par les juges, ce qui donne à penser que le tétrarque avait une cour de justice supérieure à celle du juge proprement dit et analogue à celle de l'*arglwydd* ; elle était destinée sans doute soit aux appels, soit à des causes plus graves que les débats ordinaires. La triade de hautes juridictions se trouvait ainsi conservée, bien que le degré moyen ne fût pas tout à fait le même, le tétrarque n'étant pas un roi, et chaque tribu n'ayant pas eu d'*abord* de chef commun. Chez les Iraniens aussi, la confédération était directement formée par les clans.

Mais ce ne fut là que le premier état politique de la *Galatie*. Quelque temps après, au rapport de Strabon lui-même, la Galatie eut trois chefs, ce qui veut dire évidemment que chaque tribu en eut un, mais ne signifie pas que la tétrarchie fût abolie. Cet état de choses existe dès le commencement du II^e siècle. Nous voyons en effet que Tite-Live (XXXVIII, XVIII) appelle *unus ex regulis* cet Eposognat qui chercha à empêcher les Tectosages de s'armer contre Manlius Vulso, et qui, lorsque ses efforts de pacification eurent échoué, lui fit savoir : *profectum ad regulos Gallorum, nihil œqui impetrasse*. On en pourrait déjà conclure qu'il y avait encore plusieurs *reguli* ou tétrarques chez les Tectosages ; or Tite-Live dit, de plus (XXXVIII, XIX), qu'Ortiagon, Gombolomar et Gauot, étaient les *reguli* des trois peuples, autrement dit les *brennins*, élevés au-dessus des *machtyerns*, tels qu'Eposognat. Mais, au moment de la conquête, les chefs des envahisseurs n'auraient pas voulu se subordonner les uns aux autres.

Quant au sénat du *drynémète*, il était composé de trois cents membres, comme la cour du *brennin kimri*, à laquelle il correspondait et par la nature des causes qui lui étaient réservées, et parce que celle-ci était immédiatement au-dessus du tribunal de l'*arglwydd*. Un conseil fédéral existait d'ailleurs au temps de *Hoëldda*. Trois objets, plutôt politiques que judiciaires, lui appartenaient : Changer les règlements d'un *brennin*, le détrôner, et établir de nouvelles méthodes, de nouvelles sciences chez les bardes. Encore, pour le second cas, ne faisait-il que confirmer la sentence rendue par la majorité des cours du royaume, présidées par le chef suprême⁴. Néanmoins, comme cour d'appel peut-être, cette assemblée de tous les États avait aussi un pouvoir judiciaire, mentionné par

¹ *Hist. des peuples bretons*, t. II, p. 72, 73.

² *Hist. des peuples bretons*, t. II, p. 72-74.

³ *Klein-Asien*, t. I, p. 601.

⁴ *Hist. des peuples bretons*, t. II, p. 78.

d'anciens recueils de lois¹. Son pouvoir législatif proprement dit est formellement énoncé par le code de Hoël le Bon², pouvoir qui, d'après le même texte, appartenait aussi à l'assemblée d'un seul Etat, ou même d'un seul clan³. Ajoutons que les *tyern* prenaient part à cette assemblée fédérale⁴, ce qui nous explique ce nom de *sénat des tétrarques*, que Strabon donne à l'assemblée du *drynémète*. Cette assemblée du *bois des chênes* comprenait-elle, en Galatie, les druides, qui formaient le conseil annuel des Gaulois ? J'en doute, je l'avoue, et je ne suis pas bien sûr que beaucoup d'entre eux aient suivi Luthar et Léonnor, ou même Sigovèse, dans leurs courses aventureuses. Et, malgré la présence de femmes et d'enfants à la suite des envahisseurs, rien ne me prouve même que l'institution du *clan* proprement dit, comme groupe de familles, se soit retrouvée, en Galatie, dans toute sa pureté, quelque force qu'elle eût encore, douze siècles plus tard, dans la Bretagne insulaire, et bien qu'elle formât jadis l'institution fondamentale des peuples iraniens. Aussi n'ai-je point prétendu que je retrouverais en Asie les institutions gauloises tout entières. Un mot encore cependant : le service militaire et la possession du sol étaient rigoureusement inséparables chez les Kimris du Xe siècle, et la possession du sol était attachée à la condition d'homme libre⁵. Ce privilège des armes, revendiqué comme une marque de supériorité personnelle, ne doit-il pas se représenter à l'esprit, quand on voit les Galates si profondément séparés des populations civilisées et pacifiques au sein desquelles ils se sont fixés. Ainsi, après la grande invasion, les Ostrogoths et les Vandales demeurèrent toujours distincts et séparés des populations indigènes ; les Lombards et les Wisigoths le restèrent longtemps, et, si les Francs s'unirent plus tôt à elles, c'est que la communauté de religion les porta de très bonne heure à appeler au service militaire les habitants gallo-romains.

A côté des faits, je ne dois pas négliger une conjecture de Wernsdorf⁶, qui, prise dans sa généralité, ne manque pas de vraisemblance : c'est que le système de la clientèle de peuple à peuple, cette partie importante des habitudes politiques de la Gaule, existait aussi chez les Gaulois d'Orient. Pour Wernsdorf, les *Sébasténiens des Tectosages* sont des colons ou des alliés du peuple tectosage. Nous verrons plus loin combien cette opinion, sur ce point spécial, est éloignée de la vérité, les *Sébasténiens-Tectosages* des monuments étant les habitants même d'Ancyre ; et, quant aux peuples du Pont ou de la Pisidie, que l'on a cru reconnaître, chez Pline (*H. N.*, V, XLII), dans la géographie politique de la Galatie, ce ne sont que des populations administrativement réunies à la Galatie *romaine*, par suite d'événements que nous verrons dans le cours du récit. Mais, si les nombreuses cités dont l'auteur latin ne nomme qu'une très partie, si les cent quatre-vingt-quinze peuples ou tétrarchies qu'il dit exister de son temps dans la province sont, pour la plupart, d'anciennes cités phrygiennes ayant conservé, sous les Gaulois ou sous les Romains, une organisation municipale, il paraît aussi qu'il s'y trouve quelques tribus gauloises ou germaniques, chez qui s'était maintenue jusqu'alors une existence distincte, à travers la durée des États trocme, tectosage ou tolistoboye, auxquels ils avaient été subordonnés. On ne saurait aisément nier que Pline lui-même ne l'entende ainsi dans ces deux

¹ *Hist. des peuples bretons*, t. II, p. 72, 73 et 83.

² *Hist. des peuples bretons*, t. II, p. 82.

³ *Hist. des peuples bretons*, t. II, p. 86.

⁴ *Hist. des peuples bretons*, t. II, p. 84.

⁵ *Hist. des peuples bretons*, t. II, p. 28 et 116-119.

⁶ *De rep. Gal.*, c. VI, § 22.

passages¹ : qui partem eam insedere Gallorum, Tolistobogi et Voturi et Ambitui vocantur. — Uberrimam partem (Cappadociæ) occupavere Tectosages et Teutobodiaci. Les Votures et les Ambituens doivent avoir été clients des Tolistoboyes, et les Teutobodiaques, clients des Tectosages, puisqu'ils paraissent compris dans les limites de leurs tétrarchies.

Quant à la distinction soutenue par Wernsdorf (VI, 24), que Déjotar ne fut roi que de la petite Arménie, Mithridate le Pergaménien, que du Bosphore, et Amyntas, que de la Pisidie et de la Lycaonie, parce que le titre de roi était odieux aux Galates, qui ne le reconnurent jamais dans les limites de leur pays, je ne vois rien dans l'histoire qui appuie cette conjecture. Les médailles de ces princes portent simplement² : Βασιλεως Δηιοταρου, Βασιλεως Αμυντου³, et il est douteux que Wernsdorf eût imaginé cette hypothèse, s'il n'eût été, comme Pelloutier, sous l'influence de cette idée, que les Gaulois de Tite-Live sont le même peuple que les Germains de Tacite, que les races celtique et tudesque sont identiques, et que les mots de leur langue doivent s'expliquer par l'allemand.

Wernsdorf a une idée probablement beaucoup plus juste, bien qu'il l'appuie expressément sur la même théorie, quand le silence absolu de l'histoire sur les tributs payés aux tétrarques et aux princes galates lui fait penser qu'ils vivaient du revenu de leurs domaines, n'ayant pas d'ailleurs d'armée à entretenir aux frais du trésor, dans un pays où tout Gaulois était soldat (VI, 28). Déjotar, dit-il à ce sujet, fut obligé de vendre ses meubles pour payer ce qu'il devait fournir à César ; il eut un trésor à Péium, mais le témoignage de Cicéron nous apprend qu'il était grand agriculteur et soigneux nourrisseur de bestiaux. Nous verrons aussi qu'il est question, dans l'histoire, des nombreux troupeaux du roi Amyntas, et, si cette vie quelque peu patriarcale subsistait chez les princes de la clientèle romaine, à plus forte raison ces mœurs simples devaient-elles être celles des tétrarques, non seulement au premier siècle de la conquête, mais aux temps qui suivent la guerre de Manlius.

Sans entrer dans ces divers détails, Ritter⁴ fait entendre que les mœurs des Gaulois s'étaient longtemps maintenues sur le sol de l'Asie. Il ne reste, dit-il (après avoir traduit le passage de Strabon), aucune trace d'un monument quelconque écrit par les Galates en langue celtique, aucun acte politique consigné par écrit..... Et nulle numération chronologique ou généalogique des chefs ou tétrarques gaulois n'a été conservée par eux durant les trois siècles de leur domination. Entourés de peuples lettrés, ils semblent n'avoir point eu d'écrit qui leur appartînt. Ce que dit Wernsdorf (VI, 10) des goûts scientifiques ou littéraires de Déjotar, d'après Cicéron, et de Castor, d'après un témoignage de Suidas, un peu confus, il en convient lui-même, ne prouve pas grand'chose en faveur de l'état ordinaire et général de la nation : cette famille vivait dans la clientèle de Rome. Les citations assez nombreuses des écrits de Castor, réunies, dans la collection Didot, à la suite d'Hérodote, montrent beaucoup d'érudition et assez peu de critique. Ces écrits se rapportent, en général, à la vieille chronologie des Assyriens et des Grecs, aux rois de Ninive, de Sicyone, d'Argos, et aussi un peu aux subtilités néo-platoniciennes, qui cherchaient à se produire bien longtemps avant Plotin. Quant au langage de Themistius sur l'aptitude aux

¹ Pline, *H. N.*, V, XLII.

² Eckhel, *Doct. numm. vet.*, t. III, *Galatia*.

³ Et non le génitif dorien Ἀμύντα, comme pour celles du prince macédonien, père de Philippe, prince qui, d'ailleurs, ne prend pas le titre de βασιλεύς, comme le fait remarquer Eckhel, *l. I.*

⁴ *Klein-Asien*, t. I, p. 603.

études de la race qui habitait la Galatie (VI, 10), il est beaucoup trop tardif pour avoir aucune importance, en ce qui concerne l'histoire des Galates indépendants.

CHAPITRE XI. — HISTOIRE DES GALATES, DEPUIS LEUR ÉTABLISSEMENT EN ASIE JUSQU'À L'ARRIVÉE DES ROMAINS.

I. La Galatie avant Séleucus II — L'histoire des Galates, avant l'arrivée des Romains en Asie, ne consiste que dans celle de leurs expéditions guerrières, des terreurs qu'ils inspirèrent aux monarchies de l'Orient, et des migrations de volontaires qui passèrent au service de différents Etats, puisque nous ne savons presque rien de leurs vicissitudes ultérieures, et qu'ils n'eurent point d'histoire littéraire, du moins jusqu'au siècle où ils se trouvèrent absorbés dans l'empire romain.

L'un des plus anciens et des plus curieux épisodes de la vie des mercenaires gaulois, c'est celui des quatre mille soldats que Ptolémée Philadelphie avait recrutés contre Magas, et dont il surprit un complot pour *s'emparer de l'Égypte*¹, s'il faut prendre à la lettre les paroles de Pausanias ; cette révolte empêcha le roi de poursuivre son adversaire, rappelé vers Cyrène par une prise d'armes Marmarides, et de profiter ainsi d'une diversion importante. Ptolémée se contenta cependant : il n'attaqua point les Gaulois à force ouverte ; mais il sut les attirer dans une île déserte du Nil, où ils périrent de faim ou se tuèrent les uns les autres² ; suivant un autre récit, ils y furent engloutis par le débordement du fleuve³. Mais, si cet épisode ne pouvait être omis dans une histoire des Gaulois d'Orient, il n'est pas sûr qu'il appartienne à celle des Galates. Pausanias dit en effet de Ptolémée que, *lorsqu'il se préparait à repousser l'attaque de Magas, il se procura des mercenaires, et, entre autres, quatre mille Gaulois*. Il s'agit donc ici, non d'un traité d'alliance, mais plutôt d'un recrutement ordinaire. Or les recrues pour les armées des Lagides se faisaient généralement en Europe ; les preuves n'en manquent pas dans le cours de leur histoire⁴. Sans doute les Galates durent leur fournir plus d'une fois des contingents de volontaires ; mais, au temps de la guerre contre Magas, il est douteux qu'ils fussent considérés autrement que comme des brigands intraitables, tandis que, sans parler des Gaulois de Thrace, les ports de l'Adriatique devaient être un marché perpétuel de Gaulois illyriens, pour les rois d'Orient aussi bien que pour la république de Carthage.

Cependant l'histoire de la Galatie n'est pas tout à fait étrangère à celle de Philadelphie, qui vécut jusqu'en 247. Quand Nicomède vint à mourir, événement que M. Contzen place à la deuxième ou troisième année de la 132^e olympiade (251-249), une guerre de succession éclata en Bithynie. Zéilas, fils d'un premier lit, mais alors exilé en Arménie, vint réclamer la couronne que retenaient ses deux jeunes frères, issus d'un nouveau mariage et appuyés non seulement par les forces du royaume, mais par Ptolémée, Antigone (Gonatas), et les citoyens d'Héraclée, de Tius et de Byzance, que Nicomède avait institués tuteurs de ses enfants⁵. Zéilas, de son côté, appela à son aide les Tolistoboyes, celui des trois

¹ Pausanias, I, VII.

² Pausanias, I, VII, Cf. Callimaque, Hymne à Délos, v. 185-188.

³ Schol. de Callim, *ibid.* Le scholiaste croit qu'ils voulaient seulement piller le trésor de Ptolémée, ce qui est, en effet, plus probable.

⁴ Polybe, V, XXXVI, LXI, LXIII-LXV, LXX, LXXXIII, LXXXV ; XXI, XI. — Théocrite, Idylle XIV, v. 57-68. — Diodore, I, XXXVII, et Fragment de l'*Escurrial* 23, dans la collection Didot. — Justin, XXX. — Pour les recrues asiatiques, voyez Polybe, XXXVI.

⁵ Photius, *Bibl.*, p. 228, éd Bekker.

peuples galates qui était le plus voisin de la Bithynie¹, et apparemment aussi Mithridate et Ariobarzane, puisque Etienne de Byzance les fait alliés des Gaulois et adversaires des Egyptiens, qui furent vaincus par eux et poursuivis jusqu'à leurs navires² : peut-être ce Mithridate est-il le roi du Pont qui fut plus tard beau-père d'Antiochus le Grand³. Le roi de Syrie Antiochus II (Théos) ne paraît pas s'être mêlé de cette querelle : il avait trouvé assez d'embarras et de périls dans sa rivalité contre l'Égypte, qui finit par lui imposer une paix humiliante⁴ ; et, d'après la chronologie adoptée par Foy-Vaillant⁵, c'est alors que le royaume syrien rat affaibli pour toujours par la défection victorieuse des Bactriens et des Parthes.

L'équilibre des deux partis subsista quelque temps en Bithynie : les combats se multiplièrent, et les habitants d'Héraclée se distinguèrent, tant dans la guerre que dans tries négociations pour la paix, ce qui leur valut la haine des Galates⁶. Cependant Zéilas finit par se mettre en possession du pouvoir, comme nous le verrons plus loin. C'est aussi pendant la jeunesse d'un Mithridate, fils d'Ariobarzane, selon Memnon⁷, que la ville d'Héraclée, ayant secouru le Pont contre les Galates, ceux-ci, pour s'en venger, se retournèrent contre elle ; il fallut les éloigner à prix d'argent.

II. Les Gaulois, au temps de Séleucus II. — Mais l'époque de la plus grande importance politique des Galates, ce fut celle de la lutte entre les deux frères, Séleucus II Callinicos et Antiochus Hiérix, lutte dont le point de départ fut cette guerre terrible qu'une affreuse tragédie domestique fit éclater entre la Syrie et l'Égypte, aussitôt après la mort de Philadelphie et d'Antiochus II.

Séleucus, fils aîné de celui-ci, avait été reconnu roi malgré le traité, mais d'après la désignation de son père lui-même, s'il en faut croire Polyen (VIII, 1), et il était venu assiéger, dans Daphné, sa belle-mère, qui avait donné un enfant à Antiochus. Non seulement, à cette nouvelle, Evergète prit les armes pour sauver sa sœur, mais *toutes les cités de l'Asie*, dit Justin (XXVII, 1), c'est-à-dire apparemment de l'Asie Mineure occidentale, non compris la Bithynie, firent partir des secours, afin de dégager la reine et son fils. Ces secours arrivèrent trop tard. L'enfant d'abord, puis Bérénice elle-même, trahie par un faux rapport, tombèrent entre les mains de leurs ennemis et furent égorgés. Ces faits et la part qu'y prirent les mercenaires gaulois, désormais acteurs presque inévitables de tous les événements militaires de l'Asie antérieure, restent très confus dans le récit laconique et peut-être inexact qu'en font Justin, Polyen et Valère Maxime (IX, x).

¹ Il faudrait croire que les Tectosages prirent aussi part à ces événements, si, comme le dit Étienne de Byzance, les fondateurs d'Ancyre en avaient rapporté des trophées. Mais, dans tous les cas, on ne peut admettre l'étymologie qu'il donne du nom d'Ancyre. Ritter et Kiepert y reconnaissent de préférence le mot arménien (et phrygien ?) *Ankur, rude, inégal*, qui représente la nature de ce terrain.

² Étienne de Byzance, s. v. *Ἀγκυρα*.

³ Polybe, V, XLIII.

⁴ Il est établi par l'inscription d'Adulis que la Lycie et la Carie avaient été occupées par Philadelphie, et qu'il les transmit à son fils. Théocrite y ajoute la Pamphylie et la Cilicie. A la paix, le roi de Syrie se vit forcé de répudier sa femme Laodice pour épouser Bérénice, fille de Ptolémée, et de garantir la succession de son royaume à la branche née de cette union. (Voyez saint Jérôme, *Commentaires sur Daniel*, cité par M. Lebas, *Asie Mineure*, p. 231.)

⁵ *Seleuc. Imp.*, p. 37.

⁶ Memnon, c. XXII d'Orelli, p. 228 du *Photius* de Bekker.

⁷ Memnon, c. XXII d'Orelli, p. 228 du *Photius* de Bekker. — Wernsdorf dit que les Gaulois, déjà brouillés avec Ariobarzane, envahirent le Pont sous Mithridate IV, et peut-être alors s'en approprièrent une portion. En ce cas, ce seraient les Trocmes.

Foy-Vaillant¹, qui a plutôt juxtaposé que combiné leurs récits, n'en a rien tiré de bien clair. On ne conçoit pas que Bérénice, qui vengeait son fils sur un champ de bataille en tuant de sa main le meurtrier du jeune prince, eût pu recevoir pour gardes des mercenaires gaulois choisis par les auteurs de l'attentat, ni pourquoi ceux-ci auraient substitué un autre enfant à leur victime, en feignant de lui rendre les honneurs royaux, quand ils avaient tout intérêt à persuader au parti contraire que ses efforts étaient désormais sans objet : l'état politique des cités de l'Asie Mineure n'était point en effet cet état d'étroite dépendance administrative qui assure la domination au parti qu'un coup de main quelconque a mis en possession du pouvoir central. Il resterait enfin à expliquer comment ceux qui proclamaient roi un prétendu fils de Bérénice traitaient avec elle comme avec une ennemie, en lui accordant une capitulation perfide pour l'attirer dans le piège. Polyen se comprend si peu lui-même, qu'il attribue aux suivantes de Bérénice, pour hâter l'arrivée d'Evergète, une ruse semblable à celle qu'il attribuait tout à l'heure à ses ennemis ; elles répandirent, dit-il, le bruit que la reine était seulement blessée, et écrivirent, sous son nom et celui de son fils, des lettres au roi d'Égypte ; l'auteur prend d'ailleurs celui-ci pour le père et non pour le frère de Bérénice, mettons donc qu'ici (comme il l'a fait souvent ailleurs, et l'un de ses derniers éditeurs le dit bien haut) Polyen a mal compris ou mal retenu ce qu'il a trouvé dans ses livres : sauf erreur, voici comment je comprends les faits.

La mère et le fils fuient d'Antioche vers Daphné les égorgeurs envoyés par le nouveau roi ou par sa mère Laodice² ; l'enfant tombe entre leurs mains et périt ; Bérénice cache la mort de son fils pour animer ses partisans à la défense ; elle le venge dans une sortie, mais, enfin, se voyant entourée de mercenaires gaulois, précédemment recrutés par Antiochus, et dont la fidélité lui est fort suspecte, elle consent à une capitulation, qu'ils lui imposent peut-être et dont elle est bientôt victime. Quoi qu'il en soit, ce ne fut là que le signal des hostilités.

Ptolémée se mit en marche, tandis que sa flotte prenait la mer³ pour secourir Daphné ; puis, quand on apprit la mort de Bérénice, cette flotte alla, soit bloquer la côte de Syrie, soit favoriser le mouvement de l'Asie Mineure, dont les ports appartenaient en grande partie à l'Égypte. S'il en faut croire Justin (et la suite des faits rend ceci assez probable), les mécontents se donnèrent à Ptolémée, qui eut maître de toutes les provinces syriennes de la péninsule, en même temps que de la Phénicie et de la Syrie, où, du reste, Philadelphie avait déjà quelques possessions⁴. L'inscription d'Adulis dit expressément qu'Evergète se rendit maître d'abord de tout le pays en deçà de l'Euphrate, de la Cilicie, de la Pamphylie, de l'Ionie, de Hellespont et de la Thrace⁵. Puis, ajoute l'inscription, s'étant fait reconnaître pour souverain par tous les monarques de ces pays⁶, il passa l'Euphrate, soumit la Mésopotamie, la Babylonie, la Susiane, la Perse, la Médie,

¹ *Seleucidarum Imperium*, p. 29-30.

² C'est à elle qu'Appien (*Syr.*, LXV) et Justin (*ubi supra*) attribuent l'initiative de cette affreuse tragédie. Appien charge même sa mémoire du meurtre d'Antiochus, qui l'avait répudiée.

³ Voyez l'inscription d'Adulis, *Corpus inscr. græc.*, 5127.

⁴ Voyez l'inscription d'Adulis. *Corpus inscr. græc.*, 5127.

⁵ Sans doute de quelques forteresses syriennes voisines des détroits.

⁶ C'est-à-dire ceux de Pergame, Bithynie, de Cappadoce, et peut-être aussi les tyrans de quelques villes grecques.

et tout le pays jusqu'à la Bactriane¹, et il en rapporta, avec de grands trésors, les images sacrées que les Perses avaient emportées de l'Égypte².

Le style et la teneur de ce morceau montrent assez que ce n'est point là une formule toute faite pour exprimer des conquêtes et des possessions lointaines, répétant les noms plus ou moins exacts des peuples soumis par les anciens rois d'Égypte, sorte de flatterie dont les inscriptions hiéroglyphiques ne sont pas toujours exemptes, même sous les Ptolémées, comme le fait observer M. Brugsch dans le troisième volume de sa *Géographie des Égyptiens d'après les monuments*. Ici l'auteur n'explique pas, il est vrai, comme Justin, par une vaste défection, les rapides succès de Ptolémée ; mais il ne dit presque rien qui ne soit affirmé par des écrivains postérieurs. *Nisi in Ægyptum domestica seditione revocatus esset*, dit l'abréviateur de Trogue-Pompée, *totum regnum Seleuci occupasset ; tantum vel illi odium parricidale scelus, vel huic favorem indigne peremptæ mors sororis adtulerat*³. Appien, de son côté, dit qu'il fit périr Laodice, envahit la Syrie, et pénétra dans Babylone. Il dit, de plus, que les Parthes commencèrent leur défection en profitant de la confusion où se trouvait alors le royaume des Séleucide : si l'on admet, d'après Justin et avec Foy-Vaillant, que leur indépendance remonte un peu plus haut, on pourra du moins, penser que cette invasion la consolida. La grande inscription de Smyrne⁴ se rapporte aussi à la défection dont parle Justin.

Cependant Ptolémée rentra dans ses États, mais sans renoncer à toutes ses conquêtes. D'après saint Jérôme⁵, il donna à son ami Antiochus le gouvernement de la Cilicie ; il donna aussi à Xanthippe les provinces au delà de l'Euphrate. Faut-il croire, avec M. Lebas, avec Niebuhr, dont il cite l'opinion, et avec M. Contzen⁶, que cet Antiochus était Antiochus Hierax, le frère de Séleucus ? Cela paraît fort douteux. Un passage d'Eusèbe, cité par l'auteur français⁷, indique le gouverneur de Sardes, oncle maternel des deux princes, comme complice de la révolte d'Antiochus contre son frère ; ce fait, et surtout la part qu'y prit Laodice elle-même, si on l'admet comme historique, donnent lieu de penser que cette révolte fut postérieure à l'invasion d'Evergète. Justin dit même que, lors de la *seconde* guerre d'Égypte, Antiochus Hierax n'avait pas plus de quatorze ans, et Eusèbe, dans le passage même que cite M. Lebas, dit, en parlant de la guerre civile, que Callinicus *vivait encore* ; il ne s'agit donc pas de l'époque de son avènement, une inscription grecque⁸ mentionne même des offrandes faites en commun aux dieux sauveurs par les *rois* Séleucus et Antiochus.

Il faut donc chercher une autre interprétation des mots *amico suo Antiocho*. Le nom d'ami rappelle l'emploi si fréquemment du mot *φίλος* dans les titres donnés

¹ Exclusivement sans doute, surtout si, comme nous l'avons vu, elle ne dépendait plus des Séleucides.

² Au nombre de trois mille, dit saint Jérôme, qui ajoute que de là vint à Ptolémée le nom d'Evergète. Voyez Franz, *Ad Corpus inscript. græc.*, 5127. (Mon. d'Adulis.)

³ Justin, *ubi supra*.

⁴ *Corpus inscript. græc.*, n° 3187. Il s'agit d'une alliance entre Smyrne et Magnésie du Sipyle en faveur de Séleucus.

⁵ Voyez Lebas, *Asie Mineure*, p. 231. Le fait relatif à Xanthippe est, d'après la chronique d'Eusèbe (voyez Contzen, *Besond. Theil.*, § 34) de la quatrième année de la cent trente-quatrième olympiade (241-240).

⁶ *Ubi supra*.

⁷ Page 232. Il cite Plutarque (*De fraterno amore*) qui dit que Laodice elle-même excita ou aida Antiochus contre son frère. Cependant, selon Appien, elle fut mise à mort par les troupes du roi d'Égypte.

⁸ *Corpus incript. græc.*, 2852.

par la cour d'Alexandrie¹. Quant à Xanthippe, je ne repousserai pas l'ingénieuse conjecture de Niebuhr, adoptée par M. Lebas, d'après laquelle cet homme serait le même que le célèbre vainqueur de Regulus, et son envoi dans la haute Asie par le roi d'Égypte aurait été pour quelque chose dans l'accueil fait par le sénat de Rome au monarque syrien.

Outre la Cilicie, l'inscription des Lyciens, commentée par M. Letronne, et qui est un peu postérieure à Evergète, nous montre que leur pays resta soumis au royaume d'Égypte ; il est à supposer qu'il en fut de même de la Pamphylie, qui les sépare. Le fait d'un pouvoir durable possédé, en Asie Mineure, par les Ptolémées du III^e siècle, est d'ailleurs surabondamment attesté par l'Arsinoé, la Philadelphie, la Bérénice, que l'on trouve en Cilicie, la Ptolémaïs de Pamphylie et l'Arsinoé lycienne, villes que note en passant M. Lebas² et que l'on retrouve en partie dans Étienne de Byzance³. Mais Séleucus aura bientôt d'autres ennemis, et l'histoire du royaume de Syrie va entrer bien plus directement en rapport avec celle des Galates, bien que leurs recrues mercenaires n'aient pu rester étrangères à la grande lutte que je viens de rappeler.

La première insurrection de l'Asie Mineure se trouvait momentanément calmée. Justin assure (XXVII, 11) qu'une grande flotte, équipée par Séleucus pour la soumettre, ayant été détruite par les éléments, les mécontents, émus de pitié pour sa détresse et jugeant que la reine Bérénice était vengée par les dieux, reconnurent le roi de Syrie. Peut-être le départ de Ptolémée fut-il pour beaucoup dans ce repentir subit ; quoi qu'il en soit, Séleucus reprit l'offensive contre l'Égypte ; mais, battu de nouveau, il se vit réduit à s'enfuir presque seul à Antioche. C'est alors, continue le même écrivain, qu'il écrivit à Antiochus, son frère, et implora son assistance, en lui offrant en retour l'Asie jusqu'au mont Taurus. Avec une ambition au-dessus de son âge, Antiochus, qui n'avait que quatorze ans, saisit l'occasion dans un esprit bien différent de l'amitié fraternelle qui s'adressait à lui ; semblable à un brigand, il voulut arracher tout le royaume à son frère, et trouva pour cela l'audace d'un homme et d'un scélérat. De là lui vint le surnom de *Hierax*, parce qu'il se montrait, dans sa rapacité, plus semblable à un épervier qu'à un homme.

Ce passage est un peu laconique ; cependant on peut en conclure qu'Antiochus avait reçu, après le mouvement des cités, le gouvernement des provinces au delà du Taurus, et que Séleucus les lui offrit en royauté viagère ou héréditaire, en échange du secours qu'il souhaitait d'en retirer et qu'il ne pouvait exiger par force⁴. Antiochus, voyant la faiblesse de son frère, voulut en profiter pour étendre son pouvoir sur tout l'empire : le voisinage des Galates l'y encourageait sans doute. Les craintes que ce voisinage avait dû lui occasionner d'abord à lui-même purent causer à un très jeune esprit une exaltation funeste, quand il conçut la pensée de retourner contre un rival cette force redoutable. Il comptait aussi sans doute sur une puissante diversion de la part de Ptolémée ; mais celui-ci conclut une trêve de dix ans et rentra en Égypte⁵ ; ceci confirme

¹ Voyez Letronne, *Recherches sur l'Égypte*, chapitre III, et les auteurs qu'il cite (Polybe, César, Josèphe, Justin).

² *Asie Mineure*, p. 230.

³ Ἀρσινόη, Βερηνίκαι. Pour l'Arsinoé de Cilicie, voyez aussi Ptolémée, V, VIII.

⁴ J'ignore ce qui a pu porter M. Contzen (§ 34, *sub finem*) à placer les offres de Séleucus deux ans après la bataille d'Ancyre, et à croire qu'elles furent acceptées.

⁵ Justin, *ubi supra*.

l'interprétation que j'ai donnée plus haut du passage de saint Jérôme sur le gouvernement de Cilicie.

Antiochus loue une armée de Galates, avec laquelle il remporte une grande victoire sur Séleucus en personnes, qui avait d'abord obtenu quelques succès en Cappadoce et en Lydie¹. L'*épitomé* de Trogue-Pompée² et Polyen (VIII, LXI) nous apprennent que cette bataille, où le roi perdit vingt mille hommes, selon Eusèbe, fut livrée auprès d'Ancyre³ ; Séleucus avait sans doute voulu étouffer la guerre, en marchant au cœur du pays où elle trouvait ses plus grandes ressources. C'est alors que se passa ce drame étrange, qui peint d'une manière si frappante la situation des princes les plus puissants de l'Orient, en présence du peuple d'aventuriers qui s'était fixé au cœur de l'Asie Mineure. Le bruit de la mort de Séleucus s'étant répandu dans l'armée victorieuse, les Galates conçurent le dessein de tuer aussi leur candidat, pour laisser vide le trône des Séleucides et piller l'Asie tout à leur aise⁴. Hierax, qui d'abord avait donné, dit-on, des signes de douleur à la nouvelle de la mort de son frère⁵, donna des signes de joie, peut-être encore plus sincères, en apprenant que Séleucus vivait et par là le sauvait lui-même d'un si grand péril ; mais il fut forcé d'accroître ses largesses envers des *alliés* si terribles (*auro se redemit*, dit Justin), et, ce qui était plus humiliant, plus désolant encore, de les conserver à son service, *societatem cum mercenariis suis jungit*, n'osant ni s'exposer à leur humeur, ni continuer la guerre sans eux. Avec leur aide, il exerça en Phrygie une domination absolue, bien dure pour les pauvres habitants⁶, qui avaient à solder l'insolente avidité des barbares et à calmer les terreurs de leur nouveau roi.

Il règne beaucoup de confusion dans l'histoire des événements qui suivent, et dont on connaît fort peu les détails. On sait cependant que la guerre se prolongea avec des succès divers, qu'Antiochus reçut des secours d'un Ptolémée⁷, et qu'il devint, sur la fin de sa vie, gendre du roi de Bithynie Ziéla⁸. Un passage de Justin fait entendre que la guerre civile avait été, sinon interrompue, du moins ralentie par une tentative de Séleucus pour prendre une revanche contre les Parthes⁹ ; mais il fut enverraient défait par eux¹⁰. C'est aussi à cette époque que, selon Foy-Vaillant¹¹, leur roi, profitant des discordes de l'Asie occidentale, ajouta l'Hyrkanie à ses États. D'après un récit de Polyen¹², Antiochus pénétra, peut-être à cette occasion, jusqu'en Mésopotamie. Défait, rejeté en Arménie et poursuivi par Achæus et Andromachus, généraux de son frère, il dut à une ruse peu loyale de pouvoir surprendre un corps d'ennemis.

¹ Voyez Eusèbe ap. Lebas, page 232.

² *Prol.*, XXVII.

³ L'année 70 des Séleucides, selon Foy-Vaillant (p. 31-32), 241 dans Contzen (§ 34). Il paraît que l'Eusèbe arménien ne donne pas la date de ce combat. — C'est peut-être alors que, le roi étant rejeté vers la Syrie, les magistrats de Smyrne cherchèrent à relever son parti en Ionie — Voyez la grande inscription du *Corpus*, 3137.

⁴ *In Antiochum arma vertere, liberius depopulaturi Asiam, si omnem stirpem regiam exstinxissent.* (Justin, XXVII, II.)

⁵ Plutarque, ap. Lebas, p. 933.

⁶ Eusèbe ap. Lebas, p. 233.

⁷ Eusèbe ap. Lebas, p. 233. Apparemment Évergète ; ou peut-être le général qui commandait à Éphèse.

⁸ Eusèbe ap. Lebas, p. 233. Quatrième année de la 137^e olympiade (229-228).

⁹ Voyez Justin, livre XLI, chapitre IV.

¹⁰ Voyez Justin, livre XLI, chapitre IV.

¹¹ *Seleuc. Imp.*, p. 32.

¹² IV, XVII. — Cf. Trogue-Pompée, XXVIII.

III. Victoire du roi de Pergame. Mort de Ziéla et Hierax. — Cependant le prince de Pergame, Eumène, selon le récit de Justin (XXVII, III), mais bien plutôt, suivant l'*épitomé* de Trogue-Pompée et suivant le texte bien connu. Tite-Live¹, Attale, qui le premier porta le titre de roi par suite de son triomphe, voulut profiter aussi de cette complication d'événements. Il avait succédé à son cousin vers 241², et, jugeant l'occasion favorable pour ruiner enfin la domination indirecte, mais très réelle et très coûteuse, que les Galates exerçaient depuis quarante ans sur l'Asie Mineure, il attaqua ce peuple momentanément épuisé par sa victoire même : du même coup il atteignit Hierax le plus voisin des deux frères, et, par conséquent le plus dangereux pour lui. **Le premier des habitants de l'Asie, dit Tite-Live, Attale refusa le tribut aux Gaulois, et son audacieuse entreprise fut, contre l'opinion de tous, secondée par la fortune ; il leur livra bataille et demeura victorieux**³. On sait de quelle ruse bizarre fit usage pour accroître ou pour ranimer la confiance ses soldats : le mot *víκη*, écrit dans la main du sacrificateur qui devait tenir un instant le foie de la victime, y fut ainsi imprimé et parut aux troupes un présage assuré du succès⁴.

La victoire d'Attale n'eut pas toutefois pour résultat d'abattre complètement la puissance des Gaulois dans l'Asie Mineure : **non ita tamen infregit animos eorum ut abstinerent imperio ; eadem opes usque ad bellum Antiochi cum Romanis manserunt**, ajoute l'historien de Rome⁵. Justin présente aussi le temps de cette guerre comme une époque de confusion. **Alors, dit-il, tout conspirait à ruiner l'Asie..... Le roi de Bithynie, Eumène, les Gaulois, toujours soldats mercenaires du parti le plus faible, dévastaient cette contrée, qui, au milieu de tant de brigands, ne trouvait pas un défenseur**⁶. Cependant il ne faudrait pas prendre à la lettre ces paroles d'un écrivain peu érudit, qui confond ici Eumène avec Attale, peut-être la Bithynie avec Pergame, et qui mêle à tout cela non seulement la guerre d'Antiochus, mais l'invasion d'Évergète. Si les Gaulois restèrent des voisins incommodes pour tout le monde, leur puissance fut réduite ; Attale se dégagea, lui et les provinces de l'ouest, du tribut payé aux Barbares. Seulement les effets de sa victoire ne s'étendirent pas à toute la Péninsule : les Galates restèrent formidables pour la Bithynie, s'ils ne surent pas empêcher la chute d'Antiochus.

C'est en effet à cette époque, mais postérieurement à la bataille qui valut le titre de roi au dynaste de Pergame, que Trogue-Pompée⁷ plaçait le récit du meurtre de Ziéla : **Utque Galli Pergamo (sic) victi ab Attalo, Ziœlam Bithunum occiderint**. Ziéla, nous l'avons vu, avait su, avec l'aide des Tolistoboyes, se rendre maître de la Bithynie ; Tibœtès, son rival, vivait fugitif en Macédoine⁸ ; mais le protégé des Galates voulut, dit-on, se débarrasser de voisins menaçants dont les exigences devaient être intolérables ; il complota la mort de leurs chefs, fut prévenu, par eux et massacré⁹. Néanmoins il est à remarquer qu'ils ne s'emparèrent pas du

¹ Voyez *infra*.

² Voyez Strabon, t. III, p. 148-149.

³ Voyez Tite-Live, livre XXXVIII, chapitre XVI.

⁴ Polyen, IV, XX.

⁵ Tite-Live, *ubi supra*.

⁶ Justin, *ubi supra*.

⁷ Prol., XXVII.

⁸ Plus tard les Byzantins essayèrent de l'opposer à Prusias, fils de Ziéla. Prusias craignit même sérieusement de le voir rentrer en Bithynie, ce qu'il eût fait peut-être s'il n'eût été prévenu par la mort. (Voyez Polybe, IV, L-LII.)

⁹ Voyez Phylarque, *ap.* Athen. II, LI. — Contzen, § 32. — Je ne puis accepter la correction proposée par M. Lebas (p. 235) au prologue de Trogue-Pompée, où il veut remplacer *victi* par

pays ; rien ne prouve même qu'ils s'y soient étendus¹, et la descendance de Nicomède continua d'y régner jusqu'à la fin.

Le roi de Pergame, victorieux, avait occupé² une grande partie de ce que Justin appelle l'Asie, et, les deux frères ne s'étant pas réunis contre lui, Antiochus fut contraint, après des revers accablants, de gagner en fugitif, d'abord les États du roi de Cappadoce, puis ceux de Ptolémée Evergète (en Cilicie ?). Partout il fut considéré comme un hôte dangereux, et réduit à fuir de retraite en retraite³. Dans une dernière aventure, en s'échappant des États égyptiens, il fut égorgé par des Gaulois, disait Trogue-Pompée, par des brigands, selon son abrégiateur : la différence était petite, en Orient⁴. Comme la Galatie n'était limitrophe d'aucune province des Lagides, cette variante, et surtout un passage d'Eusèbe⁵, d'après lequel Antiochus, défait par Attale, s'enfuit en Thrace, et mourut dans une guerre en Carie (228), ont fait penser à M. Lebas que ce n'est point en Égypte, comme Justin le croyait, mais dans la Thrace égyptienne, que se réfugia Hierax. Il ajoute que, recruté là par Antigone Doson pour une expédition en Carie, il y mourut, soit dans une bataille, soit en essayant d'échapper aux ennemis qui l'avaient fait prisonnier. L'autorité de Polybe, bien plus voisin des événements, doit peut-être clore le débat, quand il nous dit⁶ que l'Antiochus dont Achæus épousa la fille mourut sur la côte de Thrace (ἐπί Θράκης), c'est-à-dire apparemment dans quelque forteresse dépendante de l'Égypte. Callinicus lui survécut peu⁷.

IV. Les mercenaires gaulois pendant les dernières années du IIIe siècle. —

Attale eut aussi des Gaulois dans son armée. Au temps de la cent quarantième olympiade, c'est-à-dire environ dix ans après la mort des deux frères, dans le récit de la guerre contre Achæus, où il était allié du roi de Syrie, Polybe nous le montre fort embarrassé de ses indociles auxiliaires, qui traînaient sur des chariots leurs familles et gênaient ainsi la marche. A moitié dégoûtés eux-mêmes de leur service par ce pénible attirail, accoutumés à camper séparément et à n'obéir qu'à leur propre volonté, ils s'avisèrent d'avoir peur d'une éclipse de lune, et refusèrent tout à coup d'avancer. Attale était moins inquiet de les perdre qu'il ne craignait de les voir passer dans le parti ennemi ; pourtant, par un sentiment de loyauté et d'humanité bien rare alors, il lui répugnait de faire surprendre et massacrer des hommes qui se trouvaient parmi ses troupes et qui, sur sa foi, étaient passés en Asie (car ce n'étaient pas des Galates). Il négocia donc avec eux ; il leur promit de les ramener au détroit (ὠρός τήν διάβασιν), de leur donner un établissement, enfin, d'accéder, dans l'ordre du convenable et du possible, à toutes leurs demandes. Il les cantonna donc sur l'Hellespont tout en se

auxiliantes victum. C'est avec Ziéla, et non avec le roi de Pergame, que les Galates se trouvaient en rapports d'alliance ; or Phylarque dit : ἐπί ξενία παλέσας τοὺς τῶν Γαλατῶν ἡγεμόνας (ὁ Ζιέλας).

¹ A moins de rappeler ici les fortifications d'Iflani, dont j'ai parlé dans la Topographie (ci-dessus, ch. VIII).

² Justin, XXVII, III.

³ Justin, XXVII, III. — Au sujet des échecs d'Antiochus et des Gaulois, voyez deux courtes inscriptions de Pergame, 3535-3536 du *Corpus*.

⁴ *Bellum ante Caesaris adventum fere quotannis accidere solebat, uti aut ipsi injurias inferrent aut illatas propulserent*, dit César des Gaulois d'Occident. (*De bello gallico*, VI, XV.)

⁵ Voyez le texte dans Contzen, § 36.

⁶ Polybe, V, LXXIV.

⁷ Voyez Contzen, § 37.

maintenant en bons rapports avec les habitants de Lampsaque, d'Ilion et d'Alexandria (Troas)¹.

L'accord avec les Gaulois dura peu... s'il dura. Moins de deux ans après, ils étaient en guerre avec les villes de l'Hellespont, dont ils dévastèrent outrageusement les terres et ils vinrent assiéger Ilion. Quatre mille hommes envoyés par Alexandria Troas leur en firent lever le siège et les forcèrent à évacuer le pays, en leur coupant les vivres et repoussant leurs attaques. Les Gaulois se retirèrent dans Arisba, sur le territoire d'Abydos. Cantonnés là, ils dirigèrent leurs armes contre les villes voisines. Alors le roi de Bithynie, Prusias, marcha contre eux, les battit, en tua un grand nombre et s'empara de leurs retranchements, où les femmes et les enfants furent égorgés par ses troupes ; le bagage, c'est-à-dire le butin amassé par les Gaulois, fut abandonné aux soldats. Prusias, dit Polybe (V, cxi), *délivra ainsi les villes de l'Hellespont d'une grande terreur et d'un grand danger, et il en demeura un grand exemple à la postérité, de ne pas ouvrir facilement aux barbares d'Europe l'entrée de l'Asie*. Ici, comme dans le passage analysé ci-dessus, Polybe dit donc expressément que ces Gaulois venaient d'Europe, et, quand, au lieu d'Αἰγυσαίῳ, il faudrait, comme l'ont pensé quelques-uns, lire Τεκτοσαίῳ, il ne s'agirait point des Tectosages d'Ancyre.

Mais ce n'est là qu'un épisode dans l'histoire des mercenaires gaulois : elle consiste surtout, à cette époque, dans le rôle qu'ils jouent auprès des grandes monarchies de l'Orient, et là on ne peut méconnaître la présence de véritables Galates. Déjà le successeur immédiat de Callinicus, Séleucus, surnommé *Kéraunos*, qui, durant un règne de très courte durée, avait essayé de réduire la puissance considérable créée par Attale au nord du mont Taurus, avait eu le malheur d'attirer auprès de lui le Gaulois Apatour. Celui-ci, de concert avec le Grec Nicanor, assassina le roi ; il est vrai que leur mort vengea la sienne, Achæus en ayant fait justice. Ce général, proche parent de Séleucus, poursuivit même le dessein de ce prince et réduisit Attale à fuir devant lui jusque dans Pergame ; ce fut alors qu'enivré de ses succès il prit le titre de roi².

Antiochus III, frère de Kéraunos, employa le commentariat de son règne à conquérir le titre de grand, que lui a laissé la chronologie, et que l'histoire ne lui refuse pas tout à fait. Il comprima en effet³, dans le bassin du Tigre et au delà, des mouvements semblables ou du moins analogues à ceux des Bactriens et des Parthes et encore plus dangereux, car, plus rapprochés du centre et concourant avec ceux de l'Asie Mineure, ils menaçaient l'empire d'un prompt et complet démembrement. Dans le récit de la victoire qu'Antiochus remporta sur Molon, Polybe (V, lIII) place les Galates Tectosages entre les alliés crétois et les mercenaires venus de Grèce dans l'armée royale, tandis que Molon, de son côté, avait des Galates parmi ses troupes pesamment armées. Au moment de l'action, son aile gauche passa au roi : l'auteur ne dit pas si le Galates en faisaient partie. On ne trouve pas de corps de cette nation dans le récit de la guerre d'Antiochus contre Achæus, ni de sa campagne en Hyrcanie et en Bactriane⁴ ; mais il est probable que des volontaires gaulois ont pris part à ces événements, surtout au premier : les courses lointaines et les embarras multipliés d'Antiochus ne lui ont pas permis, d'ailleurs, d'écraser un peuple que la guerre des deux frères avait dû

¹ Polybe, V, LXXVII-LXXVIII.

² Polybe, IV, XLVIII.

³ Polybe, V, XL-LVII.

⁴ Polybe, VII, XV-XVIII ; VIII, XVII-XXIII ; X, XXVIII-XXXI, XLIX ; XI, XXXIV.

pourtant épuiser beaucoup. Les Gaulois reparaissent bientôt dans ces guerres entre la Syrie et l'Égypte qui occupent une place si considérable dans l'histoire d'Antiochus III et de Ptolémée IV Philopator. J'ai déjà eu l'occasion de dire que ce dernier avait des Gaulois dans son armée¹ : Polybe raconte, en effet, qu'il s'y trouvait environ quatre mille Épigones. Gaulois et Thraces, et deux mille Gaulois de plus, levés pour la circonstance, dont le chef était le Thrace Denys². Cette campagne se trouva arrêtée par une trêve de quatre mois, à l'entrée de l'hiver³, mais on retrouve Gaulois et Thraces l'année suivante à la bataille de Rhaphia⁴.

Enfin il se rencontre aussi des Gaulois, à cette époque, dans les guerres de la Grèce proprement dite. Antigone Doson en avait un millier quand il marcha contre Cléomène⁵. Philippe, allié des Étoliens dans la guerre des Deux Liges, en avait également⁶, aussi bien que les Achéens eux-mêmes ; mais ce sont probablement des Gaulois illyriens⁷. Les Galates n'ont pas, du moins dans les récits très incomplets qui nous sont parvenus sur cette époque, une histoire qui leur soit propre. On ne voit pas même qu'ils aient tenté de prendre une revanche contre Attale, quand ils le virent aux prises avec le cousin d'Antiochus, ni de rien décider par eux-mêmes entre Achæus et le roi de Syrie. En somme, quoiqu'ils conservent un assez grand rôle militaire, leur importance politique est profondément atteinte par la victoire du roi de Pergame ; elle a prouvé que, même en Asie, les Gallo-Grecs n'étaient pas invincibles : *Vulgatum Asiæ arcanum, posse jam principes sine Galatis fieri aut everti.*

¹ Campagne de 221.

² Polybe, V, LXV.

³ Polybe, V, LXVI.

⁴ Polybe, V, LXXXII.

⁵ Polybe, II, LXV.

⁶ Polybe, V, III.

⁷ Polybe, V, XVII.

CHAPITRE XII. — LA BATAILLE DE MAGNÉSIE ET LA PAIX AVEC ANTIOCHUS. - CAMPAGNE DE MANLIUS VULSO CONTRE LES GALATES.

I. - Guerre d'Antiochus. — L'état de l'Asie va subir un bouleversement profond : dès les premières années du II^e siècle, Rome commence à y faire sentir son action irrésistible, qu'elle n'abandonnera plus. L'attaque d'Antiochus contre les cités grecques de ce continent, et son expédition, mal combinée et mal conduite, au secours des Étoliens, avaient attiré sur lui une catastrophe, que nul ne pouvait désormais éviter, s'il s'attirait le ressentiment du sénat. Dédaigneux des conseils d'Annibal, le roi s'était vu rejeter brusquement des Thermopyles en deçà de l'Hellespont, et bientôt refoulé de l'Hellespont sur l'Hermus, où se termina la guerre. En Grèce, s'il en faut croire Polybe¹, Antiochus n'avait amené que dix mille hommes ; maintenant, au contraire, il semblait vouloir se dissimuler le voisinage de l'abîme en s'entourant d'une foule nombreuse, imitant, quoique de loin, l'exemple des rois tant de fois vaincus par la Grèce². Dans cette foule, il comptait, non sans quelque confiance sans doute, des corps de ces Galates qui avaient vaincu son père, et que ni Darius ni Xerxès n'avaient connus.

Le consul L. Scipion, frère de l'Africain, étant parti de Dardane par Rhétée et Ilion, arriva en six jours, selon Tite-Live, de cette dernière ville aux sources du Caïcus³, où il fut rejoint par Eumène, roi de Pergame. Après que quelques soins donnés au ravitaillement de l'armée, comme l'hiver approchait, on se dirigea vers le camp du roi de Syrie. Celui-ci était établi non loin de là, sous Thyatire, que couvre un petit affluent de l'Hermus. A l'approche de l'armée ennemie, il renvoya à P. Scipion, qui accompagnait Lucius, son fils, fait prisonnier par les troupes royales ; l'Africain ému lui fit conseiller, dit Tite-Live, ne point livrer bataille que lui-même n'eût rejoint le camp, dont une maladie le retenait éloigné. Comme pour se conformer à cet avis, Antiochus passe le Phrygius, qui rejoint, par la rive gauche, la rivière de Thyatire, et vient camper près de Magnésie du Sipyle, qui se trouve au confluent de cette rivière et de l'Hermus⁴.

Le consul, qui était d'abord allé le chercher vers Thyatire, suivit ses traces et vint camper à 4 milles de lui. Là un millier de cavaliers, pour la plupart Galates, et grand nombre d'archers à cheval vinrent, en traversant fleuve, attaquer les avant-postes et insulter le camp romain. Après cette escarmouche assez sanglante et deux jours de repos, l'armée romaine tout entière passa l'Hermus et vint camper d'abord à deux milles et demi, puis, cinq jours après, à un mille seulement du camp royal. Des deux parts on avait, durant cet intervalle, offert le combat sans l'engager⁵. Cependant l'approche de l'hiver et le mépris des Romains pour les Asiatiques, d'un côté, de l'autre, la crainte de voir l'armée syrienne se décourager, firent résoudre la bataille.

¹ Cité par Tite-Live, XXXVI, XIX.

² 62.000 fantassins et plus de 12.000 cavaliers, dit Tite-Live. Appien dit 70.000 hommes.

³ Tite-Live, XXXVII, XXXVII. — Il s'agit plutôt ici du Gérée, affluent du Caïcus, puisque l'auteur dit ensuite (XXXVIII) que l'armée mit de là cinq jours à gagner Thyatire. (Voyez la carte de la Grèce européenne et asiatique dans l'*Atlas antiquus* de Kiepert.)

⁴ Voyez Tite-Live, *ibid.* — Cf. Polybe, XXI, X-XII. Ce dernier parle des conditions de paix proposées au roi avant la bataille, et dit que l'avis transmis par l'Africain était celui de faire la paix n'importe à quel prix, sans risquer de combat contre les Romains.

⁵ Tite-Live, XXXVII, XXXVIII. — Appien, *Syr.*, XXX. — Dans Polybe, le récit de la bataille de Magnésie est perdu.

Deux légions romaines (c'est tout ce qu'en avait Scipion) occupèrent le centre de son armée, rangées, selon la coutume, sur trois lignes, hastaires, princes et triaires (plus les vélites), et flanquées l'une et l'autre d'une légion latine ou alliée¹. Chacune de ces quatre légions offrait un cadre pour 4.500 hommes, mais très probablement un effectif inférieur : Polybe, dans sa dissertation sur l'organisation de l'armée romaine, donne un chiffre de 4.200 fantassins à chaque légion, sauf les levées extraordinaires, et, pour la cavalerie, limite le chiffre à 300 pour les Romains, ajoutant que les légions italiques pouvaient en avoir davantage². Des auxiliaires grecs et asiatiques, au nombre de 8 à 9.000 tout au plus, s'étendaient à droite sur le flanc des troupes consulaires ; à gauche, c'est-à-dire du côté du fleuve aux bords abrupts, qu'il regardait comme une protection suffisante contre un grand déploiement de forces ennemies, Scipion n'avait placé que quatre escadrons de cavalerie³. On voit, d'ailleurs, puisque l'Hermus est à gauche des Romains, qu'ils l'ont passé au-dessous du camp d'Antiochus, ce qui est naturel, s'ils n'ont pas eu à passer le Phrygius avant de se porter au sud, et on ne voit pas qu'ils aient cherché à mettre l'ennemi entre eux et la mer. 2.000 volontaires Macédoniens et Thraces, gardaient le camp romain, et seize éléphants d'Afrique, inférieurs, disait-on, à ceux de l'Inde, étaient placés derrière les triaires.

Les Syriens avaient Magnésie derrière eux, l'Hermus à leur droite et le mont Sipyle à leur gauche. L'armée royale, dit Tite-Live, était plus variée que la nôtre par l'origine diverse des contingents, la dissemblance des corps auxiliaires et des armes. 16.000 fantassins, armés à la macédonienne et qu'on appelait la *phalange*, occupaient le centre ; ils étaient fractionnés en dix files⁴. Entre chacune d'elles se trouvaient deux éléphants ; elles avaient 32 hommes de profondeur. A droite de la phalange (c'est-à-dire du côté du fleuve), il y avait 1.500 cavaliers gallo-grecs, puis 3.000 cavaliers armés de toutes pièces (*calaphracti*), et l'*agema*, corps de 1.000 cavaliers fournis par la Médie. Ils étaient soutenus par seize éléphants et un peu dépassés par la troupe d'élite qu'on appelait les *argyraspides*. L'auteur énumère ensuite des corps d'auxiliaires de divers pays qui prolongeaient cette aile. A gauche de la phalange, la série commençait de même par 1.500 cavaliers gallo-grecs, avec 2.000 Cappadociens qu'avait envoyés le roi Ariarathe ; puis 2.700 *auxiliaires*, 3.000 cavaliers portant des cuirasses, et un autre *agéma* composé de Syriens, de Phrygiens et de Lydiens. Devant cette cavalerie étaient des chars armés de faux et des Arabes montés sur des dromadaires ; puis commençait l'aile proprement dite, composée de sept ou huit corps différents et flanquée de seize éléphants ; le second de ces corps, à partir de l'*agéma*, se composait de 2.500 cavaliers galates, ce qui donne en tout 5 à 6.000 hommes de cette nation dans l'armée d'Antiochus, tous à cheval⁵. Appien⁶ comprend dans le corps principal les cataphractes gaulois et l'*agéma*. A gauche,

¹ Appien (chap. XXXI) les place à droite et fait appuyer au fleuve les légions romaines. C'est l'ordre que Tite-Live lui-même donne à l'armée romaine pour la bataille de Cannes ; mais il semble, d'après Polybe (livre VI, chapitre XXVI), que l'ordre indiqué par Tite-Live à Magnésie était réellement conforme à la coutume des Romains. Nous verrons, d'ailleurs, qu'Appien se trompe, s'il veut parler de légions appuyées complètement à l'Hermus.

² Polybe, VI, XX-XXVI.

³ Tite-Live, livre XXXVII, chapitre XXXIX.

⁴ Appien (XXXII) dit la même chose de cette phalange d'Antiochus. Il est moins clair quand il parle des éléphants ; mais je pense qu'au lieu de *ἐς δὲ τὰ ὠλεῦρα ἑκαστοῦ μέρους ἐλέφαντες δύο καὶ εἴκοσιν*, il faut lire *ἐς δὲ τ. ὦ. ἐ. μ. ἐλέφαντες δύο, ὠάντες δ' ἦσαν δύο καὶ εἴκοσιν*. La répétition du mot *δύο* aura trompé un copiste.

⁵ Voyez Tite-Live, livre XXXVII, chapitre XL.

⁶ Syr., XXXII.

dit-il encore, étaient les trois peuples galates, Tectosages, Trocmes et Tolistoboyes, avec des Cappadociens envoyés par Ariarathe¹. Le roi commandait l'aile droite ; son fils Séleucus et son gendre Antipater, la gauche ; trois autres généraux, le centre².

L'affaire commença sous un épais brouillard, suivi d'une pluie abondante, qui, en mouillant les cordes des arcs et des frondes, enleva aux troupes syriennes une partie de leurs ressources ; on comprend d'ailleurs que, dans cet état de l'atmosphère, le regard ne pouvait embrasser l'étendue de leurs lignes³. Les chars étaient ce qui, dans cette armée, inspirait le plus de crainte ; mais, Eumène ayant fait diriger contre les attelages une grêle de flèches, ils se rejetèrent confusément sur les troupes mêmes d'Antiochus, d'abord sur les Arabes et leurs dromadaires, puis sur la grosse cavalerie, où le désordre fut affreux, le poids de leurs armures ne permettant pas aux soldats de s'écarter vivement pour éviter le choc des faux⁴. Les escadrons qui avaient conservé leur poste, se trouvant dégarnis par la fuite de leurs auxiliaires, furent chargés et rompus par la cavalerie romaine⁵. Bientôt le centre fut complètement découvert à sa gauche. Eumène, avec les cavaliers, tant asiatiques que romains et italiens, qu'il avait sous ses ordres, ayant vigoureusement attaqué les Galates, Cappadociens et autres soldats d'Antiochus, déjà bien ébranlés⁶, la phalange demeura isolée de ce côté tandis que le roi de Syrie, qui n'avait pas complètement oublié les campagnes de sa jeunesse, s'était avancé le long du fleuve, avec son aile droite, et pressait la gauche romaine que ses quatre escadrons n'avaient pas essayé de défendre⁷. Ces cavaliers, puis quelques fantassins commençaient à fuir vers le camp ; mais, arrêtés par le tribun militaire Æmilius, qui leur opposa les armes de sa garnison, ils furent forcés de retourner vers l'ennemi. De son côté, Attale, frère d'Eumène, arrive, avec 200 cavaliers de son aile victorieuse, et tombe sur Antiochus, troublé par une résistance inattendue. Antiochus le repousse néanmoins d'abord ; mais, voyant la déroute des siens, il lâche pied à son tour et arrive à Sardes pendant la nuit⁸.

La défaite des Syriens était en effet complète⁹. La phalange avait été harcelée par les javelots et les flèches des légions¹⁰ ; les longues piques des phalangites, excellentes pour un choc, où ils opéraient en masse, leur devenaient funestes, dès que les rangs s'ouvraient et que l'on s'abordait corps à corps ; ils se trouvaient donc forcés de rester serrés les uns contre les autres, sous une nuée de traits dont aucun ne s'égarait en frappant une masse compacte ; les soldats romains s'étaient, d'ailleurs, accoutumés en Afrique à combattre les éléphants. Il fallut faire retraite et regagner pas à pas le camp, qui résista quelque temps encore¹¹. La fuite des Asiatiques avait été fort sanglante : éléphants, chars et soldats renversaient, écrasaient les fuyards ; la prise du camp fut encore suivie

¹ *Ibid.* La disposition des corps est indiquée ensuite, avec un peu moins de précision que dans Tite-Live.

² Tite-Live, XXXVII, XLI.

³ Tite-Live, XXXVII, XLI.

⁴ Voyez Appien, XXXIII.

⁵ Tite-Live, *ubi supra*.

⁶ Appien, XXXIV.

⁷ Tite-Live, XXXVII, XLII. — Cf. Appien, XXXIV, *in fine*.

⁸ Appien, XXXVI.

⁹ Tite-Live, XXXVII, XLIII.

¹⁰ Sauf, bien probablement, la légion auxiliaire de gauche, qui devait être alors aux prises avec le roi.

¹¹ Tite-Live, XXXVII, XLII-XLIII. — Appien, XXXV.

d'un affreux carnage. Le nombre total des morts fut, dit-on, de plus de 50.000, et il n'y eut pas 2.000 prisonniers. L'armée victorieuse n'avait pas perdu 400 hommes¹.

La paix fut bientôt conclue : après un pareil événement, il n'y avait plus de discussion possible sur les articles, du moins pour un roi d'Asie. Antiochus évacua toutes ses provinces au nord du Taurus, accorda une contribution de guerre de 15.000 talents euboïques, promit de livrer Annibal et quatre Grecs européens nominativement désignés ; enfin il dut solder une dette à Eumène et remettre des otages². Les provinces abandonnées par lui furent, comme on sait, partagées par le sénat entre Pergame et les Rhodiens, sauf un certain nombre de cités qui furent déclarées libres³.

II. Marche de Manlius vers la Galatie. — Le successeur de L. Scipion, Manlius Vulso, voulut aussi avoir sa campagne et sa conquête ; il en trouva l'occasion ou le prétexte dans la présence des Gallo-Grecs parmi les troupes d'Antiochus à Magnésie. Je ne dirai pas, comme Florus (II, II) : *fuerint inter auxilia regis Antiochi, an fuisse cupidum triumphi Manlium ac eos visos simulaverit dubium est* ; les récits détaillés, précis, concordants, de Tite-Live et d'Appien sur la bataille de Magnésie, ne peuvent laisser de doute sérieux sur la participation des mercenaires gaulois à cette guerre ; mais, il faut l'avouer, amollis ou non par le climat de l'Asie, ils n'avaient pas très vivement disputé la victoire, et Manlius ignorait bien profondément leurs habitudes, s'il voyait dans cette campagne la preuve d'une alliance spéciale avec Antiochus, en haine des Romains. Les Gallo-Grecs étaient alors ce que furent les Suisses dans les armées des Valois et des Sforce ; disons mieux, ce qu'étaient souvent, depuis un siècle et demi, les Grecs d'Europe eux-mêmes. Cependant Manlius leur déclara la guerre et se mit en marche pour les aller chercher dans leur pays.

Cette marche fut peu directe ; Manlius rançonna en passant bien des cités ou des provinces, avant d'arriver au Sangarius. Son itinéraire, d'Éphèse aux frontières des Galates, ne rentrait pas très expressément peut-être dans la question proposée par l'Académie. Néanmoins il s'y rattache, et les variations considérables que subirent plus tard les limites de la Galatie m'invitaient d'ailleurs à l'étude topographique des lieux qu'elles atteignirent. Les explications données par Hamilton sur la marche de l'armée romaine ne m'ont pas complètement satisfait ; le tracé même de Kiepert, sur sa carte de Phrygie, m'a paru incorrect. M. Lebas, dans la dernière feuille publiée de son *Asie-Mineure*, s'est borné à reproduire le récit de Tite-Live, sans discussion géographique, et M. Contzen (*Die Wanderungen der Kelten*) n'a pas raconté cette marche à travers les pays du sud-ouest. Qu'il me soit donc permis de m'y arrêter.

Manlius partit d'Éphèse, où L. Scipion lui avait remis son armée, dans l'été de 189, et il fut rejoint à Magnésie du Méandre par Attale, avec quinze cents soldats du royaume de Pergame. Le Méandre, non guéable en cet endroit, fut passé sur des bateaux, et l'armée romaine arriva à Hiéra-Comé⁴. Elle n'était là encore qu'à un jour de marche tout au plus du lieu du passage, puisque l'historien ajoute : *hinc alteris castris ad Harpasum flumen ventum est*. Ici des députés d'Alabanda vinrent demander au général de faire rentrer sous le pouvoir de cette ville un

¹ Tite-Live, XXXVII, XLIV. — Appien, XXXVI.

² Polybe, XXI, XIV. — Diodore (fr. du livre XXIX).

³ Polybe, XXII, XXVII. — Cf. Strabon, t. III, page 79 de l'édition Tauchnitz.

⁴ Tite-Live. XXXVIII, XII. — *Ibid.*, XIII.

bourg révolté, et Athénée, frère d'Attale, rejoignit l'armée avec treize cents hommes¹.

Comme l'indique la carte de Hamilton, et comme Ptolémée le fait entendre², en plaçant cette ville à la même longitude que Tralles et à quarante-cinq minutes plus au sud, Alabanda est sur le Cheena-chai. On a même reconnu ses ruines près du village d'Arab-Hissar ; mais cette position, que M. Tchihatcheff a constatée dans sa lettre à M. Mohl, montre qu'ici Ptolémée s'est notablement trompé pour ses latitudes relatives, car ce point est un peu éloigné d'Aidin-Ghieuzel-Hissar, et celle-ci est l'ancien Tralles, comme le dit Hamilton, comme le montre Ptolémée lui-même³, qui a exactement déterminé sa position par rapport à la ville importante de Sardes.

L'Arpasa-Su, près duquel est la petite ville d'Arepas (ou Harpassus⁴), doit être l'Arpasus de Tite-Live. Il paraît un peu singulier que les députés d'Alabanda eussent laissé passer Manlius assez près de leur ville pour courir ensuite après lui jusque-là. Mais les cartes de Kiepert sont d'accord avec celle de Hamilton pour la place et l'identification de l'Arpasus ; et il n'y a rien d'incroyable à ce que les députés aient manqué le passage du consul et aient fait quelques lieues pour l'atteindre.

Ces deux marches de Manlius représentent ensemble environ cinquante milles anglais, ce qui n'est pas exorbitant pour une armée romaine, non encore chargée de butin et dans un pays d'accès facile, à ce qu'il semble. Le consul arrive ensuite à Antioche du Méandre, au confluent du Kara-Su ; ici encore, parfait accord entre Hamilton, qui a vu là quelques ruines, avec une acropole, un stade et un théâtre⁵, et les cartes de Kiepert⁶, sauf pour le cours supérieur de cette rivière, ce qui n'importe point à la question ; accord aussi avec le texte latin, les embouchures des deux affluents, l'Arpa-Su et le Kara-Su n'étant séparées que par trois lieues environ, et l'armée ne pouvant, d'autre part, manquer de s'arrêter dans une ville assez importante, où Séleucus, fils du roi de Syrie, vint, conformément au traité, amener du blé aux Romains. L'ensemble du morceau⁷ montre qu'ici toutes les étapes sont indiquées, et la marche de l'armée se reconnaît par la position de Tabæ. Kiepert⁸ n'hésite point à la reconnaître dans la Davas moderne. Sur sa carte de 1840, il écrivait TABAI, *Davas*, dans la vallée du Doloman-Chai, dans Sangle du Boz-Dagh et du Kemer-Dagh, c'est-à-dire dans le versant de la Méditerranée, guidé sans doute par ces mots de Tite-Live, *in finibus Pisidarum posita urbs est, in ea parte quæ vergit ad Pamphylium mare* ; mais ce détail ne peut plus se maintenir aujourd'hui. Davas, que M. Tchihatcheff tient également pour Tabæ, et où il a trouvé des restes évidents d'une ville antique⁹, est portée, et sur la carte de l'Empire ottoman par Andriveau-Goujon, et sur

¹ Attale et Athénée étaient les frères du roi Eumène.

² V, II, § 19. — Sur les ruines d'Alabanda, voyez la lettre de M. Tchihatcheff dans le *Journal asiatique*, 5e série, t. IV, p. 69-70.

³ V, II, § 17.

⁴ Voyez Tchihatcheff, *ubi supra*, p. 65. — Texier, *Revue des Deux-Mondes*, août 1841.

⁵ *Res. in Asia Minor*, t. I, p. 529. — Voyez aussi Waddington, *Voyage en Asie Mineure au point de vue numismatique*, dernier paragraphe. Il fait observer que, d'après les médailles d'Aphrodisias, qui était à la source de cette rivière, le nom ancien du Kara-Sou était Corsymus.

⁶ Celle de Phrygie (1840), et celles de l'*Atlas antiquus* (1861).

⁷ *Ad Antiochiam super Mœandrum amnem posuit castra..... Inde ad Gordiutichos, quod vocant, processum est. Ex eo loco ad Tabas, tertiis castris perventum.*

⁸ Voyez ses autorités dans l'Appendice aux *Fünf Inschriften* de Franz, p. 99.

⁹ *Ubi supra*, p. 68. — Voyez aussi Texier, *ubi supra*.

l'*Atlas antiquus* de Kiepert lui-même, dans le bassin du Méandre ; cette véritable Tabæ est bien à deux jours de marche d'Arpasa, ou, si l'on veut, d'Antioche. Ce serait d'ailleurs une chicane sans importance que s'appuyer, pour le nier, soit sur la différence des versants, soit sur les mots : *in finibus Pisidarum*. La ligne du partage des eaux est si contournée et si confuse dans ce pays, qu'on ne peut exiger de Tite-Live une connaissance exacte et précise de cette matière. Quant aux Pisidiens, ils se sont étendus hors de la Pisidie proprement dite, comme Tite-Live le laissera bientôt entendre lui-même, à propos de Sagalassus, et rien n'est moins fixe ou moins sûr, au témoignage de Strabon, que la limite de certaines contrées de l'Asie Mineure. Le territoire de Cibyra, qui paraît s'étendre entre la Pisidie et Tabæ, est traité séparément par cet écrivain, à la fin du XIIIe livre.

Jusqu'ici donc il n'y a pas de difficulté sérieuse : il est bon de le constater, pour assurer le point de départ de la question que nous allons bientôt aborder. *En trois marches*, dit Tite-Live (XXXVIII, XIV), *Manlius arriva de Tabæ au fleuve Casus ; puis il s'empara de la ville d'Eriza, dès la première attaque ; de là il arriva à Thabusion, bourg sur le bord du fleuve Indus... Les Romains étaient là dans le voisinage de Cibyra*. Ici Manlius est arrivé en pays ennemi ; il a livré un assaut et franchi des montagnes : ses marches doivent être courtes. Kiepert¹ pense reconnaître le Casus dans le fleuve *Ἀζάνης*, que nomme, dit-il, une médaille de Themisonium ; Eriza est, dans Ptolémée², sur la frontière phrygienne de la Carie, et le fleuve Indus se retrouve dans Pline (V, XIX), qui le fait venir *des sommets des Cibyrites*. Et, quoiqu'il ne se prononce pas avec certitude sur l'emplacement de Cibyra, Kiepert a cru pouvoir l'inscrire, sur ses différentes cartes, presque à la latitude d'Halicarnasse.

On connaît maintenant, par les inscriptions³, l'emplacement précis, non seulement de Cibyra, mais des trois autres villes de la tétrapole cibyratine⁴. Il n'y a donc plus de discussion à établir à cet égard, et l'erreur qu'une inadvertance dans l'interprétation d'une phrase de Pline m'avait fait d'abord commettre⁵ doit être abandonnée sans retour. Cibyra c'est Chorzum, près du Gerenis-tchaï, c'est-à-dire près du cours supérieur du Doloman-tchaï, qui, sous le nom de *Pirnas'sou*, sort du Pernaz-Dagh, en coulant du sud au nord et rebrousse, vers 37° 36', pour se jeter dans la Méditerranée. Partant de ce point de repère, et voyant que le Pirnas'sou vient des montagnes, près de Bubon et de Balbura, villes qui dépendaient alors du territoire cibyratique, nous n'aurons pas de peine à reconnaître l'Indus dans le Doloman-tchaï, en comprenant sous cette dénomination le cours entier du fleuve. Le Casus ou Chaos des manuscrits a été reconnu par M. Waddington pour le *Καζάνης* de la médaille, qui porte au droit *Λυκ. σὼζων*, avec une tête radiée d'Apollon, et, au revers, *Θεμισωνέων Καζάνης*, avec un fleuve couché, tenant roseau et appuyé sur une urne : en géographie moderne, il l'identifie avec le Karadjouk-Tchaï, affluent du Gerenis-Tchaï, qu'il

¹ Appendice aux *Fünf Inschriften* de Franz, p. 29, note.

² V, II, § 20.

³ Voyez Lebas et Waddington, 1213 a, 1215-1216, des inscriptions contenant le nom de Cybira. — Cf. *Corpus inscript, græc.*, 4380. — Waddington, *Voyage en Asie Mineure du point de vue numismatique*. — Ritter, *Klein-Asien*, t. II, p. 791-795, d'après Spratt et Forbes ; enfin l'*Atlas* de Kiepert.

⁴ Lebas et Waddington, 1219, pour le nom de Bubon ; 1224, 1226, 1228, pour celui de Balbura ; 1233, pour celui d'Énoanda. — Cf. *Corpus inscript. græc.*, 4380 d-k, m-n. Et, dans les *Addenda*, 4380, b', k³, k⁴.

⁵ Voyez *Revue d'archéologie* d'octobre 1863, où j'avais inséré un extrait du présent mémoire. C'est à Laodicée et non à Cibyra que se rapportent les mots : *imposita est Lyco flumini*. La latitude donnée par Ptolémée m'avait aussi trompé.

rejoint précisément au point d'inflexion vers le sud. Puis donc que Themisionium était sur le Kazanès et non sur l'Indus, comme le montre la médaille citée, il ne faut pas confondre cette ville avec le Thabusion de Tite-Live. Déterminer la situation de la première ne peut donc ici nous servir qu'à nous assurer si M. Waddington a eu raison dans l'identification qu'il a faite du Kazanès lui-même, mais ce point n'est pas sans valeur pour l'itinéraire de Manlius.

Il faut d'abord écarter, dans la détermination de Themisionium, le Tefennu de Kiepert, que, dans sa carte de l'Asie Mineure en six feuilles (1844), il place à la source du Gebren-Tchaï, tributaire du lac Buldur, et même le Tefenu d'Andriveau-Goujon, qui appartient au versant de la Méditerranée, mais se trouve beaucoup trop à l'est. Il faut même, ici, corriger les chiffres de Ptolémée, qui place Gibyra à 15' au nord de Themisionium et un peu au sud de Hierapolis¹, tandis que Themisionium est entre Hierapolis au nord, et Cibyra au sud². Strabon dit expressément que Themisionium et Colosses sont dans le voisinage d'Apamée-Kibotos et de Laodicée³. Laodicée est, suivant Plin, sur le Lycus, que Kiepert a reconnu avec Hamilton, sur sa carte de 1840, comme sur celles de 1861, pour le Tchuruk-sou, affluent du Méandre, et qui vient de Colosses, dans la direction où se trouve Apamée. La Table de Peutinger place d'ailleurs Themisionium entre Laodicée et Pergé ; la distance à Laodicée n'est pas notée dans l'exemplaire connu, mais il donne 34 milles de Themisionium à Cormasa, et 12 milles de Cormasa à Pergé : c'est donc avec raison que la carte de Kiepert le place à peu de distance au sud-est de Laodicée, à l'entrée de la plaine d'Eriza, au lieu nommé présentement Kisil-Hissar et signalé par des ruines ; l'Atlas de 1861 le maintient au même lieu, sur une des branches du *Chaus*. De plus, comme le fait observer M. Waddington, Pausanias (X, xxxii) dit que cette ville est *au-dessus de Laodicée*, et Hiéroclès, dans sa Notice ecclésiastique, la met dans la Phrygie Pacatiane, non loin de Colosses. Toutes ces indications, sans être parfaitement précises, sont concordantes, et exigent une rectification dans le texte de Ptolémée, le plus facile à altérer, puisqu'il ne contient guère que des noms et des chiffres. Enfin, connue le confluent du Gerenis-Tchaï et du Karadjouk-Tchaï n'est pas à plus de douze lieues de Tabas, en traversant le Boz-Dagh, on voit que les étapes marquées dans Tite-Live confirment encore l'identification proposée par M. Waddington. Quant à Eriza, en 1844 comme en 1861, Kiepert l'a placée dans l'angle oriental du Karavouk-Tchaï et du Gerenis-Tchaï, à deux lieues au sud-est de son Karajuk-Bazar, qui est sur le Kazanès. Eriza est, selon M. Waddington, une localité nommée aujourd'hui *Derekoï*, où l'on trouve encore des ruines ; Ritter la signale également, et donne comme probable la même identification⁴. Quant au Chaus, il n'a pas un doute⁵.

Cibyra était alors au pouvoir d'un petit prince nommé Moagète ; des médailles, que la *Doctriun nummorum veterum* d'Eckhel place parmi celles de Cibyra, doivent être de sa troisième et de sa huitième année (si elles ne sont de quelque

¹ Hierapolis est Pumbuk-Kalassi, position certaine en présence des nombreuses inscriptions que cette localité a fournies (*Corp. inscr. gr.* 3903-3934), et dont plusieurs (3909-3910, 3916, 3922, 3926) contiennent le nom de la ville.

² Kiepert, dans l'Appendice joint aux *Fünf Inschr.* de Franz, avait déjà corrigé les 38° 55' de Ptolémée en 37° 55', et placé Cibyra vers 37° 20'.

³ Laodicée est Eski-Hissar. (Cf. *Corpus inscript. gr.*, 3935-3944, et Strabon, t. III, p. 157.) Cette ville est aussi près du Lycus, vis-à-vis de Hierapolis. Strabon représente fort bien la position relative de ces deux villes ; seulement il confond ici le Méandre avec le Lycus, son affluent.

⁴ T. II, p. 798.

⁵ T. II, p. 798.

homonyme). Il dominait encore sur deux autres villes, Sylée et Alymne, ou, comme l'écrit Polybe : Συλλίου καὶ τῆς ἐν Τεμένει ὠολέως, qui pourrait être Hierapolis. Manlius lui fit peur et le contraignit à financer largement¹.

En partant de Cibyra, ou plutôt de son territoire, l'armée romaine traversa celui de Sinda et vint camper au-delà du fleuve Caularis ; le lendemain elle côtoya le lac Caralitis, pour aller s'arrêter à Mandampré ou Mandropolis². Malgré l'analogie des noms, il est impossible de voir le lac *Caralitis* dans le lac *Kereli* ou Bey-Sheher, à la longitude de Pessinonte, que Hamilton pense être le Ga-rilitisou Caralis de Strabon, mais non celui de Tite-Live³. Comme les Romains vont tout à l'heure se rapprocher de la Pamphylie, nous devons chercher leur route dans la direction de l'est, et nous trouvons là, sur la carte d'Andriveau-Goujon, un lac nommé Kestel. Avec le changement de l'**R** en **S**, qui n'a certes rien d'inouï, on n'a qu'à transposer les deux dernières consonnes pour retrouver, dans le nom moderne, le nom ancien du lac. La distance non plus n'est pas excessive. Les Romains étaient restés plusieurs jours sur le territoire de Cibyra⁴ ; or rien ne nous oblige à croire qu'ils y soient demeurés immobiles et ne se soient pas rapprochés de la frontière pour subsister plus aisément avant de se remettre définitivement en marche. On reconnaîtra, si l'on veut, le Caularis et le Lysis dans deux rivières qu'Andriveau-Goujon fait couler dans ce lac. Cependant M. Texier⁵ pense que le Caularis est un affluent du Doloman-Tchaï, et le Lysis, un affluent du Douden. Avant de suivre la marche du consul vers d'autres contrées, il est à propos d'examiner une opinion de Ritter⁶, qui voit dans le Caralitis de Tite-Live le Surt-Ghieul, lac placé par Kiepert à l'ouest-nord-ouest d'Istenez, mais qui est plutôt au sud-ouest, d'après l'Itinéraire de Spratt et Forbes, décrit par Ritter lui-même (p. 789). Cette identification me paraît une erreur, provenant de ce qu'il a pris à la lettre les mots, *a Cibyra... exercitus deductus*, qui s'appliquent au territoire et non à la ville, comme on le voit par le récit des négociations avec Moagète, au chapitre précédent. Il en est résulté qu'il a placé un peu trop au sud cette partie de l'itinéraire de Manlius ; du reste, les chemins sont partout faciles de ce canton à la vallée du Kestrius⁷. Ajoutons que si le consul eût suivi les bords du Surt-Ghieul, il se fût dès lors et par le fait même dirigé vers la Pamphylie, il eût pris, en partant de la Cibyratique, le chemin d'Isionda et de Termesse, au lieu que, selon Tite-Live, il se détourna de sa route sur l'appel des citoyens d'Isionda. La position de Termesse est, d'ailleurs, bien reconnue entre Istenez et Sattalie⁸.

Laco, abandonnée par ses habitants, fut pillée ; on atteignit ensuite les sources du Lysis, et, le lendemain, celles du fleuve Cobulat ou Colobat⁹, comme l'appelle

¹ Tite-Live, XXXVIII, XIV. — Polybe, XXII, XVII ; malheureusement c'est presque tout ce que les fragments de Polybe nous donnent de cet itinéraire.

² Tite-Live, XXXVIII, XV.

³ *Κώραλις*. — Strabon, XII, VI. — Hamilton, t. II, p. 349.

⁴ Tite-Live, XXXVIII, XIV, *in fine*.

⁵ *Asie Mineure*, p. 466, 467.

⁶ T. II, p. 426 et 789.

⁷ Ritter, p. 796-799.

⁸ Voyez Waddington, I. I. Ritter, t. II, p. 786-788 ; Kiepert, carte de l'Asie Mineure, en six feuilles ; *Corpus inscript, græc.*, 4362-4366 t, et Addenda, 4366 i, 2-5.— Istenez, qui possède des ruines nombreuses, c'est Isionda, dit M. Texier. (*As M.*, p. 467.)

⁹ Toujours par suite de la même erreur, Kiepert (carte en six feuilles) identifie le Colobat avec l'Istenez-Tchaï, qui court du sud au nord se jeter dans le lac Kestel. Quant à Laco ou Lagon, M. Texier (*Asie Mineure*, p. 467) en signale les ruines au pied du Taurus, dans la plaine d'Adalia.

Polybe¹ c'est apparemment quelqu'un des cours d'eau qui forment l'Ak-Su (Kestrius), la principale des rivières que trouve au delà et dans le voisinage du lac Kestel. Le consul s'arrête alors pour aller en Pamphylie obliger les habitants de Termesse à lever le siège de l'acropole d'Isionda, dont ils avaient déjà occupé la ville. Termesse paye une indemnité aux Romains, qui, par la même occasion, rançonnent Aspende et autres villes de Pamphylie ; puis, retournant au nord, l'armée arrive, le premier jour au fleuve Taurus, et le second au bourg de Xilène ; *profectus inde continentibus itineribus ad Cormasa urbem pervenit*².

Si Manlius est allé, je ne dis pas jusqu'au bout de la Pamphylie, mais seulement jusqu'à Aspende, il lui fallut, en effet, plusieurs jours pour revenir, avec son armée, dans la Phrygie pisidique. Ptolémée³ place le lieu dont il est question à trente-cinq minutes au sud et à plus d'un degré à l'ouest d'Antioche de Pisidie⁴. Comme, d'ailleurs, après avoir pillé une ville voisine (Darsa), abandonnée par ses habitants, et reçu près d'un lac (celui d'Égerdir sans doute) une députation des habitants de Lysinoés⁵, les Romains entrèrent sur le territoire de Sagalassus, la position de Cormasa⁶ se trouve suffisamment indiquée. Quant à l'Égerdir, on ne peut arguer contre cette identification du mot *paludes*, qui se trouve dans Tite-Live. Outre que Polybe dit, en rapportant le même fait, *ὠροαγόντων δὲ αὐτῶν ὠρὰ τὴν λίμνην*, l'expression de Tite-Live pourrait même se justifier par la position respective des lacs Égerdir et Hoïran, qui communiquent entre eux par une large ouverture. Selon Hamilton (I, 478), Lysinoé pourrait être Anschar, où il a vu des ruines cyclopéennes. Anschar se trouve un peu à l'est du lac, à cinq heures en deçà de Yalobatch et à quinze heures d'Isbarta, en passant par Égerdir⁷. M. Waddington croit, au contraire, et M. Texier de même⁸, que le lac anonyme de Tite-Live et de Polybe est le Kestel, c'est-à-dire qu'il ramène le consul beaucoup plus à l'ouest, ce qui n'était pas la route de Galatie ; la position de Cormasa, sur la carte de Kiepert, rentre dans le même système. Je viens de dire ce que je pense de l'identification du Kestel ; quant à Cormasa, il me semble que l'illustre géographe fait ici trop d'honneur aux longitudes de Ptolémée, qu'il ne faut jamais supposer exactes.

Sagalassus est parfaitement connu ; son emplacement se trouve un peu au sud d'Isbarta, au lieu nommé encore *Aglasun*, où Hamilton a découvert les mots : *Ἡ Σαγαλασσέων ὠλίς ὠρλίς ὠρώτη τῆς Πισιδίας*⁹, qui dispensent de toute discussion, l'importance des ruines attenantes ne permettant pas de supposer que cette inscription ait été apportée d'ailleurs. Mais notons-le bien : Tite-Live ne dit pas du tout que l'armée soit venue à Sagalassus même ; elle dut, puisqu'elle passa le long du lac (*proæter paludes*), laisser cette ville sur la gauche, comme elle y laissera tout à l'heure Apamée ; le territoire de Sagalassus pouvait fort bien s'étendre au nord-est de la ville, ce qu'il est utile de considérer pour bien s'expliquer la marche de Manlius, en tenant compte de la position de Cormasa.

¹ XXII, XVIII. — Tite-Live, livre XXXVIII, chapitre XV.

² Tite-Live, livre XXXVIII, chapitre XV.

³ V, V, § 5.

⁴ Antioche de Pisidie est retrouvée près d'Yalobatch (Hamilton, I, 472-475 et Appendice n° 176-188). Le n° 185 porte *Antiochi-œ Cæsari* ; et Pline (V, XXIV) dit que cette ville reçut le nom de Césarée. — Cf. Kiepert, *ubi supra*, p. 35.

⁵ Ou plutôt Lysinia, voyez Waddington, I. I.

⁶ Curmasa, dans Polybe.

⁷ Hamilton, I, p. 479, 482. — Lysinoé est peut-être la Lysinia de Ptolémée, à dix minutes au nord de Cormasa.

⁸ *Asie Mineure*, p. 467.

⁹ *Appendice*, n° 189. — Cf. t. I, p. 486-491. — Tchihatcheff, *ubi supra*, p. 81-84.

Après avoir rançonné ce territoire, l'armée vint camper *ad Rhotrinos fontes, ad vicum quem Acaridos Comen vocant*¹, où, le lendemain, elle vit arriver d'Apamée le jeune Séleucus, et où elle se débarrassa de ses malades et de ses bagages inutiles, en les évacuant sur cette ville. Apamée-Kibotos, c'est Dinneir : nulle difficulté là-dessus. Les ruines et les sources du Méandre² suffiraient pour la reconnaître, quand une inscription latine, trouvée au milieu des inscriptions grecques, ne la désignerait pas par son nom³. Mais Apamée ne se trouve pas elle-même sur itinéraire de Manlius ; qu'est-ce que l'Acaridos-Gomé ? Qu'est-ce que les sources de la Rhotrine ?

Hamilton se pose cette question ; mais, après avoir dit, n parlant du Sandukli-Chai, affluent de droite du Méandre, qu'il incline à le considérer comme l'Obrimas des anciens, parce que sa source devait être sur la route du consul Manlius, il ajoute que, si cette identité est réelle, Saoran doit être considérée comme remplaçant Acaridos-Comé⁴. Il a donc lu, dans le texte *Obrimæ fontes* ; l'édition de Weissenborn, que j'ai sous les yeux, ne mentionne cependant aucune variante à la leçon adoptée. Kiepert lit aussi *Obrimæ*⁵ ; mais il croit le reconnaître dans le Kodsha-Tchai. La grande difficulté, tranchons le mot, l'impossibilité presque absolue qui se trouve, selon moi, à adopter ici l'opinion de M. Hamilton, c'est d'abord que Saoran se trouve à 70 milles anglais *au nord* des ruines de Sagalassus, et que l'Acaridos-Gomé est le premier campement indiqué par Tite-Live après le territoire de cette ville ; 70 milles en un jour, ou même 35, si l'on en suppose autant pour les limites du territoire, c'est beaucoup pour une armée qui ne s'est pas encore débarrassée de son excès de bagages, et qui, allégée de ce poids importun, retardée par son butin seul, va tout à l'heure faire des marches de *deux lieues* par jour. Les sources de la Rhotrine doivent être celles de ce gros ruisseau qui paraît sortir de terre, précisément à la hauteur de Dinneir, à 4 lieues à l'est de cette ville, et va se jeter dans le lac Hoïran⁶. Cette position correspond parfaitement au détail donné par l'historien. D'Apamée à ce point, la route est occupée aux trois quarts par une plaine appelée *Dombai-Ova*, et le reste est un plateau de collines calcaires, courant du nord au sud depuis Saoran jusqu'au lac Buldur, mais couvert de pâturages, peu difficile à gravir pour les bagages de Manlius, et qui paraît avoir servi à asseoir une voie romaine. C'est en la traversant que Hamilton est arrivé pour la seconde fois à Dinneir ; la partie la plus difficile de sa route fut de remonter le lit du torrent que je tiens pour la Rhotrine de Tite-Live, et dont les Romains ne virent probablement que la source⁷. L'objection de Hamilton, qui nie l'existence de tout cours d'eau important se déchargeant dans ce lac, ne doit pas nous arrêter : les mots *Rhotrinos fontes* ne supposent pas un grand fleuve, et c'est au mois d'août que le voyageur anglais a fait ce trajet⁸.

On ne pouvait trouver une meilleure occasion pour évacuer les malades de l'armée. Apamée, en effet, devait leur offrir des ressources abondantes, puisque Strabon dit qu'elle était, après Éphèse, la première place de commerce de l'Asie

¹ Tite-Live, *ubi supra*.

² Hamilton, I, 497-501. — Cf. II, 179-173.

³ Voyez Franz, *Fünf Inschriften und fünf Stædte*, p. 13. — Cf. Hamilton, *Appendice*, 193-906, et *Corpus inscript.*, 3957-3966.

⁴ T. II, p. 167-179.

⁵ *Appendice aux Fünf Insch.*, p. 37 et la carte.

⁶ Voyez la carte de Hamilton et les cartes de Kiepert.

⁷ Voyez Hamilton, t. II, p. 363, 364.

⁸ Voyez Hamilton, t. II, p. 361.

propre¹. Manlius n'avait pas pu la dépasser de *douze lieues* pour y *renvoyer* ensuite ce qu'il devait y laisser, pas plus qu'il n'en fût passé si près sans y aller lui-même, s'il se fût engagé, comme l'a cru Hamilton², dans la plaine de Dombai. Remarquons ici que, si Kiepert, en traçant l'itinéraire de Manlius sur sa carte de Phrygie, le conduit beaucoup plus à gauche, puisqu'il lui fait tourner Sagalassus, il n'hésite pas, du moins, à placer Acaridos-Comé à la hauteur d'Apamée. Nous voyons, par l'omission du nom d'Apollonie³, que Manlius laissa celle-ci sur sa droite, en passant entre Apamée et le lac.

Nous avons maintenant à retrouver le *Metropolitanus campus*, où le consul, pourvu de guides par Séleucus, arriva le jour même où il avait quitté le bourg d'Acaride, et Dinias de Phrygie, où il arriva *le lendemain* ; or Tite-Live nous dit, deux lignes plus bas : *prædæ jam grave agmen trahens vix quinque millium die toto itinere perfecto, ad Beudos quod Vetus appellans pervenit*⁴. Trouver la plaine de Metropolis dans celle de Sistanli, à l'ouest d'Afiom-Kara-Hissar, c'est très bien, quand on a identifié la station précédente avec les sources du Sandukli-Chaï ; mais, en revenant aux faits tels qu'ils se sont passés, c'est bien difficile, pour ne rien dire de plus. Le tracé de Kiepert est d'ailleurs tout à fait différent de celui-là. Metropolis de Phrygie (nom évidemment emprunté à celui la mère des dieux) est placée, par Ptolémée⁵ très peu l'est d'Eumenia et d'Apamée, et à dix minutes seulement au nord de cette dernière, ce qui correspond assez bien aux données de Tite-Live, l'armée ayant passé entre Apamée et Apollonie. La plaine en question doit être sur un plateau au nord-ouest du lac Hoïran ; mais Hamilton, ayant suivi la route du lac, au sud des collines qui l'enveloppent de ce côté, ne peut nous renseigner là-dessus. Quant à Dinias, Kiepert⁶ suppose que ce pourrait être le Tymandos de Hiéroclès, dont la situation est, dit-il, approximativement indiquée par les récits des croisés. Mais on pourra, dans tous les cas, en reconnaître à peu près la place en traçant la route d'Apamée à Synnada, première station que Tite-Live nomme après Dinias.

Synnada, dit Strabon⁷, n'est pas une grande ville, mais elle a près d'elle une plaine de 60 stades, plantée d'oliviers, et au delà (ἐπέκεινα) est le bourg de Docimia, d'où se tire la pierre appelée *synnadique* par les Romains et *docimite* par les gens du pays... On en tire maintenant, pour les Romains, beaucoup de grandes colonnes monolithes, se rapprochant de l'albâtre par leurs veines (κατὰ τὴν ωοικιλίαν). La *docimite* est mentionnée sous ce nom dans les inscriptions de l'Asie Mineure.

L'idée la plus naturelle, après qu'on a lu ce passage, est que Synnada n'est qu'à 60 stades environ des carrières ; il faut, avant tout, déterminer l'emplacement de celles-ci. Or M. Hamilton a vu à Eski-Kara-Hissar⁸ les traces manifestes de leur exploitation. La ville contient, dit-il, de nombreux blocs de marbre et des colonnes, quelques-unes non polies, d'autres magnifiquement travaillées. Dans

¹ T. III, p. 73 de l'éd. de Leipzig.

² T. I, p. 466.

³ Apollonie est Olou-Bourlon (Hamilton, II, 362, *Appendice*, 450-455, et *Corpus inscript.*, 3969-3976). Deux de ces inscriptions mentionnent expressément le sénat d'Apollonie. Dans la *Carte de Peutinger*, les distances de cette ville à Apamée et à Antioche paraissent être échangées entre elles.

⁴ Tite-Live, *ubi supra*.

⁵ V, II, § 25.

⁶ *Appendice aux Fünf Intchriften*, p. 87.

⁷ T. III, p. 72-73.

⁸ A quatre heures au nord d'Afiom-Kara-Issar (I, 462 et la carte).

un espace ouvert, près de la mosquée, était un bain d'un travail exquis et achevé, destiné peut-être à orner une villa romaine ; dans le mur de la mosquée et dans le cimetière étaient des frises richement fouillées (*carved*), avec des corniches ioniques et corinthiennes du style le mieux soigné que j'aie vu jamais. Elles ne peuvent avoir été destinées à être employées sur place, mais furent probablement taillées près des carrières pour la plus grande facilité du transport, comme on le fait encore à Carrare. Plusieurs blocs bruts étaient encore là, avec des marques et des caractères grossièrement tracés, ou avec des noms d'empereurs et de consuls, et quelquefois avec des chiffres¹. Suit une description détaillée des carrières elles-mêmes, que le savant voyageur a visitées à 2 milles et demi au sud-est de la ville, du côté oriental d'une plaine qui s'étend vers le sud. Ce marbre, dit-il², est fort cristallin, et présente les variétés de couleur suivantes : blanc-bleuâtre avec des veines jaunes, blanc avec des veines bleues, et blanc avec des taches bleues... En explorant les collines, je trouvai d'autres carrières plus à l'est et au sud-est.

Ce sont bien là les carrières de Strabon. Mais le peu de largeur de la plaine qui les sépare d'Eski-Kara-Hissar ne permet guère de voir Synnada même dans cette ville : 2 milles anglais et demi ne font pas 60 stades ni même 30. D'autre part, dans Ptolémée, Synnada est à près d'un demi-degré au sud et un peu à l'est de Docimia³, et, ce qui est plus grave peut-être, la Table de Peutinger indique deux stations différentes pour ces deux localités. Hamilton émet l'idée⁴ que l'ἐπέκεινα de Strabon peut grammaticalement se rapporter soit à Synnada, soit à la plaine. Si l'on adopte cette liberté d'interprétation, Strabon ne donnera pas la *distance* de cette ville aux carrières, mais bien la direction de celles-ci par rapport à Synnada, c'est-à-dire la direction opposée à celle d'Antioche de Pisidie dont vient de parler l'auteur. Antioche étant près de Yalobatch, Docimia et ses carrières devront, en ce cas, être au nord de Synnada, comme le disait Ptolémée, et, les carrières étant retrouvées, c'est plus au sud qu'il faut chercher Synnada.

Dans une autre partie de son voyage⁵, M. Hamilton a de nouveau traversé le même pays, mais, cette fois, il suivit sa route de l'ouest à l'est, au midi des carrières, en allant d'Afiom-Kara-Hissar à Ak-Sheher (Philomelium). Or, à quelque distance de la première de ces villes, il reconnut de grands sarcophages et, bientôt après, des traces de fondations, formant le tracé de rues et de murailles. Il ne douta point qu'il ne fût sur l'emplacement d'une grande ville, et n'oublions pas que si, au temps de Strabon, Synnada ne l'était pas encore, un demi-siècle plus tard elle était désignée par Pline comme le lieu d'un *conventus juridicus*, d'où ressortissaient toute la Lycaonie, Dorylée, Juliopolis, etc.⁶ Les ruines vues par Hamilton tiennent une agora, des colonnes de marbre synnadique et des inscriptions, dont l'une⁷ présente le nom des Docimiens : il n'hésite pas à dire qu'il y reconnaît la ville Synnada (p. 177).

Mais ce n'est pas tout. Il est d'autant plus autorisé à croire que cette ville se trouvait vers Afiom-Kara-Hissar, près du village de Surmeneh (p. 179, in fine), qu'il retrouve là (p. 180) l'ἐλαιόφυτον ὠέδιον, ὅσον ἐξήκοντα σιαδίωv de Strabon, dans

¹ T. I, p. 461.

² T. I, p. 462.

³ V, II, § 24.

⁴ T. II, p. 180.

⁵ T. II, p. 176.

⁶ Pline, *Hist. nat.*, V, XXIX.

⁷ N° 375 de l'Appendice.

une plaine étendue, richement cultivée en divers lieux et variant en largeur entre 5 et 6 milles. D'après la Table de Peutinger, dit-il encore (II, 178), Synnada est à 64 milles romains de Dorylée, à 73 d'Apamée, et à 67 de Philomelium (par étapes militaires) ; le compas et la carte nous donne environ 55 milles anglais à *vol d'oiseau* du village de Surmeneh à Dinneir ; 46 par Ak-Sheher, ce qui conserve assez bien les proportions et même les nombres, le mille romain étant un peu plus petit que le mille anglais. Eski-Seher (Dorylée) n'est pas sur la Carte de Hamilton, qui n'avait pas parcouru ce pays, mais, sur la Carte de Phrygie, par Kiepert, la distance entre Dorylée et le lieu correspondant au Surmeneh de Hamilton ne dépasse pas de beaucoup le nombre de milles romains indiqué : on peut d'ailleurs bien facilement admettre l'omission d'un **X** sur la Table de Peutinger. Et, lorsque Kiepert, en 1840, plaçait Synnada à Eski-Kara-Hissar, il s'en rapportait, d'une part, aux mesures itinéraires, dont lui-même disait n'être pas pleinement satisfait, et de l'autre à la description de M. Texier. Il n'avait pas encore sous les yeux le travail complet de M. Hamilton, mais son coup d'œil de géographe lui faisait regretter de ne pas s'en tenir au Surmina de Kinneir, situé entre Bulwadun et Afiom-Kara-Hissar¹ ; or évidemment, Surmina c'est Surmeneh, et Bulwadun c'est Bolawadun. Quand il mettait Docimeum au nord de Synnada, conformément au texte de Ptolémée, mais beaucoup plus loin que Synnada du lieu où sont les carrières, Kiepert se réfutait lui-même ; aussi son atlas de 1861 a-t-il remis Docimeum à sa place et rejeté Synnada près de la rivière qui se rend dans l'Iber-Ghieul².

Dans une journée de 5 milles, les Romains atteignirent Beudos-Vetus³, que Ptolémée met à dix minutes nord de Synnada⁴, mais à un degré plus à l'est. Ritter envie de le retrouver dans Eski-Kara-Hissar (le *vieux* château noir⁵), et Hamilton pensait de même⁶ : il y a environ 10 milles de là aux ruines de Synnada. Puis Manlius atteint Anabura, et le lendemain il est aux sources de l'Alander : Hamilton et Ritter y voient la rivière de Bejad⁷. Cependant, comme elle coule du sud au nord, on n'aperçoit pas bien comment les sources de l'Alander pourraient, en ce cas, être la *dernière* station des Romains avant d'arriver à Abbassium, sur la *frontière* des Tolistoboyes, surtout si cette dernière ville correspond, comme Hamilton le pense⁸, aux ruines qu'il signale à 6 milles au-dessous de Bejad. Néanmoins on pourrait admettre que les *Alandri fontes* sont les sources d'un petit affluent signalé sur la carte de Hamilton, entre Seideler et Bejad. Il résulte de cet ensemble qu'Orkistos (Alekian) devait être dès lors compris dans les limites de la Galatie.

¹ Appendice aux *Fünf Inschr.*, p. 37.

² Seulement il la met à droite de cette rivière, tandis que Surmeneh est à gauche.

³ Tite-Live XXXVIII, XV, *sub finem*.

⁴ Dans la Phrygie pisidique. — V, V, § 5.

⁵ *Klein-Asien*, t. I, p. 605.

⁶ I, 467. — M. Texier (*Asie Mineure*, p. 434-435, 468) pense que Beudos est Bajat (Bejad) et Anabura, Ak-Kilissé ; mais Tite-Live dit que Beudos Vetus est à 5 milles de Synnada, et il y a bien quinze à huit kilomètres de Surmeneh à Bejad ; au contraire, de Surmeneh à Eski Kara-Hissar, il n'y en a que sept ou huit. M. Texier ne parle point de Surmeneh, et le voisinage des carrières et la présence de ruines assez importantes l'avaient déterminé (p. 431) à reconnaître Synnada même dans Eski Kara-Hissar. Mais ces ruines ne sont point un empêchement à l'identification que j'adopte, puisque Beudos Vetus a battu monnaie : les mots *Βευδῆνων ὠλαίων* sont signalés sur une médaille par M. Waddington. (*Voyage en Asie Mineure*.)

⁷ Ritter, *ibid.* — Hamilton, I, 458.

⁸ I, 468 ; pour sa position sur la frontière, voyez Tite-Live, *ubi supra*.

Après avoir séjourné un peu sur ce point et entamé une négociation avec Éposognat, prince tectosage, ami d'Eumène, et qui avait refusé des secours à Antiochus¹, Manlius se remit en marche. Le premier jour, il rejoignit Alander, et, le second jour, il arriva au bourg de Tyscos, où il accorda la paix, au prix de 200 talents, à la cité d'Oroande et continua sa route vers Plitandæ, puis vers Allyattes ; enfin il atteignit Cuballum, en traversant l'Axylon, contrée où le bois et même les broussailles manquaient absolument². Cuballum est la première localité que Tite-Live cite comme appartenant à la Galatie, et qui, d'après la Table de Peutinger, corrigée par Tite-Live lui-même, devrait être placée entre Amorium (Heijar Kaleh) et Iconium (Konyeh). Or, puisque le consul avait déjà presque atteint la frontière phrygienne à Abbassium, il faut qu'il l'ait longée pendant trois ou quatre jours, sans doute pour donner à Eposognat, dont il eut encore des nouvelles à Alyattes, le temps d'agir sur ses compatriotes, les Tectosages.

Est-il possible de déterminer sur la carte la marche du général romain pendant les jours qui précèdent son entrée en Galatie ? M. Mordtmann³, tout en reconnaissant l'extrême difficulté d'une détermination précise, a cru pouvoir en donner une idée générale ; mais je dois avouer qu'il ne me paraît pas y avoir réussi. Je ne puis accepter même son point de départ, puisqu'il identifie Synnada avec Eski-Kara-Hissar, et Beudos Vetus avec Bejad, tandis qu'il reconnaît l'Alander dans la rivière qui passe près de cette ville. Il a probablement raison sur ce dernier point : l'Alander ne peut être la rivière qui prend sa source près de Bejad et coule à l'est, puis au nord-est comme je l'avais pensé d'abord, puisque Manlius, en prenant cette direction, eût trouvé le canton sans arbres ni broussailles (Axylon, plaine de Haimaneh), beaucoup plutôt qu'il ne le trouva en effet. Il lui eût fallu pour cela quelques heures et non plusieurs marches ; car Hamilton, venant d'Ancyre à Eski-Kara-Hissar, ne se trouva hors la steppe qu'après avoir dépassé Geumek-Kieui⁴. Mais M. Mordtmann est entraîné dans une contradiction singulière par l'oubli momentané d'un passage de Hamilton⁵, qui a suivi quelque temps le cours de la rivière de Bejad, et affirme qu'elle se dirige au nord-nord-est vers le Sangarius, tandis que, selon l'auteur allemand, les Romains, partant de Bejad et marchant au nord dans la direction de Seidi-Gazi, auraient trouvé, au bout de quelque temps, les sources de l'Alander. Du reste, il a raison d'ajouter que l'armée marchait vers le nord, et plutôt au nord qu'au nord-est ; car, dit-il, si elle eût pris la direction d'Orkistus (Alikian) elle eût trouvé l'Axylon beaucoup plus vite.

Mais que Manlius ait persisté à se rapprocher toujours du nord, c'est ce qui ne paraît point résulter du récit de Tite-Live ni de la comparaison des lieux. Manlius s'est engagé d'abord dans la partie occidentale de la vallée, mais, aussitôt après son séjour à Abbassium, il se rapproche de la rivière, la franchit et se trouve, comme l'a fait observer M. Mordtmann, entre deux cours d'eau (sans compter l'Alander) : celui qui vient des environs de Bejad et passe près du Hamza-Hadji, bras que le savant allemand tient pour le véritable Sangarius, et celui qui passe près d'Alikiam, bras que l'on appelle maintenant le *Sarylar-Su*. C'est, dit-il, le bras le plus méridional que Manlius a franchi *après* le combat de Cuballum dont il va être question tout à l'heure, attendu que, si c'était l'autre, Manlius eût passé

¹ Tite-Live, XXXVIII, XVIII. — Cf. Polybe, XXII, XI.

² Tite-Live, XXXVIII, XVIII.

³ *Gordium Pessinus und Sevri-Hissar*, 1860 : je dois encore à la complaisance de M. Perrot la connaissance et la communication de cet opuscule.

⁴ T. I, p. 457.

⁵ T. I, p. 458.

de nouveau le Sangarius pour arriver à Ancyre, ce que l'historien ne dit pas. Nous verrons tout à l'heure si cet argument est bien décisif : il ne s'agit en ce moment que de la position de Cuballum, et là il est clair que M. Mordtmann a commis une erreur considérable. Il incline, en effet, à le reconnaître dans Orkistus, attendu qu'on ne trouve ce dernier nom qu'à l'époque impériale, ou, du moins, il voudrait le placer près de cette ville. Mais Tite-Live indique plusieurs jours de marche¹ entre ce point et celui où fut passé le Sangarius. Or Alikiam est à une lieue environ du Sarylar-Su, et à quatre ou cinq de son confluent avec la branche méridionale. Si, au contraire, on tient, comme je le disais au chapitre VIII, que Cuballum est aux environs d'Amorium, on se trouve à la fois en pleine Haimaneh, comme le veut Tite-Live, et à une certaine distance du Sangarius, que les Romains passent sur un pont, après la réunion des deux bras, à peu de distance de Pessinonte ; toutes circonstances qui s'accorder avec le texte. On conçoit d'ailleurs pourquoi Manlius a changé de direction en quittant Abbassium : c'est, je le répète, parce que des motifs non militaires, mais politiques, lui font différer son entrée en Galatie, sans néanmoins s'éloigner de la frontière. Il a prolongé sa marche en se dirigeant vers l'est-sud-est, des environs de Bejad dans l'Axylon, où les étapes ne sont ni nommées ni comptées par Tite-Live ; mais, dès qu'il est attaqué, son hésitation disparaît, il marche au nord, du côté de Pessinonte, et eût peut-être rançonné la ville sans la démarche que les prêtres firent auprès de lui.

III. Manlius en Galatie. Pacification de l'Asie. — A Cuballum donc, le camp romain fut insulté par des cavaliers galates, qui vinrent tuer des hommes aux avant-postes, mais furent repoussés avec perte, quand la cavalerie romaine sortit à son tour des retranchements². L'armée continua sa route en bon ordre, et quelques marches la conduisirent au Sangarius, où il fallut jeter un pont, parce qu'il n'était pas guéable³. Après le passage, comme les troupes marchaient sur la rive du fleuve, les Galles de Cybèle, venant de Pessinonte, se présentèrent à elles avec leurs insignes, leur prédisant, au nom de la déesse, la victoire et la domination ; Manlius passa la nuit sur ce point⁴. Le lendemain on arriva à Gordium. Or, comme l'armée marchait lentement, à cause du butin dont elle était embarrassée, comme les prêtres, qui venaient faire un accueil amical aux Romains, avaient dû venir à eux par la voie la plus courte, dès qu'ils les surent près de leur ville, et que l'armée était alors sur la rive gauche du fleuve, il est croire que la rencontre eut lieu vers l'extrémité de la vallée que Hamilton a descendue, lorsqu'il s'éloignait de Bala-Hissar pour suivre la trace des monuments antiques répandus dans les environs (I, 440). Ainsi donc, en descendant fleuve une dizaine de milles encore, on ne sera pas loin de l'ancienne Gordium. Kiepert, qui, en 1840, l'avait placée près du confluent des deux Sangarius (d'Angora et Pessinonte), l'a, en 1861, reportée sur cette dernière branche, à peu près à mi-chemin de Pessinonte au confluent, c'est-à-dire non loin du point où le raisonnement me conduisait tout à l'heure. Ajoutons que, Gordium étant situé sur le Sangarius, l'armée dut le repasser sur un pont existant déjà, ce qui explique pourquoi Tite-Live ne signale qu'un seul passage du fleuve par Manlius.

¹ *Continentibus itineribus*. (XXXVIII, XVIII.)

² Tite-Live, livre XXXVIII, chapitre XVIII.

³ Sur le volume du Sangarius, Même au-dessus de Pessinonte, voyez Ritter, p. 527, et Tchihatcheff, *ubi supra*, p. 89. — Polybe dit : *κοῖλον ὄντα καὶ δῦσβατον*.

⁴ Tite-Live, *ubi supra*. — Polybe, XXII, XX.

L'armée séjourna à Gordium, abandonné par ses habitants, mais rempli de richesses, car cette ville, sans être fort étendue, était l'entrepôt d'un commerce considérable entre les côtes des trois mers. Comme l'a d'ailleurs remarqué M. Amédée Thierry, la célébrité du temple de Pessinonte avait, en attirant l'affluence des voyageurs, donné beaucoup d'importance commerciale à ce pays. Mais la conduite des Galles en cette occasion montre qu'ils ne se recrutaient pas encore parmi les Galates, et que ceux-ci étaient considérés par eux comme des maîtres étrangers, dont la chute eût flatté leur ressentiment ou leurs intérêts. La crainte seule expliquerait imparfaitement leur démarche : ils devaient savoir que les Romains vénéraient leur déesse ; il n'y avait pas si longtemps qu'Attale avait obtenu pour Rome l'idole de Pessinonte. C'est aux rois de Pergame, ennemis des Gaulois et alliés des Romains, que l'on attribue la construction du temple de la déesse phrygienne, dont on admire aujourd'hui les restes.

Manlius reçut à Gordium de belliqueuses nouvelles touchant l'attitude des Gaulois. Éposognat lui fit savoir qu'il n'avait rien pu obtenir d'*équitable* des autres princes, que de toutes parts on évacuait les bourgs et les campagnes, et qu'hommes, femmes et enfants, avec tout ce qu'ils pouvaient emporter ou conduire, se rendaient sur le mont Olympe où l'on comptait se défendre¹. On apprit ensuite, par des députés d'Oroanda, que, tandis que les Tolistoboyes se portaient sur l'Olympe, les Tectosages occupaient le mont Magaba, et que les Trocmes avaient résolu de confier à ceux-ci leurs familles, pour aller se joindre aux Tolistoboyes : les rois de ces trois petits peuples étaient Ortiagon, Combolomar et Gaulot². Polybe raconte (XXII, XXI) que le premier songeait à se faire reconnaître pour roi de toute la Gallo-Grèce et en préparait de longue main les voies par des actes de bienfaisance et de générosité, joignant d'ailleurs à un abord populaire et aux talents militaires le courage naturel à tous les Gaulois. Il est difficile d'affirmer aujourd'hui si Ortiagon avait conçu une pareille pensée ; mais un pouvoir commun, reconnu témérairement ou viagèrement à un chef sur toute la confédération, en considération de ses qualités personnelles ou d'un danger public, n'aurait pas été un fait unique dans l'histoire de la race gauloise³.

Les chefs galates avaient résolu de se retrancher dans les montagnes, où ils se croyaient inattaquables ou du moins invincibles⁴. Ils se portèrent au mont Olympe, qui, selon Hamilton (I, 431-432) et Ritter (p. 522) est Assarli-Kaiya, colline située, nous l'avons vu, entre le Sangarius de Pessinonte et celui d'Angora ; du moins n'en doit-elle pas être bien éloignée. Manlius et Attale s'étant approchés pour examiner les lieux, furent vivement repoussés avec leur escorte par un nombre supérieur de cavaliers gaulois ; mais, deux jours après, les Romains revinrent en force, et la position fut complètement reconnue. Le consul, avec une grande partie de ses troupes, se mit en marche dès le lendemain pour attaquer par le côté du midi, où l'accès du sommet était facile ; et choisissant, pour commander les autres corps, son frère Lucius et C. Helvius, il ordonna à l'un de gravir l'Olympe par le sud-est, en se rabattant sur le corps principal, si son mouvement se trouvait arrêté par un escarpement trop considérable, à l'autre de faire le tour de la montagne pour l'escalader par le nord-est ; la cavalerie fut laissée en bas avec les éléphants.

¹ Tite-Live, XXXVIII, XVIII.

² Tite-Live, XXXVIII, XIX.

³ Voyez César, *De bello gallico*, II, IV. — Cf. De Courson, *Histoire des peuples bretons*, Introduction et t. II.

⁴ Tite-Live, XXXVIII, XIX, *in fine*.

Ne redoutant d'attaque sérieuse que du côté du midi, les Galates avaient placé 4.000 hommes sur une hauteur qui dominait cette route, à un peu moins d'un mille de leur camp retranché. Des traits nombreux furent échangés entre cette troupe et l'avant-garde du consul, composée de vélites, d'archers et frondeurs crétois, de Tralliens et de Thraces ; mais les Gaulois, moins pourvus d'armes de jet, obligés d'y suppléer par des pierres, et fort peu experts à ce genre de combat, peu couverts d'ailleurs par leurs boucliers étroits, perdirent la tête et se jetèrent à terre ou se ruèrent sur les vélites, qui les taillèrent en pièces ; d'autres, à l'approche de la grosse infanterie, s'enfuirent vers le camp, que déjà les femmes et les enfants avaient rempli d'épouvante et de tumulte.

Encouragés par ce succès des vélites, et rejoints par les détachements de L. Manlius et de C. Helvius, qui, ramenés sur ce point par la difficulté de gravir les escarpements, leur servaient maintenant de réserve et d'arrière-garde, les soldats du consul s'avançaient vers les retranchements de l'ennemi. Les Galates, ayant voulu risquer un combat devant leurs murailles, y furent en un instant rejetés par la nuée de traits qui fondait sur leur masse compacte. Les Romains, voyant néanmoins les portes gardées par des détachements plus solides, firent pleuvoir leurs javelots ou leurs flèches par-dessus les murs ; les cris lamentables des femmes et des enfants leur apprirent bientôt que l'effet était produit, et la brusque attaque des *antesignani* rompit alors la garde des portes¹.

On n'attendit pas les légions dans l'intérieur du camp. Avant que les premiers soldats y eussent pénétré, la déroute était générale. Ils se précipitent en aveugles par les sentiers et hors des sentiers ; ni précipices ni rochers ne les arrêtent ; ils ne craignent rien que l'ennemi ; le plus grand nombre se tue en tombant d'une hauteur considérable. Le consul défend aux soldats de s'arrêter au pillage ; les Galates dispersés et fugitifs sont sabrés ou pris dans la plaine par la cavalerie. Le nombre des morts est fort incertain, mais Tite-Live assure qu'il n'y eut pas moins de 40.000 captifs de tout âge et de tout sexe². Parmi eux se trouvait la femme d'Ortiagon, qui vengea sa pudeur outragée par la mort du centurion auteur de ce crime, au moment où il se préparait à recevoir la rançon de sa captive³ ; la guerre des Tolistoboyes était finie.

En trois marches⁴, le consul arriva jusqu'à Ancyre, la ville des Tectosages, dont les forces demeuraient intactes ; là il reçut de leurs députés des offres de soumission fort pressantes. L'entrevue fut arrêtée pour le lendemain, et le lieu fixé entre Ancyre et le camp des Gaulois ; mais, arrivé là, Manlius n'y trouva pas les *brennins* (*reguli*), qui firent excuser leur absence par un motif superstitieux et promirent d'envoyer quelques chefs, avec lesquels Attale, représentant le consul, posa en effet des préliminaires ; mais ils n'avaient pas de pouvoirs pour conclure. Le motif de ces délais était, selon Tite-Live, que les Tectosages voulaient envoyer au delà du fleuve Halys leurs femmes et leurs enfants et tendre un piège au consul⁵. Ils tentèrent effectivement de le surprendre avec leur cavalerie, lorsqu'il s'avança à cinq milles de son camp avec une escorte, pour l'entrevue définitive, et ils l'obligèrent, après quelque résistance, à une retraite précipitée, que Tite-Live ne craint pas d'appeler une déroute : heureusement pour lui, 600 hommes destinés à servir d'escorte aux fourrageurs

¹ Tite-Live, livre XXXVIII, chapitre XXII.

² Tite-Live, livre XXXVIII, chapitre XXIII.

³ Tite-Live, XXXVIII, XXIV. — Polybe apud Plutarque, *De virt. mul.* (XXII, XXI, des fr. de Polybe.)

⁴ Tite-Live, XXXVIII, XXIII.

⁵ Tite-Live, XXXVIII, XXV.

coururent le dégager : ils furent bientôt rejoints par les fourrageurs eux-mêmes, qui arrivèrent à la débandade, mais trouvèrent l'ennemi déjà dispersé et en fuite¹.

Cependant le gros des Tectosages et des Trocmes n'avait pas été engagé ; le consul, après avoir étudié le terrain pendant deux jours, marcha contre eux. Leur infanterie se montait encore à 50.000 hommes ; 10.000 cavaliers, ayant mis pied à terre pour être utiles dans ce district montagneux, formaient leur aile droite, et 4.000 Cappadociens et Morzes, leur aile gauche. Mais, accablés de traits, comme les Galates du mont Olympe, et troublés par le souvenir de cette cruelle journée, ils n'osèrent ni attendre le choc des légionnaires ni se donner l'avantage d'une attaque impétueuse, à cause de leur manque d'armures, qui, les rangs une fois rompus, les eût exposés aux javelots plus encore que leur position en ligne serrée, où les couvraient tant bien que mal leurs petits boucliers. Le corps de bataille s'enfuit, quelques soldats dans le camp, le reste vers la campagne : les ailes, négligées d'abord par les assaillants, n'attendirent pas même, dirent les Romains, le jet des premiers traits. Les fugitifs passèrent l'Halys et demandèrent la paix².

L'effet de cette victoire fut grand en Asie Mineure. Jusque-là on avait eu peine à se rassurer contre le voisinage des Galates, et les villes d'Asie, en offrant au consul des couronnes d'or, le félicitaient moins de les avoir maintenues à l'abri de la domination d'Antiochus, que de les avoir délivrées de la crainte inspirée par ces barbares, peu soucieux du droit des gens³ et toujours prêts à fondre comme l'ouragan sur une contrée quelconque⁴. Il est probable que, dans leur expérience de courtisans, Grecs et Phrygiens exagérèrent les choses et comptèrent les terreurs de leurs pères parmi les maux dont les avait délivrés l'invincible armée romaine ; néanmoins, au temps où écrivait Polybe, et surtout quand Manlius était sur les lieux, ni le consul ni l'historien ne peuvent avoir été trompés sur l'ensemble des faits. La dernière campagne des Gaulois contre Héraclées⁵ paraît avoir été peu antérieure à l'arrivée des Romains.

Manlius avait dit aux Gaulois mandés à Éphèse qu'il leur rendrait réponse après s'être concerté avec Eumène⁶. En effet, quand il eut réglé l'état des cités et des provinces, dans les pays abandonnés par Antiochus ; quand il eut donné au roi de Pergame l'Asie jusqu'au Méandre, la Mysie, que lui avait enlevée Prusias, la Lycaonie, la Myliade et Telmesse ; aux Rhodiens, le pays au sud du Méandre ; quand il eut transféré à Eumène les tributs précédemment payés à Antiochus par les villes autonomes, et déclaré franches celles qui avaient pris parti pour les Romains⁷, le consul se rapprocha de l'Hellespont. Là il convoqua les petits rois galates et leur donna pour condition de paix **de la maintenir avec Eumène, de renoncer à leurs courses armées, de ne plus toucher aux terres de leurs voisins et de se contenir dans leurs limites**⁸. Cette modération inaccoutumée laisse soupçonner que la résistance avait été plus acharnée que Tite-Live ne le dit. Lui-même avoue, en parlant de la bataille du mont Olympe, que, selon Claudius, il y avait eu là deux combats. Il faut dire aussi que la politique de Rome n'était pas

¹ Tite-Live, XXXVIII, xxv. — Cf. Polybe, XXII, xxii.

² Tite-Live, livre XXXVIII, chap. xxvi-xxvii.

³ Polybe XXII, xxiv. — Cf. Tite-Live, XXXVIII, xxxvii.

⁴ *Incertusque in dies terror quo velut tempestas eos populantis inferret.* (Tite-Live, *ibid.*)

⁵ Memnon, *apud* Photius, p. 230, éd. de Bekker.

⁶ Polybe XXII, xxiv. — Tite-Live, livre XXXVIII, chap. xxvii, xxxvii.

⁷ Polybe, xxvii. — Tite-Live, xxxix.

⁸ Tite-Live, xl.

alors de s'attribuer des sujets en Asie ; mais Manlius n'avait ni fourragé ni rançonné le pays au delà de l'Halys.

Il n'est parlé nulle part de tribut, imposé aux Galates, et, si une autorité respectable à tous égards a paru appuyer une opinion contraire, je suis convaincu qu'il n'y a réellement point là de problème à résoudre : un malentendu d'interprétation géographique en fait tout le mystère. Lorsque l'auteur du premier livre des Macchabées¹, racontant l'impression faite en Judée par la puissance et la politique des Romains, écrit ces mots, *Et audierunt prœlia eorum et virtutes bonas quas fecerunt in Galatia, quia obtinuerunt eos et duxerunt sub tributum*, pour parler *ensuite* de l'Espagne, de Philippe, de Persée et d'Antiochus, cet ordre demi-géographique et demi-chronologique montre assez clairement que *Galatia*, c'est la Cisalpine, réduite en province romaine peu après la bataille de Zama.

¹ Chapitre VIII.

CHAPITRE XIII. — HISTOIRE DES GALATES, DEPUIS LA PAIX AVEC LES ROMAINS JUSQU'À LA RÉUNION À L'EMPIRE.

I. Les Galates jusqu'à la fin du II^e siècle. — Dès la troisième année de la 149^e olympiade, sept à huit ans après l'expédition de Manlius, la Galatie, fort affaiblie par les pertes énormes qu'elle avait faites, se trouva envahie par un voisin dont nous ne connaissons pas précisément les griefs, mais qui, en cette conjoncture, ne crut pas devoir attendre les effets du recours adressé à Rome sur les points en litige. Pharnace, roi de Pont, envoya un de ses généraux, nommé *Léocrite*, pour piller la Galatie, tandis que lui-même pénétrait dans la Cappadoce¹, et il trouva chez les Galates des partisans, Carsignat et Gésétorix². Léocrite pénétra même jusqu'à Tius³, où il fit capituler ulve garnison de mercenaires. Cette garnison, étant sortie de la place, fut égorgée à l'arrivée d'ordres envoyés par le roi, qui voulait satisfaire contre elle d'anciens ressentiments⁴.

Effrayés des progrès que faisaient les troupes de Pharnace, Eumène et Attale se portèrent en armes à la rencontre de Léocrite, qui n'osa pas les attendre ; Carsignat et Gésétorix leur envoyèrent une promesse de complète soumission⁵. Ne trouvant aucune résistance en Galatie, les deux princes pergaméniens ne s'y arrêtèrent pas ; en quelques jours ils furent arrivés sur l'Halys, et, le lendemain, ils étaient à Parnasse, bourg qui n'est point nommé ailleurs, mais qui devait être sur les confins des Cappadociens et des Trocmes. Là leur marche triomphale se trouva suspendue par l'arrivée d'une ambassade romaine⁶, qui venait apporter son arbitrage précédemment sollicité par Attale⁷. Eumène n'avait pas l'intention de le décliner, quoiqu'il se crut assuré du succès ; il rentra sur le territoire galate, puis dans sa capitale ; mais il fut impossible d'amener les ambassadeurs de Pharnace à des engagements qui parussent satisfaisants⁸. On ignore comment la lutte fut alors poursuivie ou éludée ; seulement le fragment qui suit, dans les Extraits de Polybe, nous montre une trêve conclue entre Pharnace et Attale, qui se rend à Rome pour solliciter une solution définitive et favorable⁹. Il ne paraît pas cependant qu'elle ait été nécessaire, car Pharnace, attaqué de nouveau et brusquement, demanda la paix aux rois de Cappadoce et de Pergame. Pour l'obtenir, il promit non seulement d'évacuer la Paphlagonie, de rendre les prisonniers et de satisfaire à certaines créances, mais de ne jamais remettre le pied en Galatie et de renoncer aux avantages du traité qu'il avait conclu avec les Galates¹⁰, traité, soit d'alliance déclarée avec des chefs comme ceux dont j'ai parlé tout à l'heure, soit de recruterait sur une grande échelle. Les habitudes de ce peuple rendent bien probable que tel était au moins un des objets de cette

¹ Polybe, XXV, IV.

² Polybe, XXV, IV.

³ Diodore, fragm. liv. XXIX.

⁴ Diodore, fragm. liv. XXIX, s. a. 182.

⁵ Polybe, XXV, IV.

⁶ Polybe, XXV, IV.

⁷ Diodore, fr. liv. XXIX, s. a. 189. Ce fait est placé, dans les fragments de Diodore, immédiatement avant l'expédition de Léocrite contre Tius (Diodore, t. VI, p. 126, de l'éd. Tauchnitz). La date est celle que nous trouvons dans les fragments de Polybe (éd. Didot) pour le commencement de la guerre, c'est-à-dire encore la troisième année de la 149^e olympiade ; et Polybe (*ubi supra*) nous apprend aussi que le voyage d'Attale à Rome précéda immédiatement cette campagne.

⁸ Polybe, XXV, V.

⁹ Polybe, XXV, VI.

¹⁰ Polybe, XXVI, VI.

convention : les Galates, soumis par Rome à un régime de paix forcée, ne pouvaient manquer d'y échapper par quelque côté, leur État, comme le dit Contzen, ne subsistant que par et pour la guerre¹.

Une nouvelle lacune se présente ici dans l'histoire de ce peuple. Les Gaulois illyriens se virent, quelque temps après, sur le point de jouer un rôle considérable en Europe, C'est-à-dire de prendre part à la lutte entre Persée et Rome ; mais ils en furent aussitôt écartés par le refus de subsides que, soit impuissance, soit avarice, le roi de Macédoine leur fit éprouver². Mais, à peine Persée fut-il abattu, qu'Eumène, allié des vainqueurs, et qui semblait favorisé par les événements de la guerre, se vit tout à coup exposé aux plus grands périls par une attaque inattendue des Gallo-Grecs, malgré les nombreux *reitres* qu'il avait recrutés chez eux pour la guerre de Macédoine³.

Les détails de cette guerre sont inconnus ; mais Eumène, soit par suite de l'exhibition de ses forces dans les événements de 182⁴, soit plutôt par suite des bruits répandus sur ses intentions comme favorables à Persée, ou même sur des relations secrètes avec lui⁵, était devenu suspect aux Romains. Ils ne cachèrent pas leurs sentiments à son égard, et, en l'effrayant lui-même, ils rendirent confiance à ses ennemis⁶. Ceux-ci, après un succès que Diodore qualifie d'inespéré, réunirent leurs prisonniers, sacrifièrent les plus beaux à leurs dieux et tuèrent les autres à coups de javelot, sans épargner même ceux qui étaient unis à des Gaulois par les liens de l'hospitalité⁷. Rome leur imposa la paix, mais à des conditions singulièrement douces, eu égard aux habitudes de sa politique d'alors. On ne se choqua pas du fier langage de Solovette à l'entrevue de Synnada ; on invita même Attale à n'y point paraître⁸, afin de ne pas irriter les ennemis, et l'on se borna à leur défendre toute excursion armée en dehors de leurs frontières⁹. Aussi, après Polybe, qui disait de la députation envoyée aux Galates par le sénat, *S'il n'est pas facile de dire quelles instructions elle reçut, il n'est pas difficile de le conjecturer d'après ce qui se passa*¹⁰. M. Contzen ne craint-il pas de dire¹¹ que cette entrevue de Synnada fut une comédie, et l'éloignement d'Attale un artifice, les Romains arrivant avec l'intention bien arrêtée de favoriser les Gaulois.

Il était temps pour eux que cette médiation arrivât, car, grâce aux bons procédés d'Eumène envers ses mercenaires, ils étaient chez lui si nombreux et si fidèles, qu'il avait réduit la Galatie entière à merci¹². Eumène peut avoir alors montré de

¹ *Wie... bei einem Staate dessen Gesamteinrichtungen nur auf Kriege berechnet waren.* (§ 40, *init.*)

² Polybe, XXIX, I h. — Diodore, fragm. livre XXX. — Tite-Live, livre XLIV, chap. XLIV.

³ *Um so auffallender als wir kurz vorher noch galatische Reiterei in nicht unbedeutender Anzahl in dem Heere des Königs finden, das unter seiner eignen Anführung den Römern gegen Perseus von Makedonien zu Hülfe zog.* — Ce n'est pas ma faute si la traduction *historiquement* la plus exacte ici du mot *Reiterei* consiste à ne pas le traduire.

⁴ Polybe, XXV, IV.

⁵ Diodore, fragm. liv. XXXI. - Polybe, XXX, I-III.

⁶ Polybe, XXX, XVII.

⁷ Diodore, fragm. du liv. XXXI (t. VI, p. 144 de l'édition Tauchnitz). C'est par conjecture que je rapporte ce fait à la présente guerre et même aux Gaulois d'Asie. Il précède immédiatement celui auquel j'emprunte la citation ci-dessous.

⁸ Tite-Live, XLV, XXXIV.

⁹ Polybe, XXXI, II (153e ol. 3e année).

¹⁰ Polybe, XXX, III, *fin.* (Ad ol. CLIII. a. 1.)

¹¹ *Besonderer Theil*, § 39.

¹² Diodore, XXXI, s. a. 167.

l'humeur et donné prise aux accusations de Prusias, qui le dénonçait à Rome comme n'ayant pas complètement abandonné la Galatie¹ ; peut-être même à celles des cités d'Asie, au sujet de relations entre lui et le roi de Syrie². Le sénat, défiant et inquiet à la pensée d'une ligue entre les princes les plus puissants de l'Orient, résolut d'y opposer un contrepoids, en se ménageant, au centre de la presqu'île, un point d'appui redoutable ; il montra un grand zèle pour la liberté des Galates et leur accorda coup sur coup plusieurs avantages³. On vit même les Trocmes demander l'appui de leurs nouveaux alliés pour obtenir satisfaction du roi de Cappadoce⁴. M. Contzen, rappelant ici un passage de Strabon, pense qu'il s'agissait de préjudices subis par des marchands galates, par suite d'un débordement de l'Euphrate qu'avaient causé des travaux imprudents sur soit affluent, le Mélas⁵.

Deux ou trois générations se passent sans que les Gaulois d'Asie se montrent dans aucune guerre, à moins que ce ne fût pour fournir des auxiliaires aux légions romaines dans les rares occasions où elles durent alors se déployer en Asie ; peut-être aussi faut-il admettre qu'il y eut des Gaulois dans ces barbares mercenaires que le dernier des Attales employa comme bourreaux⁶. Comme le fait observer M. Contzen, cette paix forcée amena un notable changement dans les mœurs des Galates et dans leurs croyances religieuses⁷. Ainsi, dit-il, on trouve, dans Cicéron, un Galate, Brogitaras, désigné comme prêtre de Cybèle ; dans Strabon, un autre, Dytoitès, prêtre de Ma, à Comane⁸, et même deux femmes galates employées au service de divinités étrangères. C'est alors aussi, ou du moins dans un temps où la Galatie devait être encore autonome, puisqu'ils sont mis par Polyen⁹ au nombre des tétrarques, que vivaient Sinorix et Sinat, dont il raconte brièvement la tragique histoire. Sinat avait une femme, nommée Camma, d'une grande beauté et d'une singulière énergie. Elle était prêtresse d'Artémis, c'est-à-dire de la déesse de Comane, la même que Strabon assimile à Ényo ou Bellone¹⁰ et que les Galates, dit Polyen, vénéraient tout spécialement. Sinorix en devint épris ; ne pouvant la gagner, il assassina son mari et bientôt la demanda en mariage. Camma, cédant aux instances de ses amis et de ses proches, promit d'y consentir et de célébrer son mariage dans le temple de la déesse. Sinorix y arrive, accompagné des plus notables Galates ; là, elle partage avec lui un vase de liqueur qu'elle avait empoisonnée, et elle expire en remerciant la déesse d'avoir pu venger son mari. Ce sont là des traits de mœurs intéressants à noter et une preuve de la transformation opérée dans les habitudes des Galates ; mais la présence d'une colonie gauloise à Comane donne lieu de penser que ce trait appartient au temps de l'extension temporaire de la

¹ Polybe, XXXI, VI.

² Polybe, XXXI, VI. — Cf. Diodore, fragm. livre XXXI, a. 167. Il parle de plaintes portées aussi par les Gaulois.

³ Polybe, XXXI, VI.

⁴ Polybe, XXXI, XIII (dernière année de la cent cinquante-troisième olympiade, 165-164).

⁵ *Besonderer Theil*, § 39. — Strabon, XII, II (t. III, p. 10 de l'éd. de Leipzig).

⁶ Diodore, fragm. I. XXXIV (t. VI, p. 207, 208).

⁷ *Besonderer Theil*, § 40, init. - Cf. Am. Thierry, Ire partie, chap. II.

⁸ Dyteut, fils d'Adiatorix ; il était contemporain de Strabon. (Voyez t. III, p. 42.) Nous avons vu que Ma est la même que Cybèle.

⁹ VIII, XXXIX ; et Plutarque, *De mulierum virtute*.

¹⁰ Cf. A. Maury, *Hist. des rel. de la Gr. ant.*, III, p. 171-176 ; sur l'Artémis-Patroa de Galatie, voyez p. 165. Ce ne devait pas être la même que l'Artémis-Ma de Comane, puisque *sa prêtresse gardait une réclusion sévère et n'entretenait aucun rapport avec les hommes*, dit M. Maury, qui cite, à ce sujet, des écrits de Plutarque, tandis que Camma était mariée. Il ne faut pas, d'ailleurs, penser ici aux petites tétrarchies fictives de la Galatie romaine, qui ne comprenait pas ce canton.

Galatie dans le Pont, c'est-à-dire au premier siècle avant l'ère chrétienne. On voit aussi que la licence du culte de Diane pontique n'avait pas abâtardi les mœurs de toutes les femmes gauloises.

II. Guerres de Mithridate. - Enfin, après quatre-vingts ans d'une obscurité à peine interrompue par la guerre d'Aristonic, l'Asie Mineure redevient le théâtre de grands événements. Sans doute ici les faits qui concernent la Galatie disparaissent presque dans ces luttes terribles où, plus d'une fois, durant un quart de siècle, la puissance romaine se trouva tenue en échec. Néanmoins il n'est pas impossible de suivre, dans ses phases principales, l'histoire des Galates durant cette période, et leur rôle fut peut-être plus important que les historiens de Rome ne l'ont voulu dire, si l'on en juge par la manière dont, après la victoire, Pompée en usa avec un de leurs chefs.

Accoutumés depuis longtemps à se regarder comme les alliés de Rome, les Galates ne firent point difficulté de lui fournir des recrues, lorsque la guerre de Mithridate fut sur le point de commencer et qu'il s'agit de replacer sur leurs trônes Ariobarzane et Nicomède, dont l'expulsion avait été le signal de la lutte¹. La Phrygie en avait fourni de même ; les cités phrygiennes jouissaient, surtout depuis la défaite d'Antiochus, d'une sorte d'autonomie. Qu'elles fussent expressément affranchies de toute domination, par suite du traité de paix, comme l'avait été Antioche de Pisidie, ou qu'elles fussent soumises au tribut envers Pergame², il ne paraît pas qu'aucune d'elles ait passé, avec la Mysie et la Lydie, sous l'autorité directe des proconsuls. L'ancien roi de Pont, qui s'en était rendu maître, ne s'était donc pas constitué par là en état de guerre formelle contre les Romains, non plus que ceux-ci n'avaient envahi un royaume étranger, en contraignant le Pont à y renoncer, durant l'enfance de Mithridate³. Cependant ce dernier événement avait probablement amené le sénat à considérer la Phrygie comme une conquête, comme réunie, au moins implicitement, à la province d'Asie ; mais, pour la Galatie, la position était plus nette ; elle formait un État ou plutôt trois États distincts ; c'était bien à titre d'alliée qu'elle fournissait des soldats ; peut-être même n'étaient-ce que des volontaires.

Par suite de ces premières démonstrations, le glaive est tiré, la guerre se trouve engagée. En même temps qu'il fait appel, en Europe, aux Sarmates, aux Bastarnes et même aux *Cimbres*, c'est-à-dire aux Cimmériens du Danube, Mithridate cherche à entraîner les Galates vers sa cause⁴. Il ne paraît pas y avoir réussi d'abord. *Les généraux romains*, dit Appien, *réunirent les troupes de Bithynie, de Cappadoce, de Paphlagonie et de la Gaule asiatique*, outre les soldats que L. Cassius avait dans l'Asie romaine. Cassius s'établit entre la Bithynie et la Galatie⁵ ; Manius à l'entrée de la Bithynie, du côté du Pont, et Appius vers la Cappadoce, ayant chacun environ 40.000 hommes, s'il en faut croire Appien : j'incline fort à penser que ce chiffre représente plutôt celui de leurs forces réunies. Nicomède avait, en outre, selon le même récit, 50.000 fantassins et 6.000 cavaliers, mais Mithridate, qui disposait des aventuriers

¹ Appien, *De bello mithridatico*, XI.

² Voyez *supra*, XII, III.

³ Voyez Appien, XI-XII. - Cf. Saint Martin, art. *Mithridate*, dans la *Biographie universelle*.

⁴ Justin, XXXVIII, III.

⁵ Appien, XVII ; c'est-à-dire apparemment sur l'Orminius, ou peut-être sur les bords du Sangarius moyen, pour en commander le passage et garder ses communications avec les Galates.

circassiens, géorgiens et scythes, avait, dit-on, 40.000 chevaux et 250.000 fantassins.

Archélaüs remporta une victoire complète, dans le bassin de l'Amnias, sur les troupes de Nicomède¹, que Manius apparemment n'avait pas su appuyer. Les généraux romains, qui avaient commencé la guerre sous leur responsabilité², furent effrayés de ce mouvement, qui découvrait entièrement leur gauche, car l'armée bithynienne était anéantie ; ils le furent peut-être encore plus de la politique alors employée par Mithridate, qui renvoyait ses prisonniers sans rançon et avec des frais de voyage. Manius essaye de reculer ; il est atteint, défait, et perd 10,000 hommes, avec son camp. Il s'enfuit à Pergame, où Nicomède arrivait aussi en fugitif, n'osant, ne pouvant plus même défendre son royaume, ni se maintenir sur sa frontière à côté de Cassius, puisque celui-ci se repliait sur Apamée³. Mithridate prend alors possession de la Bithynie entière, de la Phrygie, de la Lycie et de la Pamphylie. Appius, dont les communications étaient, comme on le voit, coupées, voulut tenir dans Laodicée (Katakékauméné ?), et fut livré par les habitants⁴. Manius fut aussi fait captif et mis à mort ; Pergame et tous les pays de l'ouest tombèrent aux mains de Mithridate⁵ ; Nicomède avait fui jusqu'en Italie⁶.

Complètement isolés entre l'Asie conquise et bientôt compromise par le massacre des Romains⁷, le Pont lui-même et la Cappadoce, qui fut également soumise, même avant la campagne de Grèce⁸, les Galates n'auraient pu soutenir la cause romaine que par un très énergique dévouement. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir, sur le champ de bataille de Chéronée, où Archélaüs voulut tenir tête à Sylla, soit armée composée de Pontiques, de Thraces, de Bithyniens, de Cappadociens, de Phrygiens, de *Galates*, et de tous les autres peuples nouvellement soumis à l'empire de Mithridate, dit Appien⁹.

L'issue de la bataille ne fut point douteuse et dut laisser peu de confiance à Mithridate sur celle de la seconde expédition qu'il préparait, pour disputer encore ses conquêtes européennes. Ses succès ayant cessé, il craignit dès lors des défections, même en Asie. Accoutumés à la pensée qu'ils pouvaient tout par la crainte, les rois de ce continent ne savaient pas conserver longtemps une politique large et confiante. Aussi Mithridate, en même temps qu'il faisait les levées¹⁰ avec lesquelles Dorylaüs alla perdre la bataille d'Orchomène, se mettait en garde contre ses voisins les plus suspects, et, en cherchant à les contenir par des moyens terribles, il s'en fit des ennemis dangereux. Lui-même ou ses lieutenants, en effet, voulurent empêcher ainsi un soulèvement des Galates, qui avaient été amenés à son alliance par les événements plutôt que par leur volonté, et qui n'étaient pas compromis avec Rome autant que les Grecs d'Asie. D'ailleurs, ils n'entendaient pas être traités en sujets ; des symptômes

¹ Appien, *De bello mithridatico*, XVIII. – Strabon, XII, III.

² Appien, *De bello mithridatico*, XVII.

³ Appien, *De bello mithridatico*, XIX.

⁴ Appien, *De bello mithridatico*, XX.

⁵ Appien, *De bello mithridatico*, XXI.

⁶ Strabon, *ubi supra*.

⁷ Appien, *De bello mithridatico*, XXII, XXIII.

⁸ Plutarque, *Sulla*, XI.

⁹ Appien, *De bello mithid.*, XLI. — Plutarque, XVI-XIX.

¹⁰ Appien, *De bello mithid.*, XLVI. — Plutarque, XX.

d'opposition ne manifestaient¹, compliqués même, selon Plutarque, d'un projet d'assassinat².

Les tétrarques, à l'exception de trois, qui parvinrent à s'échapper³, leurs femmes, leurs enfants, ceux de leurs amis qui se trouvaient auprès d'eux et ceux qui se montraient indociles à l'autorité nouvelle furent massacrés, les uns dans des embuscades, les autres en une seule nuit, sous leur toit⁴. Le roi s'appropriâ leurs trésors et mit garnison dans les villes de Galatie, où il installa un satrape ; mais le soulèvement fut général, irrésistible, surtout dans la situation où se trouvait déjà Mithridate. Les paysans accoururent sous les ordres des tétrarques échappés à la mort ; toutes les garnisons furent chassées et poursuivies jusque hors du pays, et il ne resta au roi de Pont que les trésors enlevés⁵ ; ils pouvaient être considérables, mais il est bien douteux qu'on ait eu le temps de les mettre tous en sûreté. Les événements qui se précipitaient ne lui permirent d'ailleurs aucune revanche. Il dut signer la paix et évacuer toutes ses conquêtes.

Il crut avoir trouvé une occasion plus favorable, quand Sertorius, tenant occupées à l'extrémité de l'Europe les troupes du sénat, consentit à négocier avec lui. Appien⁶ prétend même que ce général promit à Mithridate l'Asie, la Bithynie, la Paphlagonie, la Cappadoce et la Galatie ; mais, selon Plutarque⁷, Sertorius, malgré l'avis de son sénat, lui refusa l'Asie romaine et lui permit seulement de s'emparer de la Bithynie et de la Cappadoce, ἔθνη βασιλευόμενα, récit qui s'accorde mieux avec le caractère du héros ; il est possible que Sertorius ait compris la Galatie parmi les pays alliés cédés au roi.

Mithridate n'eut pas le temps de tirer grand avantage de ce traité. Il put, il est vrai, avec des moyens militaires qui paraissaient plus stars que ceux des campagnes précédentes⁸, occuper de nouveau la Bithynie, où Nicomède venait de mourir sans enfants, léguant, dit-on, ses États à Rome ; mais il vint se heurter sans succès contre Cyzique, et là il se vit bloquer, devant la ville qu'il assiégeait, par Lucullus, qui, à la tête de cinq légions, réduisit les barbares à se nourrir de chair humaine⁹. Il est clair qu'il ne pouvait être maintenant question pour le roi de recruter des volontaires en Galatie. Durant les premiers temps du siège, un de ses lieutenants avait parcouru la Phrygie, soumis la Pisidie, l'Isaurie, la Cilicie. On ne sait s'il voulut prendre une revanche contre les Galates, mais, agresseur ou non, il fut attaqué au milieu de ses succès par le tétrarque tolistoboye Déjotar, qui, à la tête de ses Gaulois, le mit en déroute¹⁰.

Cet échec, en découvrant les frontières sud-ouest du Pont, contribua peut-être plus qu'on ne l'a pensé à faciliter la tâche de Lucullus, qui put tout à loisir conquérir la côte de l'Euxin. Il paraît aussi, d'après Memnon¹¹, que les troupes

¹ Appien, *De bello mithrid.*, XLVI.

² Plutarque, *De mul. virt.*

³ Il paraît donc qu'il y en avait encore douze.

⁴ Appien, *De bell. mithr.*, *ib supra*.

⁵ Appien, *De bell. mithr.*, *ib supra*.

⁶ Appien, *De Bell. mithr.*, LXIX.

⁷ Plutarque, *Sertorius*, XXIII.

⁸ *Mithridate*, dit la traduction d'Amyot, *quand ce vint à la seconde guerre, reséca toute pompe superflue de son armée..... au contraire fit forger des espées longues et fortes à la romaine, des boucliers pesants et massifs*, et il eut 120.000 hommes *ordennez et équippez ne plus ne moins qu'une bataille de Romains*.

⁹ Plutarque, *Lucullus*, XI.

¹⁰ Appien, *De bello mithridatico*, LXXV.

¹¹ Memnon, *Ap. Phot.*, p. 235.

galates rejoignirent l'armée romaine et se firent remarquer à la poursuite de l'ennemi, lorsqu'un sauve qui peut général se fit entendre dans les troupes de Mithridate, car on racontait à Héraclée que ce fut à ces Gaulois qu'échappa le roi, en laissant derrière lui un mulet chargé d'or et d'argent que se disputèrent les soldats.

Mais il restait d'autres Gaulois sur lesquels Mithridate comptait encore, même après ses désastres en Arménie, même après la dernière bataille par laquelle Pompée le rejeta vers le Bosphore cimmérien, même après que l'effroi causé par ses gigantesques projets et aussi les intrigues de quelques traîtres eurent commencé à semer la révolte parmi ses propres soldats. Il comptait alors encore, selon Appien¹, sur l'alliance des *Celtes* établis dans l'Europe orientale, pour se frayer le chemin de Rome, qu'ils avaient vue conquérir la Macédoine et s'établir dans les Alpes Juliennes.

Ils savaient que, sur eux prêt à se déborder,
Ce torrent, s'il l'entraîne, irait tout inonder,
Et vous les eussiez vus, prévenant ce ravage,
Guider dans l'Italie et suivre son passage.

Mais le plus grand roi de l'Orient, plus grand encore depuis sa défaite, fut arrêté par la révolte de Pharnace. Quand Mithridate ne vit plus de refuge que dans la mort, ce fut, dit-on, le Gaulois Bituit, le chef de ses troupes celtes, qu'il chargea de lui ôter la vie². La guerre était terminée, et Pompée pouvait, à son gré, disposer de l'Asie Mineure.

III. Règne de Déjotar. César en Asie Mineure. — Les services de Déjotar ne furent pas mis en oubli, et l'étendue des États que Pompée lui donna, tandis qu'il ne laissait à Pharnace que le royaume du Bosphore, prouve qu'il le considérait comme un des plus utiles appuis de la puissance romaine en Asie Mineure. Appien dit seulement, il est vrai, qu'il l'établit, avec quelques autres, comme tétrarque en Gallo-Grèce³ ; mais Strabon, dont le grand-père pouvait avoir vu de ses yeux l'état de choses que je vais décrire, est un garant bien plus sir et bien plus précis.

D'abord il est certain, par son témoignage, que Déjotar eut la haute main sur toute la Galatie : *Εἶτα εἰς ἓνα (ἡγεμόνα) ἤκεν ἡ δυναστεία, εἰς Δηϊόταρον*⁴. Son assertion serait d'ailleurs confirmée, s'il en était besoin, et, en tous cas, elle est expliquée et conciliée avec celle d'Appien par l'auteur du *De bello alexandrino*, qui dit de Déjotar⁵ : *Tetrarches Gallo-Græciæ tunc quidem pene totius, quod ei neque legibus neque moribus concessum esse ceteri tetrarchæ contendebant.* L'anonyme latin ajoute, *Sine dubio autem rex Armeniæ minoris ab senatu appellatus*, et il ne dit pas assez, car voici comment Strabon décrit les possessions de Déjotar, en dehors de la Galatie, telles que Pompée les régla.

Une partie de la Gadilonite, pays maritime situé à droite du fleuve Halys, appartient à la cité d'Amisus ; une autre partie fut donnée par le conquérant à

¹ Appien, *De bello mithr.*, CVIII, CIX.

² Appien, *De bello mithr.*, CXI.

³ Appien, *De bello mithr.*, CXIV.

⁴ Strabon, XII, v.

⁵ *De bello al.*, LXVII. — Strabon dit ailleurs, nous l'avons vu, que Pompée donna quelques cités aux descendants de Pylamène, *comme les Gaulois à leurs tétrarques.*

Déjotar, aussi bien que les environs de Pharnacée et de Trébizonde, jusqu'à la Colchide et à la petite Arménie (l'Arménie en deçà de l'Euphrate), avec le titre de roi¹ ; la petite Arménie était séparée de Pharnacée et de Trébizonde par les Tibariéniens et les Chaldéens², gouvernés, au temps du géographe, par la veuve de Polémon³, et devant, en conséquence, représenter ce qu'on a nommé le *Pont polémoniaque*, celui que Ptolémée⁴ met à l'est des bouches du Thermodon ; il comprenait, sous l'empire, Zela et Néocésarée, avec beaucoup d'autres villes moins connues, tandis que le Pont galatique de Ptolémée, c'est-à-dire la partie du Pont qui fut temporairement rattachée à la Galatie, comprenait la plaine de Phanagorée, Thémiscyre, Amasée, Comane du Pont, etc.⁵ Le royaume de Zela, auquel Pompée ajouta la Kalupène et la Kamisène, voisines de la petite Arménie et de la Laviniasène, se trouvait au sud du Pont galatique⁶. Comane, nous l'avons vu, était administrée par le prêtre de la déesse⁷.

La puissance de Déjotar était trop étendue pour être solide ; et d'ailleurs, outre la prise qu'elle offrait aux accidents ordinaires de la politique, outre le peu de cohésion entre les diverses parties du nouvel État, Déjotar avait le malheur de vivre à une époque où les guerres civiles de Rome allaient exposer ses alliés, même sans imprudence de leur part, à la colère du vainqueur. Déjotar avait acquis, s'il en faut croire Cicéron⁸, une renommée assez rare de moralité et de sagesse ; il avait reçu du sénat et des généraux qu'il avait assistés en différentes occasions de nombreux témoignages d'estime⁹ ; il s'était fait enfin une position aussi flatteuse qu'elle pouvait l'être au temps

Où, parmi tous les rois, *nul* n'était assez vain

Pour prétendre égal un citoyen romain ;

mais la lutte éclatait entre César et Pompée. Or Pompée était le bienfaiteur de Déjotar, son hôte, son ami¹⁰ ; il avait pour lui le sénat et les consuls. Des sentiments de reconnaissance envers ce général et envers le sénat même¹¹, l'habitude de l'obéissance envers les pouvoirs publics de Rome¹², enfin la position géographique des deux partis, pendant les campagnes d'Espagne et de Pharsale, lui imposaient en quelque sorte la nécessité de se déclarer contre César. Il hésita cependant, et il ne se décida que sur un message personnel dé

¹ Strabon, t. III, p. 23 (éd. Tauchnitz). — Pompée fonda Nicopolis dans la petite Arménie et colonisa Eupatoria, sous le nom de *Magnopolis*. (Appien, *De bello Mithr.*, CXV.)

² Strabon, p. 35.

³ Strabon, p. 38.

⁴ Ptolémée, V, VI, § 4 et 10.

⁵ Ptolémée, V, VI, § 3 et 9.

⁶ Strabon, p. 45.

⁷ Quelques années après, on voit chez les Trocmes la royauté éphémère d'un certain Brogitar, *φιλορωμαιον*, comme il s'appelle sur sa monnaie, aux types du Jupiter de Tavia et de la couronne de chêne. Aux monogrammes de Tavia et des Trocmes, la pièce joint l'initiale de Pessinonte. (De Luynes, *Revue numismatique*, tome X, 1845.)

⁸ *Pro rege Dejotaro*, IX.

⁹ *Pro rege Dejotaro*, XIII, XIV.

¹⁰ *Ad eum igitur rex Dejotarus venit... quocum erat non hospitio solum, verum etiam familiaritate conjunctus.* (*Pro rege Dejotaro*, V.)

¹¹ *Is rex quem senatus hoc nomine sæpe honorificentissimis decretis appellavisset.* (*Pro rege Dejotaro*, III.)

¹² *Quique illum ordinem ab adolescentia gravissimum sanctissimumque duxisset.* (*Pro rege Dejotaro*, III.) *Qui senatui parere didicisset.* (*ibid.*, V.)

Pompée¹ ; mais enfin il voulut faire preuve de zèle, et, quoique âgé, il amena lui-même au camp pompéien des troupes assez nombreuses², lorsque déjà la cause de Pompée se trouvait gravement compromise³.

Du reste, il ne s'attacha pas bien résolument au parti républicain. Après la bataille de Pharsale, il rentra chez lui, tandis que son petit-fils Castor cherchait à faire naître ou à entretenir de nouvelles espérances de succès⁴. Bien peu de temps après, durant la guerre d'Alexandrie, Déjotar fit parvenir plus d'une fois à Éphèse de l'argent pour César, qui cependant l'avait contraint de partager la petite Arménie avec Ariobarzane⁵ ; au dernier envoi, il lui fallut vendre des meubles et des domaines pour se procurer ces fonds⁶.

Quant à cette guerre d'Asie à laquelle il prit une part plus active du côté de César, il faut convenir qu'elle était sienne, et que, sur ce point, il ne lui était pas dû une bien vive reconnaissance. Pharnace, en effet, voyant les Romains occupés à se déchirer entre eux, avait espéré recouvrer l'héritage de son père, et, quoiqu'il se fût décidé ou préparé un peu tard, il ne voulut pas renoncer à cette espérance. Il s'empara d'abord de la Colchide, ce qui contribua peut-être notablement à retarder son arrivée sur le théâtre des conquêtes de Pompée ; mais enfin il parut en Asie Mineure et tomba sur la petite Arménie et la Cappadoce⁷.

En apprenant cette invasion dans ses nouveaux États, Déjotar écrit à Domitius Calvinus qu'il ne peut plus suffire aux envois demandés, tant qu'on ne l'aura pas débarrassé de cet ennemi⁸. Domitius avait trois légions, mais César, de son côté, demandait un prompt secours ; il lui en détache deux, et marche résolument avec la troisième à la recherche de Pharnace. Il est d'ailleurs rejoint⁹ par deux légions de Déjotar, organisées à la romaine, et, à Comane, par des troupes mandées du Pont et de la Cilicie. Il entame aussi des négociations avec Pharnace¹⁰, mais elles n'eurent point de suite, parce que ce prince demandait la petite Arménie, que Domitius n'avait ni la volonté ni le pouvoir de lui céder ; ou, du moins, elles n'eurent pour effet que de retenir momentanément Domitius dans son camp, près de Nicopolis, et de faire ainsi manquer une embuscade préparée par Pharnace¹¹. La bataille se livra donc dans le voisinage de cette ville. Le centre de l'armée de Domitius était formé par les deux légions galates, mais elles soutinrent à peine le premier choc, et Pharnace demeura pleinement victorieux. Domitius se retira dans la province romaine ; le fils de Mithridate devint maître de tout le Pont¹².

Il est à peine besoin de rappeler que, vainqueur des troupes alexandrines, César fut bientôt arrivé en Asie Mineure. Déjotar vint le trouver, pour lui présenter ses excuses de ce qu'il avait paru dans le camp de Pompée : *Neque enim se judicem*

¹ *Usque eo se tenuit quoad a Cn. Pompeio ad eum legati literæque venerunt.* (Pro rege Dejotaro, IV.)

² Cicéron, *Pro rege Dej.*, III.

³ *Postremo vent ut ad fugientem, non ut ad insequentem.* (Pro rege Dej., V.)

⁴ *Pro rege Dej.*, V, X.

⁵ Dion Cassius, XLI, LXIII.

⁶ Cicéron, *Pro rege Dej.*, V, IX. — Cf. *De Bello alex.*, XXXIV.

⁷ *De Bello alex.*, XXXIV. — Dion Cassius, XLII, XLV.

⁸ *De Bello alex.*, XXXIV.

⁹ *De Bello alex.*, XXXIV.

¹⁰ *De Bello alex.*, XXXV.

¹¹ *De Bello alex.*, XXXVI, XXXVII.

¹² *De Bello alex.*, XXXVII à XLI. — Dion Cassius, XLII, XLVI.

debuisset esse controversiarum populi romani, sed *parere præsentibus imperiis*¹. Il devait savoir d'ailleurs qu'au ressentiment possible de César se joignaient les sollicitations des autres tétrarques, qui se plaignaient de ce que, contre toutes les lois et tous les usages, l'héritier de la royauté tolistoboye eût étendu son pouvoir sur leurs États, par la volonté de Pompée². César ajourna sa décision jusqu'après la victoire : ce n'était pas l'ajourner pour longtemps. Cependant il rendit à Déjotar les insignes royaux, qu'il avait déposés, mais que ses rivaux ne lui contestaient pas pour la petite Arménie³ ; il lui emprunta une légion et de la cavalerie pour cette journée, où, dit Florus (IV, II), l'ennemi fut vaincu avant d'être vu ; cette fois, comme de coutume, l'hyperbole du rhéteur en dit moins que l'exposé du grand capitaine. Le combat fut livré à Zela, lieu rendu fameux par la victoire de Mithridate sur Triarius⁴ ; l'armée de Pharnace y fut anéantie⁵, et le prince, fugitif avec un millier de cavaliers, alla périr dans son royaume du Bosphore par la révolte d'un de ses lieutenants⁶.

Aussitôt après sa victoire, César renvoya ses auxiliaires galates⁷. Il respecta en partie les attributions de territoire faites par Pompée⁸, bien que les titulaires se fussent montrés fidèles à leur bienfaiteur ; et, si le royaume de Zela ne subsista pas tel qu'il avait été créé, si le prêtre de Comane (changé lui-même par César⁹) et Atéporix, issu d'une famille de tétrarques gaulois, en eurent une partie¹⁰, il ne paraît pas que ce démembrement appartienne au passage même de César. Mais Déjotar perdit une grande partie de sa puissance. César lui enleva l'autorité suprême en Galatie, tout en lui laissant le titre royal pour lui-même et pour son fils¹¹ ; mais il ne donna point aux divers tétrarques l'autonomie pure et simple. Il attribua, soit la suzeraineté sur eux, soit une portion du pays, à Mithridate le Pergaménien¹², qui passait pour fils du grand Mithridate, et qu'il fit aussi roi du Bosphore. Mais, quand M. Contzen ajoute¹³ que César enleva à Déjotar ses possessions d'Arménie, il oublie que, selon Dion Cassius, dans le passage même qui figure parmi ses autorités (XLI, LXIII), César la partagea de nouveau, après la fuite de Pharnace, entre Ariobarzane et le prince galate ; il est donc visible que l'auteur allemand a confondu la partie et le tout.

Ce fut pour se venger de cette restriction de ses domaines que Déjotar, au dire de son petit-fils Castor, trama un complot contre la vie de César, pendant le passage de celui-ci en Galatie¹⁴. Le dictateur semble avoir tenu un compte médiocre de cette accusation. Il écouta le plaidoyer de Cicéron, puis ajourna après la guerre des Parthes, c'est-à-dire indéfiniment, l'éclaircissement de cette

¹ *De bello alex.*, LXVII.

² *De bello alex.*, LXVII.

³ *De bello alex.*, LXVIII.

⁴ *De bello alex.*, LXXII.

⁵ *De bello alex.*, LXXIV-LXXVI. L'auteur semble avoir été témoin oculaire. (Voyez LXXIV.) — Dion Cassius, XLII, XLVII. — Appien, *De Bello mithridatico*, CXX.

⁶ Dion Cassius, XLII, XLVII ; cf. XLVI. — Appien, *ubi supra*.

⁷ *De Bello alex.*, LXXVII.

⁸ Appien, *De Bello mithr.*, CXXI.

⁹ *De Bello alex.*, LXVI.

¹⁰ Strabon, t. III, p. 44. Ce dernier État ne fut que viager.

¹¹ Cicéron, *Pro rege Dej.*, IX.

¹² *Tetrarchiam Gallo-græcorum*, dit l'auteur de la *Guerre d'Alexandrie* (LXXVIII) ; *Τετραρχίαν τε ἐν Γαλατία καὶ βασιλείας ὄνομα*, dit Dion Cassius (XLII, XLVII). — Wernsdorf fait observer qu'il était, par sa mère, issu des tétrarques gaulois.

¹³ § 42, *sub init.*

¹⁴ Voyez Cicéron, *Pro rege Dej.*, VI, VII, X.

affaire ou de cette intrigue¹ ; mais Déjotar se vengea cruellement sur sa propre famille. On ne peut guère, en effet, douter que cette dénonciation n'ait été la première cause des scènes affreuses brièvement racontées par Strabon : Déjotar fit périr dans Gorbius, résidence du jeune Castor, le père de celui-ci, c'est-à-dire Saocondat, son propre gendre ; et la mère de Castor, la fille du roi gaulois, fut aussi enveloppée dans cette catastrophe². Cet événement fut sans doute postérieur à la mort de César ; Déjotar reprenait en ce moment sa puissance perdue, qu'Antoine lui rendit ou lui confirma en vertu des volontés, fort complaisantes, comme on sait, du dictateur défunt³ ; le Pergaménien était mort.

La guerre civile recommença, et Déjotar, après quelques hésitations encore, après avoir repoussé les demandes de Cassius⁴, se laissa entraîner vers la cause républicaine par les instances de Brutus et la domination temporaire que ce parti exerça en Orient. Mais il était maintenant trop âgé pour combattre lui-même. Il envoya à la tête de son contingent son secrétaire, Amyntas, qui passa aux triumvirs entre les deux batailles de Philippes, bien qu'il eût pris part au premier combat dans l'aile victorieuse que commandait Brutus. La défection d'un corps aussi considérable contribua, dit-on, à décider chez Brutus la fatale résolution de livrer un engagement général, et put contribuer à en assurer l'issue⁵. Elle mérita au traître l'amitié du vainqueur.

IV. L'héritage de Déjotar. Règne d'Amyntas. — C'est à cette époque, à ce qu'il semble, que Déjotar mourut, et sans héritier direct, car son fils l'avait précédé⁶. Un certain Castor lui succéda en Galatie⁷, et, si rien, dans le texte de Dion Cassius, ne donne à penser qu'il l'ait partagée avec Amyntas, comme le dit l'auteur des *Migrations des Celtes*⁸, la chose n'est pas invraisemblable : la conduite d'Amyntas à Philippes ne devait pas attendre longtemps une récompense des triumvirs. Ce qui est certain, c'est que, peu d'années après, il contribuait à accabler Sextus Pompée⁹, et que, déjà maître d'un petit État, il reçut d'Antoine, à cette occasion, une portion de la Pamphylie et de la Lycaonie¹⁰, où il posséda, dit Strabon, plus de trois cents troupeaux¹¹. Antoine le déclara en même temps prince des Galates¹².

¹ Voyez Contzen, § 42, *sub init.*

² Strabon, XII, v.

³ Voyez Contzen, § 42, *sub init.* Il cite la deuxième Philippique.

⁴ Dion Cassius, XLVII, xxiv. — Contzen, *ubi supra*.

⁵ Dion Cassius, XLVII, XLVIII. — Contzen, *ubi supra*. — Wernsdorf, ch. IV, § 25. Cet écrivain fait monter, d'après Appien, le corps galate à 5.000 cavaliers et une division d'infanterie.

⁶ Contzen, *ubi supra*.

⁷ Dion Cassius, XLVIII, xxxii.

⁸ *Ubi supra*. — Wernsdorf le conjecture aussi d'après Strabon, mais dit avoir lu dans Appien qu'Antoine le fit roi de Pisidie (§ 26).

⁹ Appien, *De bell. civ.*, V, CXXXVII, CXL-CXLI.

¹⁰ Dion Cassius, XLIX, xxxii.

¹¹ Strabon, t. III, p. 58. C'est là que se trouvaient la ville d'Iconium et les lacs Coralis et Trogilis. — Cf. Dion Cassius, *ubi supra*.

¹² Dion Cassius, *ubi supra*. — Il existe des pièces d'Amyntas en grand nombre, provenant, pour la plupart, de découvertes assez récentes. Celles que l'on connaissait depuis longtemps portaient le nom du roi et des images de divinités grecques, Hercule, Artémis, Hermès. Quant aux tétradrachmes de ce prince, trouvés en Asie, vers le milieu de ce siècle, M. de Luynes fait observer qu'ils ont une ressemblance frappante avec ceux de Sidé, sur la côte de Pamphylie, qui pourtant ne fut pas cédée au roi des Galates, et, trouvant sur une de ces pièces le chiffre I B (de l'ère césarienne d'Antioche), c'est-à-dire l'an 36 avant notre ère, il en conclut que c'est là une médaille commémorative de l'avènement d'Amyntas, demandée par lui aux artistes de Sidé, lorsqu'il vint

Que devenait son prédécesseur ou collègue, et qui était-il ? Était-ce le Castor de Phanagorée, récompensé de sa révolte contre Mithridate par le titre d'*ami des Romains* ? Était-ce le Castor, père de Déjotar-Philadelphie, qui fut le dernier roi de la haute Paphlagonie et qui eut Sangra pour capitale¹ ? Qu, comme le pense Contzen, ce dernier était-il le descendant du Déjotar galate ? Nous n'avons aucun moyen de le savoir avec certitude. Cependant, comme Strabon nous dit que la haute Paphlagonie fut annexée par les Romains après l'extinction de la famille des anciens rois, et comme Cicéron assure que le gendre de Déjotar était d'une famille obscure, ou pourrait penser que le Castor de Sangra était bien le descendant de Pylamène, qu'il avait épousé une autre fille de Déjotar, dont son fils porta le nom, et qu'il succéda momentanément à son beau-père en Galatie. Qui sait si la rivalité des deux branches n'explique pas l'accusation portée par l'autre Castor ? Wernsdorf (ch. IV, § 26) est d'avis que le successeur de Déjotar était son petit-fils, quoique Dion Cassius l'appelle *un certain Castor*, et qu'il était le père du Déjotar dernier roi de Paphlagonie.

Un autre dynaste gaulois eut, vers cette époque, une fin tragique. Adiatorix, fils du tétrarque Domnéclee, avait reçu d'Antoine, peu avant la bataille d'Actium, une partie de la ville d'Héraclée, le reste formant une colonie romaine. Il attaqua de nuit cette dernière et fit un grand carnage des habitants ; mais, après la victoire d'Octave, il ne lui servit de rien d'alléguer une commission, vraie ou prétendue, d'Antoine ; il fut traîné en triomphe et mis à mort avec l'un de ses fils². L'ordre portait d'exécuter l'aîné ; mais le second, s'étant présenté aux bourreaux pour sauver la vie de son frère, l'emporta après un long débat, ses parents l'ayant ainsi prononcé, pour que l'aîné, Dytuit, pût être le soutien de sa mère et de son plus jeune frère. Octave, ému à ce récit, mais ne pouvant rendre la vie aux morts, chercha à compenser par des bienfaits la rigueur de sa sentence, et fit de Dytuit un roi-prêtre de Comane³.

Amyntas, devenu roi, chercha à étendre ses États dans le midi, où il avait déjà des possessions importantes ; et il put le faire aussi bien sous Octave que sous Antoine, car on ne peut douter qu'il n'ait su changer à temps d'amitié. Il devint maître d'Isaura et de Derbé, ville située sur la frontière de l'Isaurie et de la Cappadoce⁴, et qu'il enleva à un certain Derbète ; pour Isaura, il la reçut des Romains⁵. Il fit d'Isaura sa capitale, et disposa de tout à son gré dans l'ancienne Isaurie. Il était maître aussi d'Antioche de Pisidie et de tout ce canton jusqu'à l'Apolloniade⁶, c'est-à-dire jusqu'au territoire d'Apollonie, près d'Apamée Kibotos. Quelques districts de la Parorée (versant du Taurus) lui appartenaient encore. Mais, comme des Ciliciens et des Pisidiens descendaient du Taurus pour faire des courses dans ses domaines de Phrygie et de Cilicie, il résolut d'en finir avec eux et s'empara de plusieurs places considérées jusque-là comme imprenables, entre autres de Cremna⁷ ; mais il n'osa attaquer Sandale, située entre cette ville et

recevoir du triumvir la souveraineté d'une partie de la Pamphylie. (*Revue de numismatique*, tome X, pages 253-965.)

¹ Strabon, t. III, p. 49.

² Strabon, t. III, p. 17.

³ Strabon, t. III, p. 42-43.

⁴ Dans l'Antiochienne, au sud-ouest de la Lycaonie (Ptolémée, V, VI, § 16-17) — Nous verrons bientôt que le Pont galatique et la petite Arménie étaient probablement détachés alors de la Galatie.

⁵ Strabon, t. III, p. 59 (édition Tauchnitz).

⁶ Strabon, t. III, p. 59-60.

⁷ En Pisidie, aussi bien que Selgé, Pednelissus, Sagalassus, Sinda et Termesse (Strabon, t. III, p. 61). - Pour Pednelissus et Selgé, voyez Schönborn, Beiträge Zur Geographie Kleinasien, p. 90-94.

Sagalassus¹. Il commença aussi la conquête de l'Omonadée, en Cilicie ; c'était une vallée fertile, située au milieu des escarpements du Taurus², près du territoire de Seigé, en Pisidie³, et dont les habitants, protégés par leur forteresse naturelle, étaient d'infatigables pillards⁴. Leur chef fut tué, mais sa veuve le vengea⁵ en faisant tomber Amyntas dans un piège : il fut pris, et les Omonades le mirent à mort. Il fut le dernier prince de la Galatie autonome ; mais on peut dire que, de son temps, l'histoire de la Galatie romaine avait commencé déjà.

— Ptolémée V, LIII-LXXVI. — Strabon, t. III, p. 62-63. — Cremna est à l'ouest de Pednelissus, un peu au nord-est de Selgé, selon Ptolémée (V, v, § 8).

¹ Strabon, t. III, p. 60.

² Strabon, t. III, p. 59-60.

³ Strabon, t. III, p. 61.

⁴ Strabon, t. III, p. 60-61.

⁵ Strabon, t. III, p. 59-60.

CHAPITRE XIV. — LA PROVINCE DE GALATIE.

I. Formation de la province. Son étendue. — A la mort d'Amyntas, dit Dion Cassius (LIII, xxvi), Auguste ne confia point son royaume à ses enfants, mais en fit une province romaine. Ainsi la Galatie, avec la Lycaonie, eut un gouverneur romain ; les contrées de la Pamphylie qu'Amyntas avait possédées furent rendues à leur autonomie (τὸ ἰδίῳ νόμῳ). Strabon nous apprend, de son côté, que Sagalassus était déjà, de son temps, sous le même gouverneur romain que tout le royaume d'Amyntas¹. Dès l'origine donc, la province de Galatie eut des limites bien différentes de celles du pays galate proprement dit. C'était peut-être la même politique qui, dans la Gaule européenne, minait les nationalités indigènes, en créant une Aquitaine et une Belgique de convention.

Quatre-vingts ans plus tard, Pline (V, xlii), décrivant cette province, la représente comme occupant d'abord une grande partie de la Phrygie (territoire des Tolistoboyes, des Votures et des Ambitues), avec Gordium, l'antique capitale du pays. Il la limite, à l'est et au nord, par la Cappadoce, prise, comme on le voit, dans le sens primitif, c'est-à-dire comprenant le Pont, mais dans laquelle il étend le territoire des Galates eux-mêmes (Tectosages et Teutobodiaques)², plaçant les Trocmes en Paphlagonie et en Méonie : tout cela est assez confus, car les Trocmes étaient entre le Pont et les Tectosages. Enfin il ajoute que la Galatie va, au sud, jusqu'à la Cabalie, en Pamphylie, *exclusivement*³, jusqu'à la Myliade de Baris et au territoire de Cyllante et d'Oroanda, en Pisidie. Elle touche aussi, dit-il, à la partie de la Lycaonie que l'on appelle l'*Obigene* ; ce qui donne à penser qu'Amyntas n'avait jamais possédé la Lycaonie tout entière, et confirme ainsi le double témoignage de Strabon et de Dion Cassius. Pline conserve à la Phrygie Cotyœum, Midæum, Célènes (Apamée)⁴ ; à la Lycaonie, qui dépendait de la province d'Asie, Philomelium, Thymbrée, Peltæ ; tandis qu'Iconium est dans la tétrarchie lycaonienne⁵, c'est-à-dire apparemment que ce district était laissé à la Galatie. De Cibyra, dépendaient, dans l'ordre judiciaire, Hiérapolis et Themisonium ; de Synnada, dépendaient la Lycaonie non galatique et la Phrygie septentrionale ; il y avait à Apamée un autre *conventus juridicus*⁶ ; ces détails peuvent servir à déterminer les frontières de la Galatie impériale. Quant au Gallus, que Pline comprend dans la Galatie, mais qu'il distingue du Sangarius, comme il prétend que les Galles de Cybèle en tiraient leur nom⁷, il est à croire qu'il veut parler du Sangarius de Pessinonte. Le véritable Gallus est au nord-ouest de Dorylée, et ne peut, en aucun cas, être compris dans la Galatie de Pline.

Cet écrivain, en nommant les trois *oppida*, Ancyre chez les Tectosages, Pessinonte chez les Tolistoboyes, et Tavium chez les Trocmes, ajoute que la

¹ T. III, p. 60 de l'édition Tauchnitz.

² Ces derniers étaient apparemment une tribu germanique.

³ *Attingit Galatia et Pamphylia Cabaliam*. L'Oroanda dont Pline va parler ne saurait être celle dont parle Tite-Live ; ce n'est pas certes Œnoanda, qui faisait jadis partie de la Cibyrique et se trouvait au sud de la Cabalie. Il faut plutôt, avec Hamilton, la chercher au bord du lac Hoïran (II, 359). On serait là en Pisidie, entre Antioche et Sagalassus. (Voyez Pline, V, xxiv.)

⁴ V, xli ; cf. xxix.

⁵ V, xxv.

⁶ V, xxix ; cf. xxviii.

⁷ Pline, V, xlii.

Galatie comprend cent quatre-vingt-quinze peuples ou tétrarchies¹, c'est-à-dire cent quatre-vingt-quinze cantons, car des tétrarchies comme celles-là ne rappellent pas plus les douze tétrarques indépendants que nos baillis royaux du XVIIe siècle ne rappellent ceux du XIIIe. Pline nomme quelques-uns de ces peuples, et le P. Hardouin, son annotateur, croit reconnaître quelquefois, sous les noms qu'il transcrit, ceux de localités d'Isaurie, de Pisidie et même de Lycie intérieure ; mais on voit par là qu'il attribue au mot *attingit*, cité plus haut, un sens trop étendu. Il semble, d'après le texte de Pline, que, de son temps, Iconium (Konieh), Isaura, Antioche-Césarée, Oroanda et Sagalassus, n'appartenaient pas à la province de Galatie², bien qu'il y comprenne Séleucie et Lystre, l'une pisidienne, l'autre isaurienne ; elle aurait donc été restreinte au sud depuis le temps de Strabon.

Au siècle suivant, Ptolémée distingue aussi de la Galatie le Pont galatique³, ainsi que l'Arménie mineure⁴, la Lycaonie⁵, la Pisidie⁶, la Pamphylie, même intérieure⁷, la Cabalie⁸, la Phrygie pisidique⁹ et la Cilicie-Trachée¹⁰ ; mais il ne la borne point, tant s'en faut, au territoire des trois peuples Gaulois. Il lui donne en effet pour frontières : à l'est, la Cappadoce ; au sud, la *Pamphylie* ; à l'ouest, l'Asie et la Bithynie¹¹, et, au nord, le Pont et la Paphlagonie¹². Après avoir énuméré les villes des Tolistoboyes, des Tectosages et des Trocmes, il désigne comme *limitrophes des Gaulois*, mais compris dans sa carte de Galatie, les Proserliménites¹³, avec les Byzènes et une partie de la Lycaonie¹⁴. Ce dernier mot me fait penser qu'il y a, dans le premier, une faute de copiste et qu'il faut lire *Proslimnites*, c'est-à-dire *riverains* du lac Tatta. Dans la dernière division, Ptolémée comprend Laodicée Katakekauméné ; puis il nomme une partie de la Pisidie¹⁵, avec Antioche et même Apollonie ; ici encore, comme en Lycaonie, on retrouve des domaines d'Amyntas ; ainsi la restriction que Pline avait laissé entendre se trouve effacée. La Lycaonie galatique de Ptolémée s'étend un peu au sud et bien à l'est de Laodicée. Enfin Lystre (en Lycaonie) et Isaura appartiennent également à la Galatie de Ptolémée. On en peut conclure que, sous le haut empire, ces limites n'ont pas subi de variations bien considérables. Néanmoins, comme Ptolémée comprend¹⁶ dans la carte de Pamphylie la Pisidie presque tout entière (une Antioche, Cormasa, Cremna, Pednelissus, Seigé), il est possible que, depuis le temps de Pline, la Galatie eût, à la fois, regagné au sud et perdu au sud-ouest.

Les monuments sont d'un faible secours touchant l'étendue et les variations de la Galatie impériale. Un petit nombre d'entre eux, sans toucher à aucun grand fait

¹ Pline, V, XLII.

² V, XXIII-XXIV et XLI ; cf. XXVIII.

³ Ptolémée, V, VI, § 3, 9.

⁴ Ptolémée, V, VII.

⁵ V, VI, § 6.

⁶ V, V, § 8.

⁷ V, V, § 7.

⁸ Voyez Ptolémée, livre V, chapitre V, § 6.

⁹ Ptolémée, V, V, § 4-5.

¹⁰ Ptolémée, V, V, § 3.

¹¹ Ptolémée, V, V, § 1.

¹² Ptolémée, V, IV, § 1, 5.

¹³ Ptolémée, V, IV, § 10.

¹⁴ Ptolémée, V, IV, § 10.

¹⁵ Ptolémée, V, IV, § 11.

¹⁶ Ptolémée, V, IV, § 12.

politique, mentionne des provinces ou des contrées en les distinguant de la Galatie ; mais ils procèdent par simple énumération, ou même se bornent à énoncer un nom de province. Ainsi l'on trouve dans le *Corpus inscriptionum græcarum* un procurateur de Tiberius Claudius et de Nero Claudius, pour la province galatique, honoré dans *Iconium* comme bienfaiteur par le peuple de cette cité¹, ce qui s'accorde avec les faits rappelés plus haut sur l'étendue de la Galatie au sud, dès les premiers temps de sa réunion à l'empire ; tandis qu'une inscription d'Eumenia² nous fait comprendre que cette ville était restée dans le proconsulat d'Asie. D'autre part, l'inscription en l'honneur de Cæsenius Gallius, citée dans le paragraphe sur la topographie et datée du temps de Vespasien, distingue de la Galatie, la Cappadoce, la Lycaonie et la Pisidie, en accord avec les passages de Pline, auteur contemporain, qui désignent comme en dehors de la province galatique la Cappadoce et la Lycaonie occidentale et en distinguent aussi la Pisidie ; chez lui, d'ailleurs, Iconium paraît rejetée hors des limites de la Galatie, ce que l'inscription de cette ville ne permettra pas sans peine d'accorder pour le temps de Claude, mais ce que celle de Meulk-Koi ne nie pas pour le règne de Vespasien. Deux inscriptions désignent le consulaire A. Julius Quadratus comme ayant été lieutenant en Cappadoce et propréteur de Lycie et de Pamphylie³. Vers la seconde moitié du second siècle, un Crescens a été procurateur de Phrygie⁴ ; un proconsul du nom de Tattius Titianus était, au temps de Septime Sévère, proconsul d'Asie, et l'Asie comprenait encore la Phrygie pisidique, puisqu'une ville de ce pays, Lacina (Iarisli), date de son proconsulat une inscription tracée en l'honneur de la famille impériale⁵. Dans les inscriptions latine du recueil d'Orelli et Henzen, on trouve⁶ un fonctionnaire ayant été (successivement peut-être) lieutenant impérial et propréteur de Galatie, de Pisidie, de Phrygie, de Lycie (ou Lycaonie : LYC.), d'Isaurie, de Paphlagonie, du Pont galatique, du Pont polémoniaque et de l'Armélie (mineure ?). Cette inscription, découverte par Hamikon à Antioche de Pisidie⁷, montre que les dénominations anciennes n'étaient pas oubliées. Elle ne prouverait peut être pas que les deux Ponts et la Paphlagonie aient fermé trois provinces sous le haut empire (auquel appartient ce texte, puisqu'il y est question de la XIIIe et de la XXIIe légion⁸) ; il serait donc un peu téméraire d'invoquer cette inscription, si l'on n'avait pas d'autre preuve pour montrer que la Pisidie et l'Isaurie étaient administrativement séparées du pays des Galates. Mais, si l'on rapproche de ces lignes une inscription de Cagliari⁹ en l'honneur d'un Cosconius Fronto, qui fut successivement *procurateur du vingtième* dans *le Pont et Bithynie*, le Pont intérieur (galatique) et Paphlagonie, l'Asie, la Lycie, la Phrygie, la Galatie et les Cyclades, il sera permis de penser que les subdivisions officielles furent plus souvent qu'on ne le pense conformes aux divisions historiques. Le Pont galatique se trouve ici joint à la haute Paphlagonie, mais en conservant son nom, comme

¹ *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 3991.

² *C. I. G.*, n° 3902 *b*. Décret de la province l'Asie en l'honneur du proconsul Paulus Fabius Maximus, proclamé dans les jeux augustaux et aussi dans les jeux césariens de la cité. M. Franz pense que c'est celui qui fut, consul l'an 11 avant Jésus-Christ.

³ *C. I. G.*, n° 3532, 3548. La Pamphylie restait donc en dehors de la Galatie, de même que la Cappadoce.

⁴ La date se conclut de son nom, M. Aurelius Crescens, puisqu'il est dit affranchi des empereurs, c'est-à-dire de Marc-Aurèle et de J. Verus. (Voyez n° 3888.)

⁵ *C. I. G.*, n° 3956.

⁶ *C. I. G.*, n° 6912.

⁷ Yalobatch, n° 178 de l'appendice.

⁸ *Leg[atus] leg[ionis] XIII cen [l.] geminæ*, et plus loin *Trib. leg. XXII primig.*

⁹ Henzen, 6940.

le Pont proprement dit était uni à la Bithynie et à la Paphlagonie maritime, comme la Phrygie gardait sa dénomination dans l'ordre civil, tout en formant deux circonscriptions judiciaires.

II. Le gouvernement impérial en Galatie. — Quelle fut, sous le haut empire, la condition politique de la Galatie ? C'est ce qu'il n'est pas difficile de déterminer. Dion Cassius, il est vrai, dans son tableau des provinces publiques et des provinces de l'empereur¹, ne nomme point la Galatie, dont il ne raconte l'annexion qu'un peu plus loin ; mais il vient de dire que les provinces faibles, pacifiques, non exposées à des mouvements hostiles, furent seules données au sénat, et il ajoute presque aussitôt que les provinces réunies postérieurement à ce partage furent dans le lot de l'empereur. Strabon, d'ailleurs, avait tranché la question, si toutefois c'en était une, et il l'avait fait avec l'autorité d'un contemporain, voisin du territoire dont il parle, quand, exposant, à la fin de son ouvrage², la géographie générale du monde romain, il énumère les provinces, consulaires ou prétoriennes, laissées par Auguste au peuple romain, et qu'il y comprend l'Asie en deçà de Malys et du Taurus, Sauf les Galates, les peuples qu'avait gouvernés Amyntas, la Bithynie et la Propontide. Quelques lignes plus loin, il dit que la part du sénat s'augmenta de ces deux dernières, et il ajoute : *τάς δ' ἄλλὰς ἐπαρχίας ἔχει Καῖσαρ*. La Galatie et le reste du royaume d'Amyntas étaient donc, depuis Auguste, au nombre des provinces du prince.

Dion Cassius explique très clairement en quoi consistait le gouvernement des provinces, tant sénatoriales qu'impériales, et il décrit ainsi l'administration de ces dernières, les seules qui doivent nous occuper ici : Le gouverneur, nommé par le prince, portait le titre de propréteur, quand même il eût été consul. Il avait l'épée et l'habit militaire, en signe de la juridiction qu'il exerçait sur les soldats, et il était accompagné de six licteurs ; mais il ne prenait les insignes de son pouvoir qu'en entrant dans son gouvernement, et le terme de son administration n'était point fixé d'avance. Ainsi, moins pressés de s'enrichir, les propréteurs pouvaient être moins habituellement pillards et trouver le temps d'exécuter des réformes utiles³. C'étaient ordinairement d'anciens préteurs, quelquefois d'anciens questeurs ou autres magistrats d'un rang moyen dans l'ordre sénatorial, les chevaliers étant plutôt réservés pour le commandement des forteresses. Des procurateurs, chargés de la levée des revenus du prince, étaient envoyés dans les provinces, et l'administration financière devait rester étrangère aux propréteurs. Gouverneurs et procurateurs reçurent, depuis Auguste, un traitement fixe, et ne *durent* rien toucher de plus, sans l'ordre du pouvoir central ; lorsqu'ils recevaient un successeur, ils devaient quitter la province dans un délai de trois mois⁴.

Pour ce qui concerne la Galatie au point de vue militaire, une inscription funéraire du recueil de MM. Lebas et Waddington nous signale la présence, à Ancyre, de la légion *prima adjutrix*⁵, et M. Texier en donne une autre, tracée par

¹ Dion Cassius, LIII, XII.

² Strabon, t. III, p. 502-503.

³ Voyez, dans le *Voyage en Chine*, par M. Huc, les fâcheux effets qu'a produits dans ce pays le système des mutations à époques fixes et rapprochées.

⁴ Dion Cassius, LIII, XII, IV. — Suétone, *Auguste*, XLVII.

⁵ C. I. G., n° 1796. L'abbé Belley, dans son *Mém. sur Ancyre* (*Acad. des Inscriptions*, anc. série, t. XXXVII), dit sur ce sujet : *Ancyre avait une garnison romaine, représentée par l'aigle légionnaire, au milieu de deux enseignes militaires, sur les médailles frappées en l'honneur de Septime Sévère, de Julia Domna et de Caracalla.*

la légion Macédonienne Auguste¹ en l'honneur d'Hadrien. M. Cavedoni a fait observer, d'après un passage de Suétone (in *Vespasien*), que, du temps de Vespasien et à cause d'incursions de barbares, un ordre impérial réunit temporairement la Cappadoce et la Galatie, et qu'il y plaça un consulaire avec des légions².

M. Schœnemann, dans sa docte dissertation *de Bithynia et Ponto, provincia romana*³, décrit, à son rang, l'administration de la Bithynie, quand elle fut passée, au temps d'Hadrien, sous la domination exclusive du prince, et il trouve là peu de détails nouveaux ; mais, grâce à la mission temporaire que Pline le jeune avait exercée un peu auparavant dans ce pays, comme délégué extraordinaire de Trajan, il a pu tirer de leur correspondance beaucoup de renseignements pour éclairer les détails de cette administration, à laquelle, sauf le mérite et la probité du personnage, nous pouvons assimiler, en thèse générale, le gouvernement des propréteurs. Nous le voyons exercer sur l'administration, même municipale, une surveillance active, utile peut-être dans certaines conjonctures, comme celles qui avaient amené sa mission, mais passablement minutieuse ; il ne lui manque qu'un Tocqueville pour revêtir l'aspect d'un intendant de l'ancien régime. Choix des sénateurs (échevins et capitouls), condition d'entrée dans ces diminutifs de sénats⁴, droit de faire des largesses au peuple, vérification détaillée et rigoureuse des comptes municipaux⁵, édifices à réparer ou à construire, tout est de son ressort⁶. . . en apparence, bien entendu, car, sur ces graves matières, il en réfère à chaque instant à Rome⁷ ; quand il s'agit de créer une compagnie de pompiers, l'autorité centrale décide en dernier ressort que, vu les désordres qui pourraient s'ensuivre, l'initiative locale ne doit pas aller jusque-là⁸. Le gouverneur avait aussi à présider la cour impériale (*conventus juridicus*), à juger les causes des provinciaux, à sévir contre les soldats dont il disposait⁹. Les employés qui figurent dans cette correspondance sont un conseiller et des *contubernales* (peut-être à titre officieux), un préfet de la côte du Pont, qu'on ne retrouverait pas en Galatie, trois procureurs, dont deux sont appelés à prendre part aux travaux de la juridiction contentieuse¹⁰ ; on voit aussi, par les lettres de Pline, que les postes étaient établies pour le service de l'État¹¹.

¹ Cantonnée, dit l'auteur, à Galatgik, à 18 milles d'Angora et 25 de Sangra. (*Voyage en Asie Mineure*, p. 190.) Quant à l'inscription de la page précédente, elle ne paraît pas être l'œuvre d'une légion, mais elle semble tracée en l'honneur d'un propréteur de Galatie, puis de Cilicie, ex-questeur de la 3e légion Augusta, ex-lieutenant de la 6e légion Ferrata. — Voyez aussi Henzen, n° 6913.

² Voyez Franz, *Addenda ad Corp. inscr. gr.*, t. III, n° 4015.

³ Gœttingen, 1855.

⁴ Lors de la réforme municipale de 1764, un intendant consulte les officiers municipaux d'une petite ville sur la question de savoir s'il faut conserver aux artisans et autre menu peuple le droit d'élire leurs magistrats. (*L'Ancien régime*, p. 167.)

⁵ Cette assemblée démocratique de la paroisse..... n'avait pas plus le droit de faire sa volonté que le conseil municipal de la ville. Elle ne pouvait même parler..... qu'après avoir sollicité la permission expresse de l'intendant..... fût-elle même unanime, elle ne pouvait ni s'imposer, ni vendre, ni acheter, ni louer, ni plaider, sans que le conseil du roi le lui permit. (*L'Ancien régime*, p.99.)

⁶ Schœnemann, p. 35. — Dans Pline, voyez spécialement les lettres 35, 43, 46, 48, 91 et 114 du Xe livre.

⁷ Pour arriver à tout diriger de Paris, il a fallu inventer mille moyens de contrôle..... Je n'ai jamais remarqué qu'il s'écoulât moins d'un an avant qu'une paroisse pût obtenir la permission de relever son clocher ou de réparer son presbytère. (*L'Ancien régime*, p. 118.)

⁸ Schœnemann, p. 36.

⁹ Schœnemann, p. 36.

¹⁰ Schœnemann, p. 36-37.

¹¹ Schœnemann, p. 38.

Quant à la Galatie en particulier, les inscriptions nous apprennent peu de chose sur les fonctionnaires romains qui ont présidé au sort de ses habitants. Eusèbe et Eutrope¹ disent que le premier propréteur de ce pays fut un certain Lollius ; quant au Cæsenius Gallius dont j'ai parlé plus haut, on l'appelle, au temps de Vespasien, *Leg[at]um propr[æ]tore*, dans l'inscription de Meulk. D'autres monuments trouvés en Galatie, mais non datés, du recueil de MM. Lebas et Waddington, désignent comme *Leg[at]um Aug[usti] pr[o]prætore* L. Petronius Verus² ; comme procurateur de Galatie, puis procurateur du vice-président de la même province et du Pont³, un certain Senecion, et enfin⁴ L. Didius Marinus comme ayant été aussi procurateur en Galatie, et, plus tard, procurateur des *familles de gladiateurs* en Asie, [Bit]hy[nie], Galatie, Cappadoce, Lycie, Pamphylie, Cilicie, Chypre et Pont. On en peut conclure que le Pont et la Bithynie étaient alors séparés. Nous avons vu tout à l'heure qu'une inscription citée par M. Texier était tracée en l'honneur d'un ancien chef de légion, devenu ensuite propréteur de la province de Galatie et de celle de Cilicie : j'y reviens pour faire observer qu'il avait été préteur (à Rome) et proconsul de Pont et Bithynie avant de remplir ces trois fonctions, énumérées après celles-là dans son *usus honorum*, comme si le commandement d'une province militaire et impériale était considéré comme un titre supérieur aux deux autres ; je ne pense pas d'ailleurs que les mots *Prpr. provinc. Galatiæ, provinc. Ciliciæ*, indiquent une réunion, même temporaire, de ces deux gouvernements. Dans les inscriptions d'Orelli et Henzen nous trouvons encore, outre celle de Meulk, deux textes latins dont on peut trouver, par induction, la date approximative⁵. J'ai déjà parlé de tous deux à propos des limites de la Galatie romaine, mais c'est ici l'occasion de les rappeler pour suivre, autant que possible, la série des gouverneurs, et surtout pour constater le maintien du régime des propréteurs et procurateurs en Galatie. L'inscription trouvée à Yalobatch (Antioche de Pisidie) par M. Hamilton appelle *leg[at]um Aug[usti] propr[æ]tore provinc[iæ] Gal[at]iæ... Ponti Gala[tici]*, etc. un certain Steil. Sollers (*P. I. Stell. So[ll]er[ti]*) que M. Henzen reconnaît, d'après d'autres données, pour avoir été *consul suffectus* vers le principat de Trajan ; le Cosconius Fronto, fils de Marcus, qui, d'après l'inscription de Cagliari, a été procurateur du *vingtième* en Galatie et autres lieux pour *les Augustes*, doit avoir exercé cette fonction sous Marc-Aurèle et Verus, car, sous la tétrarchie de Dioclétien, on ne trouverait pas apparemment, ni la province de Pont et Bithynie, ni celle de Pont intérieur et Paphlagonie. Quant à la légion première italique, qui figure dans le même texte, il faut avouer que la *Notitia dignitatum* contient une désignation semblable, avec le titre de *Pseudocomitatensis*, pour un des corps attachés au diocèse d'Orient. Tout au moins faudrait-il reporter ce texte aux premiers temps de Dioclétien et Maximien ; mais il est plus naturel de voir dans Cosconius. Fronto M. F. un fils de M. C. Fronto, le *cher maître* de Marc-Aurèle.

C'est aussi au second siècle, au principat d'Hadrien, qu'appartient la propréture de C. Julius Scapula, honoré par un décret d'une tribu d'Ancyre⁶ ; seulement nous ne pouvons affirmer positivement qu'il ait exercé cette fonction en Galatie, non plus qu'un consulaire, portant le nom de C. Julius Severus (consul en 155, dit M. Franz), et qui n'est désigné comme propréteur que pour la Palestine dans

¹ Voyez Texier, *Revue des deux Mondes*, août 1841, et Contzen.

² *C. I. G.*, n° 1790.

³ *C. I. G.*, n° 1793.

⁴ *C. I. G.*, n° 1794.

⁵ *C. I. G.*, n° 6912 et 6940.

⁶ *C. I. G.*, n° 4022.

l'inscription ancyriote¹ rédigée en son honneur. Calpurnius Proculus, proconsul d'Asie et propréteur en Belgique, est signalé comme *bienfaiteur et sauveur* de la grande cité galate², sans désignation de date. Quant à Fulvius Rusticus Æmilianus, lieutenant de l'empereur, propréteur et consul, dont le sénat et le peuple d'Ancyre honorent également les bienfaits, son consulat est de l'année 206³. Le gouvernement d'un autre consulaire, Minucius Florentius, est désigné ailleurs, sans titre ni date, comme celui où un travail très utile à Ancyre a été exécuté⁴. Il y a une monnaie ancyriote de T. Pomponius Bassus *prop[r]ætor*⁵. Quant aux inscriptions grecques du Corpus, trouvées en Galatie autre part qu'à Ancyre même, aucune d'elles ne mentionne de gouverneur du pays.

Ancyre, en effet, fut toujours la métropole de la Galatie entière, durant le haut empire. Elle porte le titre de Métropole de Galatie dans l'inscription en l'honneur de Calpurnius et de Fabius Silo, et elle y joint à son propre nom l'épithète de *Sébaste* (*Augusta*) ; elle s'appela aussi *Antoninienne*, sous le règne d'Antonin Caracalla⁶. Ailleurs⁷ elle est qualifiée simplement de métropole, sous Vespasien peut-être, certainement sous Marc-Aurèle et au IIIe siècle, comme sur les monnaies de Néron, Antonin et Caracalla. On ne peut guère en méconnaître les habitants dans les Sébasténiens Tectosages du texte rédigé en l'honneur de Cocceius Alexander⁸. On a voulu pourtant trouver une Sébaste tectosage différente d'Ancyre elle-même. Eckhel, il faut en convenir, refuse à cette dernière ville les médailles qui portent la légende *CEBATHNΩN* avec les mots *KOINON ΓΑΛΑΤΩΝ*, soutenant que, quand Ancyre a pris cette épithète, elle a toujours maintenu son nom à côté ; que, d'ailleurs, le nom d'Ancyre figure seul sur une médaille de Néron, et que le nom de Sébaste n'est jamais uni au titre de métropole. Eckhel rappelle aussi une Sébaste de Galatie, distinguée d'Ancyre par Pline, mais je ne vois aucune raison pour la placer chez les Tectosages. Il me semble que toutes raisons purement négatives ont une bien mince valeur en présence des mots *Κοινόν Γαλατών*, qui ne pourraient guère être accolés au nom d'une cité de quatrième ordre ; elles balanceraient tout au plus la mention du sénat et du peuple des Sébasténiens Tectosages dans l'inscription citée. L'abbé Belley, dans son mémoire inséré au trente-septième volume de l'Académie des inscriptions, est assez pressant à cet égard quand il signale, sur le revers où se trouve le mot *Σεβασίηνων* avec (*Κοινόν Γαλατών* au droit), une représentation qu'il pense être celle du fameux temple d'Auguste, existant encore à Angora ; mais les détails donnés par Eckhel lui-même sont plus concluants encore contre la thèse qu'il soutient, puisqu'il nous dit que ce temple est hexastyle ; c'est donc bien, comme l'a fait remarquer M. Texier, l'effigie même du temple d'Auguste, lequel *est* hexastyle et périptère. De plus, sur les huit médailles rapportées par

¹ C. I. G., n° 4029.

² C. I. G., n° 4011. - Un L. Fabius Cilo (sic), deux fois consul (pour la seconde fois en 204, dit Franz), est désigné, au n° 5896 (*Addenda*), comme gouverneur et comme patron (*ὑποσίτην*) d'Ancyre, métropole de Galatie.

³ C. I. G., n° 4012.

⁴ C. I. G., n° 4050.

⁵ Eckhel, *Doctr. numm. vet.*, t. III, *Galatia*. — L'abbé Belley, dans le § 4 de ses *Observations sur l'Histoire et les monuments de la ville d'Ancyre* (*Acad. des inscr.*, ancienne série, t. XXXVII), signale aussi, d'après les médailles, cette propréture de Pomponius Bassus, sous Nerva et Trajan, celle de L. Fabius Silo, au temps de Septime Sévère, et quatre autres dont la date lui est inconnue, y compris celle d'Æmilianus.

⁶ Voyez Eckhel, *ubi supra* et Belley, § 3.

⁷ C. I. G., n° 4012, 4015, 4020, 4042, et diverses médailles de Commode et de Gallien, dans les *Nummi antiqui populorum et urbium illustrati* de Hardouin.

⁸ C. I. G., n° 4010.

Eckhel à Sébaste, parce qu'elles portent le nom de Σεβασίηων sans celui d'Ἀγκυριτάνων, quatre présentent la figure de *Men*, qu'on trouve aussi comme type ancyriote ; enfin le sénat de Sébaste, nommé sur l'une de ces médailles, γ porte le titre de sacré, par allusion sans doute au néocorat d'Ancyre, constaté aussi par la numismatique ; or l'une des tribus ancyriotes s'appelait Ἱερὰ Βουλαία.

CHAPITRE XV. — LES GALATES SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

I. Administration municipale. — Nous trouverions sans peine, dans les inscriptions grecques, une foule de documents pour un tableau de l'administration municipale dans les cités de l'Asie Mineure, pendant les premiers siècles de l'empire romain ; mais la situation générale des villes sujettes, la nature de l'autonomie qu'on leur laissait, sont assez bien connues pour qu'il n'y ait pas à s'étendre sur ce point. Ce que je dois présenter ici, ce sont principalement les traits spéciaux qui peuvent distinguer les cités galates, dans cette immense variété de formes que présente la comparaison entre les municipalités d'une même région. Or nous ne savons presque rien sur cet objet, hors ce qui touche l'administration d'Ancyre. Quant à Pessinonte, M. Texier¹ en a signalé la décadence à partir du moment où le christianisme devint la religion dominante.

Les Romains, on le sait, laissèrent aux cités conquises, et surtout pendant le haut empire, non pas un simulacre d'autonomie suffisant pour leur faire illusion sur leur dépendance, mais, du moins, l'avantage de régler provisoirement sur les lieux et par elles-mêmes les affaires courantes des moindres degrés de l'administration. Partout il existait des pouvoirs civils indigènes destinés à y pourvoir ; ils devinrent les malheureux curiales du bas empire, et, même au second siècle, même dans la riche Asie Mineure, leur position n'était pas toujours enviée, car Pline le jeune, gouverneur de Bithynie, parle de gens que l'on faisait décurions malgré eux².

Donc à Ancyre il y avait un *sénat* (Βουλή) et un *peuple* (δῆμος), rendant des décrets en forme et faisant graver des inscriptions, spécialement pour honorer un fonctionnaire ou un citoyen³. Comment se recrutait ce sénat ? Les sénateurs étaient-ils nommés à vie ; le furent-ils toujours de la même manière ? On n'en sait rien, et le seul document qui fasse allusion à cet objet, en louant un habitant de ce qu'il a rétabli la liste du sénat, depuis longtemps négligée, ne nous éclaire pas beaucoup là-dessus ; il est d'ailleurs probable que cette inscription n'appartient pas aux premiers temps de l'empire, car il y est question d'incursions de barbares, contre lesquels ce citoyen a fait relever les murs de la ville⁴. Le peuple d'Ancyre se partageait en tribus, ayant chacune son numéro et son nom. Les inscriptions nous font connaître la 3e Ménorizite⁵ ; la 5e (ou 15e ?)⁶, la 6e, Sébaste ?⁷, la 8e, nommée tantôt Ἱερὰ Βουλαία, tantôt Claudia Aurelia, peut-être d'un certain Claudius Philostorge, en l'honneur de qui le sénat, le peuple et la 9e tribu ont rendu des décrets⁸ ; la 9e⁹, la 11e, Nouvelle-Olympienne¹⁰ ; la 13e¹¹, la 14e¹ et la tribu Marouragène, dont le chiffre est

¹ Voyage en Asie Mineure, t. I, p. 168.

² Pline, Ep. X, CXIV (Correspondance avec Trajan).

³ C. I. G., n° 4010, 4011, 4012, 4015, 4019, 4024, 4028, 4031, 4032, 4042 ; cf. 4069. Les inscriptions 4019 et 4024 parlent d'assemblées, mais sans allusion à des attributions politiques.

⁴ C. I. G., n° 4015. Ne serait-ce pas cependant le fait relatif au règne de Vespasien, dont j'ai parlé plus haut ? — Voyez Franz, *Addenda* au 3e volume du *Corpus*.

⁵ C. I. G., n° 4021.

⁶ C. I. G., n° 4020.

⁷ C. I. G., n° 4027 ; cf. 4031.

⁸ C. I. G., n° 4022, 4024, 4025, 4032.

⁹ C. I. G., n° 4069.

¹⁰ C. I. G., n° 4019.

¹¹ C. I. G., n° 4017.

effacé². Un des titres accordés à un citoyen méritant, soit par la cité, soit par une tribu, est celui de *filis*³.

Chaque tribu avait un phylarchonte⁴, et la cité deux ou plusieurs archontes, choisis dans l'assemblée du peuple, dit l'abbé Belley, je ne sais sur quelle autorité. La charge de *premier archonte*, mentionnée expressément dans une inscription, n'était ni perpétuelle, puisque celui dont il est question dans ce texte l'avait exercée deux fois⁵, ni annuelle, puisqu'elle ne figure nulle part comme éponymie. Au contraire, les noms des épimélètes ou curateurs (tantôt un seul, tantôt deux ensemble), paraissent employés pour marquer les dates ; seulement les textes où figure ce titre n'expriment pas clairement si cette charge se rapporte à la cité ou à une tribu seulement, puisqu'il s'agit ordinairement du décret d'une tribu, et que le nom de l'épimélète figure après celui du phylarchonte⁶. Cette dernière circonstance suffit d'ailleurs pour écarter la pensée qu'épimélète doive se traduire par procureur. Parmi les magistrats de la cité figurent aussi l'astynome⁷, l'helladarque⁸ et l'irénarque⁹, connus par des inscriptions grecques. M. Texier parie encore d'une inscription latine, dans laquelle un seoir fait une dédicace à Marc-Aurèle, et il pense que c'était là le nom d'une magistrature ancyriote¹⁰ ; mais les inscriptions latines étant fort rares dans ces contrées, on peut supposer qu'il s'agit d'un ancien seoir de quelque cité d'Italie, transplanté en Orient, soit pour le service de l'État, soit pour quelque intérêt privé.

Pessinonte avait aussi un sénat et un peuple légalement apte à rendre des décrets, au moins honorifiques¹¹ ; les charges d'astynome, d'irénarque et d'agoranome, y étaient aussi exercées¹². Les médailles de cette ville s'étendent, dit Eckhel, de Poppée à Géta ; mais, sauf le lotus, qui servait à faire des flûtes,

¹ C. I. G., n° 4018.

² C. I. G., n° 4025.

³ C. I. G., n° 4018, 4019, 4030. Cette dernière inscription appelle *fille de la métropole* une descendante des anciens rois.

⁴ C. I. G., n° 4016, 4017, 4019, 4020, 4069.

⁵ C. I. G., n° 4020. Il s'agit d'un nommé Papirius Alexander. — Une autre inscription, citée par l'abbé Belley (*ubi supra*, § 4), d'après Montfaucon, dit la même chose d'un T. Flavius Gaius ; un autre texte, cité au même lieu, désigne un citoyen comme ayant été archonte et astynome.

⁶ C. I. G., n° 4016, 4017, 4018, 4019, 4020. Cependant l'inscription 4019, qui nomme deux épimélètes, dit seulement que Zotique Bassus, fils de la onzième tribu, ancien phylarchonte et ancien astynome, a été honoré par les assemblées et le sénat.

⁷ C. I. G., n° 4019, 4026, 4069.

⁸ C. I. G., n° 4021. M. Thierry (ch. XX) suppose qu'il existait au temps des tétrarques, pour représenter la population grecque.

⁹ C. I. G., n° 4020. *L'irénarque présidait, selon Aristide, à la tranquillité publique..... il était choisi, dans l'Asie Mineure, par les députés des villes, et, selon le droit romain, il était présenté par les décurions et confirmé par le gouverneur de la province.* (Belley, l. I) L'irénarque de la métropole Ancyre, comme est appelé Papirius — Alexander, ne devait pas être un magistrat de simple police, puisque ce titre figure entre ceux d'ex-premier archonte et de prêtre à vie de Dionysos.

¹⁰ *Voyage en Asie Mineure*, p. 189, 193.

¹¹ C. I. G., n° 4084. — *Le sénat de Pessinonte figure aussi sur une médaille de Verus.* (Hard.)

¹² C. I. G., n° 4084. — Et non viagères, puisque les verbes qui les expriment sont au participe aoriste : Théodote avait été astynome et irénarque avec honneur, et plusieurs fois agoranome. Un autre titre, *Κελ.*..... se trouve aussi sur une médaille de Verus, à moins toutefois que ce ne soit le second nom de Juventius, qui, en ce cas, serait un gouverneur de la province. Hardouin hasarde les conjectures *Celere*, *Celso*, et Eckhel s'abstient d'en faire aucune. On a trouvé près de Bozyuk (C. I. G., 4132) la mention épigraphique d'un *économiste* de sa patrie. Comme souvenirs du culte de la mère des dieux, Hardouin a vu, sur l'une des monnaies de Pessinonte (principat de Marc-Aurèle), une tête couronnée de tours, Cybèle, sur des pièces de Verus, et Déméter sur d'autres, de Caracalla.

les divers types numismatiques de cette ville ne contiennent rien, selon lui, qui fasse allusion aux détails du culte de Cybèle ; le sénat pessinontien ne paraît, dans son recueil, que sur une médaille de Marc-Aurèle. Une autre ville, voisine de celle-là et appartenant aussi aux Tolistoboyes, Germa, frappait également des monnaies, mais seulement, paraît-il, quand elle fut devenue colonie romaine, titre que ni Strabon ni Pline ne lui donnent encore, et qui figure pour la première fois dans Ptolémée¹. Or on ne connaît de Germa que deux médailles, assurément coloniales, puisque l'une porte l'aigle et l'autre la louve allaitant les jumeaux, toutes deux du principat de Commode ; à moins toutefois qu'on ne veuille lui rapporter la monnaie sans date *Col. Germanorum Actia Dusariae* (*sic*)². Eckhel rappelant ici que Dusar est un dieu arabe et ajoutant que le champ de la médaille porte le pressoir, connu seulement sur les médailles d'Arabie et surtout de Bostra, je me demande s'il ne faudrait pas lire *Gerasenorum*, et la rapporter à Gerasa, dans le pays de Galaad. Tavium (du moins dans Hardouin et dans Eckhel) n'a laissé aucune médaille que de Sévère, de sa femme et de son fils³ ; observons que ni Tavium ni Pessinonte ne portent jamais, dans aucun texte du haut empire, ni numismatique, ni épigraphique, le titre de métropole, exclusivement réservé, chez les Galates, à la ville d'Ancyre.

II. Institution provinciale ; familles princières. — Maintenant que doit-on entendre par le *Κοινὸν Γαλατῶν* des monnaies impériales⁴ ? Faut-il penser que les trois cités gauloises avaient une représentation, une autorité indigène commune, un sénat commun, comme au temps du Drynémète ? Faut-il admettre que les *legati*, M. Neratius Pansa et T. Pomponius Bassus, qui figurent dans les exergues de ces médailles, sont des commissaires impériaux auprès d'un *Parlement Galate* ? Ces noms, il faut l'avouer, seraient d'un fâcheux augure, quand, à côté du procès d'un Bassus, poursuivi pour présents illégalement reçus de ses administrés⁵, nous nous rappelons le vers de Juvénal :

*Quum Pansa eripiat quidquid tibi Natta reliquit*⁶.

Mais, à vrai dire, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu matière à conflit politique entre la communauté des Galates et les représentants de l'autorité centrale. Le *Κοινὸν Γαλατῶν* n'était, selon Hardouin, qu'un temple entretenu à frais communs par la province ; ou plutôt c'était l'administration de ce temple et des jeux qui se célébraient sous ses murs⁷. Ces sortes de médailles représentent, d'après Eckhel⁸, tantôt un temple hexastyle (très probablement celui d'Auguste), tantôt le dieu Men, qu'il appelle Mensis, tantôt Cérès, doublure, on peut le dire, de la déesse de Pessinonte. Hardouin fait observer, à cette occasion, que le galatarque des inscriptions⁹, était le président de ces jeux, et il cite, d'après Gruter, celle qui se retrouve au n° 4016 du *Corpus*, inscription d'après laquelle T. Flavius Gaius

¹ Eckhel, *ubi supra*.

² Eckhel, *ubi supra*.

³ Eckhel, qui interprète le **CE**, placé devant *Τρο(κμνων) Ταονιαων*, par *Severianorum*, indique comme un des types de Tavium, commun d'ailleurs à d'autres villes galates, l'aigle entre deux enseignes, type que nous avons vu, au chapitre précédent, indiqué comme trace du séjour d'une garnison, ou peut-être pour parler plus juste, du voisinage d'un cantonnement.

⁴ De Néron, Poppée, Titus, Domitien, Nerva et Trajan. (Voyez Hardouin et Eckhel.)

⁵ Pline, *Ep.* IV, IX.

⁶ Juvénal, *Sat.* VIII, 95.

⁷ Hardouin, *Κοινὸν ΓΑΛΑΤΩΝ*.

⁸ T. III, *Galatia, init.*

⁹ Voyez, dans le *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 4014, 4016, 4075. Ces deux dernières inscriptions sont en l'honneur d'un Ælius Flavianus Sulpicius, deux fois galatarque.

(personnage du second siècle, puisqu'il a été deux fois député au dieu Antonin) fut deux fois *agonothète de la communauté des Galates* et des jeux sacrés, *grand prêtre de la communauté des Galates*, galatarque et flamme d'Auguste. Cette communauté, c'est donc une sorte d'amphictyonie. Est-ce à dire que, dans des attributions qui comprenaient certainement un maniement de fonds assez considérable, les amphictyons galates n'aient pas fait rentrer plus d'une fois, habituellement peut-être, certaines attributions administratives, dont nous ne pouvons affirmer aujourd'hui ni la nature ni la portée, je ne me refuserai certainement pas à le croire ; mais il ne me paraît pas conforme à une sévère critique d'aller plus loin dans le système de ceux qui considéreraient cette communauté comme un corps administratif. Les jeux mentionnés dans l'inscription de Gaianus étaient les grands asclépiens, les isthmiques et les pythiens, toutes dénominations peu nationales. Eckhel a trouvé trace à Ancyre des jeux pythiens, sous Néron ; asclépiens, sotériens, isthmiens et pythiens, sous Caracalla, et peut-être des jeux asclépiens, sur une médaille ancyriote de Valérien. Ancyre était d'ailleurs, nous l'avons vu, une cité néocore¹, c'est-à-dire gardienne d'un temple dans lequel personne ne méconnaîtra le temple d'Auguste et de Rome.

Quel rôle jouent, au milieu de tout cela, les descendants des anciens souverains, les familles des rois et des tétrarques ? Les monuments épigraphiques les mentionnent plus d'une fois. La longue inscription² où se trouvent énumérées les profusions gigantesques d'un certain nombre de citoyens pour les fêtes données en l'honneur du dieu Auguste et de la déesse Rome nomme deux fois³ Pylamène⁴, fils du roi Amyntas. Il paraît donc que le nouveau gouvernement laissa jouir les enfants de ce prince de l'immense fortune de leur père, et qu'on leur permit d'en faire un usage propre à attirer sur eux l'attention, ou même l'enthousiasme des populations gallo-grecques. Pylamène donna, sous l'autorité de Metellus, deux fois des festins publics, deux fois des spectacles, un combat gymnastique, une course de chars et de chevaux, des combats de taureaux, des chasses et enfin le terrain où furent élevés le temple d'Auguste (τὸ σεβασίηον), la panégyrie et l'hippodrome : les visiteurs du temple sont donc aujourd'hui chez un fils d'Amyntas. Sous Fronton, il donne encore un festin aux trois nations (galates), il immole à Ancyre une hécatombe, donne des spectacles variés, entre autres un combat de gladiateurs et un combat de bêtes sauvages ; enfin, il fournit de l'huile aux trois nations pour une année entière.

On a vu plus haut qu'un certain Atéporix, issu d'une famille de tétrarques, avait été pourvu d'une partie de ce royaume de Zela précédemment constitué par Pompée ; mais, comme Strabon nous l'apprend au même lieu, cette royauté ne fut que viagère, et, après la mort de ce prince, son petit État fut réuni à l'empire de Rome. Il y a donc quelque lieu de croire que nous trouvons son fils dans l'Albiorix, fils d'Atéporix, qui, deux fois, sous l'autorité de Metellus, donna des festins au peuple, et qui éleva des statues au César et à Julie. N'oublions pas que

¹ Son second néocorat paraît sous Valérien ; le premier remonte probablement à Auguste. (V. Eckhel, Hardouin et surtout Belley, l. I)

² C. I. G., 4039 ; cf. Addenda, où *le peuple des Galates* est nommé comme dédiant le temple. On conçoit qu'il soit resté sous la garde du Κοινὸν Γαλατῶν.

³ Ἐπὶ Μετέλλου, et plus loin ἐπὶ Φρόντωνος. *On doit être frappé*, dit M. Texier, *du soin que prit le magistrat suprême ... de faire présider par un commissaire romain, dont le nom est inscrit à côté de celui des princes galates, les fêtes et les cérémonies dont ces derniers faisaient les frais.* (Voyage en Asie Mineure, p.176.)

⁴ Peut-être sa mère était-elle fille d'un roi paphlagonien.

les combats de gladiateurs sont nommés quatre ou cinq fois dans l'énumération de toutes ces fêtes. On ne pouvait mieux célébrer alors une fête de Rome ; mais les mœurs nationales des Galates se retrouvent, ce semble, dans les festins publics, ou plutôt festins donnés au public (*δημοθεινῖαι*), qui figurent, dans cette inscription, en tête de chaque énumération des largesses privées, et qui rappellent le récit de Posidonius sur les profusions gauloises¹. Des noms gaulois figurent encore dans cette énumération d'opulents personnages, mêlés à des noms grecs, romains et asiatiques, sans qu'aucun des éléments y domine ; mais, en avançant dans l'histoire impériale et dans l'étude générale des inscriptions de la Galatie, on voit l'usage des noms grecs absorber définitivement celui des noms gaulois. Cependant tout souvenir de l'ancienne nationalité n'avait pas disparu encore, un siècle et demi après l'annexion, et l'on tint longtemps compte à Ancyre de la race des souverains galates. Une certaine Caracylée, *descendante des anciens rois*, fut grande prêtresse de cette ville et honorée du titre de *fille de la métropole*². Elle épousa un Julius Severus et elle fut peut-être la mère de Ti. Severus³, qualifié de descendant des rois et des tétrarques, qui, malgré son origine, obtint des témoignages de confiance de la part du gouvernement romain, puisque Hadrien le nomma lieutenant impérial en Asie, et qu'il fut gouverneur de Syrie par intérim, lorsque Marcellus s'en éloigna, au temps de la révolte des Juifs ; il fut ensuite proconsul d'Achaïe, consul, et enfin lieutenant de basse Germanie, sous le principat d'Antonin.

III. Civilisation, monuments. — La langue resta gauloise en Galatie ; un célèbre témoignage de saint Jérôme⁴, cité par MM. Amédée Thierry et Contzen, constate qu'on y parlait encore, au temps de Théodose, la même langue qu'on parlait, à la même époque, chez les Trévires, dans la Gaule Belgique⁵ ; et cependant tous les documents numismatiques ou épigraphiques sont écrits en grec, sauf un très petit nombre de textes qui sont en latin. La langue belge n'était donc point celle de la civilisation : ce n'était pas une langue écrite. Les noms propres adoptent graduellement une tournure grecque, et, quand ils n'ont pas une étymologie mythologique, ils sont quelquefois empruntés au nom des empereurs⁶, ou du moins à des familles romaines. Ces derniers, suivant un usage alors fort répandu en Asie Mineure, s'unissent souvent à des noms purement grecs pour désigner une même personne⁷.

Les fêtes publiques, nous l'avons vu, ont aussi emprunté à la Grèce leurs dénominations et, très probablement, leur forme, mais c'était aux Romains que l'on avait emprunté les combats de gladiateurs et les chasses, qui pouvaient s'y

¹ *Posid. reliq.* p. 135. — Une remarque semblable a été faite par M. Thierry. — Il y a quelque apparence que le Galate Ariamnès, cité par Phylarque, dans Athénée (IV, XXXIV), pour avoir donné festin à tous les Galates pendant une année, n'est pas éloigné de cette époque. Son nom n'est plus gaulois, mais ses mœurs le sont encore.

² *Corpus inscr. gr.*, n° 4030.

³ *Corpus inscr. gr.*, n° 4033, 4034.

⁴ *Galatas, excepto sermone græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem pæne habere quam Treviros, nec referre si aliqua exinde corruerint.* (Hieron. Prol. comm. II, in *Ep. ad Gal.*, c. III.)

⁵ Je ne pense pas que personne, de ce côté-ci du Rhin, soutienne aujourd'hui l'opinion de Pelloutier et de Wernsdorf, que la langue celtique est un dialecte teutonique, bien qu'elle appartienne d'ailleurs à la même famille. Cependant il faut avouer que Pelloutier dit vrai quand il nomme Tacite (*Germ.*, XXVIII) comme auteur de l'opinion qui verrait des Germains, non dans les Gaulois en général, mais dans les Trévires.

⁶ *Corpus inscript. gr.*, n° 4014, 4021, 4024, 4072, 4075, 4076, 4096, 4102.

⁷ *Corpus inscript. gr.*, 4010, 4014, 4016, 4020, 4024, 4039, 4065, 4072, 4096, 4109.

trouver joints. Lors de la dédicace du temple d'Auguste, Pessinonte eut, sa large part des réjouissances publiques¹ ; festins publics, distributions d'huile pour une année, hécatombes d'animaux et d'hommes, rien n'y manqua pour se mettre à la hauteur d'Ancyre et témoigner de la générosité des riches citoyens de la ville ; seulement, comme ce n'est plus la métropole, le président des jeux n'est pas toujours un Romain, et, au lieu de faire des distributions aux trois nations, on n'en fait ici qu'à deux : les Trocmes étaient trop éloignés de Pessinonte. Mais, comme le dit avec raison M. Texier², cette longue énumération donne, mieux que tout ce qu'on pourrait dire, une idée de la richesse d'Ancyre et de cette Galatie devenue romaine depuis moins de six années. Il paraît certain que les ancêtres des grandes familles galates avaient été moins prodigues que pillards.

Le gouvernement romain avait d'ailleurs légué à ses nouveaux sujets un beau modèle de l'art européen. Le temple d'Auguste, élevé au centre de la ville romaine, c'est-à-dire de la ville basse³, était, selon M. Texier, construit et orné avec un art très remarquable. Les murs encore subsistants de la cella *sont*, dit-il, *construits en gros quartiers de marbre, reliés par des crampons de bronze. Les chapiteaux des pilastres représentent des Victoires ailées qui s'appuient sur des enroulements de feuillages.* La façade du temple, hexastyle et périptère, comme nous l'avons vu, était ornée de colonnes corinthiennes ; une porte richement ornée conduisait du pronaos dans la cella⁴. Mais là ne se borne pas la décoration romaine d'Ancyre. *Les inscriptions qui subsistent encore*, dit un peu plus haut le même auteur, *nous apprennent qu'Ancyre avait un hippodrome, des bains, des aqueducs et plusieurs temples.* Si l'on en juge par les débris que l'on en voit répandus çà et là, la magnificence de ces édifices ne le cédait en rien à ceux de Rome⁵. Strabon constate que, de son temps, Pessinonte était une place de commerce florissante⁶. M. Texier y a reconnu les ruines d'un théâtre et peut-être d'un hippodrome⁷.

IV. Le Christianisme. — L'Évangile se répandit en Galatie dès les temps apostoliques, et, par conséquent, dès le premier siècle de la domination romaine dans ce pays. Saint Paul y parut lui-même⁸ après avoir enseigné la foi à Antioche de Pisidie⁹, à Iconium¹⁰, à Lystre¹¹, et il signale, dans son épître aux Galates¹², le dévouement avec lequel il fut accueilli chez eux. Plusieurs communautés de fidèles y furent fondées¹³ ; cependant le trouble fut bientôt semé dans cette Eglise naissante, au sujet des observances légales, et spécialement de la circoncision, que certains hommes voulaient leur imposer¹⁴. L'épître aux Galates

¹ *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 4039.

² *Voyage en Asie Mineure*, p. 176.

³ *Voyage en Asie Mineure*, I, p. 171-172.

⁴ *Voyage en Asie Mineure*, I, p. 172.

⁵ *Voyage en Asie Mineure*, I, p. 179.

⁶ T. III, p. 57 — Tavium était aussi un centre commercial (p. 56).

⁷ *Voyage en Asie Mineure*, p. 168.

⁸ *Actes*, XVI, 6. En comparant les chapitres précédents avec l'épître aux Galates (I, 15-18, 91 ; II, 1, 7-9), on voit que ce voyage eut lieu, au plus tôt, dix-sept ou dix-huit ans après la conversion de saint Paul.

⁹ *Actes*, XIII (14-49).

¹⁰ *Actes*, XIII, 51 ; XIV, 1-4, 20-23.

¹¹ *Actes*, XIV, 6-20 ; XVI, 1. L'auteur des *Actes* parle sans doute de la vraie Galatie, puisqu'il en distingue Lystre.

¹² *Galates*, IV, 14-15.

¹³ *Galates*, IV, 1, 2. Saint Paul la parcourut en détail après son séjour à Corinthe. (*Actes*, XVIII.)

¹⁴ Voyez surtout I, 7 ; II, 3, 7-9, 16 ; IV, 1-2, 7-8, 13, 28 ; V, 1-3 ; VI, 12-13.

est principalement consacrée à étouffer cette tentative de schisme¹, et l'on pourrait penser, en lisant certains passages², comme je l'avais cru moi-même en rédigeant ce Mémoire pour l'Académie, que l'apôtre ne s'adressait là qu'à des Juifs convertis, trop attachés aux souvenirs de la synagogue. Cependant une étude plus attentive et surtout plus complète m'a montré qu'il s'agissait réellement, au moins en partie, de prosélytes gentils³, de nationaux de la Galatie, Grecs, Phrygiens ou Gaulois. Il paraît, du reste, que le schisme fut réellement étouffé par la parole de l'apôtre : l'histoire n'en signale, à ma connaissance, aucune autre trace dans ce pays ; mais il paraît aussi que l'Église chrétienne n'y devint pas très florissante durant les siècles de persécutions, car les divers récits qui nous sont restés de cette époque ne signalent ni Ancyre, ni Pessinonte, ni Tavium, comme le théâtre des scènes atroces qui se répètent dans l'Asie Mineure : du moins Lequien, le docte auteur de *l'Oriens christianus*, ne signale, à cet égard, que le long martyre de l'évêque d'Ancyre, saint Clément, consommé en 314 dans sa ville épiscopale. Wernsdorf, dans les recherches qu'il a faites pour trouver en divers documents des noms de lieux appartenant à la Galatie⁴, ne rencontre que peu ou point d'hagiographes à citer, concernant les trois premiers siècles. Au IV^e siècle, il est vrai, aussitôt après le martyre de saint Clément, nous voyons un concile se tenir dans la ville d'Ancyre ; mais Lequien ne signale aucun texte qui fasse connaître la situation précise de l'Église dans ce pays avant l'apparition de l'arianisme. C'est donc surtout le paganisme des Galates, durant la période du syncrétisme, que nous avons à étudier en ce moment, puisque nous parlons du haut empire.

V. Derniers temps du paganisme en Galatie. — Le dieu Auguste et la déesse Rome ne furent pas, en effet, les seules divinités adorées alors dans ce pays. Esculape était honoré par les grands jeux asclépiens, et Apollon l'était sans doute dans les jeux pythiens d'Ancyre. A Pessinonte, M. Texier a trouvé une inscription en l'honneur d'Esculape, qui lui a donné lieu de penser qu'il foulait les restes de son temple dans les blocs de marbre et les débris d'architraves et de colonnes épars en cet endroit⁵. Selon le même voyageur⁶, le temple de Boghaz-Kieui, qu'il décrit avec soin⁷, n'a aucun des caractères de l'architecture grecque ou romaine ; mais il ne faut pas oublier que Strabon⁸ atteste l'existence, dans le même pays, à Tavium, d'un temple de Jupiter, ayant la forme d'un temenos, pourvu du droit d'asile et orné d'un colosse du dieu en airain. C'était sans doute une ancienne divinité phrygienne ou cappadocienne qu'on avait décorée de ce nom, suivant l'usage fréquent des Grecs. Quant au culte indigène de Cybèle, les Romains, qui l'avaient introduit en Occident, n'avaient garde de le dédaigner dans son propre centre. Il paraît qu'ils conservaient à ses prêtres une partie de leurs anciens privilèges⁹ ; mais la popularité de ce culte se manifeste spécialement, à l'époque

¹ Cependant une partie est consacrée à l'enseignement moral. (Voyez de V, 13 à VI, 10.) Et il écrivait aux Corinthiens (IV^e chapitre de sa 1^{re} épître) : *De collectis autem quæ fiunt in sanctos, sicut ordinavi Ecclesie Galatiæ, ita et vos facite.*

² II, 16 ; III, 2, 7-8, 23-24, 28.

³ IV, 8-9 ; V, 2-3 ; VI, 12.

⁴ Wernsdorf, *De rep. Gal.*, ch. V, § 7. — Pour Lequien, voyez 1^{er} vol., col. 457-458.

⁵ *Voyage en Asie Mineure*, I, p. 168. Cf. C. I. G., n° 4016.

⁶ *Voyage en Asie Mineure*, I, p. 210.

⁷ *Voyage en Asie Mineure*, I, p. 210-212.

⁸ T. III, p. 56. — Au sujet d'un Jupiter spécial dont il va être question, voyez C. I. G., 4102, 4120 ; cf. 3438, 3490-3491, 3495-3496, 3498.

⁹ Strabon, t. III, p. 57 (de l'éd. Tauchnitz). Ces prêtres ne figurent pas dans les monuments de cette époque, au lieu qu'on y trouve le flamme des dieux Augustes (C. I. G., 4031 ; cf. 4016) et celui d'Ælius Verus (4029).

gréco-romaine, par la multitude de noms propres qui, dans les inscriptions de l'Asie Mineure, sont manifestement dérivés du nom de la *Magna mater* ou de la Déméter *Karpophoros*, qui, en Asie, s'en distingue difficilement¹. Un des auteurs des largesses mentionnées plus haut s'appelait *Métrodore*, et, si des noms analogues ne se retrouvent pas dans le *Corpus*, quand il s'agit de la Galatie proprement dite², il ne faut pas oublier, d'une part, que la manie des noms romains l'emporte dans les familles qui exercent des fonctions publiques, de l'autre, que les noms sont parfois empruntés à d'autres personnages du mythe phrygien de Cybèle³. De plus, si l'on se rappelle le Bacchus Sabazius des mystères phrygiens, on reconnaîtra, dans le Dionysos qui prêtait son nom à des Galates, qui était adoré publiquement à Ancyre⁴, et qui, à Pessinonte, était révééré par une compagnie d'artistes dionysiaques⁵, moins une importation grecque qu'une divinité asiatique. Je n'oserais, malgré le souvenir de l'Hermès Cadmilus de Samothrace, en dire autant au sujet des noms d'Hermès qui figurent dans deux inscriptions de Galatie (4018) ; mais les dérivations du nom de *Men* ne sont pas équivoques⁶, et c'est sur des médailles *impériales* d'Ancyre qu'on le retrouve à diverses reprises⁷.

Cependant il faut convenir que le petit nombre des témoignages archéologiques du culte de Cybèle dans la Galatie romaine a quelque chose de frappant. Serait-ce donc que ces cultes de l'Asie Mineure, qui déforment alors les anciennes religions de la Grèce et de Home, seraient déjà déformés à leur tour dans leur propre patrie, et déformés par d'autres causes que l'invasion de l'hellénisme lui-même, puisqu'il avait complètement accepté le personnage de Cybèle, en la confondant avec Rhéa ? Un écrit spécial et justement estimé du P. Garucci sur le *Syncretisme phrygien* suffirait à nous mettre sur la voie de cette explication ; l'auteur affirme en effet, d'une part, avec Lobeck⁸, que la Cybèle de l'époque impériale se confond avec l'infâme déesse appelée *Cotyto* ; de l'autre, que les mystères orgiastiques des Galles et les mystères révéérés de Mithra avaient fini par se confondre. Ce n'est point ici le lieu d'examiner comment la religion de Zoroastre, le plus grave et surtout le plus pur de tous les cultes du paganisme, avait pu entrer dans une voie qui devait la conduire à adopter les maximes abrutissantes de l'inscription tumulaire de Vincentius⁹, ni comment le mythe odieux de Bacchus Sabazius put s'y mêler¹⁰. Constatons seulement que les mystes figurent fréquemment dans les inscriptions de cette époque, en Asie Mineure¹¹ comme en Europe ; que les Galles ont acquis un rôle important dans la propagation des mystères dont le criobole et le taurobole sont le rite capital¹²

¹ *Corpus inscriptionum græcarum*, 4082. — Franz : *Fünf Inschriften*.

² Voyez cependant une prière Μητρι [τρι]κράν[ω] μεγάλη, trouvée à Kalarer (4121).

³ Tels que Sagaris (4066), Sagarios (4083), Nana, 4135, 4143, 4144. — Il y a une ville d'Iopolis citée par Wernsdorf. (*De republica Galatarum*, V, § 7.)

⁴ Papius Alexander, grand prêtre et ex-premier archonte, est prêtre à vie de Dionysos (4090). Cf. (4073) Marc-Aurèle Dionysos, à Ancyre, et (4096) un nom semblable, à Balahissar.

⁵ 4081 (trouvé à Balahissar).

⁶ 4039, 4064, 4085 (?), 4126, 4129, 4146.

⁷ Voyez Eckhel, aux noms d'Ancyra et de Sébaste.

⁸ *Aglaophamus (Orphica)*, part. II, cap. VIII, § 3. — *Epim.* XI.

⁹ Garucci, p. 8-14, 31-37. — Henzen a combattu un point de cette interprétation. (*Bull. dell' Instit. di Com ap. archeol.*, juillet 1858.)

¹⁰ Garucci, p. 34-37. — Cf. Orelli, 2330, 2341, 2343, 2353, 2356, 6040-6041.

¹¹ C. I. G., 3167, 3176, 3657, 3664-3663, 3794, 3803, 3979. Voyez aussi (4044) une dédicace à *Zeus Helios Serapis* en faveur de Marc-Aurèle.

¹² Orelli, 2320-2322, 2327-2330, 2359-2353, 6031, 6040.

; que la mère des dieux et Attis y figurent sous leurs propres noms¹, et qu'enfin le syncrétisme est poussé si loin alors, que Men-Lunus se confond avec le dieu solaire Attis².

¹ Orelli, 2330, 2352-2353, 6040.

² 1903. — Cf. *Proc. in Tim. ap. Lob.*, p. 1047.

CHAPITRE XVI. — LA GALATIE SOUS LE BAS-EMPIRE.

Il ne nous reste plus qu'à voir ce que fut la Galatie, à partir du nouveau régime administratif inauguré au commencement du IV^e siècle, et surtout quelle en fut alors la topographie ; elle n'a plus, en effet, d'histoire distincte, et la situation générale des provinces est assez connue au temps où les empereurs, comme le disait un contemporain,

Rectorum numerum, terris pereuntibus, augent.

Au temps de Constantin, la Galatie ne formait encore, à ce qu'il paraît, qu'une province ; du moins on peut le conclure des souscriptions du concile de Nicée, où, à côté des évêques d'Ancyre et de Tavium, figurent, sous la rubrique *provinciae Galatiæ*, ceux de Juliopolis, Plata¹ et Cinna².

Il paraît cependant que, dans les premières années du IV^e siècle, une division de la province avait été essayée, puisque, dans le concile d'Ancyre, en 314, l'évêque de cette ville signait : *Marcellus, Ancyrae Galatiæ primæ*³. On pourrait se demander toutefois si la locution grecque dont ces mots sont la traduction ne faisait pas de Γαλατίας le complément de ὠρώτης (ὠολέως), d'après un usage assez fréquent dans les monuments de l'époque impériale ; mais cette interprétation serait ici inadmissible, la désignation étant la même pour Juliopolis. Marcellus demeura longtemps sur le siège d'Ancyre et est cité par saint Athanase pour son attitude orthodoxe au concile de Nicée ; il fait même, à diverses reprises, expulsé par les Ariens. Il paraît qu'à partir de 350 il ne reparut plus à Ancyre, son langage inconsideré ayant répandu chez les catholiques des doutes sur l'intégrité de sa doctrine. Le rival de Marcellus était attaché au parti des semiariens ; en 358, il réunit à Ancyre, pour la dédicace d'une église qu'il avait élevée, une assemblée d'évêques qui repoussa le dogme de la consubstantialité : il fut disgracié cependant avant la mort de Constance⁴. Le nom de Juliopolis, mentionné parmi les villes de Galatie, montre que cette province avait alors dépassé la limite du Sangarius moyen ; il s'agit bien en effet de la Juliopolis de Bithynie. Mordtmann, dans le passage de sa brochure sur Gordium où il montre qu'on n'a le droit d'identifier cette dernière ville avec aucune des Juliopolis, en signale une, il est vrai, sur la route d'Eski-Kara-Hissar à Ak-Schehr, celle que nous trouvons dans Ptolémée à l'est de Synnada et au nord-est d'Apamée⁵, et l'on pourrait penser qu'il en est ici question, à ne considérer que sa position si voisine du pays gaulois ; mais il paraît qu'elle avait disparu ou perdu toute importance à l'époque du Bas-Empire. Dorylée, Synnada, Apamée, sont, en 325, comme de coutume, en dehors de la Galatie et appartiennent à la Phrygie. La Pisidie renferme alors Iconium, et l'Isaurie, Antioche et Lystre.

Un siècle environ après le concile de Nicée, dans la *Notitia dignitatum utriusque imperii*, la Galatie est définitivement divisée en deux provinces. L'une est

¹ Placia ou Plata, dont l'évêque figure, dit Wernsdorf (V, § 7), à un concile tenu à Néocésarée. L'absence de l'évêque de Pessinonte ne doit pas faire penser que ce siège n'existât pas encore au premier quart du IV^e siècle.

² Cina ou Cinna, ville qui appartient à la Galatie première. (Wernsdorf, V, § 7.)

³ Lequien, *Oriens christianus*, t. I, col. 458.

⁴ Lequien, *Oriens christianus*, t. I, col. 458-460.

⁵ Ptolémée, V, II, § 24-25.

consulaire ; l'autre, sous le nom de Galatie Salutaire¹, est régie par un président : toutes deux font partie du diocèse (civil) ou vicariat du Pont. Les deux Phrygies, la Pisidie, la Lycaonie, sont si bien séparées du pays galate, qu'elles appartiennent au diocèse d'Asie. Le Pont polémoniaque est une province distincte dans le diocèse du Pont, ainsi que l'Hellénopont, l'Honoriade, la Bithynie, les deux Arménies et les deux Cappadoces. Pancirole, dans son Commentaire sur la *Notitia*, dit que l'Honoriade, constituée par Théodose, s'étendait de l'Halys au Billeus (au Sangarius, suivant M. Perrot) ; elle ne comprenait ni Gangra ni Pompeiopolis, qui furent laissées au Pont, mais bien Claudiopolis de Bithynie, comme métropole, Héraclée, Prusias et trois autres cités moins connues. M. Perrot vient de fixer à Bolu l'emplacement de Bithynium-Claudiopolis².

Ce fut Théodose, ajoute Pancirole, d'après Étienne de Byzance, qui divisa la Galatie en deux provinces³ : Ancyre fut la métropole de la première, et Pessinonte de la seconde, c'est-à-dire de la Galatie Salutaire ; cette division subsista longtemps. Au milieu du Ve siècle, l'évêque de Tabia (Tavia ou Tavium) figure au concile de Constantinople comme représentant de son métropolitain, celui d'Ancyre, et l'on sait que les circonscriptions ecclésiastiques concordaient avec les circonscriptions civiles. Antioche est désignée là comme appartenant à la Pisidie, Synnada, comme métropole de la Phrygie Salutaire, et Laodicée, de la Phrygie Pacatienne. En 681, les souscriptions d'un autre concile de Constantinople donnent de nouveau Ancyre comme métropole de la Galatie première, et Pessinonte, de la Galatie deuxième ; Juliopolis est aussi dans la première ; mais l'Isaurie et la Lycaonie sont toujours à part. Enfin, en 706, parmi les souscriptions de ce qu'on appelle souvent le concile in Trullo (et je crois aussi le *Quinisexte*), si la ville d'Ancyre est dite simplement métropole *des Galates*, Pessinonte l'est *de la seconde Galatie*, il y a cependant au sud quelque modification. Pancirole nous apprend que le consulaire de la première Galatie avait été remplacé à la bonne heure par un vicaire, et que la deuxième eut un comte. Tels sont les grands traits de cette topographie ; mais, grâce aux patientes recherches de Wernsdorf⁴ et de Lequien, nous pouvons aujourd'hui, sans beaucoup de peine, la reproduire avec beaucoup plus de détail.

Autour d'Ancyre, qui figure partout comme métropole de la Galatie première, déterminons, s'il est possible, l'emplacement des villes épiscopales que des textes précis nous désignent comme appartenant à la même province. Nous pourrions ainsi nous donner une idée de son étendue et de sa forme, puis y grouper d'autres localités dont on tonnait au moins la position par rapport à celles-là.

Un évêque de Tabia ou Tavium, l'ancienne capitale des Trocmes, que nous avons dû reconnaître dans Nefez-Kieui, signe, en 458, une lettre des évêques de la première Galatie à l'empereur Léon ; un autre paraît au cinquième concile général comme représentant du métropolitain d'Ancyre ; un autre encore signe,

¹ Ainsi nommée à cause des sources de Myricion-Therma, et peut-être aussi de Germa. (Voyez Belley, *Observations sur le titre de Salutaria, donné à plusieurs provinces*, t. XXXV de l'*Académie des inscriptions*, ancienne série.)

² P. 63-66 de son grand ouvrage.

³ L'abbé Belley dit la même chose et s'en réfère à Malalas. — La Galatie, désolée alors par l'arianisme, n'envoya aucun représentant au concile de Constantinople tenu sous ce règne.

⁴ *De rep. Galat.*, ch. V, § 7.

en 706, au Quinisexte : 'Επίσκοπος ὠλέως Ταβίας τῆς ὠρώτης τῶν Γαλατῶν ἐπαρχίας¹.

Des évêques de Juliopolis signent aussi, comme appartenait à la première Galatie, les actes du concile d'Ancyre (314), du sixième concile général, du Quinisexte², et de plus, sans désignation de la province, du septième concile général. Kiepert, qui, d'abord, confondait cette ville avec Gordium, mais a rectifié son erreur dans l'*Atlas antiquus*, la place près du Sangarius, à droite et près de l'endroit où il a commencé à former un arc surbaissé, convexe au sud, avant de se diriger vers le Pont-Euxin. Ce lieu appartenait à l'ancienne Bithynie³ ; mais, comme les itinéraires nous l'apprennent⁴, Juliopolis était entre Lagania, que nous retrouverons tout à l'heure, et Dadastane, *ville frontière* de la Bithynie impériale⁵. Cette dernière ville est placée par Kiepert, apparemment d'après le réseau des itinéraires, à l'ouest de la longitude d'Héraclée, qui est presque celle de Juliopolis. Nous avons donc déjà obtenu ce double résultat, de constater que la Galatie d'alors avait dépassé le Sangarius moyen, ancienne limite de la Bithynie, et que la Galatie première occupait toute la région nord des Galates, atteignant ou même dépassant la longitude de Pessinonte, qui était la métropole de la seconde.

Lagania ou Laganea, dont je parlais tout à l'heure, est aussi placée par Kiepert à droite du Sangarius, mais près du coude qu'il forme vers l'ouest, après la réunion des rivières d'Ancyre et de Pessinonte. L'itinéraire d'Antonin la met en effet entre Juliopolis et Minize ou Mnizi. C'était aussi une ville épiscopale de la Galatie première, au temps du concile de Chalcédoine (451) ; au sixième et au septième concile, ce siège figure sous le nom d'*Anastasiopolis*⁶. Mnizi, qui, dans l'itinéraire d'Antonin est la seconde *mansio*, en allant de Juliopolis à Ancyre, et que Lequien a raison, sans doute, d'identifier avec le *Mirago* de la Table, entre Lagania à l'ouest et Ancyre à l'est, était aussi un des évêchés de la Galatie première, comme le montrent les conciles du Ve et du VIIe siècle⁷. Cette ville se trouvait, comme on le voit dans Kiepert, au nord de la rivière d'Angora.

Nous voyons donc rattachée à la province d'Ancyre une bande de terrain longue, mais assez étroite, se dirigeant à l'ouest de la métropole, en suivant la vallée du Sangarius. Gangra était dans la Paphlagonie⁸ ; Claudiopolis ou Bithynium (Bolu) était la capitale de l'Honoriate, qui comprenait aussi Cratia ou Flaviopolis (Keredi), et, par conséquent, devait s'étendre au sud jusqu'aux monts Orminius⁹.

De l'autre côté de la métropole était Aspona, *Galatiæ municipium breve*, dit Ammien Marcellin (XXV, x), que Jovien traversa en venant de Cappadoce à Ancyre, et que les signatures de Chalcédoine, du sixième concile général, du Quinisexte et du septième, désignent comme ville épiscopale de la première Galatie. Je ne sais où mettre Verinopolis et Calumène, que Lequien place aussi parmi les évêchés de cette province, ni la ville de Synodie, citée par Wernsdorf

¹ Voyez la *Collection des conciles*, col. 1697. — Lequien, *Oriens christianus*, col. 473-476.

² La *Collection* donne *Ibiopolis* : c'est sans doute une faute d'impression.

³ Voyez Ptolémée, V, I, et mon chapitre VIII, § 5.

⁴ Voyez Wernsdorf, *l. l.*

⁵ Wernsdorf, *l. l.*, et Ammien Marcellin, XXV, x. C'est là que mourut Jovien.

⁶ Voyez Wernsdorf, *l. l.* Wernsdorf ajoute que l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* la nomme aussi, et qu'Arcadius y a promulgué des lois.

⁷ Voyez Lequien, *Oriens christianus*, col. 481-482.

⁸ Voyez *In Trullo*.

⁹ Cf. Perrot, t. I, p. 63-64, la carte de Kiepert, et Pancirole, *Commentaire sur la Notitia dignitatum*.

d'après une notice. Cinna figure dans celle de Hiéroclès et dans les signatures de divers conciles généraux à partir de celui de Nicée¹.

Quant aux villes non épiscopales, Wernsdorf en cite un grand nombre, même en dehors de celles que nous font connaître Strabon et Ptolémée, et dont j'ai parlé ailleurs ; il accompagne ordinairement leurs noms d'indications topographiques qui doivent leur faire trouver place ici. Ce sont d'abord, sur les frontières de Cappadoce, Andrapa² Therma, Stabium³ ; puis Soanda, Mogaron et Daranon, signalées à la fois comme limitrophes de la Cappadoce et comme voisines de Tavium, ce qui nous montre que la frontière de la Cappadoce impériale était peu éloignée de Nefez-Kieui ; Pardosena, voisine aussi de la frontière des Trocmes et près de Tavium⁴ ; Corniaspa, près de Tavium, sur la route de Sébaste⁵. Dans une direction un peu différente de celle-ci étaient Garmias ou Garimas, entre Aspona et la frontière cappadocienne⁶, Gorbée (la *Corbeonte* de Ptolémée), à 20 milles d'Ancyre⁷, et Rosologiac à 12 milles de Gorbées⁸ ; puis Crentias, à 2 & milles d'Ancyre. On trouvait encore, aux environs de la métropole, Sicéonte, ville importante, à 12 milles d'Ancyre⁹, et Araunia, archiprêtré, à 5 milles de Sicéonte ; Aspasi, entre Ancyre et Aspona¹⁰ ; enfin Delemnna¹¹, Bolelasgus¹², Medosaga et Mita¹³. Eccobrige était entre Ancyre et Tavium¹⁴ ; c'est un nom de physionomie gauloise : selon Wessling¹⁵, la syllabe **brig** indique, dans un grand nombre d'exemples, les villes situées près des ponts ou des fleuves. Enfin notons, comme pourvues aussi de désignations topographiques, Manegordium¹⁶, Prasmon et Cenaxepaliden¹⁷, entre Ancyre et Mnizi ; Ipetobrigen, près de Mnizi, Hieronpotamon (sans doute sur le Sangarius), entre Laganée et Juliopolis¹⁸ ; Milia, près de Juliopolis¹⁹. Tous ces lieux sont indiqués par Wernsdorf comme appartenant à la première Galatie, et leur position l'explique assez.

Les détails concernant la Galatie deuxième ou Salutaire sont moins nombreux, et elle paraît avoir toujours été moins étendue. La détermination de ses limites méridionales offre un certain intérêt à cause des variations fréquentes que la Galatie romaine avait éprouvées de ce côté. Pessinonte fut toujours la métropole de la seconde Galatie. Théodose la déclara capitale²⁰ ; un métropolitain de cette

¹ Lequien, col. 483-484.

² *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*.

³ *Table de Peutinger*.

⁴ *Itinéraire d'Antonin*.

⁵ *Itinéraire d'Antonin*.

⁶ *Table de Peutinger*.

⁷ Kiepert : Emdschiler à environ 16 kil. au sud-est d'Angora.

⁸ *Itinéraire d'Antonin* : environ 12 kil. au sud-est (Kiepert).

⁹ Proc., *Des édifices*.

¹⁰ *Table de Peutinger*.

¹¹ *Itinéraire de Jérusalem*.

¹² *Itinéraire d'Antonin*.

¹³ *Table de Peutinger*.

¹⁴ *Itinéraire d'Antonin*.

¹⁵ Ap. Wernsdorf. Nous avons vu, au ch. VIII, que l'itinéraire d'Antonin place Eccobrige un peu plus loin d'Ancyre que de Tavium ; le passage de l'Halys est, au contraire, un peu plus près d'Angora ; Eccobrige donc, s'il était réellement au passage d'une rivière, devait être sur un des affluents qu'a traversés Hamilton.

¹⁶ *Itinéraire d'Antonin*.

¹⁷ *Itinéraire de Jérusalem*.

¹⁸ *Itinéraire de Jérusalem*.

¹⁹ *Itinéraire de Jérusalem*.

²⁰ Malalas (ap. Lequien, col. 489).

ville signe le concile d'Éphèse, et un autre se fait représenter à Chalcédoine¹. C'est comme ville métropolitaine de cette -province que ses titulaires signent les actes du sixième concile général, du Quinisexte, du septième, d'un autre concile assemblé au IXe siècle, et enfin, au XIe siècle, de l'assemblée réunie par Cérulaire². Germa-Colonia (Germa, colonie romaine) ne paraît comme évêché, avec cette orthographe, qu'au IXe siècle ; aussi ne me refuserai-je pas, comme Lequien, à l'identifier avec Germia, évêché de la deuxième Galatie, suivant Hiéroclès, ville des Tolistoboyes, comme nous savons que l'était Germa, et dont le nom ne paraît que dans les conciles antérieurs. Peut-être faut-il aussi reconnaître le Mirgon actuel³ dans le Miricium, surnommé *Therma*, qui fut un évêché de la deuxième Galatie, durant les premiers siècles du Bas-Empire. Orciste (Alebian) est alors compris dans cette province : la notice de Hiéroclès et la souscription du prélat au Quinisexte le disent expressément ; à Éphèse et à Chalcédoine, l'évêque d'Orciste avait signé sans autre désignation. Amorium fut aussi suffragant de Pessinonte, d'après une notice ecclésiastique, mais Lequien ne lui a pas donné place dans sa Galatie non plus qu'à Polybotum, Philomelium, Docimium, Sozopolis (cette dernière entre Amorium et Germa), qui sont désignées de même par les notices, mais ne paraissent parmi les évêchés galates à aucun concile général. Petenissus, qui figure au concile de Chalcédoine comme appartenant à la deuxième Galatie, était une ville de Lycaonie au temps de Strabon ; dans Ptolémée, c'est une ville des Byzènes, alors adjoints à la *Galatie* et limitrophes des *Galates*⁴. Eudoxiade, près du Pont galatique, dit Wernsdorf, et Clanée, ou Lequien reconnaît la *Celænæ* galate de Ptolémée, sont aussi connues par des actes de conciles pour appartenir à la deuxième Galatie, ainsi que Trocmada, dont la position paraît tout à fait inconnue, mais qui fut un évêché, au moins depuis le ive siècle jusqu'au IXe⁵.

En résumant ces documents, on voit que, sans atteindre, à beaucoup près, les limites du royaume d'Amyntas, la *Galatie Salulaire* a dépassé celles de la Galatie primitive, bien qu'elle fût formée surtout par le pays des Tolistoboyes ; on l'avait dédommagée quelque peu, aux dépens de la Phrygie ou de la Lycaonie, de ce que les Trocmes et les Tectosages se trouvaient réunis dans la Galatie première. Mais, d'autre part, il faut ajouter que Lequien a maintenu dans la Phrygie Salulaire, non seulement Dorylée, Midée, Cotyée, Ipsus, Abrostola même, mais encore Polybotum, Amorium et Docimia, que Wernsdorf mettait en Galatie, et qui peut-être ont passé de l'une de ces provinces à l'autre, durant les siècles qu'embrasse l'histoire de l'empire byzantin.

Au Xe siècle, le livre des *Thèmes* ou provinces, qui figure parmi les œuvres de l'empereur Constantin Porphyrogénète, parle de la Galatie, mais la comprend dans le *thème des Buccellaires*. Pour l'auteur, les Galates sont des colons des *Francs*, venus au temps de Nicomède. Alors encore Ancyre est la capitale du thème ; mais celui-ci, qui commence au bourg de Modiène pour aller jusqu'aux frontières de Cappadoce et à la forteresse de Saniana, s'étend au nord jusqu'à la mer et comprend Héraclée, Tium, Claudiopolis, Cratia, Basilée et l'embouchure du Parthenius ; seulement il laisse en dehors ce qu'on appelait la Paphlagonie, et s'arrête, vers le sud-est, au fleuve Halys. Les villes principales étaient Ancyre,

¹ *Oriens chriatianus*, col. 490-491.

² *Oriens chriatianus*, col. 491-492.

³ Kiepert : sur le Sakaria, à huit ou dix kilomètres environ au-dessous de Yerma.

⁴ Voyez Lequien, col. 493-494, et mon ch. XIV.

⁵ Lequien, col. 493-494.

Claudiopolis, Héraclée, Prusias et Tium ; Constantin Porphyrogénète divise la population de cette province en *Galates*, Maryandyniens et Bithyniens. Vers le commencement du XIIe siècle, les mémoires de Nicéphore Bryenne, le mari d'Anne Comnène, qualifient Ancyre de *ὠλεχνιον*¹, tout en l'appelant métropole des Galates² ; elle n'était pas encore au pouvoir des Turcs.

Des faits, pour toute la période qui s'étend de Théodose aux croisades, on n'en trouvera guère qui touchent à l'histoire de Galatie, quand on aura rappelé, au temps d'Arcadius, l'invasion de l'Asie Mineure par les barbares et la révolte des Goths sous Targibile³ ; au temps de Justinien, les terres données à Gélimer et quelques travaux de défense, soit contre l'ennemi, soit contre les eaux, exécutés à Juliopolis⁴ ; enfin, au vie siècle, l'occupation temporaire du pays, par les Perses d'abord, par les Arabes ensuite⁵. La Galatie n'est plus alors la patrie des Galates, ou, du moins, n'est plus regardée comme telle, bien que, de nos jours, M. Texier y ait retrouvé encore des yeux bleus et des cheveux blonds, qui lui ont rappelé le type gaulois⁶. Quand les Turcs viendront (et ils sont bien près, au temps de Nicéphore Bryenne), ils ne verront là que des *Romains* ; et la grande expédition des croisés a laissé la Galatie sur sa gauche, après la bataille de Dorylée, sans se douter assurément qu'Étienne de Blois, Hugues de Vermandois et Raymond de Toulouse, le comte du pays des Tectosages, eussent si près d'eux des arrière-cousins de leurs soldats. Le nom même d'Ancyre disparaît en quelque sorte de l'histoire jusqu'à ce que la sécurité relative des temps modernes ait rendu à cette ville une certaine prospérité commerciale. Durant les trois derniers siècles du moyen âge, elle n'est signalée que comme le séjour momentané de Bajazet l'Éclair, traînant après lui comme auxiliaire⁷ l'infortuné Manuel Paléologue (1390), qui s'y occupa de controverse avec un docteur musulman, et qui, dans une lettre à Cydonius, son précepteur ou son ami, dépeint l'Asie Mineure centrale comme désolée et déserte, les habitants s'étant enfuis, sur le passage de l'armée turque, dans les cavernes, les forêts et les montagnes ; la plupart des villes étant partout renversées et, n'ayant pas même laissé leur nom dans la mémoire de leurs sauvages dévastateurs. Douze ans plus tard, Ancyre ou Angora donnait son nom à cette terrible bataille où une barbarie plus effroyable encore que celle des Turcs arrêta pour un jour leur marche vers l'Occident.

FIN DE L'OUVRAGE.

¹ Nicéphore Bryenne, livre II, ch. VII.

² Nicéphore Bryenne, livre II, ch. VI.

³ Voyez Claudien et Zosime.

⁴ Procope, *Des édifices*, V, IV.

⁵ Texier, *Revue des Deux-Mondes*, août 1841.

⁶ Texier, *Revue des Deux-Mondes*, août 1841.

⁷ Berger de Xivrey, *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Manuel Paléologue*, p. 54-59.